DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12549 – 4,50 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | MERCREDI 5 JUIN 1985

La «querelle» pour l'homme

«De nos jours, la seule querelle qui vaille est celle de l'homme.» La célèbre formule de Charles de Gaulle relève davantage, aujourd'hui encore, de la noble ambition que du constat. Sans doute d'importantes organisations humanitaires, auxquelles les guerres, la répression politique et les catastrophes naturelles ont fourni ces temps derniers d'innombrables occasions de prodiguer leurs efforts, l'ont-elles prise pour devise. Mais on ne saurait dire que les Etats, dans leur grande majorité, manifestent la moindre intention de commencer à mettre en pratique ce généreux programme.

En témoigne, parmi d'autres études, un rapport qu'Amnesty International devait rendre public ce mardi soir 4 juin et qui est consacré à la peine de mort dans le monde. La grande organisation avance le chiffre de 1 513 suppliciés – politiques et «droit» commun – en 1984 dans quarante pays, tout en indiquant qu'il s'agit là d'une évaluation insuffisante, puisque, fidèle à sa tradition, elle n'a comptabilisé que les cas dont elle a eu directement connaissance. Les auteurs du rapport estiment par exemple que les chiffres cités des exécutions en Chine (292) et surtout en Iran (661) sont certainement bien inférieurs à la réalité.

Si les exécutions politiques restent la marque des dictatures, certaines démocraties recourent toujours à la peine de mort pour réprimer les crimes de droit commun. Amnesty rappelle notamment que plus de 1 400 condamnés à la peine capitale sont actuellement détenus dans les prisons américaines, les Etats-Unis ayant procédé à 21 exécutions l'an dernier, ce qui traduit une augmentation.

Certes, globalement, la peine de mort est en régression dans le monde (le dernier en date des «abolitionnistes» ayant été l'Etat d'Australie-Occidentale. Mais sur les 159 pays représentés à l'ONU, 130 ne l'ont pas encore rayée de leur code pénal, même si beaucoup, heureusement, n'y ont plus guère recours. Chez ceux qui l'appliquent systématiquement, bon nombre refusent aux accusés le procès libre, contradictoire, et doté d'une procédure d'appel, auquel ils devraient avoir droit.

Le Parlement européen, de son côté, vient de publier un rapport sur les droits de l'homme dans le monde, présenté par un élu socialiste néerlandais, Mme Ien Van den Heuvel, et qui ne rend pas un son beaucoup plus optimiste. Cette analyse rappelle entre autres, chiffres à l'appui, que la répression politique est généralisée dans le tiers-monde, parfois sous les formes les plus épouvantables, certains Etats africains se distinguant tout spécialement à ce «tableau d'horreur».

Mais les régimes de l'Est ne sont pas non plus épargnés par le rapport du Parlement européen, qui cite de nombreux cas concrets. En particulier celui de quarante membres de la minorité turque qui auraient récemment payé de leur vie, en Bulgarie, leur résistance à la politique de «bulgarisation» forcée.

Sans doute tout n'est-il pas parfait non plus dans le camp des démocraties. Les auteurs de ces rapports ne cherchent d'ailleurs aucunement à cacher les «bavures» qui peuvent s'y produire ni à les absoudre. Pas plus que la répression qui sévit dans un certain nombre de dictatures pro-occidentales, et non des moindres. On n'en mesure pas moins, à les lire, l'abîme qui sépare ce petit groupe de pays libres – environ une trentaine – de la masse des autres, soumis à différentes formes d'oppression, dont la misère n'est dans bien des cas pas la moindre. Mais c'est là tout le contraire d'une consolation.

Le Congrès conteste le soutien de M. Reagan à l'Afrique du Sud

La politique du président Reagan pour un «engagement constructif» en Afrique du Sud se heurte, dans l'opinion américaine, à un scepticisme et à une opposition croissants. La Chambre des représentants, quant à elle, devait adopter, ce mardi 4 juin, un projet de loi visant à limiter les relations financières et commerciales des firmes américaines avec le gouvernement de Pretoria.

De notre correspondant

Washington. – Le régime sud-africain enregistre revers après revers auprès de l'opinion et du monde politique américains. Le dernier d'entre eux devait être, ce mardi 4 juin, l'adoption par la Chambre des représentants d'un projet de loi qui empêcherait l'octroi de prêts bancaires et la vente d'ordinateurs au gouvernement de Pretoria ; il mettrait fin aussi aux ventes de pièces d'or sud-africaines aux Etats-Unis et limiterait sévèrement les possibilités de nouveaux investissements américains en Afrique du Sud.

De semblables mesures avaient déjà été votées l'an dernier par la Chambre, où dominent les démocrates, mais il est très probable que, cette fois-ci, le Sénat (où les républicains sont majoritaires) se prononcera lui aussi en faveur de sanctions économiques – même si celles-ci sont plus modérées ou seulement applicables après un dernier délai de grâce de dix-huit mois ou vingt-quatre mois. Si les deux projets faisaient, comme on s'y attend, l'objet d'un compromis, M. Reagan se trouverait alors placé devant un choix embarrassant. Il devrait soit accepter un texte dont l'esprit serait contraire à la grande souplesse marquant depuis cinq ans sa politique sud-africaine, soit y opposer son veto et paraître de cette manière repousser une politique de fermeté face à l'apartheid.

En tout état de cause, la question sud-africaine, longtemps demeurée secondaire, prend aujourd'hui aux Etats-Unis une importance nouvelle qu'illustrent aussi bien la bonne vingtaine de projets de sanctions économiques déposés au Congrès par différents sénateurs et représentants, la réapparition d'une certaine agitation des étudiants centrée sur l'apartheid, la sensibilisation des corps intermédiaires (les municipalités notamment) à ce problème, le malaise de l'administration et le soutien croissant, enfin, que rencontre l'idée d'un retrait des investissements américains en Afrique du Sud.

C'est d'abord à l'absence de résultats de l'actuelle politique américaine d'«engagement constructif» que tient le développement de ce mouvement d'opinion.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

Mme Thatcher reprend son offensive contre l'Etat-providence

Le secrétaire d'Etat aux affaires sociales, M. Norman Fowler, a présenté, le lundi 3 juin, devant la Chambre des communes, les grandes lignes d'une vaste réorganisation du système de sécurité sociale qui vise à réduire les charges de l'Etat. Il s'agit de la plus importante réforme depuis la fondation, par le gouvernement travailliste de l'après-guerre, du *Welfare State*, «l'Etat-providence».

De notre correspondant

Londres. – Depuis son arrivée au pouvoir en 1979, Mme Thatcher a souvent manifesté sa volonté de diminuer les dépenses publiques et de limiter les charges sociales de l'Etat. Aussi beaucoup de Britanniques, trompés de surcroît par les protestations anticipées de l'opposition travailliste, avaient-ils fini par se persuader que le gouvernement conservateur s'en était déjà pris au «sacro-saint» *Welfare State*.

Le *«grignotage»* continuel des dépenses de santé – qui ne sont pas affectées par les dispositions actuelles – ou de certaines autres allocations avaient achevé de donner cette impression. Toutefois il n'y avait pas encore eu de réforme de structure et les frais de sécurité sociale – un tiers des dépenses publiques – n'ont cessé d'augmenter rapidement, de 21 % en termes réels de 1979 à 1984.

Malgré sa détermination, Mme Thatcher a beaucoup hésité avant de prendre un *«risque»* qui, aux yeux de nombreux conservateurs alarmés par les mauvais résultats des plus récents sondages et du dernier scrutin dans les comtés, pourrait se révéler fort coûteux lors des prochaines élections législatives. Sachant que les mesures envisagées seraient *a priori* impopulaires, plusieurs ministres se sont montrés réticents : depuis le début de l'année, les discussions ont traîné en longueur au sein du cabinet et des désaccords se sont fait jour, si bien que la réforme est nettement moins fondamentale que prévue et en tout cas prudente, comme la qualifie dans son éditorial le *Financial Times*.

«Le service national de santé ne court aucun danger entre nos mains», a souvent répété Mme Thatcher, et elle tient pour le moment cette promesse, puisque les dispositions annoncées par M. Fowler n'y portent pas atteinte. Il n'y a pas de changement non plus pour les indemnités de chômage. Une grande partie des allocations familiales ne sont pas davantage touchées, car c'est sur ce point, au cours des travaux préparatoires, que certains membres du cabinet n'ont pas voulu prendre de risques.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 33.)

M. Hernu crée un état-major de l'espace

Alors que la France et l'Allemagne fédérale ont avancé dans leurs discussions bilatérales pour la fabrication en commun d'un satellite d'observation militaire, le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, vient de créer auprès de lui un groupe d'études spatiales – en quelque sorte un état-major de l'espace – qui sera chargé de lui proposer une politique spatiale de défense. Il ne s'agit pas d'une réplique au projet américain de défense spatiale (autrement appelé la «guerre des étoiles»), mais plutôt d'une recherche sur la façon dont, grâce à certains types de satellites, en particulier des satellites de reconnaissance, d'écoute et de télécommunications, la France pourra maintenir un contrôle permanent de ses forces réparties, dès le temps de paix, sur la surface du globe.

Si, dans l'espace, la collaboration entre la France et la RFA semble progresser avec ce projet de satellite d'observation, en revanche, dans l'aéronautique, Bonn vient d'adresser un avertissement à ses partenaires européens – spécialement la France et la Grande-Bretagne – pour leur dire qu'il n'accepterait pas n'importe quel projet d'avion de combat vers 1995. Ce programme devra répondre aux besoins ouest-allemands et ne pas considérer seulement les souhaits exprimés à Paris et à Londres.

(Lire page 11 les articles de JACQUES ISNARD.)

MENTALITÉS ET MODERNITÉ

« Sois prudent sous les moulins à vent »

par PIERRE DROUIN

C'est parti. Nombre d'enseignants qui devront piloter à la rentrée prochaine 100 000 micro-ordinateurs dans les écoles primaires, les collèges, les lycées ont commencé leurs stages d'initiation. Cinq jours pour un premier contact avec les «enfants» du plan Fabius. Ils sont plus dociles que les élèves. Mais cette initiative du premier ministre permettra-t-elle à l'enseignement français d'entrer dans l'âge moderne ? C'est une tout autre histoire.

Ne boudons pas les décisions prises. La France avait accumulé sur certains pays industriels un retard considérable. Pionnier en la matière, le second degré n'abritait guère plus de 30 000 ordinateurs. Une misère à l'heure où ce nouveau mode de communication et d'aide à l'enseignement a montré sa puissance et son pouvoir d'attraction sur les jeunes. Même si la pauvreté de nos logiciels est un goulet dont on ne parle pas assez, la démarche est réconfortante.

Mais l'outil ne produit pas de culture. La modernité est un état d'esprit, elle ne naît pas de l'accumulation d'objets performants. Il ne faut surtout pas que la France se rassure sous prétexte qu'elle a fait un bond en avant dans la fourniture de consoles et d'écrans dans les salles de classe. Si l'on continue à broder sur les schémas d'enseignement traditionnels sans ajouter un «plus» adapté à la civilisation d'aujourd'hui ou un «contre» les idées reçues et recopiées depuis des générations, le vernis informatique ne modifiera rien.

L'ampleur du changement d'optique que brassent les techniques nouvelles est considérable. Pour l'illustrer, Guy Denielou, président de l'université de Compiègne, confiait récemment : *«Je me rappelle que ma grand-mère pouvait encore me dire : «Sois prudent sous les moulins à vent.»* M. Chevènement a heureusement secoué quelques idées tordues sur la pédagogie pour revenir à l'essentiel, c'est-à-dire à la diffusion des connaissances de base sans lesquelles on ne peut rien construire. Mais puisqu'il croit aussi à la modernité, il devrait favoriser des «activités d'éveil» – qu'on appelle cela autrement si l'expression est trop «ringarde» – consacrées à la valeur du risque dans la vie, aux vertus d'entreprise, de communication, de commerce, etc.

Même si le rapprochement de l'école et du monde économique commence à se réaliser, heureusement – surtout dans les lycées techniques (1), – c'est le fonds qui manque le plus à ceux qui sortent de l'appareil éducatif. Quelques-uns se secouent en parvenant à l'air libre, regardent, écoutent et retroussent les manches pour innover, se lancent dans la compétition productive. Mais combien d'autres se réfugient dans les emplois où le salaire tombe régulièrement, où le profil de carrière n'est pas trop difficile à dessiner, ou mieux dans la fonction publique. Pourquoi le jeune Français a-t-il l'air de ramer à contre-courant quand il prétend fonder une affaire avec des copains, se passionner pour le marketing, s'intéresser à l'argent qui circule plus qu'à celui qui dort ?

Tout simplement parce qu'il a baigné dans un environnement culturel transmis de génération en génération qui n'a jamais été favorable à cette expansion des affaires. Et l'on voudrait qu'en quelques années les mentalités changent, afin que notre pays soit mieux placé dans la compétition mondiale ! Douce illusion ! C'est quasiment dès la maternelle qu'il faut que les enfants sentent une autre atmosphère, celle des pays qui foncent.

Sur quels créneaux culturels se battre pour modifier les mentalités ? Vaste programme ! Il ne s'agit nullement de retirer à notre enseignement le parfum d'humanisme qui lui reste, et qui sera d'autant plus précieux dans l'avenir que l'individu devra constamment s'adapter à des situations, des postes ou des matières en perpétuelle évolution. Tout ce qui le relie aux meilleurs créateurs de toutes disciplines est un terreau indispensable. Mais, par-dessus, existe une croûte d'archaïsmes, de positions venues de temps frileux, de traditions qui nous coûtent cher aujourd'hui. Epinglons quelques-unes de ces idées reçues quasiment dans nos gènes, et qui nous font piétiner aujourd'hui dans la bagarre commerciale, plus que toute autre chose.

(Lire la suite page 33.)

(1) Lire *le Monde de l'éducation* de mai 1985.

AU JOUR LE JOUR

Instruments

Tandis qu'on débat en France des avantages et des inconvénients d'une société «multiculturelle», la Libye du colonel Kadhafi règle la question à coups de lance-flammes.

Dimanche dernier, sur les places publiques de plusieurs villes, «la population» (c'est ainsi qu'on appelle là-bas les représentants des autorités) a détruit par le feu des milliers d'instruments de musique occidentaux : violons, pianos, guitares, etc. L'agence Jana explique que ces instruments «portent atteinte à nos arts et à notre héritage» et annonce d'autres autodafés.

Bach, Mozart, Beethoven ? Des agents de l'impérialisme ! Quelle musique cela donne, un piano qui brûle dans le désert ? La parano libyenne vient d'atteindre un point d'orgue.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

débats

LA SÉCURITÉ EUROPÉENNE

Le livre de Pierre Lellouche « l'Avenir de la guerre », dont Jacques Amalric a parlé dans « le Monde » du 22 mai, suscite des réflexions et des débats importants. Selon François Heisbourg, les avertissements de cet auteur pourraient s'avérer opportuns au cas où la « guerre des étoiles » conduirait à une protection partielle des missiles des deux Super-Grands. Pour François de Rose, aussi longtemps que pour la France la priorité sera le nucléaire stratégique, notre présence sur l'Elbe poserait de sérieux problèmes militaires.

La garde sur l'Elbe ?

L'ère de la sécurité à bon marché fondée sur la supériorité nucléaire américaine est révolue

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

LES remous provoqués par le « pavé dans l'Elbe » lancé par Pierre Lellouche dans son livre *l'Avenir de la guerre* n'ont pas fini de rider le miroir où se reflétait, depuis un tiers de siècle, la lumière rassurante de la dissuasion.

Disons tout de suite que nous sommes largement d'accord avec ses analyses du problème de la défense en Europe, même si, comme l'a noté Jacques Amalric, il a tendance à *pousser les couleurs au noir*.

Nous avons depuis trop longtemps affirmé que c'est sur l'Elbe que se situe la frontière de notre indépendance pour ne pas nous féliciter de voir Pierre Lellouche baser son raisonnement sur cet axiome. Au point de proposer d'y déployer cinq divisions avec leurs armes atomiques, le reste de nos forces étant stationnées de part et d'autre du Rhin.

Aucun geste ne pourrait avoir sur nos rapports avec l'Allemagne, l'ensemble de nos alliés et Moscou un pareil effet de choc. Encore faut-il, pour qu'il ne s'agisse pas seulement d'un geste, que les forces françaises, de première ligne comme en réserve générale, puissent coopérer à une défense commune. Autrement *dit, qu'il y ait compatibilité entre* leur doctrine d'emploi, d'une part, et les moyens de leurs alliés, de l'autre. Or l'ambiguïté de nos positions, que le livre de Lellouche montre à l'évidence, recouvre des vues et des capacités fort différentes.

Aussi longtemps que, pour nous, *la priorité des priorités est le* nucléaire stratégique, c'est-à-dire la dissuasion hexagonale, aussi longtemps que nous tiendrons l'Allemagne pour un *glacis et* cultiverons l'illusion qu'à l'heure du supersonique et des fusées nous ne sommes pas pour la première fois de notre histoire en première ligne, aussi longtemps que nous ne serons pas d'accord sur la nécessité d'une défense classique capable de s'opposer à une victoire éclair des forces du pacte de Varsovie, notre présence sur l'Elbe pourrait poser autant de problèmes militaires qu'elle prétendrait en résoudre de politiques. Ce qui serait *le* cas *si l'épuisement* rapide de nos moyens classiques ne nous contraignait soit à laisser l'ennemi ouvrir la brèche par lui *recherchée, soit à nucléariser le* conflit alors que la situation générale ne le réclamerait pas.

Lellouche répond que la crédibilité d'un engagement *nucléaire de la* France pour la défense de « sa » frontière sur l'Elbe serait supérieure à celle des Etats-Unis, et par conséquent plus dissuasive. Peut-être. Encore que ce soit au Kremlin d'en juger.

Mais que signifierait cet engagement ? *S'agit-il* du tir de quelques engins jouant le rôle d'étincelle pour allumer le brasier global dont personne ne veut ? S'agit-il d'étendre à la RFA la doctrine élaborée pour la dissuasion nationale : la menace de passer au stratégique si nos intérêts vitaux sont menacés ? Entendons-nous bien. Le franchissement de l'Elbe par l'armée rouge menacerait évidemment nos intérêts vitaux. Mais la question qui se pose est de savoir s'il déclencherait l'engrenage nucléaire français. Même pour notre *propre territoire. la doctrine en* vigueur perd de sa force, par exemple en cas d'attaque par des armes non nucléaires ou chimiques contre nos bases aériennes et voies de communications indispensables à la défense commune. Le « sanctuaire » serait incontestablement atteint. Serions-nous pour autant prêts à des tirs nucléaires stratégiques, sachant qu'ils entraîneraient par représailles la disparition de notre pays dans les minutes suivantes ? La théorie du risque supérieur à l'enjeu se retourne alors contre nous.

La France doit résoudre ses contradictions

La vérité à laquelle Français, Européens, Américains nous devons tous faire face est que l'évolution des technologies classiques, nucléaires et spatiales accroît régulièrement la spécificité du problème de la défense en Europe. L'ère de la sécurité à bon marché fondée sur la *supériorité nucléaire américaine est* révolue. Une augmentation de la part du revenu national consacrée à la défense paraît donc inévitable.

Pierre Lellouche le montre, et souligne avec raison la nécessité d'accroître le rôle des Européens, qu'il s'agisse des concepts ou des *forces. Rien ne sera fait si la France* ne résout pas d'abord ses contradictions. En d'autres termes, si elle ne donne pas à la défense de son indépendance politique une importance au moins égale à celle qu'elle accorde à la sanctuarisation de son territoire.

S'il n'y a pas de formule vraiment satisfaisante pour une collaboration nucléaire européenne, travaillons au moins à nous donner les moyens classiques suffisants pour ne pas être placés, à l'heure de la crise, devant le choix entre la capitulation et la dévastation nucléaire immédiate. Cherchons à nous doter d'une défense contre les missiles à moyenne et courte portée et basse trajectoire qui nous menacent plus directement que les Etats-Unis.

(*) Ambassadeur de France.

« LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE », de Marcel Merle

La diplomatie, mode d'emploi

QUELLES sont les traditions, mais aussi les *forces de novation*, de la politique étrangère française — ou plutôt, comme on dit maintenant — après avoir repris l'appellation ancienne, des *« relations extérieures » ? Comment celles-*ci s'élaborent-elles, et comment met-on en musique les grandes orientations arrêtées par l'autorité politique ? Quels sont, enfin, *les rapports entre la stratégie di-*plomatique et la politique intérieure ? C'est à ces quatre questions que répond — brillamment — l'ouvrage que vient de publier aux Presses universitaires de France, dans la collection consacrées aux « perspectives internationales », M. Marcel Merle, professeur à l'université Paris-I et à Sciences-Po.

Doit-il à cette double appartenance l'alliance entre la méticulosité universitaire et l'attention à l'actualité qui caractérise son étude ? L'assurer serait sans doute faire injure à l'une et à l'autre institution, en suggérant que la première ne s'intéresse qu'à la théorie, et la seconde à la pratique. Mais on ne peut manquer d'être frappé par la permanence de ce double souci : analyser dans une perspective générale une réalité qui peut sembler terriblement éparse et diverse, et illustrer sans cesse le propos savant par des rappels concrets, des cas précis. De sorte que la lecture de « la Politique étrangère » a toutes chances de passionner autant l'étudiant que le journaliste, l'universitaire que le diplomate, bref, le théoricien que le praticien.

Parmi les chapitres les plus instructifs, il faut citer celui que M. Merle consacre au *« jeu des influences »* sur la détermination *de la politique étrangère, en* France comme hors de l'Hexagone : qu'il s'agisse des partis politiques (y compris dans les systèmes de parti unique), des lobbies, *ou de l'opinion publique* — son analyse permet de mieux situer le poids réel de facteurs que l'on a souvent tendance à sous-estimer. De même pour le développement qu'il consacre à l'interaction entre politique étrangère et intérieure : là aussi, la lecture de son livre invite à ne pas se contenter des apparences.

Dans un monde de plus en plus interdépendant, où l'on entend parfois dire que la mission des diplomates n'a plus grande signification — alors que l'observation de la réalité, du Liban à la Communauté européenne, de l'Afrique noire à l'Amérique latine, conduirait plutôt à l'opinion inverse ! — la politique étrangère a-t-elle encore un avenir ? Oui, répond l'auteur en conclusion, sans hésiter, mais non sans argumenter. *« Le découpage politique de l'espace est sans doute un signe de l'infirmité de la condition humaine, incapable d'accéder directement à la communion universelle. Mais puisqu'un tel idéal est inaccessible. l'Etat reste un mal nécessaire. Aussi longtemps qu'il subsistera, la politique étrangère demeurera un de ses attributs essentiels. »* Autant en connaître le mieux possible les ressorts et les limites.

BERNARD BRIGOULEIX.

★ *Presses universitaires de France*. 222 p., 130 F.

Réalités et illusions

La France et la RFA pourraient trouver un intérêt commun dans le déploiement d'armes nucléaires en Allemagne mais la raison n'en apparaît pas aujourd'hui

par FRANÇOIS HEISBOURG (*)

LE livre de Pierre Lellouche *l'Avenir de la guerre* ne peut laisser indifférents ceux qui s'intéressent aux questions de défense. Lellouche est en effet l'un des observateurs dont la réputation et la notoriété dépassent les frontières nationales.

La description de l'évolution de la menace soviétique qu'il fait me paraît convaincante pour l'essentiel ; il en va de même de son analyse des effets militaires des « technologies émergentes ». Par contre, en ce qui concerne les limites de l'engagement américain en faveur de l'Europe, il me semble y avoir erreur de perspective temporelle.

Depuis la *fin* de la stratégie du new-look eisenhowérien et son corollaire doctrinal — les « représailles nucléaires massives » en cas d'attaque soviétique en Europe, — les Français d'abord, les autres Européens ensuite, savent qu'il n'y a pas de certitude de l'engagement nucléaire américain en faveur de l'Europe. A l'inverse, un agresseur éventuel ne peut ignorer l'engrenage qui risquerait de conduire tout conflit conventionnel en Europe vers le nucléaire : le maintien des forces américaines en Europe et, plus récemment, de manière fort significative, l'installation des Pershing-2 et des missiles de croisière sont le témoignage visible de cette incertitude rémanente.

Un fait incontournable

Que la garantie américaine soit aléatoire n'est pas une nouvelle, et la France en son temps avait considéré cette situation comme suffisamment *inquiétante* pour se *doter d'une* force nationale de dissuasion. On serait tenté, à la limite, de suivre Régis Debray lorsqu'il écrit : *« Ne pouvoir annoncer nulle catastrophe à l'horizon est pour un auteur la pire des catastrophes »* (1). Les alarmes de Pierre Lellouche peuvent cependant s'avérer opportunes, si elles contribuent à préparer les esprits à deux éventualités : celle, possible mais heureusement improbable, de la disparition physique du parapluie américain que serait le *retrait des forces américaines sta-*tionnées en RFA ; celle, plus vraisemblable, où la guerre des étoiles conduirait à une protection partielle des missiles des deux Super-Grands. Comme l'observe Pierre Lellouche, il y aurait alors césure entre la riposte graduée des pays de l'OTAN en Europe et la triade nucléaire américaine (2), qui aurait pour seul recours une stratégie anti-cités. Or celle-ci est peu compatible avec la « dissuasion étendue » américaine vers l'Europe, qui repose sur l'existence de barreaux intermédiaires.

S'agissant de la posture française, il est curieux de voir resurgir chez Lellouche le débat sur l'automaticité, ou la non-automaticité de l'engagement de la France aux côtés de ses alliés. L'indépendance et la solidarité peuvent paraître contradictoires ; ce sont pourtant les pôles *obligés autour desquels s'ordonne* notre politique de défense. L'atome confère à la France — tout comme aux Etats-Unis d'ailleurs, comme en attestent les règles d'ouverture du feu nucléaire dans l'OTAN — une appréciation ultime purement nationale de son destin : c'est un fait incontournable qui empêche toute automaticité.

Un autre fait, non moins pesant, c'est que la France est en Europe, qu'elle a des troupes en Allemagne féférale, y compris au cœur de la partie orientale de ce pays, et qu'il n'est guère concevable que la France veuille ou puisse désolidariser son destin de celui de ses proches (au sens familial encore plus que politique du terme). Il est dommage à cet égard que Pierre Lellouche ignore Berlin dans son livre. La France y est présente aux côtés des soldats de deux Etats alliés, également dotés d'armes nucléaires, auxquels elle est liée par des plans, des procédures et des institutions qui n'ont nullement été affectés par le retrait de la France des commandements intégrés de l'OTAN. L'importance de Berlin est sous-estimée seulement par ceux qui ont oublié que cette ville fut pendant quinze ans le point focal des tensions Est-Ouest.

Les propositions de *Pierre Lellouche* concernant l'avenir des moyens et de la stratégie française sont stimulantes, mais quelque peu détachées des réalités.

Paris et Bonn ne se sont pas endormis

Tout d'abord, il sera permis à l'un de ceux qui a joué un rôle modeste dans l'initiative et à l'institutionnalisation du dialogue franco-allemand en matière de sécurité et de défense et qui a vu naître la Force d'action rapide, de dire que Pierre Lellouche fait bien peu de cas de ce qui a été *fait — et qui se fait aujourd'hui —* entre Paris et Bonn dans le domaine militaire. Bâtir en deux ans une force de 47 000 hommes apte à agir rapidement, y compris en RFA, ce n'est pas rien. Tout cela s'est fait vite et bien, sans déstabilisation politique d'un côté ou de l'autre du Rhin.

Pierre Lellouche propose le déploiement vers l'avant d'au moins trois divisions françaises équipées de systèmes nucléaires Pluton puis Hadès. Vouloir déployer des armes *nucléaires préstratégiques en RFA* aurait pour effet probable de susciter une crise majeure, à la manière de ce qui s'est passé avec la « bataille des euromissiles ». De telles crises peuvent être nécessaires dans la vie des nations, mais est-ce bien le cas pour un déploiement de Pluton ou de Hadès, vu de Bonn comme de *Paris* ? L'un des fondements logiques qu'avance Pierre Lellouche réside dans le fait que les Hadès tomberaient sur la RDA en cas d'emploi depuis le sol français. Serait-il tellement plus agréable de voir ces engins cibler la Pologne ? Fort heureusement, il s'agit là de moyens destinés avant tout à prévenir la guerre. Toute autre logique ne serait probablement pas acceptée par nos opinions publiques, qui savent que la notion d'une guerre nucléaire « limitée » est une horrible absurdité.

Il reste que les suggestions de Pierre Lellouche ne devraient pas provoquer de réactions de tabou : si la France et la RFA trouvaient leur intérêt commun dans un déploiement d'armes nucléaires en Allemagne, il deviendrait alors naturel d'y procéder — mais je n'en vois guère la raison aujourd'hui.

Le stationnement vers l'avant de trois divisions françaises plus sept divisions, à cheval sur le Rhin : l'idée, là encore, doit être examinée *sans préjugés, et non écartée par un* réflexe — ou avancée comme une formule magique. Est-il raisonnable d'occuper un créneau qui pourrait se trouver ailleurs que là où se produirait une agression pour *laquelle* le préavis d'alerte risque d'être bref et ambigu, vu l'accroissement des capacités conventionnelles soviétiques ?

Est-il intéressant d'installer les moyens les plus mobiles, et notamment la division aéromobile, vers un avant particulièrement soumis aux frappes de l'adversaire, alors que ces forces ont pour vertu principale d'accourir rapidement « au coup de sifflet » depuis le second échelon vers le secteur le plus menacé ? Si *l'on ajoute à cela le facteur berli-*nois, il est permis de s'interroger sur le coût d'opportunité de cette formule.

Un vrai problème

Reste que Pierre Lellouche soulève un vrai problème : comment aboutir à ces « conceptions stratégiques communes » évoquées par le traité de l'Elysée signé par la France et la RFA en 1963 ?

N'oublions pas toutefois que s'il a fallu près de vingt ans pour mettre en œuvre les dispositions militaires du traité — les tentatives faites en 1963 s'étant heurtées à la pesanteur américaine, — les Français et les Allemands n'ont guère perdu de temps depuis ce jour d'octobre 1982 où les deux gouvernements décidèrent d'aborder les questions de défense au fond. Qu'il faille aller plus loin, sans aucun doute et cela dans tous les domaines liés à la défense : concepts, coopération mili*taire, projets d'armement com*muns ; coopération technologiques y compris dans l'espace...

Il faut savoir cependant ne pas compromettre l'avenir en négligeant le poids d'une histoire qui continue à diviser notre continent.

(*) Directeur dans une société d'électronique.

(1) *Les Empires contre l'Europe*, Gallimard.

(2) Bombardiers, sous-marins nucléaires, missiles.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

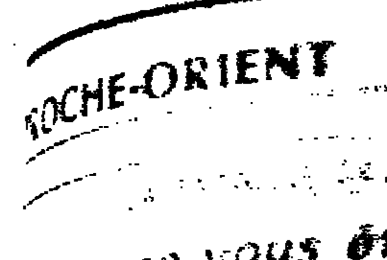
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

PROCHE-ORIENT

LA BATAILLE DES CAMPS DE BEYROUTH

« Comme vous êtes sortis de Palestine vous allez sortir du Liban »

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. – Au dix-septième jour de la bataille des camps palestiniens de Beyrouth, les derniers défenseurs, retranchés autour de la mosquée de Chatila, se battaient toujours le lundi 3 juin. Malgré le cessez-le-feu théorique décrété vendredi dernier, la milice chiite Amal et la 6e brigade de l'armée qui lui est inféodée ont bombardé à l'arme lourde, pendant quelques heures, cette dernière poche de résistance du camp de Chatila. *« Ils sont environ trois cents combattants dans un rectangle de 150 mètres sur 400 »*, affirme un lieutenant de l'armée libanaise. Mais il y a aussi beaucoup de civils dans ce champ de ruines, où la situation, à en croire les rares témoins qui ont réussi à s'échapper, est dramatique. Un combattant harassé, le visage mangé par une barbe de plusieurs jours, qui a réussi à gagner dimanche une des permanences du PSP (Parti socialiste progressiste druze) raconte :

« Il n'y a plus de nourriture, très peu d'eau et la température dans les abris atteint 40 degrés. Les deux abris sont d'ailleurs trop petits pour contenir toutes les familles qui vivent les unes sur les autres. Les gens ne distinguent plus la nuit du jour. La mosquée dans laquelle se sont aussi réfugiés des civils est aux trois quarts détruite, et les blessés qui y avaient été amenés au début des combats sont en train de mourir. Nous allions fouiller les ruines des magasins pour tenter de trouver quelque chose à manger pour les enfants, qui sont servis les premiers. »

Ce combattant confirme, d'autre part, les rumeurs sur une épidémie de choléra qui aurait déjà tué vingt enfants. L'intensité des bombardements rend difficile le ramassage des morts et une odeur insoutenable règne partout.

Une femme, la tête serrée dans un voile blanc, a réussi à fuir avec sa petite fille. *« Nos enfants,* dit-elle, *sont dévorés de vermine. Nous n'avons même pas la place de nous asseoir dans les abris où il n'y a aucune hygiène. Trois femmes qui, dimanche, sont sorties pour chercher de l'eau ont été abattues par les francs-tireurs. Si cela continue, tous vont mourir comme des rats. »* Elle a trois garçons, qui sont encore à Chatila.

Ivres de vengeance

De source proche d'Amal, on affirme que des responsables du camp de Chatila ont demandé que la population civile puisse être évacuée, et que cette requête pourrait être examinée favorablement. En attendant, les tirs ont empêché, lundi, le CICR de tenter une nouvelle évacuation de blessés du camp de Borj-Barajneh, où la situation est également très difficile.

Tous les Palestiniens qui ont fui les camps depuis le début des combats – plusieurs milliers – vivent eux aussi dans des conditions précaires. Une trentaine de centres de regroupement, tous placés sous la protection du PSP, ont été ouverts à Beyrouth. A Mousseitbé, environ quatre-vingt-dix familles ont trouvé refuge dans un sous-sol d'immeuble en construction près d'une permanence du PSP. Chacune d'elle a délimité son espace par des parpaings à l'intérieur desquels sont posés, à même le béton, des matelas et des couvertures ; dans des cartons, quelques ustensiles de cuisine emportés en hâte et de la nourriture.

L'UNICEF et l'URNWA ont distribué du lait pour les enfants ; tandis que des femmes font la cuisine sur de petits réchauds à gaz, des jeunes gens jouent aux cartes ; quelques-uns – c'est le ramadan – font leur prière. Tous ces réfugiés racontent les sévices qu'ils ont subis ou auxquels ils ont assisté. Ayman, neuf ans, un petit garçon aux grands yeux noirs, raconte comment il a vu achever devant lui, à coups de crosse, deux blessés. *« Des gens se jetaient aux pieds des miliciens pour implorer la vie,* dit-il, d'une voix monocorde ; mais, ajoute-t-il avec un pauvre sourire, *ils ont été tués. » « Ils nous disaient : comme vous êtes sortis de Palestine, vous allez sortir du Liban »*, explique sa mère. *« C'est vrai, les Kataeb nous ont massacrés mais ils ne nous ont jamais parlé comme ça. »*

Dans ces sous-sols où s'entassent aujourd'hui les Palestiniens, ce sont les mêmes récits de violences exercées par des miliciens ou des soldats ivres de vengeance.

Près du front de mer, là encore dans un garage bien caché, des combattants palestiniens sont installés sur des lits de camp. *« Nous les protégeons pour qu'Amal ne les trouve pas »*, dit un milicien druze. La chasse aux Palestiniens semble en effet se poursuivre à Beyrouth-Ouest, où ils ne se passe pas de jour sans que des hommes ou des familles entières disparaissent.

Une solution ?

Sur le plan politique une réunion a eu lieu lundi à Damas, en présence du vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, entre le mouvement Amal, le Front de salut national palestinien (FSNP), qui regroupe les organisations prosyriennes et le Front national démocratique présidé par le chef du PSP, M. Walid Joumblatt, pour tenter de trouver une solution à la bataille des camps.

Le FSNP, qui a une nouvelle fois appelé Amal au respect du cessez-le-feu, a posé cinq conditions à un éventuel règlement : un cessez-le-feu général sous contrôle du PSP ; l'évacuation des blessés des camps ; la libération des prisonniers ; le retour des habitants dans leurs maisons ; le retrait des éléments de la 6e brigade et d'Amal des alentours des camps. Rien sur le terrain, à la veille du retrait israélien du Sud, n'est encore venu confirmer les *« résultats positifs »* qu'aurait eus la récente rencontre Assad-Gemayel.

FRANÇOISE CHIPAUX.

EN SYRIE

Des Palestiniens auraient été tués ou arrêtés

Tunis *(AP, Reuter)*. – Selon l'OLP, plus de sept cents Palestiniens ont été arrêtés et des dizaines d'autres tués ou blessés lors d'une *« vaste campagne de répression menée ces jours derniers par la police spéciale contre les Palestiniens vivant en Syrie »*.

Dans une déclaration publiée, dimanche soir, à Tunis par l'agence palestinienne Wafa, l'OLP estime que *« ces opérations de répression font suite aux manifestations organisées en Syrie par les Palestiniens pour protester contre les massacres perpétrés dans les camps de réfugiés à Beyrouth »*.

La déclaration ajoute que ce sont des agents des services secrets syriens qui ont tiré sur des Palestiniens, notamment dans le camp de réfugiés d'Al-Yarmouk, près de Damas.

Ces mêmes agents ont également arrêté un grand nombre de *« militants syriens qui ont exprimé leur solidarité avec les Palestiniens et leur opposition à l'agression contre les camps de réfugiés de Beyrouth »*.

D'autre part, les ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe se réuniront vendredi à Tunis, à la demande de l'OLP. En raison de l'opposition manifestée par la Syrie, il a fallu quinze jours à la Ligue arabe pour réunir le quorum nécessaire à la convocation de cette réunion consacrée à la situation des camps palestiniens.

● *Un démenti du Djihad islamique à propos de récents attentats.* – L'organisation Djihad islamique a démenti lundi 3 juin être responsable de la récente tentative d'attentat contre l'émir du Koweit et de l'assassinat du professeur britannique Dennis Hill à Beyrouth, ainsi que des explosions survenues également en mai en Arabie saoudite. L'organisation clandestine a, en revanche, confirmé qu'elle détenait actuellement cinq Américains et quatre Français, parmi lesquels MM. Seurat et Kauffmann (*le Monde* daté 2-3 juin). – *(AFP.)*

● *Deux observateurs français blessés par des francs-tireurs.* – Deux observateurs français ont été blessés lundi par des francs-tireurs dans l'enceinte de la résidence des Pins, quartier-général du contingent chargé, depuis mars 1984, de surveiller le cessez-le-feu sur l'ancienne ligne de démarcation qui sépare les deux secteurs de Beyrouth. – *(AFP.)*

Israël

Les partenaires de l'Union nationale sont divisés sur les propositions du roi Hussein

De notre correspondant

Jérusalem. – Israël a accueilli avec une grand prudence les propositions faites par le roi Hussein de Jordanie, en son nom et au nom de l'OLP, lors des entretiens qu'il a eus la semaine dernière à la Maison Blanche avec le président Reagan. L'écho très favorable réservé par Washington aux déclarations du souverain hachémite a suscité à Jérusalem une réaction officielle circonspecte dissimulant mal des sentiments divergents chez les partenaires de l'Union nationale : optimisme raisonnable côté travailliste, hostilité et suspicion côte Likoud.

Lors du conseil de ministres dominical, le chef du gouvernement israélien, M. Pérès, a donné lecture de la lettre que le secrétaire d'Etat américain lui avait adressée la veille au soir – ainsi qu'au vice-premier ministre, M. Shamir. M. Shultz y résume la teneur de l'offre jordanienne et rappelle les positions de Washington sur un règlement négocié au Proche-Orient.

M. Shultz qualifie les propos du roi Hussein d'*« important pas en avant »*. Selon lui, les déclarations du souverain – appuyées par l'OLP – en faveur de négociations directes avec Israël fondées sur les déclarations 242 et 338 du Conseil de sécurité *« vont plus loin que tous les propos publics des dirigeants arabes depuis plusieurs années »*. *« Le roi veut une confédération jordano-palestinienne,* souligne M. Shultz, *et n'est pas intéressé par un Etat palestinien indépendant. Il partage le désir des Etats-Unis de voir s'ouvrir des négociations dès cette année entre Israël et une délégation jordano-palestinienne. »*

M. Shultz évoque ensuite le point de vue de Washington. Le discours du roi et son approbation par les instances dirigeantes de l'OLP, écrit-il, sont des *« développements significatifs »*. *« Les Etats-Unis,* poursuit M. Shultz, *révèlent néanmoins que l'OLP n'a pas elle-même confirmé sa position, telle que l'a décrite le roi Hussein. Ils n'entameront aucune discussion avec l'OLP tant que celle-ci n'aura pas expressément reconnu les résolutions 242 et 338 impliquant le droit à l'existence d'Israël. Ils continuent de s'opposer à le tenue d'une conférence internationale comme cadre des négociations et à la participation de l'URSS au processus de paix. »*

M. Shultz conclut son message en estimant qu'il *« vaudrait la peine »* d'organiser des discussions préliminaires entre les Etats-Unis et *« un groupe jordano-palestinien »*. Ces entretiens *« ne seraient pas une négociation »*. Le secrétaire d'Etat a fait parvenir une lettre similaire à tous les ministres des affaires étrangères de l'OTAN.

Un consensus de façade

Jérusalem a répondu à M. Shultz dès dimanche sous la forme d'un communiqué du cabinet aux termes soigneusement pesés et qui n'engagent guère l'avenir. *« Israël,* y lit-on, *accueillera favorablement toute initiative de paix. Celle-ci suppose l'ouverture et la poursuite de négociations directes entre Israël et une délégation jordanienne ou jordano-palestinienne. Israël rejette toute solution de rechange à de telles négociations. Il considère qu'une conférence internationale associant des pays n'ayant pas de relations diplomatiques avec lui ne servirait pas la cause de la paix et provoquerait une radicalisation des deux camps. Le gouvernement rejette la participation à des négociations des gens de l'OLP ou de quiconque prône la destruction d'Israël. Il juge très grave la vente d'armes à tout pays en guerre avec lui. »*

La réponse de Jérusalem est rédigée de manière à ne choquer personne dans la coalition gouvernementale. L'exigence de négociations directes, le rejet de tout forum international, le maintien en termes généraux de l'ostracisme envers l'OLP sont des points-clés auxquels souscrivent les deux partenaires de l'Union nationale. Mais ce consensus de façade ne trompe personne. Il suffit pour en juger de constater les différences, sur le fond et dans la forme, entre les premières réactions des hommes politiques.

Chez les travaillistes, c'est plutôt la satisfaction : *« Si le roi Hussein a vraiment l'intention de s'asseoir à la table de négociations,* note le ministre de la police, M. Bar Lev, *on peut espérer la paix. »* L'opposition de gauche est encore plus favorable. Le mouvement la Paix maintenant invite M. Pérès à répondre favorablement à l'*« initiative historique »* du roi Hussein. Côté Likoud, le son de cloche est évidemment tout autre. La droite a aussitôt porté le débat sur le plus grave point de désaccord, à ce stade, entre les partenaires de la coalition, à savoir l'*« identité »* des interlocuteurs palestiniens acceptables par Israël.

En l'absence de M. Shamir, parti le matin même pour l'Europe, son adjoint, M. David Lévy a vite fait de souligner que *« négocier avec des membres du Conseil national palestinien serait inacceptable »*. Avant de quitter Israël, M. Shamir avait donné le la en qualifiant d'*« erreur »* l'évocation par M. Shultz d'une possible participation de membres du CNP à des négociations. *« Le CNP fait partie intégrante de l'OLP. Bien plus : il est l'âme de l'OLP. »* Pour M. Sharon, *« Israël ne doit en aucun cas négocier avec des gens liés à l'organisation terroriste. »*

Les propositions du roi Hussein, relayées par Washington, ont donc renvoyé la balle dans le camp d'Israël et ranimé le débat fondamental sur le cadre et les conditions d'une relance de la négociation de paix. Mais l'épreuve de force à ce sujet entre les travaillistes et le Likoud ne semble pas imminente. Chacun est plutôt enclin à temporiser. Compte tenu de l'absence d'Israël de M. Shamir pour une dizaine de jours, le conseil des ministres n'entamera pas un débat approfondi avant deux semaines.

En outre, certains responsables s'interrogent sur la réalité des progrès enregistrés à Washington. Ils estiment que les Américains manifestent un enthousiasme excessif ou du moins prématuré parce qu'ils sont conscients qu'Hussein ne peut pas aller plus loin dans la voie des concessions et qu'il a besoin d'un soutien international maximum. L'actuelle visite à Washington du ministre de la défense, M. Rabin, devrait permettre à Jérusalem d'en savoir plus sur les véritables intentions de son allié.

Une chose est sûre : les Israéliens ont pris soudainement conscience que le dossier palestinien est de nouveau en tête des préoccupations de la diplomatie américaine. Comme l'écrit le quotidien *Maariv*, *« une brise nouvelle souffle à Washington »*. Pour les uns, c'est un doux zéphyr ; pour les autres, un vent mauvais.

J.-P. LANGELLIER.

DANS LE SUD DU LIBAN

Recrudescence des opérations hostiles à Israël

De notre correspondant

Jérusalem. – L'Armée du Liban du Sud (ALS) du général Antoine Lahad a mené lundi 3 juin sa troisième opération de ratissage en quelques jours dans le secteur central de la « zone de sécurité ». Une unité de l'ALS, soutenue par des forces israéliennes, a perquisitionné dans deux villages chiites, Majdal-Selim et Atamaria, y détruisant cinq maisons.

Elle a également arrêté plusieurs dizaines d'habitants soupçonnés d'appartenir à des « organisations hostiles » ou d'avoir participé à des attaques contre l'armée israélienne ou l'ALS. Selon le porte-parole de la FINUL, des chars ont participé à l'opération.

Ce durcissement constitue une mesure de représailles après le regain d'attaques ou de tentatives d'attentats attribués au mouvement Amal depuis environ deux semaines dans la zone de sécurité. Amal a enregistré son plus grand succès vendredi dernier lorsque vingt-cinq soldats de l'ALS abandonnèrent leur position au nord-est de Tibnin. Officiellement, ces soldats ont été « capturés » par des assaillants d'Amal. En réalité, la majorité d'entre eux, recrues de fraîche date, ont fait défection au profit du mouvement chiite en emportant avec eux un grand nombre d'armes et de munitions. C'est l'unité à laquelle appartenaient ces transfuges qui a conduit lundi la double opération de ratissage.

A deux jours du troisième anniversaire de l'invasion israélienne du Liban qui marquera jeudi la fin de la guerre, la recrudescence des attaques et la défection collective de la semaine dernière sont des signes inquiétants pour Israël et pour le général Lahad. Dans les deux villages ratissés, les habitants ont été mis en garde contre les risques auxquels ils s'exposeraient – notamment l'exode forcé – en cas de nouvelles attaques.

Dans les milieux militaires de Jérusalem, on attribue l'actuelle recrudescence des actions hostiles à Israël au désir d'Amal de montrer à ses partenaires libanais et à la Syrie qu'aucune « alliance de fait » anti-palestinienne ne le lie à l'Etat hébreu dans le sud du pays.

J.-P. L.

PROCHE-ORIENT

Iran

Le dernier bombardement de Téhéran aurait fait de nombreux morts

Onze personnes ont été tuées et quarante-quatre blessées au cours du bombardement de Téhéran, dimanche soir 2 juin, par l'aviation irakienne, selon un nouveau bilan provisoire publié lundi par le journal *Keyhan*. Selon le quotidien, lundi, en fin de matinée, de nombreuses victimes se trouvaient encore sous les décombres de plusieurs immeubles totalement ou partiellement détruits, alors que les sauveteurs étaient toujours à l'œuvre. Il précise que, dans une *seule petite rue*, dix-neuf voitures ont été totalement détruites et que de nombreuses personnes ont été tuées parce qu'elles *sont sorties de leur maison* après le début de l'alerte.

Selon les observateurs à Téhéran, ce raid a été l'un des plus violents lancés contre la capitale iranienne depuis le début des bombardements des villes. Cinq impacts ont été enregistrés dans un même quartier ; deux autres engins, probablement des bombes de 500 kilos, sont tombés dans une zone inhabitée. Aucun objectif économique ou militaire ne se trouve, selon *Keyhan*, à proximité de ces points d'impact.

Les journalistes étrangers en poste à Téhéran n'ont pas été autorisés à se rendre sur les lieux, mais, suivant des témoignages recueillis par l'AFP, quatre bombes sont tombées dans une *petite rue*, détruisant totalement un immeuble de cinq étages. Un autre engin est tombé deux rues plus loin, causant également de graves *dégâts*.

L'agence américaine UPI, dans une dépêche datée de Beyrouth, fait pour sa part, état, d'informations en provenance de Téhéran selon lesquelles le total des morts du raid de dimanche soir dépasserait les deux cents.

A Tokyo, le ministère japonais des affaires étrangères a fait savoir, mardi, que le complexe pétrochimique de Bandar-Khomeiny, situé au sud-ouest de l'Iran, et réalisé en collaboration par l'Iran et le Japon, n'a pas souffert du bombardement irakien de lundi. Un porte-parole militaire irakien avait annoncé que le complexe, d'une valeur de 3 milliards de dollars, avait été gravement endommagé lors d'un bombardement de l'aviation irakienne. L'Irak a également revendiqué l'attaque, lundi, du terminal pétrolier iranien de Kharg.

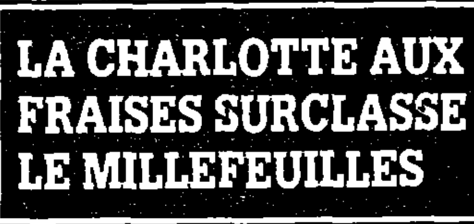
A Bagdad, aucune information n'est donnée sur les dégâts infligés à la capitale par les missiles iraniens. On indique, toutefois, de sources diplomatiques à Téhéran, que le missile sol-sol tiré contre Bagdad, samedi *soir*, a *touché*, au centre de la capitale, la rue Rachid, à proximité de la place de la Révolution. Selon ces mêmes sources, il y aurait eu de nombreuses victimes dans ce vieux quartier commerçant populaire. — *(AFP, UPI.)*

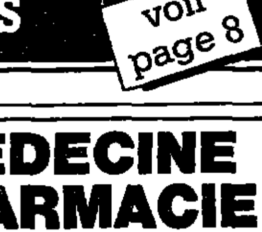
Libye

L'AUTODAFÉ DES VIOLONS

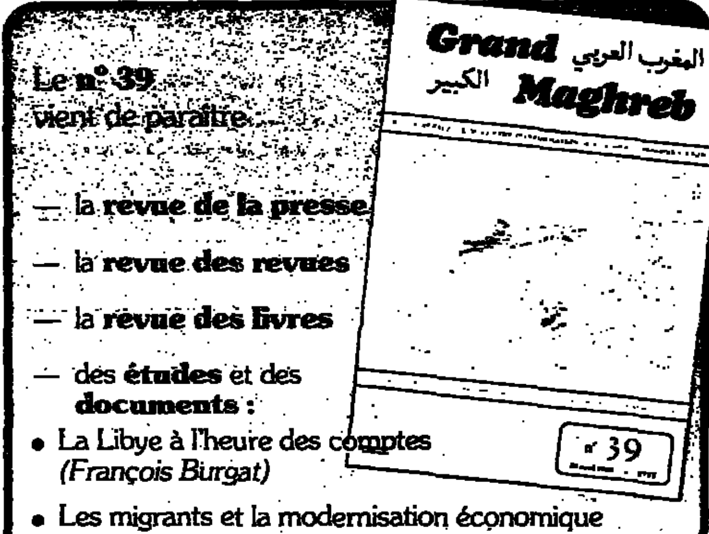
Dans le cadre d'une campagne de destruction des instruments de musique occidentaux, des milliers de guitares, violons, pianos, ont été brûlés par la population à Tripoli et à Benghazi.

L'agence libyenne Jana a expliqué que, *« à partir de ce jour, tous les instruments de musique occidentaux et tout le matériel portant atteinte à nos arts et à notre héritage seront détruits. Ce qui,* poursuit-elle, *va dans le sens des principes révolutionnaires contenus dans le Livre vert du colonel Kadhafi ».* — *(Reuter.)*









AMÉRIQUES

Canada

La défaite du Parti québécois lors d'élections partielles pourrait sonner le glas du gouvernement de M. Lévesque

Montréal. — *La défaite enregistrée, lundi 3 juin, par le Parti québécois* lors de quatre élections partielles et la victoire du chef de l'opposition libérale, M. Robert Bourassa, dans une des circonscriptions en jeu pourraient donner le coup de grâce au gouvernement de M. René Lévesque. Ce dernier ne dispose plus que d'une seule voix de majorité à l'Assemblée nationale, le Parti québécois détenant désormais soixante-deux sièges sur cent vingt-deux contre cinquante-trois aux libéraux et six aux députés indépendants, qui ont quitté la formation de M. Lévesque pour protester contre son *« virage fédéraliste »*. Un siège est vacant.

La défaite du Parti québécois ne constitue certes pas une surprise. Mais les résultats du scrutin de lundi interviennent au moment où celui-ci connaît de sérieuses difficultés internes.

La victoire de M. Bourassa

Après une courte trêve accordée à *M. Lévesque pour la durée de son* voyage en France à la fin du mois de mai, la contestation à l'égard du premier ministre a repris de plus belle ces derniers jours. Au cours d'une conférence de presse organisée à son retour de Paris, la semaine dernière,

De notre correspondant

M. Lévesque avait de nouveau dénoncé les personnalités *« anonymes »* du Parti québécois qui lui plantent *« des couteaux dans le dos »* en faisant des confidences aux journalistes.

A l'issue du scrutin de lundi, la vice-présidente du parti, Mme Assimopoulos, a estimé que M. Lévesque allait *« certainement tenir compte des résultats »* pour décider de son avenir. Mais elle a refusé d'attribuer au premier ministre la responsabilité des *« difficultés sérieuses »* que connaît sa formation. Les dissidents indépendandistes qui ont rompu avec M. Lévesque en janvier affirment, pour leur part, que le remplacement de M. Lévesque ne changera rien. *« C'est avant tout,* disent-ils, *le gouvernement du Parti québécois qui est impopulaire, quel que soit l'emballage. »*

Les libéraux ont remporté 58 % des suffrages en moyenne pour les quatre élections partielles, contre 24 % au PQ, ce qui correspond à peu près aux résultats que prévoient les sondages si des élections générales avaient lieu maintenant. On comprend dans ces conditions que M. Lévesque retarde la date du scrutin dans l'espoir de redresser une situation catastrophique. Dans *une des quatre circonscriptions* — les sièges étaient vacants depuis la démission de quatre ministres opposés au *« virage fédéraliste »* de leur chef, — le Parti québécois arrive même en troisième position derrière le Parti conservateur, qui, comme l'a souligné son chef, M. André Asselin, existe depuis à peine quatre mois.

Le Parti québécois a cependant réussi à limiter les dégâts dans la circonscription Bertrand (région de Montréal), où le chef de l'opposition libérale, M. Bourassa, n'a pas remporté une victoire aussi large que prévu. La candidate de la majorité, Mme Francine Lalonde, devra pourtant abandonner ses fonctions de ministre délégué à la condition féminine, conformément à la tradition selon laquelle les membres du gouvernement doivent être des élus du peuple.

Elu dix-neuf mois après son retour à la tête du Parti libéral, M. Bourassa, prenant déjà le ton d'un premier ministre — même si les jeux sont loin d'être faits, puisqu'on ne connaît pas encore le successeur éventuel de M. Lévesque, — a promis de *« redonner aux Québécois la prospérité, la justice et la liberté ».*

BERTRAND DE LA GRANGE.

Etats-Unis

Le Congrès conteste le soutien de M. Reagan à l'Afrique du Sud

(Suite de la première page.)

Il y a maintenant quatre ans que M. Reagan et son gouvernement expliquent que seule une diplomatie refusant les diatribes publiques pourra jeter les bases de réels changements en Afrique du Sud et ouvrir la voie à l'indépendance de la Namibie, territoire sur lequel Pretoria continue, illégalement, d'exercer une autorité que l'ONU lui a retirée en 1966. Cette politique a, effective*ment, permis de favoriser une pré*caire détente régionale et que soit signé, l'année dernière, un traité de non-agression entre le Mozambique et l'Afrique du Sud.

Pretoria, dans le même temps, a accepté de retirer ses forces d'Angola en échange d'une modéra*tion des activités de la SWAPO*, le mouvement de libération namibien, qui dispose de bases arrière dans le Sud-angolais. Quelques assouplissements ont de même été apportés aux règles de l'apartheid, mais si peu fondamentaux qu'ils ont surtout souligné l'aberration de l'ensemble du système.

L'échec d'une politique

Plus grave, ces modifications de surface ont été accompagnées d'une brutale aggravation de la répression et, donc, la tension s'est, parallèlement, renforcée ces dernières semaines à l'échelle régionale. Le 18 avril, Pretoria a annoncé son intention de mettre en place une administration intérimaire en Namibie et compliqué ainsi le processus d'indépendance. Un mois plus tard, *le 21 mai dernier*, un commando sud-africain tentait — sans succès — une opération de sabotage en territoire angolais qui, apparemment, visait les installations d'une des deux compagnies pétrolières américaines dont le gouvernement (marxiste) de l'Angola tire la majeure partie de ses revenus.

Le durcissement de la répression *intérieure et surtout ces derniers épi*sodes ont été publiquement condamnés par les autorités américaines, qui, outre leur bien réelle irritation, ont voulu éviter l'accusation de consentir en ne disant mot. Ce faisant, elles n'ont pourtant fait que donner des arguments aux parlementaires qui dénoncent l'échec de la *politique américaine* vis-à-vis de Pre*toria sans, en revanche, le moins du* monde effacer les réserves grandissantes de l'opinion à l'égard de cette politique.

Tant que l'on pouvait espérer des résultats, personne ou presque ne trouvait choquant que les Etats-Unis veuillent obtenir, à la faveur d'un règlement namibien, le retrait des soldats cubains d'Angola et qu'ils fassent en sorte que l'évolution en Afrique du Sud ne menace pas l'équilibre régional et international ni l'influence américaine dans un pays d'importance jugée stratégique. Dès lors que les résultats sont inexistants *ou fragiles, l'« engagement construc*tif » se réduit à la seule défense d'intérêts géopolitiques, au détriment de l'affirmation d'une position *morale sur un problème qui fait vir*tuellement l'unanimité des déclarations, si ce n'est des âmes.

Personne ou presque n'est favorable à l'apartheid, et ce combat a vite uni en Amérique tous ceux qui sont mécontents du reaganisme ou en souffrent : républicains libéraux, démocrates en quête d'identité, Eglises préoccupées de justice, et Noirs, bien entendu, qui ont retrouvé là une bataille dans laquelle ils avaient des alliés, de nombreux juifs entre autres, avec lesquels les relations avaient eu tendance à se détériorer ces dernières années.

Lancé le 21 novembre dernier sans que ses organisateurs soient assurés à l'avance de son succès, le sit-in devant l'ambassade sud-africaine à Washington est devenu permanent. Plus de deux mille personnes, dont un nombre impressionnant de célébrités de la politique, des arts ou de la religion, s'y sont déjà fait volontairement interpeller par une police très courtoise aux ordres d'une municipalité (noire) totalement impliquée dans un mouvement qui s'est étendu, depuis, à une vingtaine de villes et à plusieurs grandes uni*versités comme celles de Columbia*, à New-York, ou de Berkeley, à San-Francisco.

Désinvestissement

L'attribution du prix Nobel de la paix à Mgr Tutu — qui allait être reçu peu après par M. Reagan — a encore accéléré les choses, et onze municipalités ont ainsi décidé, depuis novembre dernier, d'interrompre leurs relations financières avec les trois cents sociétés américaines installées en Afrique du Sud. Trente-*quatre villes en tout ont pris une telle* décision, tandis que six Etats ont déjà arrêté les investissements de leurs fonds de retraite dans les compagnies concernées et que vingt-cinq autres envisagent l'adoption de législations similaires.

Les prêts bancaires au gouverne*ment de Pretoria ont virtuellement* cessé. Certains agents de change de Wall Street proposent des portefeuilles « South Africa free », et cinquante-quatre Eglises ont récemment demandé publiquement à douze grandes sociétés de limiter leurs activités en Afrique du Sud, sous peine de voir du jour au lendemain jeter sur le marché pour 10 à 12 milliards de dollars de leurs actions. Certes, rien de tout cela n'est de nature à précipiter l'Afrique *du Sud dans une banqueroute, et,* très vite grandi, le mouvement peut très vite retomber. Cette hypothèse-là n'est néanmoins pas la plus probable, car une longue maturation a précédé l'explosion d'aujourd'hui.

Contre une telle évolution, l'administration se bat pied à pied avec, à sa tête, le secrétaire d'Etat, M. Shultz, qui va répétant que le *« désengagement réduirait seulement la capacité* [des Etats-Unis] *à réaliser leurs objectifs »* d'une société plus juste.

BERNARD GUETTA.

● *Quatrième arrestation dans l'affaire d'espionnage au profit de l'URSS.* — Une quatrième personne, M. Jerry Whitworth a été arrêté dans le cadre de l'affaire d'espionnage au profit de l'Union soviétique pour laquelle trois membres d'une même famille — John, Michael et Arthur Walker — ont déjà été appréhendés, a annoncé, lundi 3 juin, le FBI. Ancien radio de la marine américaine, M. Jerry Whitworth, résidant à Davis, en Californie, a pris sa retraite en 1983. Il a été inculpé pour avoir fourni des informations secrètes à l'URSS dans le domaine des télécommunications. — *(AFP.)*

El Salvador

REMANIEMENT MINISTÉRIEL

San-Salvador *(Reuter).* — Le président salvadorien José Napoleon Duarte a fêté, le samedi 1er juin, sa première année à la tête de l'Etat, en *appelant à la poursuite du dialogue* avec les guérilleros de gauche et en annonçant un remaniement ministériel destiné à favoriser un redémarrage économique. *« La paix doit être fondée sur le dialogue et le dialogue doit être sincère »*, a affirmé M. Duarte lors d'une session spéciale de l'Assemblée législative. Le chef de l'Etat a rendu hommage au groupe de Contadora, mais a déclaré à propos du régime sandiniste de Managua : *« Voici le cancer dont souffre l'Amérique centrale. »* Le président du Salvador a ensuite appelé les dirigeants syndicaux à annuler une série d'actions revendicatives de façon à prendre part à l'effort national.

Les changements les plus importants au sein du gouvernement concernent les portefeuilles des affaires étrangères, de la justice et du commerce extérieur.

Voici la composition du nouveau cabinet :

Ministre à la présidence : M. Jorge Eduardo Tenorio ;

Plan : M. Fidel Chavez Mena ;

Affaires étrangères : M. Rodolfo Antonio Claramount ;

Culture et communications : M. Julio Adolfo Rey Prendes ;

Travaux publics : M. Roberto Meza ;

Economie : M. Ricardo Gonzalez Camacho ;

Education : M. Alberto Buendia Flores ;

Agriculture : M. Carlos Aquilino Duarte Funes ;

Finances : M. Ricardo Lopez ;

Intérieur : M. Edgar Ernesto Belloso Funes ;

Défense : général Eugenio Vides Casanova ;

Commerce extérieur : M. Julio Rivas Gallont ;

Santé : M. Benjamin Valdez ;

Justice : M. Julio Alfredo Samayoa ;

Travail : M. Miguel Alejandro Gallegos.

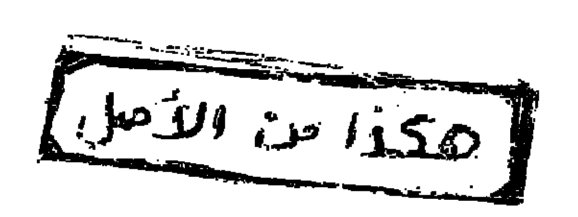
● *Cinq morts lors d'un assaut de la police contre un hôpital en grève.* — Des centaines de membres des forces de sécurité ont investi, dimanche 2 juin, l'hôpital de la Sécurité sociale de San-Salvador afin d'obliger les employés en grève à reprendre le travail. Quatre policiers ont été tués au cours d'une fusillade, les coups de feu opposant apparemment les policiers entre eux, et une femme qui était sur le point d'accoucher est décédée d'une crise cardiaque. Lundi, les guérilleros du Front de libération Farabundo Marti ont critiqué le président Duarte en déclarant dans un communiqué : *« Nous tenons M. Duarte et tous les chrétiens démocrates pour entièrement responsables de cette action condamnable et criminelle. »* D'autre part, les quatre mille cinq cents employés de la Sécurité sociale, en grève depuis le 6 mai pour obtenir des augmentations de salaire, ont annoncé qu'ils allaient poursuivre leur mouvement. — *(Reuter.)*

Costa-Rica

● NOUVEL INCIDENT DE FRONTIÈRE AVEC LE NICARAGUA. — Un nouvel incident a opposé, le lundi 3 juin le Costa-Rica et le Nicaragua, les autorités de San-José accusant l'armée sandiniste d'avoir tiré sur un hélicoptère à bord duquel se trouvait le directeur de la garde civile. Le gouvernement de San-José a envoyé une protestation *« énergique, véhémente et indignée »* à Managua, en précisant que l'hélicoptère à bord duquel voyageait le colonel Oscar Vidal se trouvait à proximité de la frontière afin de récupérer le corps d'un des deux gardes civils tués vendredi *(le Monde* du 4 juin) et que les autorités sandinistes avaient été informées du vol à l'avance. — *(AFP.)*







BRÉSIL

Le projet de réforme agraire déclenche une avalanche de critiques

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – Le projet de réforme agraire lancé au début de la semaine dernière a déclenché un beau tollé. Sollicitées de donner leur avis, les organisations patronales ne se sont pas fait prier. Les unes parlent de *« menaces de collectivisation »*, les autres d'*« encouragement à la lutte des classes »*. Une partie de la presse fait des comparaisons – hasardeuses – avec des réformes entreprises en d'autres temps et en d'autres lieux, pour prédire l'échec, dans ce domaine, du gouvernement Sarney. Il y a même des hommes politiques qui sentent en cette année 1985 – première année de la démocratie reconquise – comme un avant-goût de ce qui s'est passé en 1964 lorsque les « réformes de base » annoncées par Joao Goulart mobilisèrent les possédants et provoquèrent le putsch du 31 mars.

Le projet de réforme, rappelons-le (*le Monde* du 29 mai), prévoit l'expropriation des grands domaines improductifs et la redistribution d'ici à l'an 2000 de 480 millions d'hectares – soit la moitié du territoire brésilien – pour y installer un peu plus de sept millions de paysans et leurs familles – environ trente-cinq millions de personnes, le quart de la population actuelle du pays.

Les adversaires du projet affirment que le texte a été élaboré sous la pression des travailleurs agricoles et sans que l'autre partie concernée – les propriétaires – ait été consultée. Ils s'en prennent à la notion de latifundia improductifs en faisant valoir qu'il s'agit là d'un critère imprécis et que l'improductivité est souvent due à l'impossibilité d'obtenir des crédits. Ils soutiennent également qu'il ne suffit pas de redistribuer la terre, encore faut-il donner aux paysans les moyens techniques, financiers de l'exploiter. Ils s'acharnent particulièrement contre un point du projet selon lequel les expropriations se feront de préférence dans les zones de conflit. *« Ainsi, on encourage les invasions de terres*, disent-ils, *on stimule les professionnels de l'agitation. »*

La plupart des grands journaux sont soit réservés, soit très critiques à l'égard du projet. *« Le Brésil a besoin d'une réforme agraire »*, écrit cependant le *Jornal do Brasil*, qui compte sur la modernisation des campagnes et sur *« les lois naturelles de l'économie »* pour que cessent les conflits. Mais la *Folha de Sao Paulo* estime, au contraire de M. Sarney, que la réforme sera *« traumatisante »* parce qu'elle choisit d'exproprier les grands propriétaires improductifs, au lieu de les obliger, par l'impôt, à mettre en valeur leurs exploitations.

Le quotidien conservateur *O Estado de Sao Paulo* se situe, comme d'habitude, à la pointe du combat. Il publie tous les jours des informations visant à dévaluer le projet et il retrouve dans ses éditoriaux le ton qui était le sien au début des années 60 quand le pays était en pleine effervescence sociale. Alors que le texte présenté le 27 mai prévoit non de détruire la propriété privée mais de la démocratiser (hors de l'exploitation familiale, il n'est question que de formes « coopératives » ou « associatives d'exploitation »), le grand quotidien de Sao-Paulo va jusqu'à établir des rapprochements avec ce qui s'est passé en Chine populaire du temps du maoïsme : *« Avant de connaître ce document*, écrit le journal, *nous pensions que le ministre de la réforme agraire voulait faire le « grand bond en avant » de Mao Zedong. Aujourd'hui, nous sommes portés à croire qu'il prépare la « révolution culturelle » avec toutes les conséquences qu'elles a eues pour la société chinoise. »*

« Apostolat »

L'actualité a donné un aliment à ceux qui voient dans le ministre de la réforme et du développement agraire, M. Nelson Ribeiro, un *« agitateur »* : dans le Santa-Catarina, au sud du pays, plusieurs milliers de paysans sans terre viennent d'envahir 4 000 hectares de propriétés privées qu'ils considéraient comme inexploitées. Ils campent sur place et ont commencé à planter des cultures hivernales. Un millier de policiers ont été envoyés sur les lieux pour empêcher une bataille rangée entre les propriétaires et les paysans, qui sont conduits par le Mouvement des travailleurs sans terre, organisation d'extrême gauche liée à l'Eglise.

L'accusation d'agitateur a été lancée contre le ministre par M. Prisco Vianna, porte-parole à la chambre des députés du PDS (Parti démocratique et social), la formation chargée naguère de défendre le régime militaire. M. Nelson Ribeiro est en fait un catholique traditionnel qui dirigeait une banque publique dans l'Etat du Parà, avant d'être sollicité par Tancredo Neves pour exercer ce que ce dernier appelait *« un apostolat »* : la direction de la réforme agraire.

Il a préparé son projet avec l'aide d'une centaine de techniciens, dont beaucoup appartiennent à l'Association brésilienne pour la réforme agraire où se retrouvent, il est vrai, bien des militants de gauche. Il est vrai aussi que le lancement du plan a été maladroit : ses auteurs n'ont pas préparé le terrain en appelant en consultation les dirigeants du patronat rural. Mais les principales critiques qui leur sont adressées trouvent leurs réponses dans le texte même du projet. Il est faux de dire, comme le soutiennent les patrons, que la réforme vise en priorité les zones de conflit, donc favorise l'« agitation ». Bien d'autres critères sont retenus : la présence de grandes étendues inexploitées et celle de nombreux paysans sans terre ou de « minifundistes » (micro-exploitants).

Devant l'avalanche des critiques, le ministre et le président lui-même ont dû réaffirmer leur intention d'appliquer la réforme par souci de justice sociale et d'efficacité productive. Le ministre de la justice, M. Fernando Lyra, a publié un communiqué disant que le gouvernement *« ne reculerait pas »*, mais donnant des assurances sur le maintien de l'ordre et la défense de la propriété privée.

De telles assurances ne satisfont guère les adversaires du projet, qui veulent sa révocation pure et simple au profit d'un texte qu'ils seraient appelés à élaborer. *« Le projet actuel a une connotation idéologique*, affirme le président de la Fédération agricole du Minas-Gerais, M. Antonio Ernesto de Salves. *Il est fondé sur le principe marxiste-léniniste de la lutte des classes. »* Or le président de la Société rurale, M. Flavio Menezes déclare, s'adressant aux réformateurs : *« Il y a des radicaux des deux côtés ; si vous ne retenez pas les vôtres, nous ne pourrons pas retenir les nôtres. »*

Le président de la Conférence épiscopale, Mgr Ivo Lorscheiter, fait-il partie des « radicaux » ? Il a en tout cas enflammé les esprits en affirmant qu'*« il faudrait une réforme encore plus ample »* pour en finir avec les latifundios, *« même ceux qui sont productifs »*, car ce serait le seul moyen de *« démocratiser réellement la propriété de la terre »*.

Barricade d'intérêts

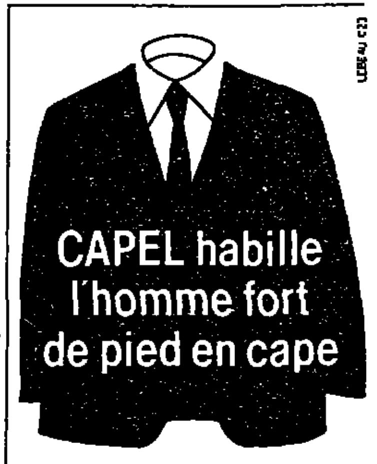
Les fédérations d'agriculture doivent se réunir le 22 juin pour débattre du projet. Le président de la Confédération, M. Flavio Brito, a fait des déclarations apaisantes en disant qu'il n'était pas opposé au Statut de la terre, dont le texte, édicté par les militaires en 1964, sert de base aux actuels réformateurs. Mais la controverse montre bien à quel point il est difficile au Brésil de modifier la structure foncière, dont l'archaïsme a longtemps pesé et pèse encore sur les comportements sociaux et politiques. Rares sont les parlementaires qui ne sont pas propriétaires terriens. Ce simple fait risque de ne pas faciliter le débat.

A vingt et un ans d'intervalle, c'est donc la même barricade d'intérêts qui se dresse pour empêcher une véritable démocratisation de la propriété rurale. Même les partisans de la réforme estiment que le gouvernement Sarney a mal joué en suscitant d'emblée une telle levée de boucliers. Il aurait dû être plus prudent, plus malin, disent-ils en substance, et ne pas sacrifier l'efficacité du projet à son ambition – légitime – d'asseoir sa popularité.

La campagne de presse déclenchée ces derniers jours montre que les possédants sont en train d'organiser leur riposte : quelques observateurs en concluent que l'avenir de la réforme est désormais *« incertain »*. Pendant plus de deux mois, M. Sarney et son gouvernement ont bénéficié d'une adhésion quasi unanime. Celle-ci s'est confirmée lorsque les réformes institutionnelles ont été engagées : rétablissement du suffrage universel pour l'élection du président de la République et des maires de grandes villes, droit de vote aux analphabètes, légalisation du PC et des autres formations interdites.

Aujourd'hui, les premières fractures apparaissent dans la coalition hétérogène montée à grand-peine par Tancredo Neves pour assurer la transition vers la démocratie.

CHARLES VANHECKE.





DIPLOMATIE

SELON LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR SOVIÉTIQUE

La mise en cause du traité sur les antimissiles « signifierait l'échec des négociations » avec les Etats-Unis

Tandis que Moscou s'élève à l'avance contre l'idée évoquée du côté américain d'une révision du traité de 1972 sur les antimissiles, à Washington la Maison Blanche se prépare à décider si les Etats-Unis continueront ou non de respecter les dispositions du traité SALT sur les armements stratégiques, signé en 1979 par M. Carter et Brejnev et jusqu'à présent appliqué par les deux parties, bien qu'il n'ait pas été ratifié par les Etats-Unis. M. Reagan doit trancher, rapporte-t-on, entre les positions contradictoires de son ministre de la défense, M. Weinberger, qui souhaite s'affranchir de ces contraintes et fait valoir que le traité SALT-2, même ratifié, aurait de toute manière cessé d'être en vigueur à la fin de cette année, et de M. Shultz, secrétaire d'Etat, favorable au traité. Ce dernier doit consulter à ce sujet les autres membres de l'alliance atlantique, réunis à Lisbonne mercredi et jeudi. Après quoi, la décision de M. Reagan sera annoncée le 10 juin au plus tard.

De notre correspondant

Moscou. — La tâche de répondre aux récentes suggestions américaines de modification du traité antimissile (ABM) de 1972 a été confiée au maréchal Serguei Akhromeev, un militaire de soixante-deux ans qui ne s'est guère exprimé en public depuis sa nomination, le 6 septembre 1984, comme chef d'état-major général. Dans un article que publie ce mardi 4 juin la *Pravda*, le maréchal Akhromeev affirme que « *l'URSS n'acceptera pas* » ce qu'elle considère comme une dénaturation du texte signé il y a treize ans à Moscou par Leonid Brejnev et M. Richard Nixon. « *Les dirigeants américains affirment qu'on pourrait en quelque sorte légaliser leurs actes contraires au traité en apportant à ce dernier des amendements concertés avec la partie soviétique* (...) *Tout cela n'est qu'un procédé indigne visant à tranquilliser l'opinion publique* », écrit le chef d'état-major général.

Dans un discours à l'université John Hopkins, le 30 mai, M. Paul Nitze, conseiller du président Reagan pour les questions de désarmement, avait invité l'URSS à négocier avec les Etats-Unis des modifications du traité ABM pour tenir compte de l'apparition des techniques nouvelles. M. Nitze avait révélé qu'une proposition en ce sens avait été faite par les Américains lors du premier tour des négociations de Genève, mais il n'avait pas précisé la réponse soviétique.

Le traité ABM est un des grands textes de la détente, fondé sur la doctrine des « *destructions mutuelles assurées* ». Chacune des parties sait qu'elle subirait en cas de conflit nucléaire des dommages inacceptables et s'efforce de maintenir cet équilibre de la terreur. Le traité vise donc à restreindre les défenses contre la frappe de l'adversaire. La clause essentielle prévoit que chaque pays n'a droit qu'à un seul système antimissile limité quantitativement à cent engins et à un seul site. Le texte originel autorisait deux sites, mais Américains et Soviétiques sont convenus ultérieurement qu'un seul suffisait. Les Américains ont choisi de protéger une base de fusées intercontinentales et les Soviétiques leur capitale. Le traité interdit, en outre, tout déploiement terrestre mobile ainsi que sur mer, dans l'air ou dans l'espace.

Le maréchal Akhromeev énumère les griefs soviétiques contre Washington dans ce qui constitue la première réfutation globale et systématique du point de vue américain sur le traité ABM. Le chef d'état-major général estime d'abord que l'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan ne peut être considérée comme une « *recherche inoffensive* » et qu'elle contredit l'article 5 du traité qui proscrit tout « *essai ou déploiement* » d'armes antimissiles dans l'espace. L'argument, selon lequel les systèmes actuellement envisagés (laser et autres faisceaux d'énergie dirigés) n'étaient pas prévus par le texte de 1972 est repoussé, puisque ces systèmes « *sont appelés à remplacer les antimissiles mentionnés dans le traité* ».

Les projets américains ont en outre, selon Moscou, un caractère géographiquement étendu et pourraient même couvrir le territoire américain tout entier, ce qui est contraire à la clause du site unique inscrite dans le traité.

Le maréchal Akhromeev s'efforce enfin de repousser les « *accusations malintentionnées* » de Washington, selon lesquelles l'URSS aurait elle-même violé le traité. Il affirme à ce sujet que le radar de Krasnoyarsk en cours de construction en Sibérie ne peut être considéré comme « *une station d'alerte antimissile précoce* ». « *L'URSS ne mène aucun préparatif en vue de la création d'un système ABM sur tout son territoire* », précise-t-il.

Le responsable militaire soviétique réaffirme donc la thèse selon laquelle les projets américains mettent en péril les négociations de Genève. « *La limitation, voire la réduction, des armements stratégiques est inacceptable s'il y a militarisation de l'espace. La création et le déploiement d'armes dans l'espace amèneront inévitablement l'augmentation quantitative et le perfectionnement qualitatif des armes stratégiques nucléaires* », affirme-t-il.

Le maréchal Akhromeev va même plus loin qu'aucun porte-parole soviétique ne l'a fait jusqu'ici lorsqu'il affirme que la mise en cause du traité ABM « *signifierait un échec des négociations* » et le début d' « *une course incontrôlée aux armements des Etats-Unis* ». Le chef d'état-major général va jusqu'à invoquer l'ancien président Nixon pour souligner le « *rôle stabilisateur* » du traité de 1972. Moscou verrouille donc un peu plus sa position, alors que le deuxième tour des négociations de Genève sur les armes nucléaires et spatiales vient à peine de commencer.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Un protégé de M. Gorbatchev est nommé chef du service des cadres au comité central du parti

La *Pravda* de ce mardi 4 juin annonce que M. Gueorgui Razoumovski, jusqu'à présent premier secrétaire du parti dans le territoire de Krasnodar, dans le sud de la Russie, vient d'être nommé chef du département du « travail d'organisation du parti » au comité central à Moscou, en remplacement de M. Ligatchev, récemment promu membre du Politburo et qui pourrait continuer de superviser ce secteur.

Nom actuel de ce qui a été longtemps le service des cadres, puis des « organes du parti », le département du travail d'organisation contrôle tout le mouvement des cadres dans l'appareil ; son rôle est particulièrement important dans une période de préparation d'un congrès du parti, comme c'est le cas actuellement puisque c'est par son entremise que seront désignés aussi bien les organes régionaux de direction que les cinq mille délégués au congrès. Or son nouveau responsable est incontestablement, tout comme M. Ligatchev, un proche de l'équipe Andropov-Gorbatchev et des hommes que ces deux dirigeants ont promus depuis trois ans.

Agronome de formation, M. Razoumovski a notamment travaillé en 1982 et 1983 au sein du complexe agro-industriel créé auprès du conseil des ministres, sous la direction de M. Gorbatchev, alors responsable de l'agriculture au sein du parti. En juin 1983, il succédait à la tête du parti pour le territoire de Krasnodar (voisine de celle de Stavropol, le fief de M. Gorbatchev) à M. Vorotnikov, qu'Andropov venait de promouvoir à la tête du gouvernement de la fédération russe. Et en tant que chef du comité exécutif (gouvernement) local pendant les dix années précédentes, M. Razoumovski a dû constituer le pôle de résistance à l'influence de M. Medounov, chef du parti pour le territoire, un protégé de M. Brejnev limogé dès l'été 1982 pour corruption.

Notons qu'un autre représentant de Krasnodar, M. Nikolai Goloub, qui fut ces deux dernières années l'adjoint de M. Razoumovski comme second secrétaire du territoire, a été nommé en janvier dernier ministre des livraisons et des stockages agricoles de la fédération de Russie. Là encore, il s'agit d'une promotion, mais dans l'appareil agro-industriel cette fois.

M. T.

EUROPE

Pologne

DANS UNE INTERVIEW A « L'HUMANITÉ »

Le général Jaruzelski reproche à la presse française de déformer la réalité

L'Humanité a publié, les lundi 3 et mardi 4 juin, ce qu'elle présente comme « *la première interview que le général Jaruzelski ait accordée à un journal des pays capitalistes* ».

Après avoir exprimé son appréciation de « *l'attitude du PC français et de sa presse* » à propos de la Pologne, le général Jaruzelski répond à une question portant sur les « *raisons de la campagne antipolonaise* » qui, selon *l'Humanité*, est organisée en France. Cette « *campagne* », répond le chef du parti et du gouvernement polonais, « *vise, en fait, les travailleurs des pays occidentaux. Elle vise à affaiblir, ou même à paralyser les forces qui veulent, pour le moins, limiter l'omniprésence du grand capital monopoliste et garantir les droits de la classe ouvrière et de tous les travailleurs. Elle vise à éliminer l'issue socialiste de l'esprit des hommes* ».

Interrogé sur les droits de l'homme, le général Jaruzelski déclare : « *Nous savons bien que c'est le chef d'accusation brandi contre nous par les moyens d'information et de propagande occidentaux. Ceux qui chez eux répriment brutalement les grèves ou les manifestations contre la course aux armements sont les mêmes qui affectent à notre sujet la plus bruyante indignation* (...). *Cependant, leur propagande antipolonaise s'applique à soulever, autant que faire se peut, des cas particuliers individuels dans lesquels, contrairement à ce que nous aurions souhaité, nous avons été amenés à prendre des mesures rigoureuses pour la défense de l'ordre public et de la tranquillité sociale.* »

Le général Jaruzelski explique par ailleurs que la Pologne « *connaît maintenant une période de redressement* », ajoutant : « *Le pire est derrière nous.* » Après avoir fait état des difficultés économiques que connaît la Pologne, et qui sont dues, selon lui, en particulier aux « *restrictions occidentales* », il ajoute : « *Notre Etat assure aux citoyens tant de prestations sociales, et d'une telle nature, que l'équivalent n'existe pas dans les pays capitalistes les plus grands et les plus riches.* »

A propos des « nouveaux syndicats » et de Solidarité, le numéro un polonais affirme que ces nouveaux syndicats comptent près de cinq millions et demi d'adhérents, qui sont à 60 % d'anciens membres de Solidarité, et, selon lui, « *c'est un mensonge éhonté de prétendre que d'un côté de la barricade se trouverait la nation tout entière et, de l'autre, un gouvernement isolé et le parti* ». Le général estime « *dommage que les téléspectateurs et les lecteurs français soient si rarement informés de ce qui s'est réellement passé en Pologne en 1981. Et s'ils savent la vérité, c'est uniquement par les communistes.* »

Evoquant les relations avec la France, qui, « *au cours des dernières années, se sont dégradées sérieusement dans tous les domaines importants* », le général Jaruzelski déclare : « *La question se pose : pourquoi est-ce justement aujourd'hui, alors que la Pologne, au prix de si grands efforts, sort des erreurs et des fautes du passé, que, du côté français, on se livre, non sans vulgarité, à tant de gestes hostiles ?* »

Le général fait référence à ce propos « *aux prétextes lamentables, pitoyables,* [que] *cette politique met en avant : les atteintes aux droits de l'homme* ».

Le général Jaruzelski reproche à la France de s'aligner, dans son attitude à l'égard de la Pologne, sur « *son puissant allié d'outre-Océan* ». « *Dans le chœur antipolonais, la voix de Paris officiel sonne particulièrement faux* », et il ajoute : « *Aujourd'hui, nos rapports avec la Grèce, l'Italie, la Grande-Bretagne ou bien la RFA, sans parler des pays neutres, montrent à l'évidence combien c'est un non-sens que de rêver à l'isolement de la Pologne.* »

Aveuglement volontaire ?

Un reproche constant parcourt l'entretien que le général Jaruzelski a accordé à *l'Humanité* : la presse française n'informe pas ses lecteurs sur la réalité de la situation en Pologne, fait preuve d'« *aveuglement volontaire* ». Ce « *volontaire* », au moins, semble de trop. Car la presse française n'est nullement en mesure de « couvrir » comme elle le souhaiterait ce qui se passe en Pologne. Contrairement à ce qui se passait jusqu'à un passé assez récent, contrairement aux engagements pris par la Pologne à Helsinki.

Contrairement aux assurances données l'automne dernier par le porte-parole du gouvernement, il est de plus en plus difficile, et dans certains cas impossible, pour les journalistes français de se rendre en Pologne.

Depuis le mois d'octobre dernier, *le Monde* n'a plus reçu de visa permettant à son représentant de se rendre sur place, et l'ambassade de Pologne à Paris ne se donne même plus la peine de répondre à nos multiples démarches. Seuls deux quotidiens français ont actuellement le privilège d'être représentés à Varsovie : *l'Humanité* et *le Figaro*.

REPRISE DU PROCÈS DE GDANSK

MM. Frasyniuk, Lis et Michnik sont empêchés de déposer sur le fond

Le procès de deux responsables de Solidarité, MM. Wladyslaw Frasyniuk et Bogdan Lis, et d'Adam Michnik, ancien membre du KOR (Comité de défense des ouvriers), a repris, lundi 3 juin, à Gdansk, dans une atmosphère houleuse. Les trois accusés ont protesté chacun à leur tour contre le comportement, selon eux « *scandaleux* », du président du tribunal, qui exigeait avec obstination qu'ils répondent simplement par *oui ou par non à ses questions*. M. Frasyniuk, après avoir déclaré qu'il ne pouvait « *se défendre librement* », a refusé de poursuivre sa déposition et a demandé à regagner sa cellule.

M. Lis a été constamment interrompu par le juge dès qu'il tentait de s'expliquer sur le fond. Adam Michnik, confronté à la même situation, a demandé la récusation du président du tribunal, sans succès évidemment. Comme lors de l'ouverture du procès, le 23 mai, l'accès de la salle d'audience était strictement réservé à quelques membres de la famille des accusés et à des policiers en civil. Aucun observateur étranger ou représen*tant de la presse occidentale n'a été* admis. Des tracts signés « Solidarité clandestine », demandant la libération des trois accusés « *et de tous les prisonniers politiques* », *ont été lancés, dimanche 2 juin*, dans les rues de Gdansk.

L'acte d'accusation

L'acte d'accusation, dont le texte nous est parvenu à Paris, formule les mêmes griefs contre les trois hommes : avoir, entre le début de *janvier et le 13 février (date de* leur arrestation au cours d'une réunion tenue autour de Lech Walesa), participé à la direction et aux activités de la « Commission provisoire de coordination » (il s'agit de la direction clandestine de Solidarité), dans le but de susciter des désordres publics en appelant « *à une action de protestation sous la forme d'une grève de quinze minutes* ».

L'acte d'accusation distingue cependant le cas de MM. Lis et Michnik de celui de M. Frasyniuk ; en effet, si les trois hommes ont tous bénéficié de l'amnistie en 1984, MM. Michnik et Lis n'avaient pas encore été jugés, tandis que M. Frasyniuk — arrêté en 1982 — avait été condamné à six ans de prison, ce qui semble considéré comme une circonstance aggravante.

Mais l'intérêt de ce texte étrange est ailleurs ; il confirme que la principale « pièce à conviction » du procès est une bande magnétique présentée comme l'enregistrement d'une conversation entre l'un des accusés, Bogdan Lis, et un membre de la police politique. Adam Michnik, dans une lettre qu'il a pu faire sortir de prison (*le Monde* du 23 juin), affirme que son camarade Lis est tombé à cette occasion dans un piège et que la bande est un montage grossier de ses propos. Sans doute pour couper court à ce reproche, l'acte d'accusation fait état d'une expertise selon laquelle les voix enregistrées sont bien celles de Lis et du policier. Mais l'expertise ne précise pas si la bande reproduit l'intégralité de la conversation, sans montage et sans coupures.

Autre « pièce à conviction » : des bouts de papier retrouvés calcinés dans un cendrier lors de l'irruption de la police. Le laboratoire de la police a pu établir que deux de ces feuilles ne portaient aucune inscription, et sur la troisième on a pu décrypter ces mots : « *Note sur la rencontre... jour... mois... avec qui... où... sujet des conversations.* » C'est tout.

Ecoutes téléphoniques

Enfin, l'acte d'accusation fait appel à d'autres enregistrements, résultats d'écoutes téléphoniques réalisées au domicile de Lech Walesa et portant sur des conversations qu'il a eues avec divers représentants de la presse occidentale — y compris avec nous-mêmes — et dont nous avons rendu compte dans *le Monde* du 15 février dernier. (Contrairement à ce qu'affirme l'acte d'accusation, la conversation a eu lieu en fait le 14 février et non le 15.) Il s'agit de prouver par là que M. Walesa a bien confirmé lui-même que la réunion au cours de laquelle les accusés ont été arrêtés était « *en rapport* » avec la préparation d'un arrêt de travail symbolique pour protester contre la hausse des prix.

Par un souci de formalisme qu'apprécieront tous ceux qui ont une connaissance élémentaire des conditions dans lesquelles vit M. Walesa, l'acte précise que la décision de brancher sur écoute le téléphone de l'ancien président de Solidarité a été *prise*... le 7 *février* 1985 !

Mais le plus étrange dans toute cette affaire, c'est que la justice polonaise s'efforce, si l'on comprend bien, de prouver que les accusés sont bien les auteurs d'actes (en l'occurrence des appels à une grève toute symbolique, prenant en particulier la forme de discussions avec la direction, et ce pendant un quart d'heure) qu'ils revendiquent hautement, puisqu'ils ont signé ces appels de leur nom. On perçoit là le gouffre qui peut séparer des hommes qui tentent d'agir publiquement, de manière qu'ils estiment légitime, et un pouvoir qui les considère comme de dangereux délinquants, mais ne les traite pas tous de la même manière. M. Walesa, encore protégé par sa notoriété nationale et internationale, n'est convoqué devant le tribunal qu'en qualité de témoin.

JAN KRAUZE.

Espagne

Deux importantes manifestations au Pays basque contre l'ETA

(De notre correspondant.)

Madrid. — Deux manifestations réunissant chacune plusieurs dizaines de milliers de personnes ont eu lieu, le lundi 3 juin, à Bilbao et à Pampelune, en signe de protestation contre la récente escalade de violence de l'ETA militaire, qui a fait neuf morts et une douzaine de blessés graves durant le mois de mai.

A Bilbao, principale ville du Pays basque, les manifestants ont défilé dans un silence total derrière une pancarte sur laquelle on pouvait lire : « *Nous avons confiance dans le futur d'Euskadi. Non au terrorisme !* » Le rassemblement avait été convoqué par le président du gouvernement autonome basque, M. José Antonio Ardanza, et avait reçu l'appui de toutes les formations politiques, avec l'habituelle exception de la coalition nationaliste radicale Herri Batasuna.

A l'issue de la manifestation, M. Ardanza, le seul orateur, a critiqué sans ambiguïté l'escalade de l'ETA. « *Nous en avons assez*, a-t-il affirmé au milieu des applaudissements, *et nous sommes descendus dans la rue pour montrer au monde entier que l'immense majorité des Basques n'a rien à voir avec tout cela. Les Basques ont montré bien clairement dans les urnes ce qu'ils voulaient. Répondre à la violence est aujourd'hui devenu une question de dignité personnelle.* »

A Pampelune, également, dans une ville encore sous le choc de la mort d'un adolescent de quatorze ans déchiqueté par une bombe, le rassemblement avait reçu l'appui du gouvernement autonome de la Navarre et de toutes les formations politiques, à l'exception d'Herri Batasuna. La manifestation, qui était précédée d'une banderole avec le slogan « *Pour la paix et la liberté. Non à l'ETA et au terrorisme !* », est la plus importante jamais enregistrée en Navarre contre la violence.

Le rôle actif joué à Bilbao par le gouvernement autonome, contrôlé par le PNV (Parti nationaliste basque), dans cette mobilisation contre l'ETA, constitue un motif de satisfaction pour le gouvernement de Madrid. Depuis le « pacte de législature » signé en janvier dernier par le gouvernement autonome basque et les socialistes, le premier s'est manifesté chaque fois plus énergiquement contre la violence. Cette évolution reflète d'ailleurs en grande partie celle des « bases » nationalistes modérées, de plus en plus lasses face à la persistance d'une violence dont la justification politique apparaît chaque jour moins claire.

THIERRY MALINIAK.

Turquie

● *Projet de loi sur la tolérance religieuse.* — Une peine de un à trois ans de prison devra être infligée en Turquie à ceux qui offensent *les non-musulmans ou simplement* les qualifient d'« *infidèles* », prévoit une proposition de loi déposée par des députés du Parti de la mère-patrie (au pouvoir). Le projet prévoit également des peines de six mois à un an de prison ainsi que de lourdes amendes pour ceux qui empêcheront le déroulement d'une cérémonie religieuse. *En cas de violence,* ces peines seront de un à trois ans de prison. Les peines prévues pour le blasphème et la dénonciation de l'« *infidèle* » seront doublées dans le cas où ils seraient publiés. — *(AFP.)*

مكان من الأصل

EUROPE

Grande-Bretagne

LA MORT DE GEORGE BROWN

Un non-conformiste impénitent

De notre correspondant

Londres. – Turbulent, imprévisible, intraitable, explosif, volcanique... : ces mots jalonnaient les jugements formulés par ses ennemis comme par ses amis. A tous, George Brown, décédé le 2 juin, aura donné du fil à retordre tout au long de sa carrière, à commencer par ses camarades du Parti travailliste, qui ont toujours eu quelques difficultés à s'accommoder de son non-conformisme impénitent. Mais même ceux que l'ancien ministre des affaires étrangères britannique avait poursuivi de sa vindicte n'ont pu s'empêcher de lui conserver leur admiration.

Ainsi, M. Michael Foot, ancien leader du Labour, dont la désignation en 1979 avait été qualifié par George Brown de *« totalement absurde »*, déclare aujourd'hui que le personnage était *« le plus doué, le plus intrépide, le plus brillant, le plus schizophrène de notre vie publique »*. Si celle-ci venait à sombrer dans l'ennui ou la routine, on pouvait toujours compter sur les tonitruantes sautes d'humeur de George Brown pour relancer le débat. Il savait *« tout remettre en cause »*, déclare l'un de ses anciens proches collaborateurs.

Né au moment du déclenchement de la première guerre mondiale, en septembre 1914, dans un faubourg ouvrier de Londres, George Brown était le fils d'un routier, dont il héritera la passion pour le socialisme. Il fait ses premières armes dans le syndicalisme. Elu au Parlement en 1945, il devient leader adjoint du Labour en 1960 ; mais, déjà redouté pour son *« fichu caractère »* et ses penchants centristes, il est battu par Harold Wilson, qui prend la tête du parti lorsque celui-ci reconquiert le pouvoir quatre ans plus tard.

Vice-premier ministre, chargé des affaires économiques, il est l'architecte d'une politique des revenus et d'une tentative ambitieuse de planification.

En 1966, il est nommé secrétaire au Foreign Office ; son sens très particulier de la diplomatie soulève des passions contraires. Bien des dirigeants étrangers feront les frais de son esprit mordant. Dix ans auparavant, George Brown en avait donné un aperçu en dénonçant très vivement devant Khrouchtchev la répression soviétique en Europe de l'Est, et, alors que le chef du Kremlin lui renvoyait la balle en reprochant aux Britanniques d'avoir, durant la guerre, *« laissé les Allemands saisir à la gorge »* l'URSS, il s'était contenté de répondre en bourrant tranquillement sa pipe : *« Que Dieu vous pardonne... »*

Européen convaincu dans un parti qui était loin de l'être, et avec lequel il se sentait de plus en plus en porte à faux pour d'autres et multiples raisons, il quitta soudain son poste en 1968. Deux ans après, il perdait son siège de député avant d'être élevé à la pairie à vie et d'entrer à la Chambre Haute. Lord George Brown rompait alors définitivement avec le Parti travailliste en 1976 pour rejoindre en 1982 plusieurs de ses anciens compagnons de la droite du Labour au sein du nouveau Parti social-démocrate. De cette rupture il ne se remit jamais. *« Cela a été le plus triste moment de ma vie,* disait-il. *Je suis parti pour les mêmes raisons qui avaient justifié quarante-cinq ans plus tôt mon adhésion. »* Ce lutteur indomptable avait le regret accablant.

F. C.

Belgique

Vif incident au Parlement à propos de la tragédie du stade du Heysel

De notre correspondant

Bruxelles. – La tragédie du stade du Heysel vient de déclencher une grave controverse politique en Belgique. Alors que le Parlement rendait hommage aux victimes de la semaine dernière, le président de la Chambre, M. Jean Defraigne, a critiqué en termes très vifs le gouvernement, les forces de l'ordre et l'Union européenne de football. Le ministre de l'intérieur, M. Charles-Ferdinand Nothomb, a aussitôt dénoncé ce qu'il a appelé l'*« attitude inqualifiable »* du président de la Chambre.

Face à l'Assemblée debout et silencieuse, M. Defraigne a déclaré : *« Il est incontestable que les autorités chargées du maintien de l'ordre ont fait preuve d'improvisation et de manque d'esprit de décision. Ce n'est pas la cause immédiate de la catastrophe, mais cela a contribué à en augmenter la gravité. Quand des fautes ont été commises, on se grandit en les reconnaissant et en assurant aux victimes la réparation à laquelle elles ont droit. »*

M. Defraigne a mis nommément en cause l'UEFA pour la *« décision scandaleuse »* qu'elle avait prise de faire jouer le match.

En une telle circonstance, le premier ministre, M. Martens, ne pouvait que s'associer à l'hommage aux morts, sans engager de polémique. Le ministre de l'intérieur, lui, a réagi. Il a adressé au président de la Chambre une lettre rédigée, elle aussi, en termes très vifs. *« Vous avez,* écrit-il, *longuement profité de la circonstance pour donner votre avis sur les forces de l'ordre et sur les décisions du gouvernement : c'est votre droit comme individu et comme parlementaire, mais en aucun cas comme président de la Chambre. Vous êtes descendu dans l'arène parlementaire pour développer une interpellation à laquelle le gouvernement ne pouvait pas répondre. Avant le résultat de l'enquête administrative prescrite par le gouvernement, avant la délibération décidée par l'Assemblée, vous avez préféré à votre devoir de réserve l'affirmation hâtive de vos sentiments personnels : vous avez prononcé un jugement prématuré contre votre pays et les forces de l'ordre. (...) »*

JEAN WETZ.

Grèce

Les résultats des élections du 2 juin

LE PASOK EN LÉGER RECUL LA NOUVELLE DÉMOCRATIE EN HAUSSE...

Alors qu'il restait ce mardi matin 4 juin, à dépouiller les bulletins de 56 bureaux sur 14 738, les résultats du scrutin législatif du 2 juin, en Grèce, s'établissaient ainsi :

– PASOK (le Parti socialiste) : 2 909 962 voix, soit 45,82 % des suffrages exprimés ; 161 sièges (contre 174 en 1981) ;

– Nouvelle démocratie : 2 581 074 voix (40,84 %), 125 sièges (113 en 1981) ;

– Parti communiste prosoviétique : 626 689 voix (9,89 %), 13 sièges (comme en 1981) ;

– Eurocommunistes : 116 485 voix (1,84 %), 1 siège (0 en 1981).

Par rapport aux législatives de 1981, le PASOK a reculé, en pourcentage de 2,25 %, la Nouvelle démocratie a progressé de 4,97 %, et le Parti communiste a reculé de 1,04 %.

Avec 7,7 millions d'électeurs, la participation au scrutin a été de près de 80 % des inscrits.

● *MM. Mitterrand et Craxi à Florence.* – Le prochain sommet régulier franco-italien aura lieu les 13 et 14 juin à Florence, a-t-on indiqué samedi 1er juin dans l'entourage de M. Craxi. Le président du Conseil italien s'y entretiendra notamment avec M. Mitterrand de la préparation du Conseil européen, convoqué pour les 28 et 29 juin à Milan.

ASIE

Philippines

LA LUTTE CONTRE LA GUÉRILLA COMMUNISTE

M. Marcos menace de faire appel à l'armée américaine

De notre correspondant

Tokyo. – Reconnaissant publiquement, pour la première fois, l'influence politique et militaire croissante de la guérilla du Parti communiste des Philippines (PCP) dans tout l'archipel, le président Ferdinand Marcos a laissé entrevoir la possibilité d'une intervention militaire américaine aux côtés de l'armée des Philippines. *« Si le niveau des aides et de troupes entraînées à l'étranger est à ce point massif qu'il soit l'équivalent d'une véritable attaque, nous pourrions être amenés à demander l'aide de troupes alliées ainsi que le prévoit le pact de défense mutuel »* – sous-entendu américano-philippin.

De tels propos sont liés à des développements pour le moins hypothétiques. La NPA est, pour le moment, un mouvement local sans soutien étranger connu. En revanche Pékin et Moscou rivalisent depuis des années pour soutenir le régime quasiment en faillite et de plus en plus impopulaire de M. et Mme Marcos (*le Monde* des 2, 3 et 4 mai). Cependant, ils interviennent alors que Washington – tout en continuant à faire preuve d'égards à l'endroit de M. Marcos – manifeste une inquiétude croissante soulignée par une récente, longue et inhabituelle visite à Manille de M. William Casey, directeur de la CIA. De plus, en tenant ces propos, le président philippin paraît se ranger dans le camp de ceux qui voient dans l'évolution de la situation la dynamique d'un « engrenage vietnamien ».

Jusqu'à présent, M. Marcos s'était contenté d'afficher sa confiance, de réfuter ou de tourner en dérision les déclarations alarmistes sur les progrès de la NPA. Et cela d'autant plus que ces derniers ont toujours été liés, par les observateurs de tous bords, à la corruption du régime, aux brutalités de son armée et à la persistance du sous-développement rural, malgré les milliards investis par les Etats-Unis, le Japon, la Banque mondiale et le FMI dans toutes sortes de programmes.

Depuis deux mois, les Etats-Unis ont multiplié, à leur tour, les déclarations alarmistes et fait pression sur M. Marcos pour qu'il sorte d'un immobilisme politique qui fait le jeu de ses adversaires. Plusieurs membres de l'administration Reagan ont récemment sonné l'alarme devant le Congrès, brandissant le spectre d'une prise de pouvoir par les communistes philippins dans les prochaines années, les visites de responsables américains se sont multipliées ces derniers temps et les « pressions amicales » ont, semble-t-il, notablement augmenté. Le directeur de la CIA, M. William Casey, aurait notamment conseillé à M. Marcos de procéder à une élection présidentielle anticipée.

Confrontés à une détérioration évidente de la situation politique et militaire aux Philippines, les Américains sont inquiets des répercussions qu'une telle évolution, ajoutée à l'immobilisme d'un régime discrédité et usé après vingt ans de pouvoir, dont près de la moitié de loi martiale, ne manquerait pas d'avoir sur leur présence, leur influence et leurs intérêts dans l'archipel. A commencer par le maintien des deux grands complexes aéronavals de Subic Bay et de Clark, les plus grandes bases militaires américaines hors des Etats-Unis. La valeur stratégique régionale et globale (sous l'Indochine et la Chine, à proximité de l'URSS, entre les Etats-Unis et le Golfe) de ces installations est inestimable, surtout depuis la perte du Sud-Vietnam (elles ont remplacé Da-Nang et Cam-Ranh, aujourd'hui ouvertes à la flotte soviétique) et le retrait américain de Taiwan.

R.-P. PARINGAUX.

Sri-Lanka

MM. GANDHI ET JAYEWARDENE ANNONCENT DES « MESURES IMMÉDIATES » POUR RÉGLER LA QUESTION TAMOULE

A l'issue de leurs entretiens sur la question tamoule à New-Delhi, dimanche 2 et lundi 3 juin, le premier ministre indien, M. Gandhi, et le président sri-lankais, M. Jayewardene, se sont engagés, dans un communiqué commun, à prendre des *« mesures immédiates »* pour *« créer un climat de nature à faire progresser la situation vers un règlement politique »* du conflit.

Dans une brève déclaration avant de quitter la capitale indienne, M. Jayewardene a renouvelé son offre d'amnistie aux Tamouls insurgés à condition qu'ils déposent les armes.

Le communiqué commun réaffirme le soutien des deux dirigeants *« à l'unité et à l'intégrité de Sri-Lanka »*, rejetant implicitement la revendication d'indépendance des régions du nord et du nord-est du pays, où les Tamouls sont majoritaires. Le secrétaire indien aux affaires étrangères, M. Ramesh Bandhari, a déclaré, de son côté, ne pas *« savoir avec précision quelles mesures pourraient être prises dans l'immédiat »*, tout en soulignant que les deux hommes d'Etat s'étaient prononcés pour une *« solution rapide »*.

Le communiqué précise que tout sera entrepris pour *« restaurer rapidement »* le calme dans le nord et le nord-est de Sri-Lanka, afin de faciliter le rapatriement des Tamouls sri-lankais réfugiés en Inde.

Sur place, des hommes armés ont tué au moins treize passagers d'un autocar à Veppamkulam, à 16 kilomètres du port de Trincomalee, sur la côte est, a annoncé, lundi, un porte-parole de Colombo. Les assaillants ont forcé les Cinghalais, dont des musulmans, à descendre du véhicule transportant cinquante-huit personnes, et tiré délibérément sur les autres passagers qui se précipitaient vers la porte. Dimanche, des séparatistes tamouls avaient tué un ancien soldat, sa femme et sa fille dans un village proche de Trincomalee. A la suite de cet attentat, plusieurs centaines de Cinghalais ont fui leurs villages et se sont réfugiés dans des temples bouddhistes et des écoles. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Bangladesh

● *Secours français.* – La France a envoyé cent cinquante mille plaquettes protéinées aux populations sinistrées. Elles ont été acheminées depuis Singapour, où elles ont été transportées par avion, vers le port de Chittagong, par l'aviso-escorteur *Victor-Schoelcher*, qui revient d'une mission de secours aux réfugiés de la mer. Paris a, d'autre part, fait don de 500 000 F à titre de *« premier secours »*, par l'intermédiaire de l'ambassade de France à Dhaka, et quatre équipes médicales ont été mises à la disposition de la *« cellule d'urgence »*, chargée au Quai d'Orsay d'organiser les opérations de secours. D'autre part, les dons au Comité français contre la faim peuvent être adressés à son siège (CFCF, « Opération Bangladesh », 42, rue de Cambronne, 75015 Paris. CCP 23 27 K).

Vietnam

LA VISITE DE Mme BINH A PARIS

Le rêve évanoui

Voici Mme Binh de retour dans ce Paris qu'elle avait fait rêver. Pendant quatre ans, de 1969 à 1973, la vedette des « conversations de Paris sur le Vientam », avait su, par son charme et son talent, séduire le public francais. Alors ministre des affaires étrangères du GRP – le Gouvernement révolutionnaire provisoire du sud du Vietnam, aujourd'hui dissous, – elle avait su plaider avec succès la cause de la « libération » du Sud face à l'« impérialisme américain ». En ce temps, là, Mao voyait en elle *« le symbole de la résistance sud-vietnamienne à l'agression américaine »*. La presse suivait ses moindres pas.

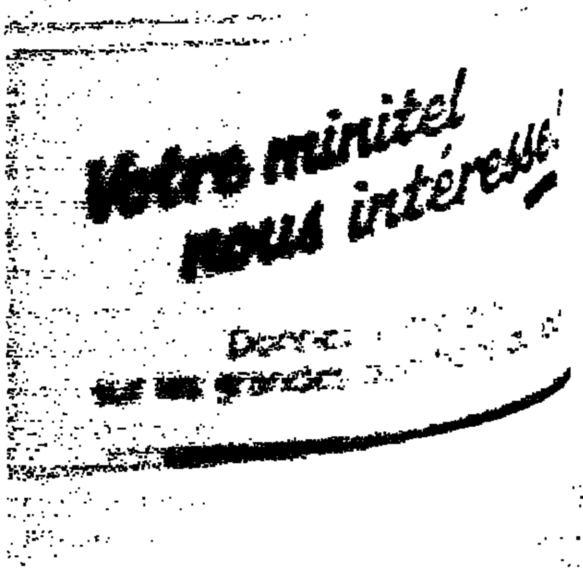
Mme Binh vient de passer cinq jours en France. Ministre de l'éducation nationale de Hanoï et, depuis 1982, membre du comité central du parti, elle est venue cette fois parler coopération bilatérale, ambition modeste pour un programme qui marche cahin-caha et ne passionne, à vrai dire, qu'un petit cercle d'initiés. Il est vrai qu'entre Paris et Hanoï les relations ne manquent pas d'ambiguïté, surtout quand les Français s'avisent de réclamer publiquement la grâce de condamnés à mort ou d'envoyer en mer de Chine un aviso-escorteur de la marine nationale dans le cadre d'une mission de sauvetage de réfugiés de la mer.

Mme Binh a été reçue, sous les lambris dorés du Quai d'Orsay, par l'« Africain » du ministère des relations extérieures, M. Christian Nucci, ministre délégué au développement et à la coopération. Elle a rencontré M. Roland Dumas et, bien sûr, son homologue français, M. Chevènement. Elle s'est rendue à Besançon et a visité un centre pédagogique, celui de Sèvres. On lui a même montré le train-forum « Vive l'école », à quai gare de l'Est.

« Paris vous connaît bien », lui a dit, non sans raison, M. Nucci. Mais il y a longtemps que le nom de Mme Binh ne fait plus vibrer le « peuple de gauche ». Fait révélateur, le Vietnam était absent, jeudi dernier, du parvis du Trocadéro, quand ce dernier a été baptisé parvis de la Liberté, en hommage aux droits de l'homme. Pendant une brève apparition sur le petit écran – au journal du samedi soir d'Antenne 2 – l'ancienne madone de la liberté a tenté de justifier la présence, dans les géôles vietnamiennes, d'*« environ quelques milliers d'abominables criminels »*, pensionnaires de ces « camps de rééducation » que Hanoï avait promis de fermer au plus tard en 1978.

Mme Binh ne fait plus rêver Paris, qui l'avait nimbée d'une auréole. Militante, elle n'a pourtant pas changé, continuant d'accomplir avec abnégationson devoir de haut fonctionnaire. Mais elle n'a plus de belle cause à défendre.

JEAN-CLAUDE POMONTI.



politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Il faudra attendre vingt ans, au moins, pour diffuser les enregistrements de procès historiques

Les Français ne pourront pas voir le film du procès de Klaus Barbie avant au moins vingt ans. Telle est la principale conclusion du vote en première lecture par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence le lundi 3 juin, du projet de loi sur l'« *l'enregistrement audiovisuel ou sonore des audiences de juridiction* ». Si la droite — complètement absente lors du débat — n'a pas participé au scrutin, la gauche a retrouvé, pour l'occasion, son unité pour l'approuver. Mais il ne faudrait pas croire pour autant que cette solution drastique imposée par M. Robert Badinter ait fait l'unanimité. Loin s'en faut.

Les Israéliens ont pu voir en direct le procès d'Eichmann, les Italiens celui des assassins d'Aldo Moro ; celui des complices de la tentative d'assassinat du pape Jean-Paul II est actuellement filmé, et des extraits en ont été présentés par les télévisions françaises. Probablement avant la fin de l'année, « *le bourreau de Lyon* » devra passer devant ses juges ; l'assassin de Jean Moulin sera peut-être le dernier des grands criminels nazis à devoir rendre des comptes à un tribunal français ; l'information sur ce procès « historique » ne pourra-t-elle se faire que par le moyen traditionnel de l'écrit ou pourra-t-elle utiliser la photo ou le film ? Depuis l'arrestation de Klaus Barbie, la question était posée.

La législation française, depuis la loi du 2 février 1981, n'autorise des prises de vues que durant les quelques minutes qui précèdent l'ouverture du procès lui-même, et avec l'accord des prévenus. En mars 1983, le garde des sceaux avait chargé une commission de réfléchir au problème. Mais, après des contacts avec toutes les professions judiciaires, M. Badinter se montra beaucoup moins libéral que cette commission *le Monde* du 26 février 1985).

Le projet de loi qu'il a mis au point autorise — sous certaines conditions — l'enregistrement audiovisuel intégral des procès, mais non pas pour faciliter l'information immédiate. Il s'agit de constituer des archives judiciaires. Ces films, en effet, pourront être consultés par des chercheurs, mais ne pourront être diffusés qu'après vingt ans et, avec l'autorisation du président du tribunal de grande instance de Paris, jusqu'à cinquante années. Ce n'est qu'au bout d'un demi-siècle que leur diffusion pourra se faire sans aucune autorisation.

Cette orientation du garde des sceaux, si elle a été en général approuvée par les milieux judiciaires, n'a été que peu appréciée par les politiques. La commission des lois de l'Assemblée nationale, ainsi, s'était montrée déçue (*le Monde* du 11 mai). Son rapporteur, M. Philippe Marchand (PS, Charente-Maritime), n'a pas caché, en séance publique, lundi, que, personnellement, il aurait souhaité que soit au moins autorisée la diffusion rapide de certains moments importants des procès, comme la lecture de l'acte d'accusation ou du verdict et qu'il soit même possible d'aller au-delà pour le procès de Klaus Barbie.

Le choc des images

M. Jean-Pierre Michel, député de Haute-Saône, ancien magistrat et seul autre socialiste à intervenir dans ce débat, fut encore plus net : « *La publicité des débats implique l'information la plus complète de nos concitoyens (...). L'histoire ne s'écrit pas cinquante ans après. Elle est de plus en plus immédiate (...). Ce texte traduit l'attitude frileuse des professionnels de la justice.* »

Les communistes, s'ils ne furent pas aussi virulents que M. Michel, auraient aimé, souligne M. Georges Hage (PC, Nord) que soit diffusé le procès Barbie, « *événement certes judiciaire, mais surtout historique et politique* », et cela « *pour l'édification des jeunes générations mais aussi un geste d'hommage à tous ceux que Barbie tortura, assassina* ».

A tous, M. Badinter fit valoir que la retransmission immédiate de l'enregistrement d'un procès ne pourrait être que « *très partielle* » et donc « *partiale* », qu'elle risquait de « *dénaturer la publicité des débats* ». De plus, il craint que ne soit ainsi porté atteinte « *aux droits de la personne* » qui, bien qu'accusée, est, jusqu'au verdict, présumée innocente. En fait, « *le choc des images* » fait très peur à l'ancien avocat, qui craint que la présence des caméras pour utilisation immédiate ne pousse certaines des personnes en cause à jouer les vedettes ou, à l'inverse, ne « *glace* » des témoins qu'« *il est déjà bien difficile de faire parler* ».

Apparemment convaincus par la plaidoirie du garde des sceaux, de nombreux députés auraient au moins souhaité qu'exception soit faite pour Klans Barbie. La commission des lois avait adopté un amendement de M. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine) qui prévoyait qu'avant vingt ans la commission des archives audiovisuelles de la justice, créée par ce projet pour aider et déterminer les procès dont il est bon de garder une trace filmée, « *peut, après que le jugement est devenu définitif, autoriser la diffusion de tout ou partie des audiences de procès présentant un caractère historique certain* ». M. Badinter se montra intraitable, se refusant à légiférer pour un cas particulier. Aussi, seuls les communistes votèrent cet amendement, une majorité des socialistes s'y opposèrent avec succès, MM. Marchand et Michel s'abstenant.

Le projet du gouvernement tel qu'il est facilitera le travail des historiens. Jusqu'alors les archives judiciaires — pas toujours bien conservées, a expliqué le ministre de la justice, qui a souligné l'effort fait en la matière depuis 1981 — ne comprenaient que des liasses de papier. Or comme l'a fait remarquer M. Marchand, avocat lui-même, « *le plus important c'est parfois le regard de la victime vers l'accusé, le geste d'un témoin, la tonalité d'une parole* ».

Dorénavant, tout cela restera, pour tous les procès dont le président de la juridiction compétente aura estimé, après avoir entendu les parties et le ministère public, et recueilli l'avis de la commission consultative des archives audiovisuelles de la juridiction, qu'ils ont un caractère historique. Il ne s'agira pas seulement des grands procès, a expliqué M. Badinter, mais aussi de ceux « *que leur banalité même incite à en conserver un exemple* ». Et cela « *pour conserver la mémoire de notre vie judiciaire* ».

Mais, même sous ce simple aspect d'archives, le projet gouvernemental n'a pas été jugé parfait par la commission des lois. Ainsi, pour éviter toute mesure dilatoire à l'ouverture du procès, elle a fait préciser que « *sauf urgence* » la demande d'enregistrement devrait être présentée « *au plus tard huit jours avant l'audience* ». De même, elle a fait ajouter le tribunal des conflits parmi les juridictions où le problème pourrait se poser, étendu les possibilités d'intervention du ministère public, prévu les cas de référés, donné au seul président et non pas à la juridiction la possibilité d'interrompre un enregistrement à charge pour lui de signaler tous les incidents aux Archives de France, qui auront la garde de cet enregistrement. Quant au gouvernement, il a fait préciser que le président du tribunal de grande instance de Paris devra, avant d'autoriser une diffusion au bout de vingt ans, permettre « *à tous les intéressés* » de faire valoir leurs droits, évoquant notamment les droits d'auteur d'un avocat sur sa plaidoirie.

THIERRY BRÉHIER.

L'ÉVOLUTION DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Le projet du gouvernement est adopté

L'Assemblée nationale a adopté mardi 4 juin le projet de loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie, par 284 voix (PS) contre 202 (RPR, UDF, PC). MM. Roch Pidjot (non-inscrit, Nouvelle-Calédonie) et Jean Juventin (non-inscrit, Polynésie française) se sont abstenus volontairement. M. Pierre Gascher (ex-RPR, Charente) a voté avec les socialistes.

Les députés avaient achevé l'examen du texte dans la nuit du jeudi 30 au vendredi 31 mai (*le Monde* du 1er juin). Mais ils devaient attendre pour voter sur l'ensemble de connaître l'avis de l'Assemblée territoriale de l'archipel. Que celui-ci ait été entièrement négatif (*le Monde* daté 2-3 juin) n'a rien changé. Pour la forme toutefois, la commission des lois a demandé une deuxième délibération et s'est réunie mardi afin d'examiner en détail cette affaire.

Rendant compte de cet examen, M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône) a souligné que sur les points essentiels du projet de statut les désaccords étaient trop « *fondamentaux* » pour qu'un compromis soit possible, mais qu'en revanche sur *tout ce qui concernait les garanties* pour le bon déroulement des élections l'Assemblée nationale avait par avance répondu aux souhaits de l'Assemblée territoriale. La commission des lois n'a donc pas jugé utile de revenir sur certaines décisions déjà prises lors de l'examen des articles, tout en envisageant, dans la suite de la procédure parlementaire, que soit étudiée la possibilité d'étendre le vote sur plus d'une journée, comme l'ont souhaité les élus locaux.

M. Jacques Lafleur, député RPR de Nouméa, l'a regretté. Après s'être étonné que l'Assemblée ait pu délibérer sur le texte sans connaître l'avis de l'Assemblée territoriale, il a déclaré : « *L'opinion de la majorité des députés était faite avant même de connaître celle des élus majoritaires en Nouvelle-Calédonie.* »

M. Marcel Esdras (apparenté UDF, Guadeloupe) a repris le même argument et a affirmé que, dans cette affaire, c'est « *l'avenir de tout l'outre-mer français qui est en cause* ». M. Gabriel Kaspereit (RPR, Paris) au nom de son groupe, a surenchéri : « *En voulant à tout prix donner raison à une minorité contre la majorité, vous allez mettre en péril tous les départements d'outre-mer sans parler de la Corse et, un jour, du Pays basque.* »

La participation des indépendantistes

A gauche on a tenu un autre langage : M. Robert Le Foll (PS, Seine-et-Marne) a remarqué qu'une fois encore l'opposition était en retard d'une guerre. Mais M. Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine) a souligné que le débat a renforcé les « *appréhensions* » des communistes : « *Vous retardez le référendum d'autodétermination,* a-t-il dit à M. Pisani. *Cela le rend sensible aux aléas de l'élection de 1986. Or vous avez entendu ce que veut la droite* (...). *Votre attentisme se retournera contre le peuple canaque colonisé.* »

M. Roch Pidjot, porte-parole dans l'hémicycle du FLNKS, a été plus modéré. S'il a expliqué que « *le projet du gouvernement n'était pas celui de la majorité du peuple canaque* », il a ajouté : « *Une fois le statut en vigueur, nous nous mobiliserons dans les institutions mais aussi sur le terrain pour continuer notre lutte pour l'indépendance.* » Il a donc à mi-mot confirmé la participation des indépendantistes aux élections.

Th. B.

LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Interdiction des organismes de gestion de dettes

L'Assemblée nationale a adopté, en première lecture, le lundi 3 juin, une proposition de loi de M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône), améliorant la protection des consommateurs. Les parties cosignataires d'un contrat peuvent, en effet, prévoir une clause fixant le montant de l'indemnité due par une de celles-ci en cas de non-observation, totale ou partielle, de ses obligations.

Ce dispositif, appelé « *clause pénale* », utilisé dans différents procédés de vente à crédit, a entraîné de nombreux abus. Aussi, dès 1975, une loi a autorisé le juge, contrairement à la doctrine juridique, à modifier cette clause pénale si elle apparaissait « *excessive ou dérisoire* » ; seulement il ne pouvait le faire qu'à la demande d'une des parties. Or, fait remarquer M. Michel, les personnes les plus démunies ne savent pas, en général, qu'elles peuvent faire appel à la justice dans ce sens et se laissent donc condamner. D'où sa proposition que le juge puisse se saisir « *d'office* ». Elle a été acceptée à l'unanimité des députés socialistes et communistes, ceux du RPR et de l'UDF n'étant pas présents lors de ce débat.

M. Robert Badinter a profité de cette discussion pour faire interdire, par voie d'amendements, les organismes de gestion de dettes qui, a-t-il dit, « *profitent de la détresse des débiteurs les plus défavorisés (...) en les attirant par des publicités, le plus souvent ambiguës, se proposent de servir d'intermédiaire entre les débiteurs et les organismes de crédits, perçoivent des rémunérations importantes, mais ne sont pas, dans la plupart des cas, en mesure de mener à bien la prestation promise, alourdissant ainsi le passif de leurs clients, au point de compromettre définitivement toute solution d'apurement* ». Le Conseil national de la consommation s'était prononcé pour une interdiction de cette activité.

Les personnes qui passeraient outre à cette nouvelle interdiction, qui s'applique aux contrats en cours, seront passibles d'une peine de trois mois à un an de prison et d'une amende de 6000 à 200000 F. Bien entendu, cette interdiction ne concerne pas les membres des professions juridiques et judiciaires réglementées ou celles qui ont à intervenir dans le cadre des aides aux entreprises en difficulté, en redressement ou en règlement judiciaire.

Th. B.

EN ANNONÇANT UN PROJET DE LOI SUR LES RETRAITES

M. Fabius fait un geste en faveur des pieds-noirs

M. Laurent Fabius s'emploie à améliorer les rapports du gouvernement avec les pieds-noirs. Pour la première fois depuis son installation à l'hôtel Matignon, le premier ministre a reçu, lundi 3 juin, les représentants des principales associations de rapatriés d'Afrique du Nord, qui souhaitaient lui exposer leurs préoccupations (1).

Au cours des échanges de vues, qui ont duré près de deux heures, le chef du gouvernement a annoncé que le conseil des ministres adoptera prochainement un projet de loi visant à régler la question des retraites des pieds-noirs. Ce texte, dont le Parlement débattra, en principe, pendant la session d'automne, s'inscrira « *dans la politique de justice sociale et de solidarité nationale* », a souligné M. Fabius. Il s'agit de permettre aux rapatriés qui travaillaient naguère dans des territoires où n'existait pas de régime d'assurance vieillesse de se constituer néanmoins une retraite. Cela concerne 100000 personnes environ. L'Etat « *aidera les rapatriés à racheter les cotisations correspondantes* ». La charge financière qui en résultera sera très lourde, mais pour le premier ministre, cet effort sera légitime : « *Cette mesure constitue la reconnaissance des années de travail effectuées et jusqu'alors non prises en compte par les régimes de retraite* ».

Détente

M. Fabius a également donné à ses interlocuteurs l'assurance que les différentes dispositions législatives adoptées en faveur des pieds-noirs depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir seront désormais appliquées sans entrave. Les rapatriés d'Afrique du Nord se plaignent surtout des freins mis par l'administration des finances aux mesures prévues pour l'aménagement des dettes des rapatriés réinstallés dans l'agriculture ou le commerce. « *Le premier ministre a déclaré très fermement que les lois sont votées pour être appliquées comme elles ont été votées* », a souligné le secrétaire d'État aux rapatriés, M. Raymond Courrière, qui assistait à cette réunion. « *Des directives précises seront données aux trésoriers payeurs généraux de façon que le problème des prêts de consolidation soit définitivement réglé dans le sens que souhaitait le législateur.* »

En revanche, M. Fabius n'a laissé aucune illusion aux délégués des rapatriés sur le sort d'une autre de leurs demandes : les impératifs budgétaires ne permettent pas de mettre en chantier une ultime loi d'indemnisation au cours de cette législature. Le gouvernement a choisi de régler en priorité la question des retraites.

Au nom du mouvement du RECOURS — l'organisation la plus remuante — M. Jacques Roseau affichait, au terme de ces entretiens une « *satisfaction prudente* ».

La seule femme participant à la délégation, Mlle Yacouta Meraoumia, enseignante à Amiens, membre du conseil d'administration de l'Office national à l'action sociale, éducative et culturelle, regrettait, pour sa part, que l'Etat ne se montre pas plus volontariste dans les actions à mener pour améliorer la formation des jeunes Français d'origine maghrébine et leur assurer une meilleure part sur le marché de l'emploi.

Cette rencontre a traduit toutefois une certaine détente dans les relations des pieds-noirs et du pouvoir. Chacun, à vrai dire, y a mis du sien. Le geste de M. Fabius fait suite à l'évolution de la position du mouvement du RECOURS qui avait décidé, en mars dernier, de conclure un « *véritable armistice avec les pouvoirs publics* » (*le Monde* du 26 mars) et qui avait soutenu plusieurs socialistes aux élections cantonales, après avoir demandé aux rapatriés de « *refuser leurs voix* » à la majorité lors des élections européennes de juin 1984. L'infléchissement de l'attitude du pouvoir dans l'affaire calédonienne, suivie attentivement par les dirigeants du *Recours*, qui animent le Comité de soutien national à la Nouvelle-Calédonie française, n'est pas étrangère non plus à cette détente.

*Une seule organisation de rapatriés condamne sans nuance la politique du gouvernement : la Fédération pour l'unité des réfugiés et rapatriés (FURR), que préside M. Joseph Ortiz, l'ancien chef des barricades d'Alger. Celle-ci a déjà fait savoir qu'elle soutiendra, aux élections de 1986, les listes qui s'engageront à « *former un gouvernement de droite, avec un programme de droite* », à « *refuser toute forme de collaboration ou de cohabitation avec les éléments socialistes ou communistes* », et à « *s'engager sur le refus du droit de vote aux immigrés, y compris dans les syndicats* ».

M. Ortiz, dont l'audience parmi les pieds-noirs demeure limitée au Var et à quelques autres départements méridionaux, n'avait pas été invité à l'hôtel Matignon.

A. R.

(1) Dix-sept organisations étaient représentées : la Fédération des rapatriés anciens combattants (FDEF) ; le Rassemblement de coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer (RECOURS) ; l'Union des comités de défense des agriculteurs rapatriés (UCDAR) ; l'Association de coopération et de liaison France-Afrique ; l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord, d'outre-mer et leurs amis (ANFANOMA) ; le Front national des rapatriés (FNR) ; l'Association « l'Algérienne » ; la Maison des agriculteurs français d'Algérie (MAFA) ; le Rassemblement national des Français d'Afrique du Nord (RANFRAN) ; le Comité « Rencontres et informations des rapatriés » (CRIR) ; l'Association fédérale et nationale pour la défense des intérêts des Français de Tunisie (AFNART) ; l'Association des jeunes Français de confession islamique ; l'Union des travailleurs français musulmans du Var et leurs amis ; le Front national des rapatriés français de confession islamique (FNRCI) ; le Groupement national pour l'indemnisation (GNPI) ; l'Union des anciens combattants français de confession islamique ; l'Office national à l'action sociale, éducative et culturelle.

Propos et débats

M. Pons : la désunion

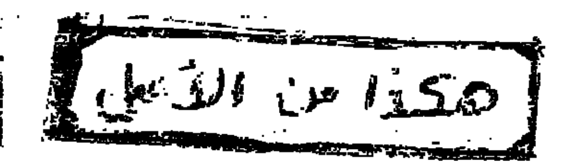
M. Bernard Pons, ancien secrétaire général du RPR et membre du bureau politique de ce mouvement, a déclaré, lundi 3 juin : « On pouvait s'attendre (...) à ce que nos adversaires déclarés, les socialistes, caricaturent nos propositions pour mieux les attaquer. Mais (...) je suis stupéfait et attristé d'entendre M. Barre se livrer au même petit jeu et je m'interroge : où veut-il en venir ? » *Au micro de RMC, le même jour, M. Pons a affirmé :* « Je crois que les propos de M. Barre participent à la désunion de l'opposition et c'est très grave. On est pour ou contre l'union de l'opposition, mais il ne peut y avoir de position intermédiaire. » *M. Pons a ajouté à Europe 1 que la présence de M. Barre à la convention libérale des 8 et 9 juin ne serait pas* « justifiée » *s'il ne s'agissait que d'une* « mascarade ».

M. Delanoë : sectarisme

M. Bertrand Delanoë, membre du secrétariat national du PS, a estimé, lundi 3 juin, que les divisions de l'opposition ne peuvent que « s'amplifier » *d'ici à 1986. Pour M. Delanoë, l'hypothèse, après les élections, d'un* « gouvernement autour du PS » *est,* « actuellement l'hypothèse la plus probable et la plus crédible ». *M. Delanoë a estimé que le congrès extraordinaire du RPR a* « confirmé l'opportunisme, l'ancrage à droite et l'irresponsabilité économique de ce parti ». *Les propositions du RPR, a-t-il dit, sont* « imprégnées d'un très grand sectarisme idéologique ».

M. Delanoë a encore estimé que M. Barre a pour seul but « le désordre politique ».

هكذا من الأصل



LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS DE 1986

M. JACK LANG A « L'HEURE DE VÉRITÉ » D'ANTENNE 2

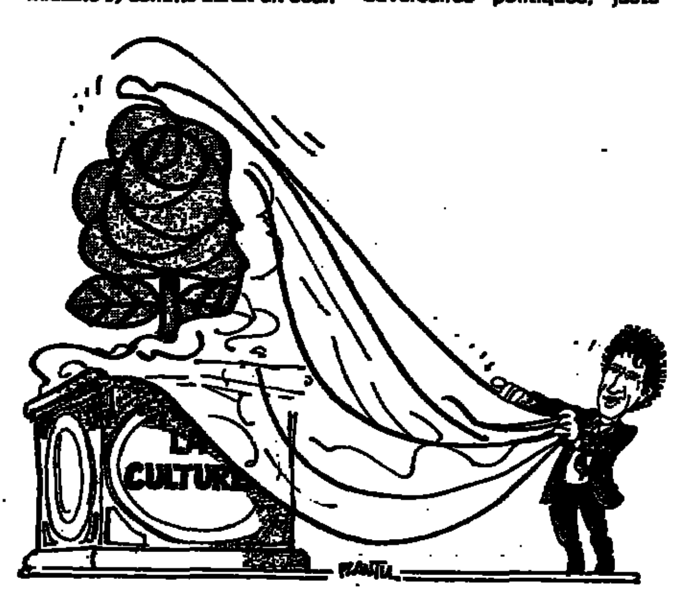
« Porte-bonheur »

M. Jack Lang a estimé, lundi 3 juin, lors de l'émission « L'heure de vérité » sur A 2, qu'en 1986 *« le bilan des cinq années de gestion du gouvernement amènera un score confortable »* pour le PS et le gouvernement, qui bénéficieront, selon lui, d'*« une certaine confiance »* de la part des électeurs. Le ministre a rappelé que *« trois mois avant l'élection présidentielle de 1981, on donnait François Mitterrand battu ».*

M. Lang s'est déclaré confiant *« à condition que nous ayons confiance en nous et que nous expliquions calmement qu'on ne change pas de politique au milieu du gué, et qu'il faut continuer avec l'équipe au gouvernement ».*

Jack Lang est un Patrick Sabatier de la politique. Un peu curé attentif aux peines vénielles des uns et des autres, prêchant l'avenir meilleur et l'amour universel. Un rien scout aussi. Sourire, toujours ! Il aurait fallu l'appeler « Porte-bonheur », cette « Heure de vérité » dont il était l'invité, lundi 3 juin, sur Antenne 2.

Le ministre de la culture porte le bonheur partout où il passe et il le distribue à la pelle. Cela change de la sinistrose ambiante, des mines contrites de Laurent Fabius et des yeux battus des militants socialistes. Pour Jack Lang, la France est *« un pays formidable »*, comme aurait dit Jean



Nohain, et, dès lors, les Français ; momentanément grognons, permettront demain aux bons et gentils socialistes de continuer l'œuvre entreprise.

Obtenir une majorité, ou s'assurer une position dominante, ce n'est pas compliqué : *« La meilleure solution pour avoir la sécurité, la tranquillité, c'est de donner aux socialistes un maximum de voix. »* Et voilà ! Jack Lang dira donc aux Français : *« Pour éviter toute difficulté, une seule solution, votez à gauche, et votez socialiste. »* D'ailleurs, ces Français si sympathiques se le disent, lorsqu'ils entendent les discours contradictoires des chefs de file de l'opposition : *« Après tout, ces socialistes, au moins ils sont solides, sérieux, efficaces, dynamiques, et ne se battent pas entre eux. »*

Cette prise de conscience, pour naturelle qu'elle soit, doit être encouragée. Jack Lang présente le gouvernement comme une chouette bande de chics copains, appliqués, travailleurs. Il fait l'article, un peu comme François Léotard, dans le camp d'en face, veut être *« le bon vendeur d'un bon produit »*. *« Mes camarades,* explique-t-il, *accomplissent un travail très remarquable, et on ne le dit pas assez. »* Alors, lui, il le dit : voyez Edith Cresson, la *« vaillante »*, Hubert Curien, Alain Calmat, Robert Badinter. Dans le public, sur le plateau d'Antenne 2, Roger Hanin s'épanouit. C'est la consécration de cette thèse qu'il explique aux journalistes dans les déjeuners en ville : *« Cessez de critiquer. Dites que la gauche va gagner en 1986. Ça va désorienter l'adversaire, et on va gagner. »*

Car, attention, tout le monde n'est pas gentil et beau dans l'univers de Jack Lang ! Les adversaires politiques, justement, ne rateraient pas une occasion de faire des misères à la gauche s'ils le pouvaient. Mais, enfin, ils sont plus rigolos que méchants : ils jouent aux *« polichinelles »* et se battent *« à coups de polochon »*. Jack Lang fait tout de même une exception pour l'abominable Raymond Barre, ce *« putschiste »*. Celui-là, il convient de s'en méfier. N'a-t-il pas la prétention de chercher à chasser François Mitterrand et de se réclamer, dans le même temps, du gaullisme ?

Vue comme cela, la politique rendrait enthousiaste le plus grincheux des poujadistes. Jack Lang, le plus populaire des ministres socialistes, tient un créneau original, et il aurait bien tort d'en sortir sous prétexte que la politique ce n'est pas le bonheur parfait. D'autant que, mine de rien, il parvient à distiller un message qui force l'intérêt : il y a une différence entre la droite et la gauche, celle qui sépare les égoïstes de ceux qui font *« confiance à la générosité de la vie »*. Le bonheur, quoi !

JEAN-YVES LHOMEAU.

LE FILM SUR LE GROUPE MANOUCHIAN

Le ministre de la culture se prononce « contre les restrictions » à la liberté de création

Des « terroristes » à la retraite, film consacré aux résistants communistes immigrés – le groupe Manouchian – pendant l'Occupation à Paris, et dont la diffusion sur Antenne 2, le 2 juin, avait été annulée en raison de l'avis défavorable de la Haute Autorité de l'audiovisuel, sort dans une salle de cinéma parisienne, le 14 Juillet-Racine, le mercredi 5 juin. Il sera projeté, le même jour, à 20 h 30, au centre Rachi (1), où un débat est prévu avec, notamment, Mme Mélinée Manouchian, veuve de Mysak Manouchian ; M. Simon Rayman, frère de Marcel Rayman, l'un des vingt-deux compagnons de Manouchian fusillés avec lui, le 21 février 1944, et enfin plusieurs témoins qui ont participé au film et des historiens.

L'Humanité de mardi compare la polémique provoquée par l'annulation de l'émission d'Antenne 2 à l'affaire Dreyfus. Pour M. Arnaud Spire, la Haute Autorité, en recommandant cette annulation, a rendu justice au Parti communiste, qui avait mené campagne contre ce film, de la même façon que les magistrats avaient rendu justice au capitaine Dreyfus en le réhabilitant, en 1906.

M. Jack Lang, ministre de la culture, invité de l'émission « L'heure de vérité », sur Antenne 2, le lundi 3 juin, s'est prononcé, au sujet de ce film, *« contre les restrictions »* à la liberté de création. Le ministre estime qu'il faudra, *« à l'avenir, imaginer une solution qui permettrait de concilier deux exigences contradictoires* : [assurer] *la liberté de création, tout en évitant la diffamation »*. D'autre part, Mme Simone Signoret, qui, dans le film de Mosco, dit une partie du commentaire, et qui avait agi pour que le film, livré à Antenne 2 en 1983, fût programmé, a déclaré, lundi, sur France Inter, que les membres du « jury d'honneur » réuni par la Haute Autorité *« ont, malgré eux, subi une pression avec la propagande très bien faite, admirablement montée jour après jour par le PCF pour changer leur regard »*.

(1) Centre universitaire d'études juives, 30, boulevard de Port-Royal, Paris (5e).

A « FACE AU PUBLIC »

M. Giscard d'Estaing : commençons par gagner

Pour vanter les mérites de la convention libérale qui réunira, sur son initiative, dimanche 9 juin à Paris, les trois chefs de file de l'opposition, M. Giscard d'Estaing multiplie cette semaine les interventions. Au cours de l'émission « Face au public » dont il était lundi 3 juin l'invité, l'ancien président de la République, qui tient toujours à *« élever le débat »* en adoptant *« un point de vue national »*, a voulu donner *« quelques points de repère »*. L'année prochaine, a-t-il souligné, se déroulera *« la première élection nationale depuis 1981. Si la majorité change, la politique change. Il n'y a qu'une majorité possible de gouvernement, c'est la majorité RPR-UDF »*. M. Giscard d'Estaing, qui approuve *« le travail fait par le congrès extraordinaire du RPR »*, a estimé qu'après les *« démarches de préparation »*, le RPR et l'UDF devront élaborer *« des propositions communes »* d'ici l'automne. Il s'est félicité que le RPR se définisse comme libéral (M. Toubon, secrétaire général de cette formation, a pourtant jugé dimanche, dans la Nièvre, que *« le libéralisme est aussi dépassé que le marxisme »*).

Pour l'ancien président de la République, *« il y a deux orientations possibles en France : le socialisme et le libéralisme »*. *« Le courant libéral,* a insisté le député du Puy-de-Dôme, *n'est pas un courant conservateur. »* La preuve ? *« Il n'a jamais existé en France. »* M. Giscard d'Estaing juge que les *« différences »* n'existent plus entre le RPR et l'UDF, comme il pense que les clivages droite-gauche sont *« en train de changer »*. Ce qui ne veut pas dire que des *« reclassements politiques »* puissent avoir lieu avant 1986. *« Il faut d'abord,* a-t-il expliqué en substance, *mettre fin à la politique socialiste avec une autre majorité, et une fois que la France sera entrée dans le système libéral, d'autres reclassements seront possibles... »*

« La France est un pays de modes et d'engouements, qui aime la nouveauté », a aussi remarqué l'ancien président de la République, sauf, a-t-il précisé, *« quand il y a des décisions importantes à prendre. Là, des appréciations raisonnables se manifestent »*.

M. Giscard d'Estaing a refusé d'entrer dans le débat sur la cohabitation. *« Je me suis déjà expliqué là-dessus. Je n'y reviendrai pas. »* Il a simplement affirmé : *« Il peut y avoir une véritable alternance en 1986. »* Pour le reste, *« le succès d'abord. Commençons par gagner »*, dit-il. De la même façon, l'ancien chef de l'Etat ne veut pas dire s'il accepterait d'aller à Matignon ni s'il sera candidat à la présidence de la République. *« Il n'y a pas de campagne présidentielle ouverte,* remarque-t-il. *Je n'ai rien à dire. Pierre, Paul, Ignace ou Barnabé, ce n'est pas mon affaire. »*

Dans le bon sens

Après avoir souligné que l'opposition ne devait pas, bien évidemment, *« promettre la lune »*, le député du Puy-de-Dôme a expliqué qu'il fallait toutefois *« faire des propositions aux citoyens »*. *« Il y a des mesures,* a-t-il déclaré, *que l'on peut mettre en œuvre tout de suite et qui ne coûtent rien, comme l'abrogation du contrôle des prix, la dénationalisation du système bancaire ou l'allégement du contrôle des changes. Les promesses de la lune seraient des promesses de distributions ou des engagements chiffrés en matière de chômage. »* *« On ne peut mesurer à l'avance le changement de climat politique et social »* que provoquerait un changement de majorité, a noté M. Giscard d'Estaing.

L'ancien président de la République pense que *« le socialisme de M. Fabius a évolué dans un bon sens »*, dans la mesure où l'*« on ne commet plus les folies commises en 1981-1982 »*, mais, a-t-il précisé, *« sur la conception générale, l'Etat reste encore extraordinairement centralisateur »*. M. Giscard d'Estaing a, d'autre part, trouvé *« profondément regrettable »* le refroidissement des relations franco-alle- mandes et *« l'absence de politique claire du gouvernement français vis-à-vis du Liban »*. Il déplore aussi que la France ait réagi de manière hâtive au projet de « guerre des étoiles ».

Après s'être félicité, une fois encore, d'avoir pu organiser le 9 juin *« la première grande manifestation de réunion et, j'espère, d'union avec M. Chirac, M. Barre et moi »*, M. Giscard d'Estaing a souhaité que l'opposition fasse preuve de sagesse, *« qu'elle ne cherche pas son intérêt, ne s'emporte pas, n'entretienne pas de rancune, ne se réjouisse pas de ce qui va mal mais trouve sa voie dans ce qui est vrai »*.

C.F.-M.

• *La Démocratie chrétienne française : pour un dialogue constructif.* – Le conseil politique de la Démocratie chrétienne française, réuni à Paris, samedi 1er juin, sous la présidence d'Alfred Coste-Floret, a affirmé *« l'urgente nécessité, pour le redressement du pays, d'animer la vie politique par les valeurs chrétiennes et humanistes »*. Pour les élections législatives et régionales, cette formation présentera en principe des listes à Paris et dans plusieurs départements. Elle appelle à *« un dialogue constructif non seulement ses partenaires de l'opposition mais aussi, sans remettre en cause son choix pour une société de liberté et de responsabilité, tous ceux qui parmi les déçus par l'expérience socialiste partagent ses préoccupations »*.

UNE ÉLECTION CANTONALE ANNULÉE DANS LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Le tribunal administratif de Marseille a annulé pour irrégularité l'élection cantonale d'Annot (Alpes-de-Haute-Provence).

M. Yves Bono, conseiller général sortant, sans étiquette, avait été réélu dès le premier tour du scrutin de mars dernier avec 610 voix (50,41 % des suffrages) contre 216 à MM. Cozzi (opp.) et Roustan (PS), et 168 à M. Exibard (PC).

Les juges administratifs ont retenu que M. Bono, maire d'Annot, avait adressé aux électeurs de sa commune, en même temps que leur carte d'électeur, sa profession de foi. – *(Corresp.)*

ERRATUM. – Deux erreurs se sont glissées dans l'article de Jean-Jacques Dupeyroux, qui évoquait *« le formidable vacarme déclenché depuis quatre ans au nom du libéralisme »* et non depuis quarante ans. D'autre part, une coupe malencontreuse a rendu incompréhensible une phrase que nous rétablissons : *« Si l'on veut réduire les cotisations, cotisations déjà impuissantes à maintenir le niveau des prestations, il faut réduire ces dernières de façon draconienne. »*

société

POLICE

SÉRIE DE NOMINATIONS DANS LA POLICE NATIONALE

M. Marcel Morin va être remplacé à la tête de la brigade criminelle de Paris

Une série de nominations, qui étaient attendues, sont intervenues, lundi 3 juin, dans la police nationale. L'une d'entre elles – qui n'est pas encore révélée – entraine le départ de M. Marcel Morin de la brigade criminelle de Paris, dont il avait pris la tête le 21 mars 1984. Ce départ provoque lui-même un mouvement d'ensemble à la direction de la police judiciaire parisienne : M. Morin remplace M. Jean-Pierre Sanguy à la sous-direction chargée des divisions de police judiciaire, les circonscriptions territoriales de la PJ parisienne ; M. Sanguy remplace M. Robert Mésini comme directeur adjoint de la PJ parisienne et M. Misini est nommé inspecteur général à l'inspection générale de la police nationale (IGPN).

M. Morin ne sera ainsi resté que quatorze mois à la tête de la brigade criminelle, la plus prestigieuse des brigades centrales du Quai des Orfèvres. Sa nomination s'était faite dans des conditions controversées, M. Morin, alors à la tête de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP), succédant, sur la demande de M. Guy Fougier, préfet de police de Paris, à M. Jacques Genthial, muté, pour des raisons toujours obscures, à la direction centrale de la police judiciaire (*DCPJ*). Le départ de M. Genthial, très apprécié par ses hommes et par les magistrats parisiens, n'avait pas été sans susciter des remous, jusqu'à ce que ce « grand flic » soit réhabilité publiquement, par le président de la République lui-même, lors d'une conférence de presse, en avril 1984. M. Genthial est aujourd'hui sous-directeur, chargé de la police scientifique et technique à la DCPJ. Selon plusieurs témoignages, le bilan de la brigade criminelle était moins probant depuis que M. Morin avait succédé à M. Genthial.

Le nom du remplaçant de M. Morin à la tête de la « crim » n'est pas encore connu. Si plusieurs noms sont avancés, les spécialistes estiment que le policier le plus qualifié pour ce poste serait M. Claude Cancès, actuel patron de la brigade de recherche et d'intervention (BRI, dite antigang), qui fut, dans le passé, l'adjoint de M. Genthial. Toutefois, cette nomination ne semble pas avoir l'aval du préfet de police, qui préférerait M. Olivier Foll, actuel patron de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP).

Cinq autres nominations sont, en fait, des régularisations administratives ou des promotions de grades, sans changement d'attribution. M. Michel Lacarrière est ainsi confirmé à la tête de la direction des renseignements généraux parisiens, poste qu'il occupait depuis le 9 septembre 1983. M. Auguste Le Fèvre est nommé inspecteur général à l'IGPN, où il était affecté depuis le 6 avril 1982. M. Pierre Chatelain, promu contrôleur général, reste directeur départemental des polices urbaines des Alpes-Maritimes et commissaire central de Nice, poste qu'il occupait depuis juillet 1982. M. Raymond Veyne, conseiller technique au cabinet du directeur général de la police nationale. M. Pierre Verbrugghe, depuis le 20 février 1984, reste à ce poste, en étant nommé contrôleur général. M. Marcel Chirol est également nommé contrôleur général, tout en restant à la tête du troisième district de la direction de la sécurité publique de la préfecture de police de Paris, poste qu'il occupait depuis août 1983.

Deux nominations, enfin, impliquent un changement d'attribution : M. Yves Guillot, nommé contrôleur général, quitte la direction départementale des polices urbaines de la Savoie pour devenir chef du premier district de la direction de la sécurité publique de la préfecture de police de Paris. M. Joseph Le Bruchec, chef, depuis le 1er août 1973, de la quatrième section de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), où il avait, sous sa responsabilité, l'office central pour la répression du banditisme et l'office central pour la répression de la traite des êtres humains, devient sous-directeur des affaires criminelles à cette même direction.

E. P.

APRÈS UNE OPÉRATION ANTI-DROGUE

Plusieurs associations de Gennevilliers protestent contre les « méthodes de la police »

Les revendeurs de drogue ne s'aventurent plus route principale du Port, dans la cité de transit de Gennevilliers. Les jeunes, aidés parfois de leurs parents, les y accueillent à grands renforts de jets de pierres. *« Je ne veux plus les voir ici »*, affirme Aziz, longuement interrogé au cours d'une garde à vue qui a fait suite à une opération de police anti-drogue, déclenchée le 21 mai. Douze jours plus tard, une conférence de presse a été organisée, lundi 3 juin, à l'appel de l'Association humanitaire gennevilloise d'éducation, de SOS-Racisme et d'une dizaine d'autres associations anti-racistes, pour protester contre *« les méthodes utilisées par la police »*. Une réunion au cours de laquelle les jeunes ont raconté « leur humiliation ».

On connaît les faits : à l'aube du 21 mai, sur commission rogatoire d'un juge d'instruction de Nanterre, cent cinquante policiers investissent en force dix-sept appartements. Deux cent cinquante grammes d'héroïne seront découverts pendant les perquisitions. Quelque trente suspects sont placés en garde à vue, un membre de la famille remplaçant d'office les jeunes qui manquent à l'appel. Une adolescente toute bouclée ne peut aujourd'hui s'empêcher de sourire en évoquant *« la si paisible mère de Farida les mains verrouillées par des menottes »*.

Reste que les interrogatoires ont eu lieu dans un climat très tendu, quatre certificats médicaux attestent déjà de sévices corporels et notamment de coups sur les organes génitaux. Actuellement, onze jeunes sont incarcérés dans les prisons de Bois-d'Arcy et de Fleury-Mérogis. Les adolescents ont décidé de porter plainte collectivement, cinq avocats ainsi que plusieurs associations ont l'intention de se constituer partie civile. Une manifestation est prévue le vendredi 7 juin. Elle se rendra à la mairie de Gennevilliers où une délégation souhaite être reçue.

APRÈS LES ATTAQUES CONTRE LES FOURGONS DE TRANSPORT DE FONDS

M. Pierre Joxe annonce une révision de la législation sur les explosifs

La législation sur les explosifs va être révisée et les spécialistes des transports de fonds vont se réunir dans les prochains jours a annoncé, lundi 3 juin, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, à la suite des trois attaques perpétrées dans le courant de la semaine contre des fourgons de transport de fonds.

Le ministre de l'intérieur a souligné qu'il avait *« constaté une banalisation de la législation sur les explosifs »*, notamment *« du point de vue de leur qualification judiciaire »*. Cette législation est, selon lui, *« inadaptée à la fréquence des attentats »*, notamment en Corse et au Pays basque où de petites charges sont très souvent employées. *« L'attaque au bazooka contre le fourgon de transport de fonds de Marseille m'a convaincu d'accélérer la révision de cette législation »*, a conclu M. Joxe.

Il a, d'autre part, annoncé une réunion *« dans les jours prochains »*, au ministère de l'intérieur, avec les spécialistes des transports de fonds, afin d'étudier des mesures susceptibles de décourager les attaques contre les fourgons. Le ministre estime en effet que c'est parce que *« les banques s'étaient mieux protégées »*, après la succession de hold-up commis selon la technique du « gang des postiches » en 1984, que les malfaiteurs en étaient venus aux attaques de fourgons.

Enfin, M. Pierre Joxe s'est à nouveau élevé contre les affirmations de *l'Humanité dimanche* selon lesquelles *« un ouvrier de SKF a été torturé par des CRS »*, lors de l'évacuation de cette usine occupée au début de la semaine dernière. *« En démocratie, ce n'est pas un mot que l'on peut employer n'importe comment »*, a souligné le ministre. *« Je me suis renseigné, aucune plainte administrative et judiciaire n'a été déposée à ce jour pour de prétendues tortures. »*

● *Vol au musée du Capitole.* – Un tableau de 25 cm × 10 cm du peintre flamand du seizième siècle Bruegel l'Ancien a été volé, dans la matinée du 4 juin, au musée du Capitole à Rome.

JUSTICE

SELON UN SONDAGE BVA

Les Français sont favorables au secret de l'instruction

Près des deux tiers des Français (64 %) estiment que l'instruction d'une affaire judiciaire doit être menée *« dans le plus grand secret »*. A peu près le même nombre (60 %) déclarent qu'*« à l'heure actuelle (...) la tendance est plutôt à diffuser trop d'informations sur les affaires en cours d'instruction »*. Tel est le résultat le plus marquant d'un sondage réalisé du 15 au 22 mai par BVA pour Europe 1 et *le Point* auprès d'un échantillon représentatif de neuf cent quatre-vingts personnes.

Ce sondage révèle aussi que l'opinion attend de la justice une sévérité particulière à l'égard des délinquants étrangers. Les personnes interrogées avaient à se prononcer sur le sort d'un cambrioleur ayant commis un préjudice de 5 000 francs. Celui-ci reconnaissant les faits, indiquait la question, était chômeur, sans domicile fixe et avait agi seul. Pour 46 % des personnes interrogées, ce cambrioleur doit être laissé en liberté si c'est un étranger, alors que 52 % sont de cet avis lorsque sa nationalité n'est pas précisée.

BVA commente ainsi ce résultat : *« Le durcissement de l'attitude par rapport au cambrioleur, s'il est étranger, est particulièrement sensible :*

« – dans l'électorat communiste : le choix de la détention provisoire passe de 37 % pour un non étranger à 49 % pour un étranger (+ 12 %).

» Dans l'électorat UDF : relativement modéré à l'égard d'un non étranger (38 % pour la détention provisoire), il est majoritairement favorable à cette détention provisoire pour un étranger : 54 % (soit un écart de 16 points).

» l'électorat du Front national est de loin le plus sévère dans les deux situations (52 % et 58 % d'attitudes favorables à la mise en prison avant jugement ».

Ce sondage montre enfin que les Français ont une bonne opinion des juges d'instruction. *« Leur expérience, leur compétence et leur courage sont très largement reconnus (par respectivement 74 %, 68 % et 64 % des personnes interrogées). 18 % seulement pensent qu'ils sont « trop jeunes ».*

Europe 1 a décidé d'organiser le premier lundi de chaque mois, de 18 h 30 à 19 heures et de 19 h 20 à 20 heures, des débats en direct entre les auditeurs et des juges d'instruction.

Les premiers magistrats à prêter leur concours à cette initiative ont été, le 3 juin, MM. Jean-Louis Debré, Bruno Laroche et Alain Verleene, juges à Paris.

Une lettre de M. Jean-Marie Bressand à propos de la Fédération des villes jumelées

Le Monde a publié dans son numéro du 30 avril 1985 un article où je suis mis en cause. Je n'en relèverai pas le ton, chacun a pu apprécier.

Ont réapparu les termes « secte », « mauvaise gestion », « compte en Suisse », qui ont émaillé la campagne de presse dont j'ai été la cible tout au long de l'année 1984, qui se termina par ma démission du mouvement que j'ai fondé.

La caractéristique de la campagne 1984, sans parler de son prolongement inattendu en 1985, c'est qu'elle négligea les voix et les mises au point officielles du mouvement pour aller chercher auprès de personnes non qualifiées ou écartées pour des raisons diverses, en tout cas mal informées, les éléments propres à créer le scandale.

Les mises au point n'avaient pourtant pas manqué. Citons des extraits de quelques-unes d'entre elles :

– Du maire de Madrid, président de la FMVJ, au nom du conseil de présidence : *« Le président regrette que de graves imputations, sans preuves, aient été dirigées contre le fondateur de la FMVJ, Jean-Marie Bressand, dont le travail constant en faveur de la démocratie, de la compréhension entre les différents peuples et de la paix mérite le respect et l'éloge de tout le monde »* ;

– A aucun moment, le bureau et le conseil d'administration, responsables de la gestion, composés d'élus locaux de divers pays, dont principalement des Français membres de la majorité comme de l'opposition, ne me mesurèrent leur confiance ou leur solidarité. Ils s'élevèrent en différentes occasions pour dénoncer *« la campagne calomnieuse, quelles que soient ses origines et ses imputations, dirigées contre le fondateur de la FMJV, Jean-Marie Bressand »* ;

– L'assemblée générale du Comité national de jumelage publia le 14 septembre 1984 un communiqué signé de son président, M. Bernard Stasi, pour *« réaffirmer son soutien unanime à la FMVJ et à son fondateur, l'un et l'autre attaqués par quelques articles de presse qui ont donné de certains faits une interprétation tout à fait erronée, en passant sous silence les réalisations remarquables que le mouvement a à son actif depuis trente-trois ans »*.

« Quant à ce qu'on a appelé complaisamment « compte en Suisse », ce qui est évidemment plus suggestif que de parler d'une association suisse dont j'assume la présidence depuis 1968, le nouveau président de la FMVJ, M. Pierre Mauroy, maire de Lille, m'écrivait le 15 janvier 1985 : *« J'enregistre avec plaisir que le Fonds des citées unies s'engage dans une procédure de changement de dénomination. Une telle modification est indispensable pour éviter toute confusion et interdire les campagnes de presse dont vous avez été victime. »*

Je rentre du Mali où le Fonds Jean-Marie Bressand pour la paix et le développement, qui n'est malheureusement pas richement doté, mais espère bien le devenir, a pu tout de même intervenir, avant tout il est vrai en concentrant sur le Mali les aides de ceux qui peuvent faire face à cette immense tragédie qu'est la sécheresse sahélienne.

Pour ce qui a trait aux économies que la nouvelle direction de la FMVJ pourrait réaliser grâce à la suppression de ma « liste civile », il doit y avoir une erreur de chiffres : en admettant même qu'elle puisse réaliser 500 000 francs d'économie sur certains postes, notamment en supprimant comme elle l'a fait toute restauration au siège, elle aurait déjà englouti au-delà de ce chiffre dans le coût de la manifestation dont il est question dans l'article du *Monde*.

De plus, contrairement à l'actuelle direction, j'ai peu voyagé en trente ans ; j'ai surtout accueilli à mon bureau et à ma table, en amis, les voyageurs de partout, et je ne le regrette pas, et eux non plus, j'en suis persuadé.

En quelques décennies, j'ai pu ainsi faire mon métier qui était de faciliter des rencontres, de permettre des dialogues, y compris entre ceux que tout semble séparer, de les ouvrir à l'échange, à la tolérance, à la solidarité, dans le droit fil des aspirations de ceux de la résistance et autres rescapés, comme moi-même, des camps de concentration.

L'heure n'est donc pas à des bilans comparatifs. Elle sonnera n'en doutons pas. Et puis, il y a des choses qui ne se mesurent pas seulement en chiffres.

● *Incendie criminel au Pays basque.* – Un bungalow a été détruit par un incendie d'origine criminelle, mardi 4 juin vers 3 h 30, à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques). Il faisait partie d'un lot récemment vendu par la municipalité à une société, les Motels basques, qui en assurait la location depuis le 1er juin. Le propriétaire des Motels basques est un des dirigeants de l'Union pour la défense des industries touristiques au Pays basque (UDIT), qui avait été créée après la vague de violence de 1984.

● *Chantal Nobel est hors de danger.* – *« Les jours de Chantal Nobel ne sont plus en danger »*, ont indiqué, lundi 3 juin, les médecins de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière qui soignent la comédienne. Chantal Nobel devrait pouvoir quitter cette semaine le service de réanimation dirigé par le professeur Viars.

L'inculpation de deux dirigeants d'une coopérative agricole de l'Oise

UNE LETTRE DES AVOCATS DE MM. ROOSEN ET MIDEY

Après la publication, dans *le Monde* daté 26-27 mai, d'un article faisant état de l'inculpation, pour escroquerie, de deux dirigeants d'une coopérative agricole de Senlis (Oise), trois avocats, Mes Bouvier, Durand et Escaravage nous ont adressé la lettre suivante :

« Cet article vise MM. Raymond Roosen et Pierre Midey. L'article contient diverses affirmations quant à la culpabilité de MM. Roosen et Midey. Ces affirmations, présentées comme des informations sont fausses. MM. Roosen et Midey protestent de leur entière bonne foi en ce qui concerne les malheureuses affaires de la Sica Seihr. Ils s'étonnent qu'en violation flagrante du principe du secret de l'instruction, on puisse les accuser anonymement et sans aucune preuve dans un organe de presse. Quant à eux, ils réservent leurs explications sur la Sica Seihr au magistrat instructeur ».

[NDLR. – MM. Raymond Roosen et Pierre Midey ont bien été, comme nous l'écrivions, inculpés d'escroquerie et d'infraction à la législation sur les sociétés. Pour le reste, l'affaire est entre les mains du magistrat instructeur.]

ÉDUCATION

TROIS ARRÊTS DU CONSEIL D'ÉTAT

Les communes ne sont pas tenues de financer toutes les écoles maternelles privées

Le Conseil d'Etat a pris, le 31 mai, trois décisions relatives à la contribution des communes aux dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association. La plus lourde de conséquences pour l'avenir concerne les écoles maternelles, dont la prise en charge par les communes sera subordonnée à l'accord de ces dernières. Le Conseil a en effet considéré (en se référant aux articles 14 et 15 de la loi du 30 octobre 1886 et à l'article 2 du décret du 7 avril 1887) que seules les écoles élémentaires publiques donnent lieu à une dépense obligatoire pour la commune, puisqu'elles reçoivent des enfants soumis à l'obligation scolaire. Il en résulte qu'une école maternelle publique, qui reçoit des enfants n'ayant pas atteint l'âge de six ans, ne donne lieu à une dépense obligatoire pour la commune que si celle-ci a décidé elle-même de la créer.

Par application du principe de parallélisme entre l'enseignement public et l'enseignement privé sous contrat d'association, que le Conseil d'Etat a par ailleurs reconnu, il a jugé qu'une commune n'est tenue de supporter les dépenses de fonctionnement des classes maternelles privées sous contrat d'association que dans la mesure où elle a donné son accord pour que le contrat s'applique à ces classes.

Si le Conseil d'Etat a estimé que la législation postérieure à la loi Debré de 1959 (loi Guermeur de 1977 et loi de décentralisation de 1982) n'entendait pas revenir sur la règle de parallélisme entre les classes sous contrat d'association et les classes correspondantes de l'enseignement public en ce qui concerne les conditions de leur prise en charge, cette décision n'a qu'une valeur rétrospective. La loi Chevènement du 25 janvier 1985 a en effet levé toute ambiguïté à cet égard. La troisième décision est, elle aussi, rétrospective. Le Conseil a estimé (à partir des articles 11, 14 et 15 de la loi du 30 octobre 1886) que chaque commune n'est tenue de supporter les dépenses de fonctionnement des écoles publiques établies sur son territoire que pour les élèves résidant sur ce territoire.

Dès lors, par application du principe de parallélisme, une commune n'est tenue de prendre en charge les dépenses de fonctionnement d'une école privée sous contrat d'association établie sur son territoire qu'en ce qui concerne les élèves domiciliés sur ce territoire.

Cette décision s'applique à la période antérieure à 1983, compte tenu de l'évolution de la législation. En effet, l'article 23 de la loi du 22 juillet 1983, d'une part, prévoit que les frais de fonctionnement d'une école publique sont répartis entre les communes où sont domiciliés les élèves fréquentant l'école. D'autre part, la loi Chevènement du 15 janvier 1985 a exclu de ce mécanisme de répartition intercommunale des charges les écoles privées sous contrat d'association, lui préférant la formule des accords amiables. La décision du Conseil d'Etat pourrait cependant avoir des répercussions sur le règlement des quelque quatre-vingt-dix litiges encore en suspens entre des écoles privées et des communes.

UN SONDAGE BVA

... au secret de l'instruction

Une lettre de M. Jean-Marie Bressand ... de la Fédération des villes jumelées

DÉFENSE

La construction d'un avion de combat européen

L'Allemagne fédérale lance un avertissement à la France et au Royaume-Uni

A quelques jours de la réunion, lundi 17 juin à Londres, des ministres de la défense des cinq pays européens concernés par la construction, en commun, d'un avion de combat, le ministre ouest-allemand de la défense, M. Manfred Wörner, a été *catégorique : l'Allemagne fédérale* n'acceptera de participer à ce programme majeur d'armement, aux côtés de la France, du Royaume-Uni, de l'Espagne et de l'Italie, que si l'avion est entièrement nouveau.

Lors de la visite qu'il a rendue au Salon de l'aéronautique du Bourget, M. Wörner a renvoyé dos à dos la France et la Grande-Bretagne, qui proposent un avion de démonstration : l'ACX Rafale pour les Français et le P-120 pour les Britanniques, à partir duquel pourrait être conçu l'avion de combat européen (ACE), prêt à entrer en service dans les cinq armées européennes après 1995.

« L'Allemagne fédérale ne participera pas aux programmes français ou britannique d'avion de combat en cours de développement, a expliqué M. Wörner au cours de sa visite du pavillon ouest-allemand. *Si nous devons participer à l'ACE, il s'agira d'un programme entièrement nouveau puisque aucun ne répond aux spécifications allemandes. C'est là notre position définitive. »*

Prononcée au pavillon de l'industrie aéronautique ouest-allemand, devant les stands des sociétés Dornier et Messerschmitt-Bolkow-Blohm (MBB) qui seront appelées à participer à ce programme ACE, la *déclaration* de M. Wörner était sans doute destinée, avant la reprise des négociations entre les cinq pays, à insister sur la nécessité de ne pas oublier les intérêts ouest-allemands dans la définition du projet et l'éventuelle répartition industrielle pour les études et la réalisation de ce nouvel avion.

En effet, la décision de la France et celle de la Grande-Bretagne de construire, chacune de leur côté, un avion de démonstration pour placer les industries nationales respectives de ces deux pays dans la situation d'avoir à prouver leur savoir-faire a été interprétée, à tort ou à raison, par les trois autres partenaires comme la volonté de Paris et de Londres de les mettre devant le fait accompli, à savoir la nécessité de choisir entre deux types d'avion au risque de n'être pas des coopérants à égalité. *« Nous avons l'impression que les Français ont abandonné le programme ACE*, disait-on dans l'entourage du ministre ouest-allemand. *L'ACX Rafale n'est pas un démonstrateur, mais c'est déjà un prototype de présérie, qui n'en fait pas un avion européen. »*

Divergences

Les deux avions de démonstration français et britannique, dont des *maquettes sont exposées au Bourget*, sont très différents dans leur conception. L'ACX Rafale de Dassault-Breguet pèse moins de 9,5 tonnes à vide et le P-120 de Bristish Aerospace devrait atteindre 10,5 tonnes, voire davantage. Le premier est donc un projet d'appareil de combat sensiblement plus léger que le second. Cela correspond, du reste, à l'existence de points de vue divergents entre les cinq pays sur les missions de l'ACE, sur ses caractéristiques et ses performances, et, donc, sur son coût.

A Paris, on souligne néanmoins que la déclaration de M. Vörner n'est pas contradictoire avec la position française. Pour deux raisons. La première est que le Rafale n'est pas le prototype français de l'avion de combat européen, mais qu'il est un avion expérimental de démonstration pour tester différents systèmes d'armes et préserver les chances de la France en cas d'un échec du projet européen. La seconde raison est que jamais la France n'a demandé à l'Allemagne fédérale de participer financièrement et industriellement à la conception du Rafale, qui demeure sous la seule responsabilité de la société Dassault.

Dans ses caractéristiques et performances actuelles, l'ACX Rafale ne répond pas aux spécifications définies par les cinq pays européens, à commencer par le fait, par exemple, qu'il est propulsé, pour sa démonstration, par deux réacteurs américains.

A la mi-mai dernier, à Rome, lors d'une précédente réunion des cinq ministres européens, l'accord avait été acquis de construire un avion de combat totalement nouveau, y compris pour les deux réacteurs qui le propulseront. Le poids de l'avion retenu a été fixé à 9,5 tonnes, avec une marge de 250 kilogrammes.

On peut se demander, néanmoins, si les propos de M. Wörner ne sont pas destinés à faire comprendre aux quatre partenaires de Bonn que l'Allemagne fédérale, en cas d'un échec des discussions de Londres, se tournera vers les Etats-Unis pour y acheter un avion, comme le F-18, censé mieux répondre à ses besoins.

J. I.

● *Le PCF au Bourget.* – Une délégation du Parti communiste, conduite par M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central, a visité, le lundi 3 mai, le Salon de l'aéronautique du Bourget. M. Gremetz a rappelé à cette occasion l'hostilité du PCF au projet d'avion de combat européen et sa demande que soient poursuivies *« les études et la réalisation des programmes nationaux qui, avec l'ACX et le moteur M-88 notamment, assureront* [à la France] *les moyens indépendants de sa défense ».*

M. Hernu installe un état-major de l'espace

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a demandé à deux officiers généraux d'animer un groupe de travail chargé de donner une dimension spatiale à la politique française de défense et de proposer au gouvernement des réflexions en ce sens.

Cet organisme commun à l'état-major des armées et à la délégation *générale pour l'armement n'a pas* pour objet de transformer radicalement les orientations actuelles de la politique de défense, qui reste fondée sur la dissuasion nucléaire. Animé par le général d'aviation Jean Fleury, sous-chef « organisation » à l'état-major des armées, et par l'ingénieur général Jean Sandeau, directeur des engins à la délégation générale pour l'armement, cet organisme interarmées n'est en rien l'équivalent de ce qui a été constitué aux Etats-Unis, à savoir la Strategic Defense Initiative Organization (SDIO) du général James Abrahmson chargée d'orienter les recherches de technologie propres à une défense spatiale anti-missiles ou anti-satellites.

« La dissuasion reste le seul système de défense crédible, explique M. Hernu dans un entretien avec le mensuel *Armées d'aujourd'hui, mais l'avenir ne se résume pas à la modernisation de notre force nucléaire, même si celle-ci est indispensable. Nous devons préparer notre présence dans l'espace, car cette dimension est essentielle à notre défense. »*

Quelques jours avant cette interview au périodique du ministère de la défense, M. Hernu avait été plus catégorique encore devant les auditeurs civils et militaires de l'Institut des hautes études de défense nationale à Paris. *« Les océans et l'espace constituent les domaines où peuvent s'inscrire notre présence et notre influence*, avait indiqué le ministre. *Stratégie navale et présence spatiale sont d'autant plus indispensables qu'il s'agit d'espaces ouverts, même lorsque interviennent des normes juridiques, comme le droit de la mer ou le droit de l'espace. »* Entre-temps, le chef de l'Etat lui-même, lors de la mise en service du sous-marin nucléaire *l'Inflexible*, avait admis que *« la stratégie sera nécessairement spatiale »* et fixé cette perspective à un demi-siècle.

Sans avoir l'ambition de la SDIO américaine, le groupe de travail interarmées propre à la France a pour but de définir des priorités, de déterminer des programmes éventuels et de proposer l'organisation la plus apte à prendre ensuite les décisions. C'est la première fois que sont ainsi réunis, pour un tel travail, des « opérationnels », des scientifiques et des ingénieurs au sein d'une structure unique chargée des études spatiales.

Le nerf de la crise

A la différence des Américains, qui lancent des études pour la mise au point, au début du siècle prochain, d'un rempart spatial contre les missiles assaillants de l'adversaire, les Français envisageraient plutôt la mise en place d'un réseau de satellites assurant à un commandement la maîtrise permanente de ses forces sur le terrain : satellites de reconnaissance, satellites d'écoute et satellites de télécommunications. Autant de satellites qui contribuent au commandement, au contrôle et aux communications en toutes circonstances et en tous lieux.

La France a déjà installé des équipements de radiocommunication militaires par satellites sur le satellite Télécom-1 mis sur orbite en août 1984, et un réseau complet de liaisons spatiales sûres, protégées et instantanées, entre commandements est prévu avec le système Syracuse, qui complétera le réseau national actuel OMIT (Organisation mondiale interarmées de transmissions).

De même, la France a proposé à l'Allemagne fédérale de construire ensemble un système spatial d'observation militaire (satellites dits espions) qui puisse faire appel à des techniques éprouvées (comme l'observation photographique) ou à une technologie plus avancée (comme la reconnaissance infrarouge ou électromagnétique). Ces satellites de reconnaissance et d'écoute permettent de tenir à jour une situation tactique sur le champ de bataille, et d'analyser l'ordre de bataille adverse. *« Le nerf de la crise*, explique le ministre de la défense, *c'est l'information. C'est la raison pour laquelle nous accordons à ces questions la plus grande attention dans les réflexions conduites pour définir les priorités de notre politique spatiale. Nous devons, en effet, pouvoir voir, écouter et communiquer en permanence, et le satellite est un instrument bien adapté à ces missions. »*

Avec la mise en place de cet état-major de l'espace, les conseillers de M. Hernu insistent beaucoup sur l'idée que la panoplie ainsi visée est une panoplie « pacifique », non agressive, à la différence de l'initiative américaine de défense stratégique, qui menace de rompre les équilibres de la dissuasion.

JACQUES ISNARD.

Dassault veut relancer la fabrication du Super-Étendard

La société Dassault-Breguet vient d'adresser à des clients étrangers une notice leur expliquant son intention de relancer à la fin de l'année la chaîne de fabrication, interrompue depuis 1983, de son avion d'attaque Super-Étendard si de nouvelles perspectives de vente apparaissaient. On estime, chez le constructeur français, à une cinquantaine d'exemplaires le nombre de Super-Étendard nécessaire pour rentabiliser cette relance industrielle.

Au total, la société Dassault-Breguet a construit 85 Super-Étendard livrés entre 1978 et 1983 à deux pays : la France (71 exemplaires) pour ses porte-avions *Foch* et *Clemenceau*, et l'Argentine (14 exemplaires). Un troisième client, l'Irak, utilise le Super-Étendard, mais c'est l'Aéronavale française qui a été contrainte de lui prêter cinq exemplaires momentanément, leur restitution devant désormais intervenir dans quelques semaines, après que les Irakiens auront réussi à adapter le missile air-mer Exocet du Super-Étendard aux Mirage F-1, dont ils sont déjà dotés.

Le projet de Dassault vise à prospecter les actuels clients d'un avion, de conception britannique, aujourd'hui très ancien : le Hunter, dont 500 exemplaires sont en service dans le monde. Il s'agit de proposer un avion d'attaque au sol, capable de détruire des objectifs très protégés en volant très vite à basse altitude, et d'un prix inférieur à 10 millions de dollars.

Pour parvenir à remplir cette mission, le Super-Étendard a été *modifié, notamment* par l'adjonction de nombreuses contre-mesures électroniques (infrarouge, leurres, moyens radio et électro-magnétiques) qui sont proposées en option. Ses capacités en armement restent celles qui furent les siennes tant dans le Golfe que lors du conflit des Malouines, ou lors des opérations au Liban. Chez Dassault, on explique que le Super-Étendard ainsi aménagé entre en concurrence avec le F-16 américain, l'AMX italo-brésilien ou le Hawk-200 britannique.

Important exercice de la Force d'action rapide en Méditerranée

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, assistera jeudi 6 juin, dans la région de Béziers, à la phase finale d'une importante manœuvre, baptisée Farfadet, de la Force d'action rapide (FAR), qui mettra à l'épreuve la coordination entre les trois armées françaises mobilisées pour la circonstance. Cet exercice d'entraînement interarmées aux opérations extérieures a commencé à la fin de la semaine dernière, mais les phases les plus importantes se situent, entre le mardi 4 et le jeudi 6 juin, en Méditerranée, au large des côtes de l'Hérault, plus spécialement entre Béziers et Sète.

Au centre de cette manœuvre, l'utilisation du porte-avions *Foch*, transformé en porte-hélicoptères pour l'occasion, par une soixantaine d'appareils appartenant au 1er régiment d'hélicoptères de combat de la 4e division aéromobile de la FAR, installé à Nancy.

La FAR a prévu de tester l'efficacité de certaines des unités qui la composent, comme la 6e division légère blindée, cantonnée dans le Gard, et deux régiments du groupement aéroporté de la 11e division parachutiste (à Toulouse).

Quant à l'armée de l'air, tous les grands commandements seront présents, à l'exception de la Force aérienne stratégique (FAS). La défense aérienne délègue des intercepteurs Mirage-F1 ; les forces aériennes tactiques (FATAC), ses Jaguar, et le commandement du transport aérien militaire ses avions Transall pour des aérolargages et des posers d'assaut.

La FAR est une unité forte de 47 000 hommes (pour la plupart des professionnels ou des engagés) pour la lutte antichars en Centre-Europe et pour les opérations outre-mer. Elle a conçu un autre exercice, en septembre prochain, pour se familiariser avec son éventuel théâtre d'intervention en Europe si la France décidait de l'engager avec les alliés.





SPORTS

TENNIS

ROLAND GARROS
PARIS

Les Internationaux de France

Deux trouble-fête, lundi 3 juin, à Roland-Garros. L'Allemande de l'Ouest Kohde-Kilsch a éliminé la Tchécoslovaque Mandlikova, championne 1981. L'Argentin Jaite s'est qualifié pour les quarts de finale du tableau masculin. Mais à ce niveau l'équilibre des forces mondiales sur terre battue était respecté : trois Suédois, Wilander, Nyström et Edberg ; deux Américains, McEnroe et Connors ; un Français, Leconte ; un Argentin, Jaite ; et le tenant du titre, plus favori que jamais, Lendl, restaient en lice.

Les rémouleurs sont de sortie

L'ennui se fit féroce sur le Central, une chape de plomb pour accompagner la chaleur étouffante. Et deux potentats, assis sur leur *match respectif, pesant de tout leur* poids, de toute leur expérience sur le jeu. Roland-Garros est passé au travers ce lundi. Ce fut le jour maigre, l'absolue tyrannie des meilleurs conduisant à des matches inodores, incolores et sans saveur.

Ainsi Ivan Lendl qui fait sa loi, l'écrit et la récite. Ivan le terrible, tsar de toutes les surfaces ne règne pas. Il ordonne ce tournoi, il se promène, il se balade. La voie royale en petites foulées. Quatre matches de simples, huit heures de jeu. Pas l'ombre d'un set, d'une aumône accordée à l'adversaire. Ah, si, pardon, il advint dans la rencontre contre le Suédois Gunnarson, qu'il consente à un tie-break. Pour le gagner d'ailleurs, histoire de poivrer un peu le plat du jour.

Sa mansuétude extrême s'est arrêtée là. Pas de pitié, et surtout pas de match de double. On pense avec lui à cette réplique fameuse de l'acteur Carette : « *J'm'économise.* » Ivan Lendl, saisi par l'ascèse, a mis tout le monde à son régime. Ayant des kilogrammes à abandonner — ce qu'il fit par la réhabilitation inattendue du spaghetti, — *il ne saurait avoir de temps* à perdre.

Il n'en perd pas. Vaguement goguenard, il eut, lundi, en conférence de presse, ce mot : « *Cela va bien ; je ne rentre pas trop tard à l'hôtel.* » Ni fleurs ni couronnes pour son supplicié du jour, l'Américain Aaron Krickstein.

Ce jeune homme, bien sous tous rapports, notamment un fameux coup droit, avait, on s'en souvient, renvoyé l'Argentin Vilas à ses muses. Une chose est de désespérer le poète, une autre d'ébranler le monarque. Aaron Krickstein est un gaillard pourtant formé à la dure, enfant de troupe célèbre au « Bat d'Af » de l'entraîneur américain Nick Bolletieri. Celui-là même qui prend les surdoués à la sortie des écoles, les enferme dans un quadrilatère comme au pensionnat des travaux forcés et ne consent à les libérer que champions. Ou cassés. En leur promettant même — peut-être s'imagine-t-il être un autre — « *de la sueur et des larmes* ».

Aaron Krickstein, issu comme Jimmy Arias de cette célèbre manufacture de crocodiles, n'aura versé finalement que des larmes de sueur. Une vraie déroute en culotte courte, trois sets (6-2, 6-2, 6-0), deux heures de jeu. Et à l'hôtel.

L'ogre n'était point d'humeur badine. Ou peut-être avait-il des nouilles sur le feu. Au suivant donc, l'Argentin Jaite, un très bon joueur qui a eu bien du mérite à arriver là...

Les zélateurs du jeu d'attaque

Dans ce bas du tableau, assez désespérément vide en spécialistes de la terre battue, le deuxième seigneur, Jimmy Connors, a vécu un après-midi de papa. Jimbo n'est plus tout jeune. A force même de dire qu'il vieillit, il finira par être vieux : trente-trois ans déjà.

Mais, à force d'entendre affirmer que Jimmy Connors est « mauvais » sur terre battue, chacun finirait par le croire. Les palmarès, heureusement, ont de la mémoire. C'est entendu, Jimbo n'a pas passé un mariage d'amour avec la terre battue. Ce n'est pas son jardin. Mais tout de même. Le « mauvais » Jimmy Connors, pour la sixième année consécutive, arrive en quarts de finale à Roland-Garros.

Jimbo s'était offert, samedi, un match torride par un temps de chameau. Le Sahel à traverser, dune après dune, jeu après jeu, contre un prototype transistorisé du tennis beur. Tarik Benhabilès, vingt ans tout juste, poids plume, 60 kilos à peine, la jambe Louis XV, sec comme une datte, l'avait contraint aux prolongations : quatre sets serrés, quatre heures de jeu et une grosse frayeur.

Ce lundi, rien de tel. L'adversaire, l'Italien Francesco Cancelotti, trente-troisième joueur mondial, n'était pas négligeable. Un excellent joueur sur terre battue, mais dont le jeu s'emboîte, si l'on peut dire, parfaitement dans celui de Jimmy Connors.

Alors, le temps de régler le tir, donc de perdre le premier set, et Jimmy Connors s'offrait sans excessive douleur la victoire (3-6, 6-0, 6-4, 6-2) et une sixième qualification. Il ne restait à l'Italien qu'à interrompre un intéressant monologue avec sa raquette. Et à l'Américain *qu'à se préparer à un obstacle* autrement coriace, le jeune et très offensif Suédois Edberg. Ce match-là vaudra d'être vu.

D'ailleurs, de ce lundi vaguement déprimant, Roland-Garros ne devait pas sortir trop maussade. Au contraire. C'est une bonne, une heureuse, une réjouissante nouvelle : les lifteurs aux gros bras sont de sortie. Les tristes *rémouleurs* de *fond* de court renvoyés à leurs meules. Sur les huit qualifiés, sept zélateurs du jeu d'attaque — car Lendl aussi attaque en fond de court — sont là pour l'offensive finale : les deux Américains MacEnroe et Connors, les Suédois Nyström et Edberg, l'Argentin Jaite, le Tchécoslovaque Lendl, le Français Leconte. Et puisqu'il ne reste qu'un crocodile, ça ne pouvait être *que le meilleur, le* Suédois Wilander.

C'est bien lui, en effet. Et en plus, il se soigne, taquiné aujourd'hui par le démon de la volée.

PIERRE GEORGES.

Du double au simple

Ne craignons pas de le redire : le huitième de finale franco-français Leconte-Noah n'a pas été, dimanche 2 juin, un monument de tennis. Trop *lourd d'affectivité, trop plein d'inhibition*, le match entre les deux meilleurs tricolores n'a pas tenu ses promesses. En cinq sets, ils ne sont pas parvenus à jouer au diapason.

Le huitième de finale suédo-suédois Edberg-Jarryd allait-il nous réserver, lundi, la même surprise ? Il y avait beaucoup de points communs entre ces deux duels fratricides. Disputés au même stade de la compétition, ils mettaient, de part et d'autre du filet, des garçons qui constituaient habituellement de solides équipes de double. L'an *passé, la paire française s'était imposée* à Roland-Garros, et les Suédois avaient battu deux fois le duo américain McEnroe-Flemming en demi-finale des Internationaux des Etats-*Unis, puis en finale* de la *Coupe* Davis.

Le parallèle entre les deux matches disputés sous un soleil de plomb s'arrêtera là. Les vies et les carrières de Noah et de Leconte se sont séparées. Entre les deux copains, le courant ne passe plus comme avant. Ils n'ont pas cherché à défendre leur titre commun. *Leconte a fait tandem avec l'Austra*lien Fitzgerald. Noah n'a même pas participé aux doubles. Cela expliquerait peut-être qu'au moment de la confrontation d'homme à homme *une certaine gêne soit apparue. Les* deux Français se forçaient à une impassibilité peu naturelle, masquant les sentiments, mais aussi sûrement quelque obscur ressentiment. Leur politesse était pleine de froideur.

En revanche, Edberg et Jarryd ont vécu leur match comme n'importe quel autre match. Il n'y eut pas la moindre retenue dans leur affrontement. Mais leur respect mutuel restait total. Ces deux Sué*dois, qui sont unis comme les doigts* de la main en double, ne se sont pas fait le moindre cadeau en se retrouvant face à face. Et le jeu fut torride, mais superbe.

Combat total

Edberg ne risquait pas de briser un mythe. Jarryd est mieux classé mondialement que Noah, mais il n'est que le deuxième Suédois derrière Wilander. Ce n'était même pas un combat de sous-chefs, puisque deux autres « petits-fils de Borg », Nyström et Sundström, s'intercalent *au classement entre eux. Pourtant*, ce fut un combat total, une des rares rencontres depuis le début de ces Internationaux, où tous les coups du tennis étaient délivrés à chaque jeu.

Edberg avait une revanche à prendre sur son aîné, qui l'avait éliminé au deuxième tour, ici même, l'an passé. Elle a été éclatante. Jarryd a pu échapper à l'étreinte de son *cadet seulement dans le deuxième* set. Et encore il dut recourir au *tie-break* pour l'emporter. Le revers d'attaque à une main d'Edberg avait alors manqué de précision et l'avait empêché de venir conclure au filet. Jarryd connaissait par cœur tous les tours de son partenaire habituel d'entraînement. Mais il a été le plus souvent pris de vitesse. La chaleur a en effet rendu beaucoup plus sèche et rapide la terre battue. C'était un avantage pour Edberg.

Ce Suédois, qui a réussi le grand chelem junior en 1983, est en effet un attaquant, contrairement à la plupart de ses compatriotes. La puissance de son service, qu'il varie et place en basculant profondément en arrière, lui permet de se ruer au filet même sur la deuxième balle d'engagement. Une condition physique irréprochable donne à cet athlète de dix-neuf ans un des meilleurs registres du monde. Son palmarès — champion du monde juniors 1983, champion olympique 1984, vainqueur de la Coupe Davis 1984, vainqueur du Tournoi de Milan 1984 — est plein de promesses. Malheureusement Edberg n'aurait pas le caractère aussi bien trempé que Borg naguère et Wilander aujourd'hui. *Il avait perdu tous* ses moyens l'an passé au moment d'affronter John McEnroe au deuxième tour des Internationaux des Etats-Unis. S'il a vaincu ce trac, son quart de *finale* contre un autre monstre sacré, Jimmy Connors, devrait être l'un des plus passionnants.

ALAIN GIRAUDO.

CHRIS EVERT-LLOYD EN DEMI-FINALES

L'Américaine Chris Evert-Lloyd s'est qualifiée mardi 4 juin pour les demi-finales en battant sa jeune compatriote Terry Phelps 6-4, 6-0.

RÉSULTATS

HOMMES

Huitièmes de finale

Troisième quart de tableau. — 14. Edberg (Suède, 18) b. 6. Jarryd (Suède, 6), 6-3, 6-7, 6-4, 6-2 ; 3. Connors (EU, 3) b. Cancelotti (It., 33), 3-6, 6-0, 6-4, 6-2.

Quatrième quart. — Jaite (Arg., 53) b. Gunthardt (Suisse, 58), 6-1, 6-2, 6-3 ; 2. Lendl (Tch., 2) b. 10. Krickstein (EU, 14), 6-2, 6-2, 6-0.

DAMES

Quarts de finale

1. M. Navratilova (EU, 1) b. A.-M. Cecchini (It., 50), 6-2, 6-2 ; 7. C. Kohde-Kilsch (RFA, 9) b. 3. H. Mandlikova (Tch., 3), 6-4, 6-4.

CYCLISME

PHIL ANDERSON : ROYAL EN DAUPHINÉ

Le critérium du Dauphiné-libéré, une épreuve de grand renom, qui empruntait un parcours fortement accidenté à travers les Alpes, s'est joué, lundi 3 juin, sur le plat, au cours de la dernière étape contre la montre, Orange-Avignon, longue de 34 kilomètres ; et les meilleurs grimpeurs se sont inclinés devant un prix d'excellence du cyclisme : l'Australien Phil Anderson.

Le coureur des antipodes n'a pas attendu cette victoire pour établir la preuve de sa valeur. Robuste et régulier, il ne se prétend ni un super-escaladeur, ni un rouleur exceptionnel, mais il se défend honorablement sur tous les terrains et sa présence, qui avait déjà fait de lui un maillot jaune du Tour de France, lui a permis cette fois de tirer son épingle du jeu, au terme d'une course quelque peu déconcertante.

L'inattendu Pierre Bazzo, vainqueur de l'étape de la Chartreuse, devant des hommes comme le Colombien Loiaza ou le Néerlandais Winnen, n'était-il pas leader au départ de l'ultime « spécial chronométré » ? Mottet, Caritoux, Pascal Simon et Marc Madiot n'ont guère fait parler d'eux. Bernaudeau, qu'on croyait revigoré après un succès d'étape encourageant, a tout de même concédé quarante-cinq minutes et Roche s'est retrouvé à plus d'une demi-heure, en dépit de deux temps « scratch » contre la montre.

Seul l'Ecossais Millar paraissait en mesure d'inquiéter Anderson. Victime d'une coalition, qui lui coûta vraisemblablement le tour d'Espagne, *il a perdu le contact dans* la descente du col du Coq, à la suite d'une chute et mérite décidément le prix de la malchance.

J. A.

MÉDECINE

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Un puissant anti-inflammatoire est produit par manipulations génétiques

Pour la première fois au monde, une substance ayant, chez l'homme, de puissants effets anti-inflammatoires (la lipocortine) a pu être produite à partir de techniques de manipulations génétiques. Cet important résultat vient d'être rendu public à l'occasion d'un séminaire scientifique organisé à la Harvard Medical School de Cambridge (Massachusetts). Il est le fruit du travail d'une équipe de chercheurs de Biogen, société spécialisée dans le développement des nouveaux produits pharmaceutiques par génie génétique et basée en Suisse et aux Etats-Unis. Ce résultat ouvre surtout de considérables perspectives thérapeutiques et pourrait, à terme, bouleverser le marché des médicaments anti-inflammatoires, l'un des plus importants du monde.

C'est un véritable tour de force que vient de réussir Biogen avec la production *in vitro* de lipocortine. *En 1980* déjà, *cette société avait été* la première au monde à obtenir un interféron humain par manipulations génétiques. Toutefois, si la place de l'interféron en thérapeutique humaine reste à préciser, celle de la lipocortine n'est plus, *a priori* du moins, à inventer.

Lipocortine ? On désigne ainsi, depuis octobre 1984, une protéine d'un poids moléculaire de 40 000 produite naturellement par l'organisme humain et qui joue un rôle essentiel dans le puzzle moléculaire terriblement complexe qui règle les mécanismes de l'inflammation (1). Comment les choses se passent-elles ? De manière très schématique, l'administration de corticoïdes (puissants anti-inflammatoires) a pour effet de déclencher la synthèse de lipocortine, qui, à son tour, bloque les mécanismes enzymatiques (phospholipase A 2) indispensables à l'apparition du processus inflammatoire. Or les quantités infimes de lipocortine produites par l'organisme humain interdisaient d'en savoir beaucoup plus sur cette molécule-clé.

Les chercheurs de Biogen ont réussi, à partir de cultures cellulaires, à identifier le gène qui dirige la synthèse de cette substance. Ils l'ont alors intégrée dans un patrimoine génétique bactérien. Les micro-organismes ainsi transformés produisent, depuis, la protéine humaine. Celle-ci a déjà été testée avec succès sur des animaux, déclare-t-on chez Biogen. L'enthou*siasme des chercheurs vient du fait* qu'ils espèrent tenir là un véritable anti-inflammatoire « miracle » à la fois efficace et dénué des effets secondaires qui caractérisent mal*heureusement tous les* anti-inflammatoires actuellement sur le marché. « De plus », souligne Mme Françoise Russo-Marie (Institut Pasteur-INSERM), spécialiste de renommée internationale — c'est elle qui, l'an dernier, a proposé le terme de lipocortine pour désigner cette substance, — « *le fait de travailler à une telle échelle pourrait permettre de découvrir quelle partie de la molécule est véritablement dotée de l'effet anti-inflammatoire* ». « *L'équipe de Biogen a été extrêmement rapide*, reconnaît-elle, *et elle a quelques mois d'avance sur nous qui travaillons en collaboration avec Roussel-Uclaf et Hoescht. La firme California Biotechnology est aussi dans la course* ». Une compétition particulièrement intense. Car les enjeux financiers sont énormes : le marché des médicaments anti-inflammatoires est le plus important du monde après celui des antibiotiques. Un marché auquel il faudra peut-être, compte tenu des caractéristiques de la lipocortine, ajouter celui des anti-allergiques, avec, en particulier, les médicaments anti-asthmatiques.

JEAN-YVES NAU.

(1) Le processus inflammatoire est une réaction de défense des êtres vivants lorsque apparaît dans un tissu une destruction cellulaire, quelle que soit l'origine de cette dernière (traumatisme, brûlure, infection, etc.). Voir « L'inflammation, miroir du corps », *le Monde aujourd'hui daté 2-3 septembre 1984.*

UN FORUM INTERNATIONAL

Montpellier, capitale de la médecine

La ville de Montpellier, qui célèbre à la fois son millénaire et les huit cents ans de sa faculté de médecine — la plus ancienne du monde, — est depuis le 3 juin et pour une semaine la capitale mondiale de la médecine.

Sur le thème général de « la cellule humaine », plusieurs centaines de conférenciers, venus de trente pays, animent à la fois des colloques sur les thèmes les plus « pointus » de la recherche dans diverses disciplines, des débats réservés aux médecins praticiens et destinés à les informer des développements scientifiques et technologiques récents, et enfin des « rencontres avec le grand public », rencontres au cours desquelles chacun pourra interroger les chercheurs présents sur la nature et les conséquences des découvertes biologiques et technologiques.

Une importante exposition de technologies médicales et pharmaceutiques et un festival du film médico-chirurgical accompagnent cette entreprise organisée par le district urbain de Montpellier, avec l'aide de plusieurs ministères, du conseil général de l'Hérault et des autorités municipales, sous la houlette d'un comité scientifique rassemblant tout ce qui compte en France et à l'étranger pour les thèmes traités.

Débats télévisés

Igor Barrère, qui est le délégué général et le maître d'œuvre d'Euromédecine, entend bien pérenniser une initiative qui devrait, dorénavant, avoir lieu chaque année et qui contribue à la mise en valeur de la science française et du potentiel industriel et scientifique exceptionnel qu'abrite la région de Montpellier.

Les nouvelles techniques de l'imagerie médicale, les médicaments du futur, le diabète, l'immunité, les maladies *cardio-vasculaires, rhumatismales*, cardiaques et respiratoires, les robots au secours des paralysés, les recherches en cancérologie et en neurologie, feront l'objet de débats retransmis, pour certains, par les ondes ou la télévision.

La première antenne de télévision privée sera en effet, et à cette occasion, ouverte à Montpellier qui *devient ainsi la première ville du* monde entièrement câblée en fibres optiques et qui offrira chaque jour sur Canal 31 neuf heures de programmes médicaux et de divertissement.

Euromédecine constitue une expérience unique au monde de promotion et de communication industrielle, médicale et scientifique, et l'effort accompli pour associer le grand public et les généralistes à des débats d'avant-garde devrait permettre de créer un mouvement durable d'opinion et d'information dépassant largement le cadre des congrès éphémères.

Dr E.-L.

• La participation aux colloques d'Euromédecine est gratuite. Inscriptions par téléphone à Paris (574-68-06) ou à Montpellier (54-24-40). Renseignements : SICS, 337, rue La Combe-Claude, 34100 Montpellier.

ENVIRONNEMENT

M. MICHEL COTTEN NOMMÉ DIRECTEUR DE CABINET DE Mme BOUCHARDEAU

M. Michel Cotten, chef du service régional du commissariat général au Plan, va être nommé directeur de cabinet de Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement. Il remplacera M. Michel Mousel, ancien président de l'UNEF (1962-1963) et secrétaire national du PSU (1974-1979), qui deviendra conseiller auprès de Mme Bouchardeau.

[Né le 20 février 1940 à Elliant (Finistère), *Michel Cotten est ancien élève* de l'Ecole nationale d'administration. Il a occupé diverses fonctions au ministère de l'intérieur (1966-1971), à la mairie de Toulouse (1971-1974), à la préfecture de Paris (1974-1977) et à la DATAR (1978). Depuis 1982, il était directeur adjoint des collectivités locales au ministère de l'intérieur et de la décentralisation. Michel Cotten est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'urbanisme.]

SCIENCES

Trois groupes pharmaceutiques signent un accord pour la fabrication de médicaments dans l'espace

Trois groupes pharmaceutiques, Rhône-Poulenc, Roussel-Uclaf et Sanofi ont signé, le lundi 3 juin, avec le Centre national d'études spatiales et l'Aérospatiale, un accord de coopération pour la création de cristaux en apesanteur. *Il* s'agit d'un projet de recherche à long terme. Dans un premier temps, des équipes de chercheurs des diverses parties vont étudier un appareil qui pourrait ensuite être construit et être envoyé en orbite à plusieurs reprises.

La cristallisation est un moyen efficace pour purifier des produits pharmaceutiques, mais ne peut pas toujours être mise en œuvre. Certaines grosses molécules refusent de former un cristal à la surface du globe. La pesanteur étant responsable de ce fait, ces molécules pourraient cristalliser en orbite. Les *micro-cristaux ainsi obtenus* pourraient ensuite être utilisés pour déclencher la cristallisation sur terre.

Un autre accord a été signé entre Matra et Roussel-Uclaf qui prévoit, lui aussi, des expériences spatiales qui porteraient, dans ce cas, sur l'électrophorèse, qui est également une méthode de purification.

AÉRONAUTIQUE

KOREAN AIR COMMANDE TROIS AIRBUS

La compagnie nationale de Corée du Sud, Korean Air, vient de commander trois Airbus A-300-600 et pris des options sur cinq autres. La valeur du contrat pour trois Airbus s'élève à 200 millions de dollars (y compris les pièces de rechange et les équipements annexes). L'A-300-600 sera mis en service en avril 1987 sur les lignes régionales à fort trafic de Korean Air reliant Séoul au Japon et à l'Asie du Sud-Est. Korean Air avait déjà commandé des A-300-B4-100, l'Airbus de première génération.



Le Monde

MEDECINE

Du vaccin vivant au génie génétique

En cent ans, de multiples progrès ont accru l'efficacité des vaccinations. 1985 voit l'avènement de nouvelles techniques et la perspective d'une prévention efficace contre les maladies parasitaires, les cancers et l'herpès.

par le professeur MARC GIRARD (*)

LA pratique de la vaccination, qui consiste à créer, chez l'individu sain, un état de résistance spécifique à l'égard d'une maladie contagieuse déterminée en l'exposant, dans des conditions particulières, soit à l'agent infectieux, soit à l'une de ses formes atténuées, soit à l'un des produits qu'il élabore, paraît remonter à la haute Antiquité.

On connaît aujourd'hui deux types bien distincts de préparations de vaccins : les *vaccins vivants*, constitués de souches de virus (ou de bactéries) de virulence atténuée, toujours capables de se multiplier mais sans provoquer la maladie, et les *vaccins inactivés*, constitués de virus (ou de bactéries) pleinement virulents mais dont on a détruit artificiellement l'infectivité, par exemple par traitement chimique (formol), ou dont on a purifié l'élément moléculaire vaccinant.

● *Vaccins vivants.* – Ces vaccins présentent l'avantage de leur très bonne immunogénicité : une seule dose de vaccin vivant suffit pour assurer la protection contre la maladie (sauf pour la poliomyélite).

Les techniques du *génie génétique* ont été récemment mises à profit pour élaborer de nouveaux vaccins vivants expérimentaux : c'est ainsi qu'on a construit au laboratoire des virus chimères constitués du virus de la vaccine dans le génome duquel on a inséré les gènes codant pour les protéines de surface du virus de la grippe, ou de la rage, ou de l'hépatite B. Les virus hybrides artificiels ainsi créés pourraient constituer de remarquables vaccins vivants si l'on en juge par leur immunogénicité chez les animaux d'expérience. Leur emploi comme vaccins vivants chez l'homme pose encore quelques problèmes, mais pourrait être envisagé dans le futur.

Bien que les vaccins vivants présentent de nombreux avantages, certains de leurs inconvénients demeurent préoccupants ; c'est notamment le cas du vaccin antipoliomyélitique oral. Ce vaccin nécessite trois administrations successives pour conférer une bonne protection contre les trois sérotypes du poliovirus. Chez les enfants des pays en voie de développement, dont le niveau d'hygiène est médiocre, il est souvent peu efficace. Plus grave encore, on peut lui reprocher son instabilité : on observe en effet que le virus atténué se transforme peu à peu en virus de plus en plus virulent au fur et à mesure de sa multiplication chez l'enfant vacciné ou ses « contacts ».

On assiste même, parfois, à la suite d'une mutation, à la réversion accidentelle du vaccin vers la pleine virulence : il devient alors malheureusement la cause même de la maladie contre laquelle il était censé immuniser. Les statistiques américaines sont formelles : le vaccin antipoliomyélitique oral est responsable de 0,3 cas de poliomyélite par million d'enfants vaccinés.

Nombre d'autres vaccins vivants présentent des inconvénients du même ordre : leur degré de virulence résiduelle n'est pas nul, ce qui explique l'observation d'un petit nombre de complications parfois très graves. Le virus de la vaccine, du temps où on l'employait systématiquement pour la vaccination antivariolique, était par exemple responsable de quelque trois à cinq cas d'encéphalite vaccinale par million de vaccinations.

● *Vaccins inactivés.* – Pour ces raisons, les autorités de santé ont de plus en plus tendance, à l'heure actuelle, à accorder leur préférence aux vaccins inactivés, qui sont proportionnellement moins bons immunogènes et d'un prix de revient plus élevé que les vaccins vivants, mais dont l'innocuité est plus facile à contrôler et n'est sujette ni à fluctuation ni à réversion. Parmi les principaux vaccins viraux inactivés utilisés aujourd'hui, on trouve des vaccins à base de virus entiers (le vaccin inactivé contre la poliomyélite ou le vaccin antirabique, par exemple) et des vaccins à base de protéines virales purifiées, que l'on désigne aussi du nom de « vaccins sous-unités » : c'est le cas des vaccins contre la grippe (hémagglutinine purifiée) ou contre l'hépatite B (particules d'antigène HBs purifiées). La même distinction se retrouve en matière de vaccins bactériens, entre les vaccins constitués de corps bactériens entiers (vaccin contre la coqueluche) et les vaccins à base de constituants bactériens purifiés : soit toxines détoxifiées (anatoxines diphtérique et tétanique), soit antigènes de surface purifiés (vaccin contre la méningite). Les vaccins sous-unités ont l'avantage d'être plus purs et d'engendrer moins de réactions. Ils représentent donc un progrès intéressant.

L'usine génétique

Dans l'avenir, on attend beaucoup du génie génétique pour la production de ces sous-unités virales ou bactériennes. On sait, en effet, introduire dans les vecteurs appropriés les gènes spécifiant la synthèse des protéines vaccinantes voulues, puis installer ces vecteurs à demeure dans des bactéries, des levures ou des cellules animales en culture, et les y faire exprimer. On pourrait ainsi disposer en quantité de protéines vaccinantes bon marché. On a déjà réalisé la production expérimentale des protéines de surface du virus de la fièvre aphteuse, de la rage, de l'hépatite B, de l'herpès, ou de la grippe, à partir de bactéries ou de levures recombinées. On sait, dès aujourd'hui, que le premier vaccin à usage humain produit par génie génétique sera le vaccin contre l'hépatite B. Une première forme de ce vaccin, constituée d'antigène HBs produit par des levures recombinées, devrait être mise sur le marché dans un proche avenir ; une deuxième forme, constituée d'antigène HBs produit par des cellules de hamster recombinées, est en cours de développement en France et déjà au stade d'évaluation clinique aux Etats-Unis. La purification des protéines vaccinantes produites par ces techniques devra, bien entendu, être très poussée, pour éviter d'introduire dans la préparation des protéines de la culture ou de l'ADN des cellules recombinées, ce qui créerait des risques nouveaux.

L'avenir appartient peut-être à une technique plus audacieuse encore. Si l'on pouvait préciser, pour chaque protéine virale ou chaque toxine bactérienne, quelles sont les parties de la molécule indispensables à son activité vaccinante, on pourrait n'introduire dans les levures ou les cellules productrices que la partie du matériel génétique qui dirige la synthèse du ou des fragments actifs, de manière à leur faire produire seulement ces fragments.

A ce niveau, le génie génétique se voit dépassé par la chimie. Les chimistes savent, en effet, maintenant enchaîner dans un ordre déterminé les acides aminés voulus, reconstituant ainsi, sous forme d'« oligopeptides », les motifs antigéniques des protéines. On a déjà fabriqué, par synthèse chimique, les oligopeptides correspondant aux parties vaccinantes majeures de plusieurs protéines virales (grippe, poliomyélite, hépatite B, rage, etc.) et de toxines bactériennes (diphtérie). Ces préparations ne sont encore, hélas ! que faiblement efficaces. Il leur manquerait la configuration tridimensionnelle voulue. D'autre part, on s'emploie à leur conférer un pouvoir immunogène accru en les couplant à des molécules porteuses et en les associant à des adjuvants de l'immunité pour stimuler la réponse immunitaire.

Comme on le voit, la tendance se fait vers la simplification moléculaire des vaccins. L'idéal serait de parvenir à fabriquer des oligopeptides de synthèse ayant l'enchaînement d'acides aminés et la conformation tridimensionnelle des motifs antigéniques vaccinants voulus, et qui seraient actifs par voie orale. Certes, cela relève pour l'instant de l'utopie, mais on peut espérer beaucoup, dans le futur, des progrès de l'immunologie et de l'immunochimie.

Le tableau de la page 14 dresse la liste des nouvelles vaccinations dont on peut prévoir l'apparition dans l'avenir plus ou moins proche. Cette liste n'est certainement pas limitative, d'autant plus que des modifications écologiques des bactéries ou des virus déjà connus, voire l'émergence de souches nouvelles, pourraient l'allonger. Le cas du SIDA est particulièrement éloquent à cet égard. Le développement d'un vaccin contre cette terrible maladie représente un défi formidable.

L'expérience gambienne

Quant aux vaccins contre les cancers d'origine virale, il s'agit pour l'instant d'un pari car, chez l'homme, la cancérogénèse virale directe semble exceptionnelle. Tout au plus paraît-elle exister dans le cas de la leucémie à lymphocytes T provoquée par le virus HTLV-I, fréquente dans certaines parties du Japon. Les autres virus incriminés dans des cancers : virus de l'hépatite B (cancer primitif du foie), virus du papillome (cancer du col utérin) et virus d'Epstein-Barr (lymphome de Burkitt en Afrique et carcinomes du nasopharynx en Méditerranée et en Asie), ne sont probablement qu'un des éléments étiologiques des tumeurs auxquelles on les trouve associés. L'expérience d'éradication de l'hépatite B par la vaccination lancée en ce moment dans plusieurs parties du monde, notamment à Taiwan et en Gambie britannique, sera de ce point de vue remarquablement intéressante pour déterminer l'impact de la vaccination sur la prévention du cancer du foie. Mais il faudra attendre au moins trente ans pour être à même d'en évaluer statistiquement l'efficacité !

Les progrès réalisés au cours des dix dernières années permettent d'envisager aujourd'hui la fabrication de vaccins dont ni la réalisation technique ni la faisabilité économique n'étaient concevables jusqu'ici. Il est possible de fabriquer par génie génétique des vaccins contre des agents infectieux qu'on ne sait pas faire pousser en laboratoire ou pour lesquels on ne connaît pas d'animaux sensibles. Tous les micro-organismes, quels qu'ils soient, portent des motifs antigéniques de surface distincts de ceux de leurs hôtes. Le succès du vaccin dépend de la bonne sélection de ces motifs et de leur présentation efficace au système immunitaire. Cent ans après Louis Pasteur, le domaine des vaccins est à nouveau en plein essor. On peut espérer des succès considérables d'ici à la fin de ce siècle dans le contrôle de toutes les maladies infectieuses par la vaccination.

(*) Chef du laboratoire de virologie moléculaire à l'Institut Pasteur, directeur scientifique de Pasteur Vaccins.

Le siècle de Pasteur

Le 6 juillet 1885 pour la première fois, un être humain était vacciné contre une maladie mortelle, la rage. Louis Pasteur ouvrait ainsi la voie à la victoire définitive sur les maladies infectieuses.

par le docteur ALBERT DELAUNAY (*)

LA rage est une maladie infectieuse presque toujours transmise à l'homme par la morsure d'un animal malade, et dont l'issue ne peut être que fatale. Certes, elles est rare. Pourtant, elle n'a jamais cessé d'inspirer, plus que d'autres, la terreur et même l'horreur. C'est qu'elle ne manque jamais de s'accompagner des plus grandes souffrances. Au moment où il commence à s'occuper d'elle, Pasteur est depuis longtemps un savant connu et même célèbre. Après avoir montré que nombre d'affections contagieuses sont provoquées par des microbes, il est parvenu à mettre au point différents produits qui ont un pouvoir protecteur : ceux qu'il appelle des *virus-vaccins*.

Mais ce progrès ne concerne que des *maladies animales* (comme le charbon). Ce qu'il voudrait maintenant, c'est trouver un produit qui, lui, serait actif d'une *maladie humaine*. C'est alors que la rage s'impose à son attention. On sait aujourd'hui que ce n'était pas un bon choix parce que, de ce côté-là, les difficultés à vaincre étaient particulièrement nombreuses. Mais Pasteur ne le savait pas, et puis il y avait son génie. En fait, assez vite, il met au point le produit qu'il cherchait.

Essentiellement, le nouveau vaccin se compose d'une émulsion de moelle épinière provenant d'un lapin atteint de rage et dont la propre virulence a été plus ou moins atténuée par la dessication. Il se montre indiscutablement actif chez le chien (le traitement consiste en une série d'injections de différentes émulsions, la première sans danger mais les suivantes d'une virulence croissante). Tout au long de ce traitement, l'animal réagit en s'immunisant. Vient-on finalement à lui injecter l'agent même de la rage (l'on sait aujourd'hui qu'il s'agit d'un virus), il résiste. Les résultats d'expérience sont là et ils sont probants. Mais, de l'animal à l'homme, il y a un pas à franchir. Pasteur écrit à cette époque : « *La main me tremblera quand il faudra passer à l'espèce humaine* ». Or, voici le moment venu.

Le 6 juillet 1885, un lundi matin, arrive au laboratoire de Pasteur, rue d'Ulm, un petit Alsacien âgé de neuf ans, Joseph Meister. Il est accompagné par sa mère, qui met aussitôt le savant au courant des raisons de sa visite. L'avant-veille, alors qu'il se rendait seul à l'école, l'enfant a rencontré un chien qui s'est jeté sur lui. Un maçon, qui assistait de loin à la scène, est accouru et a fait fuir l'animal.

Mais la victime avait déjà subi de sérieuses morsures et le cas apparaissait d'autant plus grave que l'on avait trouvé, dans l'estomac du chien finalement abattu, du foin, de la paille et des fragments de bois, fait qui indiquait que l'on se trouvait bien en présence d'un cas de rage. La mère était alors allée consulter le docteur Weber, qui habitait Villé, un village voisin, et celui-ci, parce qu'il avait entendu parler des recherches en cours de Pasteur, avait conseillé à Mme Meister d'aller consulter le savant à Paris. « *Ce n'est pas un médecin*, avait-il dit. *Pourtant, mieux qu'un médecin, il saura vous dire ce qu'il faut faire.* »

Les dix-neuf paysans russes soignés par Pasteur.

L'enfant sauvé

Pasteur avait écouté le récit, mais, seul, que pouvait-il répondre ? Pouvait-on, dès maintenant, faire confiance à son vaccin chez l'homme ? De toute manière, il n'avait pas le droit d'appliquer lui-même le traitement. Il décidait donc de consulter deux de ses amis d'une compétence particulière : le professeur Vulpian et le docteur Grancher. Les deux médecins venaient aussitôt examiner l'enfant et, d'un commun accord, estimaient que, sans traitement, il était condamné. Le soir même, une première piqûre était faite et d'autres, avec des émulsions de moelle de plus en plus virulentes, les jours suivants. Anxiété de Pasteur.

Dans une lettre à leurs enfants, sa femme écrit : « *Il ne s'accoutume pas du tout à l'idée d'opérer en dernier ressort sur cet enfant. Et cependant, il faut bien maintenant s'exécuter. Le petit continue à se porter très bien.* »

Le 27 juillet, le traitement est terminé, l'enfant, toujours bien portant, et sa mère regagnent l'Alsace. Pasteur, de son côté, prend quelques jours de repos, d'abord en Bourgogne, puis en Arbois. Mais, ici comme là, chaque jour, un bulletin de santé lui parvient. L'enfant, finalement, sera sauvé.

(Lire la suite page 14.)

(*) Professeur honoraire à l'Institut Pasteur.

Le siècle de Pasteur

(Suite de la page 13.)

Octobre 1885. Alors que le savant vient de regagner Paris, il reçoit du maire de Farlay, petite commune proche d'Arbois, une lettre qui lui apprend que, dans cette commune, un berger vient à son tour d'être cruellement mordu par un chien enragé. Le « chien fou » s'était jeté, la gueule pleine de bave, sur un groupe d'enfants qui, dans les prés, gardaient leurs troupeaux et, courageusement, l'aîné, J.-B. Jupille, âgé de quinze ans, s'était élancé pour protéger ses petits camarades. Le maire demandait si la victime pouvait se rendre à Paris pour se faire soigner par Pasteur. La réponse était positive, mais, à nouveau, Pasteur était assailli par le doute. De toute évidence, son vaccin ne pouvait agir que s'il était appliqué *aussitôt* après les morsures, avant que le virus transmis par elles commence à exercer sa propre action. Meister avait ici représenté un cas idéal. Au contraire, dans le cas de Jupille, six jours pleins s'étaient déjà écoulés entre l'agression de l'animal et le début du traitement. Pourtant, cette fois encore, la réussite sera complète.

Le 26 octobre, Pasteur, dans une communication à l'Académie des sciences, avait indiqué le traitement suivi par Meister. A peine était-elle diffusée que, de tous côtés, des personnes mordues par des chiens considérés comme enragés affluaient au laboratoire de la rue d'Ulm pour se faire vacciner. Il en venait de France, mais aussi de pays lointains. Notamment, au mois de mai 1886, arrivaient dix-neuf paysans russes. Ceux-là avaient été attaqués par un loup enragé. Cinq de ces malheureux étaient dans un état si grave qu'il fallait les hospitaliser sans retard. Trois d'entre eux devaient mourir. Les autres, une fois sauvés, étaient accueillis dans leur pays avec une émotion quasi religieuse.

Bien sûr, il y eut aussi des critiques. Pasteur, au prix cependant de sa santé, fit front avec son courage et sa bonne foi habituels. Finalement, une souscription internationale permettait au triomphateur, devenu une fois de plus bienfaiteur de l'humanité, de construire à Paris un établissement spécial pour le traitement de la rage par la méthode qu'il avait lui-même mise au point. Cet établissement fêtera bientôt ses cent ans d'activités. Il s'agit de notre Institut Pasteur.

ALBERT DELAUNAY.

Dernier bulletin sur la rage

L'épizootie de rage qui sévit en France depuis 1968 marque le pas. Deux nouveaux vaccins vont permettre un meilleur traitement dans les pays en voie de développement.

TOUT a commencé le 26 mars 1968 quand on a capturé à Montenach, en Moselle, le premier renard enragé. Depuis cette date, l'épizootie de rage a touché une trentaine de départements situés à l'est d'une ligne joignant la Seine-Maritime aux Hautes-Alpes.

Quelques données permettent d'avoir une idée de l'ampleur du mal : du 26 mars 1968 au 31 mars 1985, 30 465 animaux atteints de la rage ont été officiellement recensés en France : 23 267 renards, 2 742 bovins, 1 286 moutons et chèvres, 1 123 chats, 730 chiens et 171 chevaux. Au cours du premier trimestre 1985, 579 cas de rage ont été enregistrés chez des animaux (1).

En 1984, 15 416 personnes ont consulté un centre antirabique pour une exposition au risque de contamination par morsure, griffure, léchage ou contact avec un animal suspect de rage ou enragé (2). *Les principaux animaux* en cause sont les chiens (9 573 cas) et les chats (2 814 cas) alors que les renards ne sont à l'origine des consultations que dans 687 cas.

Une nette recrudescence pendant l'été

Sur ces quelque 15 000 personnes, 7 837 (4 875 hommes et 2 962 femmes) ont été traitées au moyen d'une vaccination et par une sérothérapie ; 3 852 chiens et 1 886 chats sont à l'origine de ces contaminations.

Grâce à des examens de laboratoires pratiqués sur les animaux contaminants qui avaient pu être capturés, il a été mis en évidence qu'au total 421 chiens, 329 chats, 385 bovins et 230 renards étaient atteints de rage.

On notera cette année, comme les années précédentes, une nette recrudescence de la contamination pendant les mois d'été, ce qui a incité les autorités sanitaires à reconduire pour l'été prochain les mesures prises en 1983 et à exiger la vaccination préventive des chiens et des chats admis dans les campings et camps de vacances.

Toutefois, et c'est important, aucun cas autochtone de rage humaine n'a été observé en France depuis le début de l'épizootie, en 1968.

« Depuis un an, note le professeur Pierre Sureau, responsable de l'unité de la rage à l'Institut Pasteur, *le front de cette épizootie semble s'être stabilisé. »* Aucun cas de rage animale n'a été observé l'an dernier dans la Somme et en Seine-Maritime, même si récemment la région parisienne et particulièrement le nord du département de Seine-et-Marne ont été touchés. En Europe, plusieurs pays restent entièrement épargnés : les pays scandinaves (dont le Danemark), la Grande-Bretagne, l'Espagne, le Portugal, la Grèce et la Bulgarie. Mais on a observé huit cas de rage humaine entre 1977 et 1980 en Yougoslavie.

En cas de morsure, de griffure ou même de léchage d'une blessure par un animal domestique ou sauvage, il faut appeler un médecin qui prodiguera les premiers soins : lavage de la morsure à l'eau et au savon, application locale d'un désinfectant. *Il faut également avertir un vétérinaire pour qu'il examine l'animal si c'est possible.* Dès la première visite, le vétérinaire pourra déterminer si l'animal est suspect. Le comportement d'un animal enragé est en général anormal. Le chien est agressif ; les bovins sont impatients et ne cessent de beugler. Cette phase d'excitation est, le plus souvent, suivie d'une paralysie de la mâchoire.

Cette observation initiale est importante car les premiers signes de rage apparaissent deux ou trois jours après la morsure contaminante. Une semaine plus tard, le vétérinaire reviendra afin de s'assurer *de la bonne santé de l'animal* et d'établir un certificat à cet effet. Il va sans dire que le problème est infiniment plus compliqué lorsque l'animal n'a pu être capturé.

Les observations du vétérinaire servent donc à évaluer le degré de risque de contamination. Si le risque existe, il faut mettre en œuvre un traitement que seuls sont habilités à conduire les cinquante-neuf centres antirabiques répartis sur tout le territoire français. Ce traitement comporte une vaccination répétée au troisième, au septième, au quatorzième et au trentième jour, à laquelle on ajoute, en cas de morsure grave, une sérothérapie (des gammaglobulines spécifiques d'origine humaine qui ne peuvent être obtenues que grâce aux dons de sang des personnes ayant été déjà vaccinées).

LES RÉGIONS TOUCHÉES

Front de rage en décembre 1983
Front de rage en décembre 1984
1968
Départements où l'État attribue 50 F par renard tué
Départements officiellement déclarés infectés en 1984

Actuellement, deux types de vaccins sont employés :

— Les vaccins fabriqués à partir de cerveaux de souriceaux, peu coûteux, peu concentrés et peu purifiés : ils sont utilisés essentiellement dans les pays en voie de développement ;

— Les vaccins sur culture cellulaire (des cellules diploïdes humaines pour le vaccin produit par l'Institut Mérieux, des cellules de rein d'embryons de bovins pour le vaccin produit par l'Institut Pasteur) qui sont vendus essentiellement en Europe et aux Etats-Unis.

Mais le coût de ces vaccins, du fait des méthodes très complexes de culture cellulaire nécessaires à leur fabrication, est assez élevé et constitue un frein à leur généralisation.

Deux nouveautés

C'est pourquoi deux nouveaux vaccins viennent d'être mis au point :

— Un vaccin inactivé produit sur cellules Véro cultivées sur microporteurs qui sera produit en grandes quantités et à un prix relativement modeste (3). L'Institut Mérieux en mettra un sur le marché dès l'automne 1985 et le diffusera alors en particulier dans les pays du tiers-monde ;

— Un vaccin produit par génie génétique. Son principe est relativement simple : l'antigène de surface du virus rabique étant seul capable d'induire la synthèse d'anticorps protecteurs, il a été possible grâce au génie génétique de produire la glycoprotéine rabique de surface dans des bactéries, des levures ou des cellules animales.

Ainsi produite, cette glycoprotéine sert à l'obtention du vaccin en grande quantité et donc à un prix de revient relativement peu élevé. La société Transgène, en collaboration avec le Wistar Institute de Philadelphie, a d'ores et déjà mis au point un vaccin de ce type. Il sera bientôt expérimenté en médecine humaine.

FRANCK NOUCHI.

(1) Ces chiffres proviennent du bulletin mensuel édité par le Centre national d'étude sur la rage de Malzéville près de Nancy.

(2) Ces données proviennent du bulletin épidémiogique édité deux fois par an par le Centre national de référence pour la rage sous la direction du professeur Sureau.

(3) Les cellules Véro sont des cellules « éternisées », c'est-à-dire qu'il est possible de les entretenir autant de temps qu'il est nécessaire.

Les manifestations du centenaire

UNE séance solennelle le 3 juin dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne en présence de M. Laurent Fabius, premier ministre, de Mme Georgina Dufoix et de MM. Hubert Curien et Edmond Hervé, un colloque scientifique international sur les vaccinations du futur à l'Institut Pasteur, du 3 au 7 juin, une exposition sur le même thème à l'Institut Pasteur (jusqu'au 7 juillet), une commémoration à l'Académie de médecine le 11 juin et l'émission d'un timbre spécial marquent en France le centième anniversaire de la première vaccination humaine contre la rage conduite par Louis Pasteur en juillet 1885 en son laboratoire de la rue d'Ulm.

Bien au-delà du cas particulier de la rage et du succès de la méthode de protection ainsi découverte contre une maladie à cent pour cent mortelle, c'est toute l'ère de la lutte contre les maladies infectieuses et la naissance de la microbiologie dont on célèbre ainsi le centenaire.

La réussite de Pasteur inaugurait en réalité une voie entièrement nouvelle, dont l'humanité *tout entière bénéficie depuis* cent ans, par la découverte d'une méthode générale et toujours appliquée aujourd'hui de protection des êtres vivents contre les maladies infectieuses.

Les populations de l'époque ne s'y sont pas trompées qui répondirent avec ferveur à l'appel lancé en 1888 pour la création de l'Institut de recherche, de traitement et de production vaccinale qui devint — par souscription publique — l'Institut Pasteur. Les quelques grincheux de l'histoire de la science qui cherchent à ramener au seul cas de la rage le coup de tonnerre du 6 juillet 1885 n'ont manifestement pas compris que naissaient en réalité ce jour-là, et pour les siècles à venir, toute l'immunologie *moderne* et le *premier* signe d'une victoire aujourd'hui presque complète sur les maladies infectieuses qui ravageaient l'humanité depuis son origine.

Dr E.-L.

Vaccinations

Aujourd'hui

VACCINS ANTIBACTÉRIENS

Vaccins vivants :
— BCG.

Vaccins inactivés :
— Coqueluche.
— Typhoïde.
— Choléra.
— Brucellose.
— Méningite.
— Pneumonie.
— Diphtérie.
— Tétanos.
— Typhus exanthématique.
— Peste.

VACCINS ANTIVIRAUX

Vaccins vivants :
— Poliomyélite.
— Rougeole.
— Oreillons.
— Rubéole.
— Fièvre jaune.
— Adénovirus.
— Variole : *pour mémoire* (la vaccination à l'aide du virus de la vaccine mise au point par Jenner en 1796, a permis d'éradiquer complètement la variole humaine. Depuis 1977, la maladie a disparu du globe. L'obligation de vaccination est maintenant levée dans la plupart des pays).

Vaccins inactivés :
— Poliomyélite.
— Rage.
— *Encéphalite japonaise.*
— Hépatite B.
— Grippe.

Demain

1. *Vaccins actifs par voie orale contre les entérites bactériennes :*
— Choléra (en cours d'études cliniques chez l'homme).
— Shigellose.
— Salmonellose (en cours de commercialisation).
— Colibacillose.

2. *Vaccins actifs contre diverses maladies à transmission sexuelle :*
— Herpès génital.
— *Blennoragie.*
— Chlamydiase.

3. *Vaccins actifs contre des maladies de l'enfance :*
— Maladies respiratoires (virus respiratoire syncitial, paramyxovirus).
— Méningites (méningocoque B et hémophile).
— Diarrhée épidémique (Rotavirus : en cours d'études cliniques).
— Varicelle (en cours d'études cliniques).
— *Angine à streptocoque.*

4. *Vaccins actifs contre d'autres maladies à virus :*
— SIDA (si la variation antigénique des protéines de surface du virus l'autorise).
— Hépatite A
— Hépatites non A, non B.
— Dengue.
— Cytomégalovirus.
— Herpès labial.

5. *Vaccins actifs contre des cancers d'origine virale :*
— Hépatocarcinome (virus de l'hépatite B).
— Cancer du col utérin (Papillomavirus 16 et 18).
— Certaines leucémies et lymphomes T (virus HTLV-I et II).
— Carcinome du nasopharynx (virus d'Epstein-Barr).

6. *Vaccins actifs contre des maladies parasitaires :*
— *Malaria.*
— Leishmaniose.
— Trypanosomiases (si l'on parvient à résoudre le problème de la variabilité antigénique des protéines de surface des parasites).
— Schistosomiase (*même réserve*).

7. *Vaccin actif contre la lèpre.*

Calendrier

Le calendrier vaccinal adopté en 1983 par le Conseil supérieur d'hygiène publique est le suivant (1) :

— *A partir de l'âge de 3 mois : diphtérie-tétanos* coqueluche-polio (DTCP) : première injection (sauf indication particulière laissée à l'appréciation du médecin traitant).

— *4 mois :* DTCP, deuxième injection.

— *5 mois :* DTCP, troisième injection.

— *Entre 12 et 15 mois :* rougeole/rubéole (garçons et filles). Deux vaccinations, à 9 mois, puis à 15 mois pour ceux qui vivent en collectivité.

— *15-18 mois :* DTCP, premier rappel.

— *5-6 ans :* diphtérie-tétanos-polio, deuxième rappel.

— *Avant 6 ans :* BCG.

— *11-12 ans :* diphtérie-tétanos-polio ; *rubéole* pour les filles ; épreuve tuberculinique (si négative : BCG).

— *16-21 ans :* diphtérie-tétanos-polio ; rubéole pour les filles non immunisées ; épreuve tuberculinique (si négative : BCG).

— *Après 21 ans :* tétanos-polio tous les dix ans ; rubéole pour les femmes non immunisées.

— *Après 65 ans :* vaccination anti-grippale tous les ans.

Lorsqu'un retard est intervenu dans la réalisation du calendrier ci-dessus, il n'est pas nécessaire de recommencer le programme des vaccinations. Il suffit de reprendre ce programme au stade où il a été interrompu et de compléter la vaccination en réalisant le nombre d'inoculations requis en fonction de l'âge. Les vaccinations et leur date d'injection doivent être mentionnées sur un carnet de vaccinations, ou sur le *carnet de santé qui peut* maintenant (*Journal officiel* du 21 mai 1985) tenir lieu de certificat de vaccination, à condition que la mention de la vaccination soit datée, signée par le médecin traitant et comporte l'adresse de ce dernier.

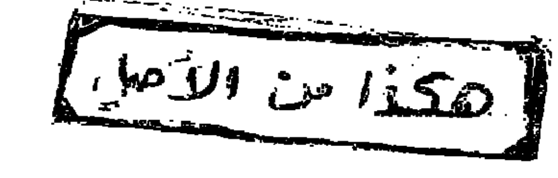
● *Le BCG :* lors d'une réunion récente du Comité national contre les maladies respiratoires, certains avançaient l'hypothèse de la suppression du BCG d'ici à cinq ans. Le Pr Jacques Chrétien, président du Comité, a tenu à rappeler que si la tuberculose régresse en France, elle reste encore un important problème de santé publique (fréquence cinq fois plus importante qu'au Danemark par exemple). Il n'est donc pas question de relâcher la vigilance nécessaire en supprimant prématurément le vaccin.

● *Le vaccin contre la coqueluche* est vivement recommandé par les autorités sanitaires sauf en cas de *contre-indications* (*antécédents* de convulsions, manifestations neurologiques anormales).

● *Le vaccin contre la rubéole :* la fréquence des rubéoles congénitales en France a conduit à proposer la vaccination *systématique des enfants* de 12 à 15 mois, par le vaccin associé *rubéole/rougeole,* avec un rappel à 11-12 ans pour les petites filles ainsi que la vaccination des jeunes filles à l'âge *pré-pubertaire.* Après la puberté, *les jeunes filles doivent être mises sous contraception* dans les deux mois qui suivent la vaccination, le risque tératogène étant alors important.

● *Le vaccin contre les oreillons* peut être préconisé chez les enfants dès l'âge d'un an et chez les adolescents ou adultes n'ayant pas encore été atteints par la maladie (pour éviter, chez l'homme, tout risque d'orchite en cas d'atteinte à l'âge adulte).

(1) Vaccinations obligatoires : diphtérie-tétanos-polio, BCG ; les autres vaccinations sont recommandées.



culture

ARCHITECTURE

« AVANT-PREMIÈRE », au Centre Georges-Pompidou

Les progrès de l'Opéra de la Bastille

Une exposition au Centre Georges-Pompidou, à partir du 5 juin, montre comment fonctionneront les espaces scéniques du futur Opéra-Bastille. Mais elle est surtout l'occasion, pour les responsables du projet, de montrer l'état des travaux. Intitulée *Avant-première*, elle est présentée jusqu'au 30 juin.

Tout au long de la rue de Lyon, un énorme trou tente de faire oublier l'ancienne gare de la Bastille, désormais promue au rang de carte postale documentaire sur les charmes du vieux Paris. Depuis la place, on découvre dans toute son ampleur la silhouette bleue acide de l'hôpital des Quinze-Vingts qui, jusqu'à présent, se cachait avec raison dans la trame ancienne du quartier.

De ce côté de la place de la Bastille, il ne reste plus qu'un petit îlôt triangulaire, à l'angle de la rue de Charenton, qui abritait un restaurant, la Tour-d'Argent, homonyme du célèbre établissement du quai de la Tournelle. Cet immeuble du dix-septième siècle, actuellement en cours de rénovation, doit rouvrir ses portes en 1987.

Ce sera la première réalisation de la mission Opéra-Bastille. Le reste, la grande salle et la salle modulable, devraient être inaugurées le 14 juillet 1989, deux siècles après la prise de la Bastille. L'Opéra de la Bastille n'est-il donc plus le rêve des uns et le cauchemar des autres ?

Il ne faut pas se fier à l'existence d'un trou pour assurer qu'un projet devienne réalité. On l'a vu aux Halles, on l'a vu à Lille. Et les défenseurs du nouvel Opéra conservent au moins comme inquiétude la question de son financement, c'est-à-dire celle de la constance gouvernementale. En revanche, ils ont moins à craindre la virulence des détracteurs du projet : leurs protestations ont été étouffées par celles qui entourent la pyramide du Grand Louvre. Et le Palais omnisports de Bercy ne peut plus guère être opposé à l'Opéra de la Bastille. Ou bien ils se sont laissé convaincre par la ténacité, l'efficacité de la mission, d'abord présidée par M. François Bloch-Lainé et maintenant par M. Pierre Viot.

Chacun peut désormais se laisser convaincre par les améliorations apportées au projet du Canadien Carlos Ott. Une maquette à petite échelle, mais extrêmement raffinée, précise dans les détails, rend aujourd'hui compte de cette évolution, pour ceux au moins qui se souviennent de la formule du concours initial, en 1983.

« *C'est peut-être toujours un pachyderme*, dit Carlos Ott en souriant, *mais il sait prendre son bain et bien occuper sa baignoire.* » Une étude poussée du projet a en effet permis d'en atténuer considérablement la lourdeur, d'en équilibrer les masses et les lignes par rapport à un quartier *a priori* peu fait pour recevoir pareil monument. La façade, qui ne péchait pas par excès de légèreté et avait des allures d'« *aquarium* », pour reprendre les propos de l'architecte, a pris une physionomie beaucoup plus noble et détendue.

Le jeu des escaliers internes reste souligné mais gommé (au contraire de Beaubourg) par l'opacité de carreaux d'acier dépoli. Le grand arc qui permet à ce bâtiment inclassable de s'aligner sur les événements architecturaux de la place a été retravaillé avec intelligence. De même, les façades sur les rues de Lyon et de Charenton ont été sensiblement améliorées. Finie l'image d'usine un peu simplette qui caractérisait les ateliers : sans perdre une esthétique assez fonctionnelle, ils se sont rapprochés des codes qui régissent l'ensemble du projet. Enfin, les hauteurs, les volumes, ont été mieux hiérarchisés pour aboutir à un ensemble pas franchement discret certes, mais qui n'interdit pas qu'on s'y accoutume par l'esprit, d'ici à 1989.

Espaces et scénographie

Pourtant, ces améliorations, essentielles, ne sont pas le véritable sujet de l'exposition du Centre Pompidou. C'est une autre maquette qui attirera le public dans les espaces du premier sous-sol. Une maquette vouée à la scénographie, non à l'architecture. En soi, elle n'apporte pas de nouveauté par rapport aux études initiales, commencées en fait dès avant le concours. Elle est simplement faite pour séduire.

Cette grande maquette de plexiglas reproduit — en termes de technique et non d'architecture — la scène du futur opéra et les espaces de dégagement qui lui sont liés, soit plusieurs fois le volume de la scène. Espaces qui permettent de faire circuler en des temps records des décors construits gigantesques, jusqu'à 400 mètres carrés sur une hauteur de 12 mètres. Ainsi se trouvera résolu, d'un point de vue fonctionnel au moins, le problème de la rotation et de la succession des spectacles. Intérêt non secondaire, la salle modulable bénéficie d'un plateau de taille similaire, et en liaison avec les mêmes espaces de dégagement que la salle principale. Aussi, elle pourra prendre le relais pour certaines productions qui se contenteraient d'un maximum de 1400 places, au lieu de 2700.

La maquette est animée : un « spectacle » de trente minutes évoque quatre journées possibles à l'Opéra-Bastille. Pour faire vrai, on a repris les maquettes de décors présentés ces dernières années à Garnier : *la Dame de Pique, la Clémence de Titus, Rigoletto, les Soldats, Faust*...

Au mur, les descriptifs techniques des deux salles, aussi clairs qu'il se peut. Et si l'on s'inquiète de ce que pourrait devenir la salle « modulable » (on se rappelle les polémiques pour Chaillot), on vous montre et on vous explique comment une mécanique, parfaitement rodée dans les usines de stockage par exemple, peut être adaptée au théâtre, et pallier la lenteur des opérations manuelles.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

LES REPRISES DE CINÉMA

« GÉANT », de George Stevens

Les petites lunettes de James Dean

N'est-ce pas une bonne idée, quand on est acteur, et quand on sait qu'il n'y a pas de jeu cinématographique sans regard, de se priver de ses beaux yeux clairs, de les ravir dans l'ombre d'un chapeau, puis de les occulter sous de petites lunettes rondes sans transparence ? C'est ce que fait James Dean les trois quarts du temps des trois heures vingt de *Géant*, de George Stevens, son dernier film.

On pourrait croire que cette dépossession de sa source d'hypnose principale l'oblige à surcompenser avec une moue, avec une démarche. Mais non, il laisse son corps tranquille : *rancher*, il ne chaloupe pas, devenu géant du pétrole, ivre mort, il ne titube pas, au lieu d'un roulis ou d'un chancellement il s'applique plutôt à rester dans un centre de gravité autour duquel sa stature accomplit une imperceptible giration. Il continue de jouer avec ses yeux, on ne les voit pas, on n'en discerne même aucune brillance, mais ils agissent intensément, on dirait que cette énergie dissimulée du regard se réverbère sur les agents d'émotion secondaires, la voix, la silhouette, et les échauffe.

Une radieuse décrépitude

Il y a comme ça dans *Géant*, tourné en 1955, toutes sortes de paradoxes : priver James Dean de son regard, et Elizabeth Taylor de sa jeunesse et de son sex-appeal en la poussant dans une radieuse décrépitude dès le premier tiers du film. C'est précisément cela que raconte le film : à travers la passation des générations, la transformation des terres et des habitations, la mixtion des races, pris en coupe sur une vingtaine d'années dans un périmètre texan, c'est bien l'essoufflement des rêves, la dégradation des mythes par les technologies.

Si le scénario téléphone à l'avance les informations des épisodes à venir pour les rendre crédibles (le pétrole sourd dans le dialogue avant de sourdre à l'image), il y a dans la mise en scène de George Stevens toutes sortes de déviations, qui convoient l'émotion. Par exemple le retour du jeune garçon mexicain sauvé en bas âge par la philanthropie de l'héroïne et envoyé sur le front comme premier soldat du village, c'est une manchette de journal, avec une photo, qui l'annonce.

On n'a pas le temps de lire la légende et on s'attend à voir débarquer le jeune héros (on l'aurait aussi cru mort mais il n'y a rien de funèbre dans la disposition de l'annonce). C'est un fourgon recouvert du drapeau américain qui est immobilisé sur la voie ferrée. Ciel de crépuscule. Un treuil mécanique fait disparaître insensiblement le cercueil dans la fosse : au Texas, les litanies américaines ont même volé leur deuil à la tradition mexicaine. Un peu à l'écart de la procession, un autre garçon mexicain, peut-être le frère du héros, peut-être la prochaine victime, regarde la scène : d'ordinaire on lui fait verser une larme ou durcir ses maxillaires sous l'émotion. Mais celui-là bâille. Il s'ennuie tout simplement.

HERVÉ GUIBERT.

★ Voir les grandes reprises.

LE PRINTEMPS DU THÉATRE

« LE TRIOMPHE DE L'AMOUR »

La nuit noire des classiques

Vous êtes en vie aujourd'hui, en 1985. Vous entrez dans un théâtre, vous prenez place dans la salle.

Bientôt la pièce commence, et voici ce que par exemple une comédienne, sur la scène, va vous dire d'une traite (la citation est un peu longue, mais, si nous la coupons, l'exercice sera moins clair) :

« *J'occupe une place qu'autrefois Léonidas, frère de mon père, usurpa sur Cléomène son souverain, parce que ce prince, dont il commandait alors les armées, devint, pendant son absence, amoureux de sa maîtresse, et l'enleva. Léonidas, outré de douleur, et chéri des soldats, vint comme un furieux attaquer Cléomène, le prit avec la princesse son épouse, et les enferma tous deux. Au bout de quelques années, Cléomène mourut, aussi bien que la princesse son épouse, qui ne lui survécut que six mois et qui, en mourant, mit au monde un prince qui disparut, et qu'on eut l'adresse de soustraire à Léonidas, qui n'en découvrit jamais la moindre trace, et qui mourut enfin sans enfants, regretté du peuple qu'il avait bien gouverné, et qui lui vit tranquillement succéder son frère, à qui je dois la naissance, et au rang de qui j'ai succédé moi-même.* »

Question : que comprenez-vous à cela, au vol, même si vous avez d'excellentes oreilles, au moment où ces phrases traversent l'air de la salle ? Réponse : rien.

Il s'agit de la première scène du premier acte de la pièce de Marivaux *le Triomphe de l'amour*, et rien que ces quelques lignes montrent à quel point certaines œuvres anciennes, certains « classiques », peuvent être éloignés de nous, et nous être insaisissables. C'est là un obstacle essentiel du théâtre, c'est ce qui retient les publics d'aimer le théâtre comme ils aiment le cinéma, qui jamais n'inflige de telles difficultés.

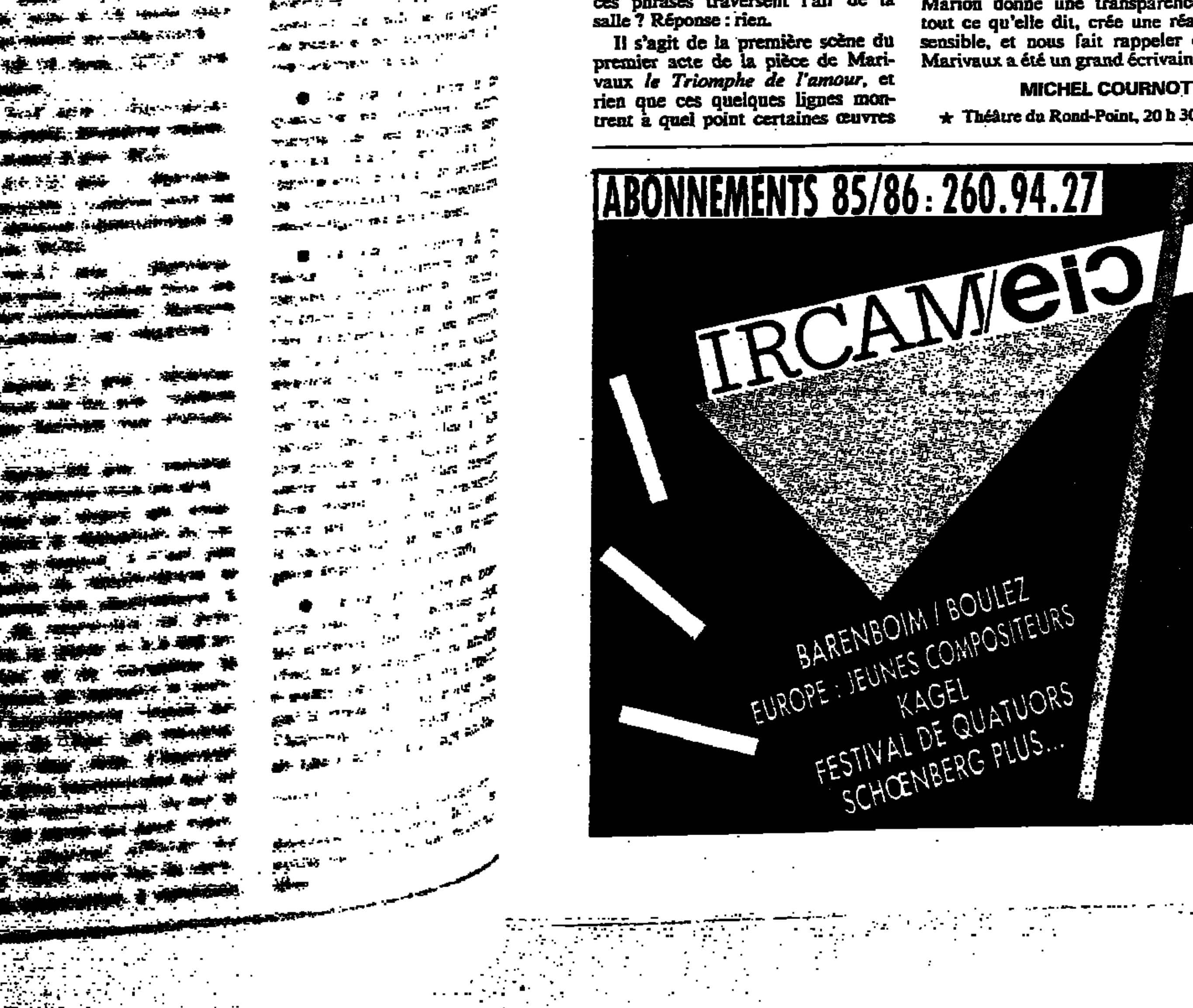
Une pièce « lointaine »

L'art de l'acteur et du metteur en scène est alors, entre mille autres choses, de nous rendre le texte accessible, parfois cela tient presque du miracle, et c'est ce qui a lieu à présent à la Comédie-Française, où cette pièce, *le Triomphe de l'amour*, est jouée.

En revanche, dans la mise en scène de Frédéric Klepper, donnée actuellement au Théâtre du Rond-Point (c'est l'une des manifestations du festival le Printemps du théâtre), la pièce reste lointaine, étrangère à notre conscience d'aujourd'hui. D'excellents acteurs comme Denis Lavant, Daniel Znyk, Saskia Cohen-Tanuggi, y perdent même leurs moyens. Seule échappe aux ténèbres la grande comédienne Madeleine Marion, dans le rôle, il est vrai, le moins artificiel de la pièce, celui d'une demoiselle qui n'a plus du tout ses vingt ans et qui est touchée par l'amour. Avec une science consommée, et très délicate, Madeleine Marion donne une transparence à tout ce qu'elle dit, crée une réalité sensible, et nous fait rappeler que Marivaux a été un grand écrivain.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre du Rond-Point, 20 h 30.



« HÉLÈNE 1927 »

La ligne de vie

Le Printemps du théâtre a commencé avec *le Triomphe de l'amour*, de Marivaux au Rond-Point, et *Hélène 1927*, de Mona Thomas au Studio des Mathurins. Un classique, un nouvel auteur. Deux spectacles dont se détachent les comédiennes (*le Monde* du 30 mai).

Il y avait une femme nommée Hélène. Elle menait une vie discrète en Indochine, vivait une passion qui, là-bas, faisait jaser dans le Landerneau des notables. Un jour de 1927, son amant est retourné en France. Elle ne l'a pas suivi, ils se sont écrit.

Hélène 1927, de Mona Thomas, qu'Hélène Surgère met en scène et interprète avec Josiane Stoléru aux Mathurins, est un jeu de piste, jalonné de lettres, d'objets, de souvenirs. Une femme détient quelques bribes de l'existence d'Hélène, l'interroge, s'interroge, cite des phrases écrites il y a longtemps et que le temps a desséchées, des phrases devenues inutiles comme des clefs sans porte. Mais dans la tête d'Hélène et dans son cœur, les anecdotes reviennent en surface et entrouvrent les portes, reconstituent une ligne de vie. L'enfance à Angers, la guerre, le mariage, le veuvage, les envies d'évasion, les rêves d'exotisme, l'exotisme au quotidien, plus étouffant encore que le calme de la province angevine.

Une pionnière tranquille

Hélène est une pionnière tranquille. A l'époque, prendre un métier, l'exercer aux colonies, c'était déjà une audace pour une fille de famille bourgeoise. Dans la solitude du dépaysement, Hélène a aimé un homme qu'elle estimait trop brillant. Elle a craint de se perdre dans son sillage, a choisi de suivre son bonhomme de chemin bien à elle. Des années plus tard, souffrances et bonheurs se reflètent dans le même sourire amusé : le sourire d'Hélène Surgère, un monde secret.

Hélène Surgère apparaît d'abord compacte, répondant à Josiane Stoléru avec la politesse de la dame bien élevée mais qui se protège. Puis, comme l'autre hésite, cherche farouchement la précision, elle se livre pas à pas, en oblique, toujours par politesse dirait-on. Elle s'anime aux images qui naissent des mots, refuse de s'attendrir sur le gâchis ordinaire. Elle donne la vitalité de son personnage, sa fraîcheur intacte et en même temps la distance de l'âge : ni indifférence, ni résignation. Plutôt le détachement de la lucidité. Elle parle de la femme qu'elle a été comme d'une jeune sœur tendrement aimée.

Face à Josiane Stoléru, fiévreusement attentive, Hélène Surgère, lisse et claire, effleure des cicatrices anciennes, frôle la mélancolie, s'échappe dans l'humour. Le spectacle, c'est le jeu complice de deux comédiennes rares. La mise en scène proprement dite est maladroite. On a l'impression qu'Hélène Surgère s'est d'abord inquiétée de faire dire au texte de Mona Thomas les nuances et les méandres d'une anti-héroïne attachante, pas si banale, et ça, elle l'a parfaitement réussi.

COLETTE GODARD.

★ Studio des Mathurins, 20 h 45.

MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ EN FAVEUR DE GIORGIO STREHLER

La mise aux arrêts domiciliaires de Giorgio Strehler, à Milan, le 30 mai, sous l'accusation de détention de stupéfiants, a suscité une vive émotion dans les milieux du théâtre. Un appel vient d'être signé par Jean-Louis Barrault, Massimo Bogianckino, Luc Bondy, Pierre Boulez, Gildas Bourdet, Peter Brook, Patrice Chéreau, Ian Cot, Bernard Dort, Klaus Michaël Grüber, Yannis Kokkos, Jacques Lassalle, Rolf Liebermann, Jean Mercure, Ariane Mnouchkine et le Théâtre du Soleil, Luis Pasquale, Roger Planchon, Peter Stein, Jean-Pierre Vincent, Antoine Vitez. En voici le texte :

« *L'admiration que nous éprouvons pour Giorgio Strehler, la reconnaissance que nous lui devons pour son œuvre, nous enjoignent de lui manifester notre solidarité dans l'épreuve. Inquiets du sort qui lui est fait, nous voudrions être sûrs que sa position artistique éminente et son engagement politique net et public ne font pas de lui une proie pour d'autres causes que celle de la justice. L'Italie et le monde ont besoin de son travail.* »

★ Les signatures sont recueillies par Georges Banu, 16, rue de Rivoli, 75004 Paris.

■ AUX AMIS DE RICHARD WAGNER. — Le jeudi 6 juin, à 18 h 30, Anne Gallois et Catherine Vrissika donneront, accompagnées au piano par Carlos Cebro, un récital de mélodies, au siège des Amis de Richard Wagner, 14, cours Albert-Iᵉʳ, 75008 Paris. Tél. : 359-40-31. Au programme : Schumann, Brahms et Schubert.

ROCK ET VARIÉTÉS

AU ZÉNITH

Foreigner, le groupe tranquille

Constance et sérénité, telle pourrait être la devise du groupe anglo-américain Foreigner, à l'affiche du Zénith, avant de poursuivre une tournée de près d'une année qui le mènera à la fin de ce mois, trois jours durant, au Wembley Stadium de Londres.

Foreigner a été fondé à New-York il y a neuf ans par le guitariste et compositeur Mick Jones, ancien musicien accompagnateur de Johnny Hallyday de 1966 à 1970, ancien membre du Spooky Tooth deuxième formule. La grande métropole américaine est restée la base du groupe parce que la ville la plus frénétique au monde est aussi la plus inspirante, exhalant une drôle d'énergie qui pousse, bouscule.

Avant la formation de Foreigner, Mick Jones avait amassé une belle série d'expériences et de rencontres, fait le « bœuf » notamment avec Otis Redding et Jimi Hendrix. L'énorme succès commercial du premier album de Foreigner a cependant perturbé Mick Jones et ses complices, et ce n'est que peu à peu, en jouant ensemble « sur la route », que le groupe, ramené de six à quatre musiciens (Jones à la guitare et au synthétiseur, Lou Gramm au chant et aux percussions, Rick Wills à la basse et Dennis Elliot à la batterie), a trouvé sa cohérence sur des bases soul, country et country rock.

Cinq albums (et vingt-cinq millions d'exemplaires vendus) jalonnent l'aventure de Foreigner. Cinq disques enregistrés soigneusement (neuf mois pour chaque 33 tours) à New-York, avec le désir de se renouveler sans trop d'éclat, mais sereinement, en prenant soin à chaque livraison d'offrir une jolie diversité, du rock au rhythm and blues et aux ballades plus sophistiquées. L'écriture même de Mick Jones a évolué : elle est devenue plus raffinée et a, dans le même temps, reçu plus de punch.

Agent provocateur, le titre du dernier album paru chez Warner-Filipacchi, est à première vue étrange pour ce groupe étrange : en fait, il fait référence à un joueur de base-ball américain des années 20 et 30, surnommé ainsi parce qu'il étonnait tout le monde par ses astuces et ses habiletés. Foreigner en a fait une chanson.

★ Zénith, 21 heures, les 4, 5 et 6 juin. A Metz le 8.

A L'OLYMPIA

Soufflets swings par Lubat

Musicien de jazz, compositeur de chansons et de musique contemporaine, compagnon de Stan Getz, de Michel Portal et de Claude Nougaro, avec qui il a entrepris depuis quelques mois un tour de France en compagnie de Pierre Michelot et de Maurice Vandair, Bernard Lubat vit avec la musique, s'y baigne voluptueusement, joue les traditions, les vibrations et les émotions sur un fond de feu d'artifice. Lubat aime le spectacle et les rencontres, assimile naturellement tous les genres.

Entre deux tournées avec Nougaro et avant le festival qu'il organise chaque mois d'août à Uzeste, dans son Sud-Ouest natal, Bernard Lubat retrouve pour deux jours à l'Olympia sa troupe un peu loufoque, un peu fantasque, toujours swingante, tandis que lui-même, catalyseur à l'humour froid, montre ses étonnantes possibilités.

La soirée est placée sous le signe de trois instruments à soufflet : l'accordéon chromatique de Bernard Lubat, l'accordéon diatonique de Marc Perrone, qui fait reprendre par la salle des airs de Van Parys (*C'est un mauvais garçon*), de Trenet et de Piaf, et le bandonéon de Juan José Mosalini. Celui-ci, entouré de Gustavo Beytelmann au piano et de Patrice Caratini à la basse, est de la lignée des grands bandonéonistes, et il propose avec ses deux partenaires et solistes une musique émotionnelle et sophistiquée, moderne, sensuelle et rigoureuse, d'une grande beauté.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, mardi 4 juin 21 h.

★ Bernard Lubat présente du 9 au 15 juin la deuxième édition d'*Uzeste à Montreuil*, avec la participation d'Eddy Louis, Marc Perrone ainsi que Frédéric Lodéon, Daria Hovara et Michel Portal qui joueront Bach et Mozart.

CULTURE

INSTITUT

Le Grand Prix de l'Académie des sciences morales et politiques à M. Georges Vedel

● Le prix Zerilli-Marimo à M. Jean Boissonnat

● Le prix Ugo Papi-Gaston Leduc à M. Jacques Méraud

L'Académie des sciences morales et politiques décernait en 1984, pour la première fois, son Grand Prix à M. Alfred Sauvy. Cette année, elle l'a donné à M. Georges Vedel pour l'ensemble de son œuvre de juriste, avec le même cérémonial, à la Fondation Dosne-Thiers, devant un parterre de membres de l'Institut, de la plupart de ceux du Conseil constitutionnel, du Conseil économique, et de nombreuses personnalités du monde juridique, financier, économique. Le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, était également présent.

Un prix de 100000 F... « *Si le mécénat est pour nous une activité traditionnelle,* a déclaré M. Edouard Bonnefous, chancelier de l'Institut, en ouvrant la séance, *il est aussi un des moyens les plus concrets et les plus efficaces de nous inscrire dans le monde actuel et de participer à ses mutations.* »

Les prix en sont une des formes, et le général Fernand Gambiez, président de l'Académie, s'est livré à quelques réflexions sur leur nécessité et leur bon usage. Quant au choix du doyen Georges Vedel, M. Bernard Chenot, secrétaire perpétuel, l'a largement justifié en évoquant son œuvre. « *Considérable, elle couvre déjà un demi-siècle et elle continue à se construire sous nos yeux. Le jeune philosophe que vous étiez aussi a commencé, en 1934, à méditer sur la notion de cause, mais en replaçant cette notion presque métaphysique et pourtant si féconde, largement analysée par les civilistes, dans le champ plus neuf du droit administratif. Et puis votre œuvre a été vouée au droit public, droit constitutionnel et droit administratif. Elle a été illustrée par des ouvrages et par des cours dont les éditions successives ont suivi de très près les variations d'un temps sinon « fertile en miracles » du moins en événements de la IVᵉ République à nos jours.* »

Cette œuvre « *s'est élargie à maintes disciplines débordant largement l'étude du droit par les articles dans les grands journaux nationaux ou régionaux...* » L'orateur a sans doute fait allusion à la collaboration, occasionnelle mais fréquente, de M. Georges Vedel au *Monde*.

Le « Journal de crise » de Jean Boissonnat

Mécénat encore, grâce à deux prix importants dus à la baronne Zerilli Marimo. Celui qui porte le nom de son mari, et destiné à un économiste, couronne l'ouvrage *Journal de crise (1973-1984)* de notre confrère Jean Boissonnat, rédacteur en chef de *l'Expansion*, et M. Pierre Massé, saluant en lui « *un guetteur et un éveilleur* » dont on voit mûrir la pensée au fil des événements, et qui met dès maintenant en lumière deux signes favorables : la démocratie libérale s'affermissant malgré la crise économique capitaliste et la réhabilitation de l'entreprise.

Le rapport Méraud sur le chômage

Le second prix, créé par la baronne Zerilli Marimo en hommage à la mémoire de Ugo Papi et de Gaston Leduc, est décerné à M. Jacques Méraud pour son rapport présenté en juin dernier, au nom du Conseil économique et social, et qui traite du problème de l'emploi, et par conséquent de celui du chômage.

Selon la longue analyse de M. Robert Marjolin, c'est un rapport « *d'une parfaite objectivité, utilisant des techniques statistiques éprouvées* (M. Méraud est inspecteur général de l'INSEE). *Clair dans sa démarche intellectuelle, il aboutit à des conclusions auxquelles il est difficile de ne pas souscrire.* » Réfutant un certain nombre de préjugés (chômage dû au progrès de l'informatisation, réduction de la durée du travail, etc.), il démontre que l'accroissement de la productivité est au cœur du problème.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

EXPOSITION, Essaïon (278-46-42), 20 h 30.

L'ANIMAL DE L'AUBE, Présent (203-02-55), 20 h 30.

FEYDEAU, COMÉDIES EN UN ACTE, Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30.

ÉCOUTE-MOI, Vinaigriers (245-45-54), 20 h 30.

JARDIN SOUS LA PLUIE, Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30.

CHEZ PIERROT, Escalier d'or (523-15-10), 21 h.

ANNIE, BETTIE ET COMPAGNIE, Essaïon (278-46-42), 21 h 45.

ICI OU AILLEURS, Union (278-47-74), 20 h 30.

LE CID, Versailles, Grand Trianon (950-13-42), 21 h.

Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Un bal masqué.

☛ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Feydeau, comédies en un acte (Hortense a dit : « Je m'en fous » ; Léonie est en avance ; Feu la mère de Madame).

☛ CHAILLOT (727-81-15) : Grand Théâtre, 20 h 30 : Ubu roi : Théâtre Gémier, 20 h 30 : Mille francs de récompense.

☛ ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Œdipe-Roi, de Sophocle.

PETIT-ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Jardin sous la pluie.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : relâche.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 45 : Basler Ballet ; 18 h 30 : Jorge Bolet (piano).

Les autres salles

☛ A DEJAZET (887-97-34), 20 h 45 : Fast et Food au théâtre.

AMERICAN CENTER (335-21-50), à 21 h : Red House.

☛ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

☛ ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30 : les Amoureux.

☛ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Doit-on le dire ?

ATELIER (606-49-24), 21 h : En attendant Godot.

☛ ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Louis-Jouvet : 19 h : les Violettes

☛ BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☛ CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Place de Breteuil. Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : le Paradis sur terre (1ᵉʳ).

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☛ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☛ COMÉDIE DE PARIS (280-00-11), 20 h 30 : Chant pour une planète.

☛ CONFLUENCES (387-67-38), 20 h 30 : le Nouveau Cygne de Pierre.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☛ DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 15 : Hiroshima mon amour.

☛ DIX-HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

☛ DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : Play Strindberg.

☛ EDEN-THÉATRE (356-64-37) : la Jalousie du barbouillé.

☛ EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☛ ÉPICERIE (724-14-16), 18 h 30 : Si vous saviez messieurs ; 20 h 30 : la Mariée mise à nu par ses célibataires même.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Chez Pierrot.

☛ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Shame (la Honte).

☛ ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Adam et Eve.

☛ ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 15 : Azimut info.

☛ ESSAION (278-46-42), I. 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera ; II. 19 h : La dame est folle ou le billet pour nulle part ; 20 h 30 : Exposition.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (254-99-18), 20 h 45 : Un hiver indien.

☛ FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple mixte.

☛ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☛ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☛ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : les Contes de Chelm. II. 18 h : Journal d'un fou ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo : 21 h 45 : K. Valentin.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 21 h : Créanciers.

☛ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

☛ MARIE-STUART (508-17-80), 18 h 30 : Vingt-huit moments de la vie d'une femme avec « le mort » ; 20 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : Tous aux abris.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Hélène 1927.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☛ MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h. Grande salle : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

☛ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme ; II. 21 h 15 : la Part du rêve.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double foyer.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39), 20 h 30 : Ruy Blas.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

☛ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II. 22 h 15 : Herculanum Express.

☛ TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Du dac au dac.

☛ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☛ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : 17 h : l'Animal de l'aube.

☛ TH. DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.

☛ THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : la Nuit et le Moment ; 22 h : Relax.

☛ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : le Triomphe de l'amour. Petite salle, 20 h 30 : le Voyage sans fin.

☛ LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☛ TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac ; 22 h 30 : Carmen Cru.

UNION (278-47-74), 20 h 30 : Ici ou ailleurs.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Ecoute-moi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to baby ; 22 h 30 : Crazy cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11) (D.), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 22 h : Riez, riez, profitez-en...

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte ; 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

Mardi 4 juin

Les chansonniers

☛ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

La danse

CAFE DE LA DANSE (357-05-35), 20 h 30 : le Livre des sept scènes.

PALAIS DES CONGRÈS (266-20-75), 20 h 30 : Carmen.

Opéra

PALAIS OMNISPORTS DE BERCY (342-01-23), 20 h : Turandot.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h 30 : S. Varegues.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), 21 h : Sikkim Kut.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : D. Guichard.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Brazil en fête.

LA TANIÈRE (337-74-39). II : 20 h 45 : J. Binta Breeze.

TROU NOIR (578-84-29), 21 h : M. Mougenot + Soirée Carpa.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : C. Thibon (Mozart, Chopin, Schumann).

Lucernaire, 20 h : A. Vilhan (Haydn, Beethoven, Brahms...).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : Bach et son temps.

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Trio à cordes de Paris (Bach, Lekeu, Ibarrondo...).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : G. Kremer, V. Afanassiev (Brahms, Chostakovitch, Rochberg).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : E. Berchot, C. Cantin, M. Stilz, F. Leroux, F. Clidat (Poulenc, Milhaud, Mozart).

Théâtre du Ranelagh, 20 h 45 : M. Goikovaty (Mozart, Schumann, Liszt...).

Cithéa, 19 h : F. Bru, G. Roussely (Bach, Haendel, Spohr...).

Église Saint-Eustache, 20 h 45 : K. Ricciarelli, Ensemble orchestral de Haute-Normandie, dir. J.-P. Berlinger (Vivaldi, Mozart, Schoenberg).

Église Saint-Séverin, 21 h : Orchestre et Chorale P.-Kuentz, A. Isoir (Bach).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Festival choral.

Église Saint-Germain-des-Prés : 20 h 30 : Chœur de l'Orchestre Colonne, chef de chœur, J. Sourisse (Bach/Webern, Mozart, Landowski).

Théâtre de Paris (874-10-75), petite salle, 21 h : l'Amfiparnaso.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Jazz Band.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : G. Bonard.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger, R. Galeazzi.

MUSIC' HALLES (261-96-20), 22 h : Nene, S. Hansen, M. Terra, J. Lundgaard.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h : Lubat, Perrone, Caratini, Mozalini, Beytelman.

SUNSET (261-46-60), 23 h : Trio Ch. Vander.

ZENITH (240-60-00), 20 h : Foreigner.

En région parisienne

BLANC-MESNIL, Eglise Notre-Dame, 20 h 30 : Ensemble instrumental (Debussy).

BOBIGNY MC (831-11-45), 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Vivaldi, Puccini.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 20 h 30 : Hot Antic Jazz Band, High Society, Jazz Band.

LA CELLE SAINT-CLOUD, Théâtre, 20 h 45 : Ensemble vocal J.-P. Lore, dir. : J.-P. Lore (Orff, Xenakis).

CHEVILLY-LARUE, CC A. Malraux (686-54-48), 21 h : Nocturnes.

IVRY, Théâtre (672-37-43), 20 h 30 : Divagations.

MAISONS-LAFFITTE, Château, 21 h : B. d'Harcourt (Chopin, Brahms, Schumann).

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 21 h : Quartett.

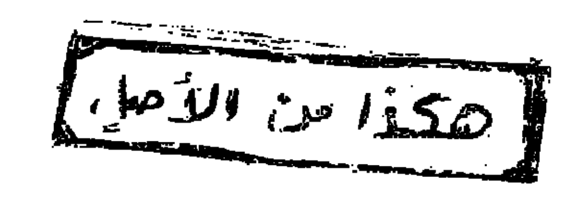
SÈVRES, Eglise Saint-Romain, 21 h : N. Yepes (Scarlatti, Bach, Tarrega).

VERSAILLES, Grand Trianon (950-13-42), 21 h : le Cid.

Festival de l'Ile-de-France

SAINT-OUEN, château et église, 18 h 45 : Ensemble instrumental Audonis, dir. : M. Borusiac (Mozart, Haydn).





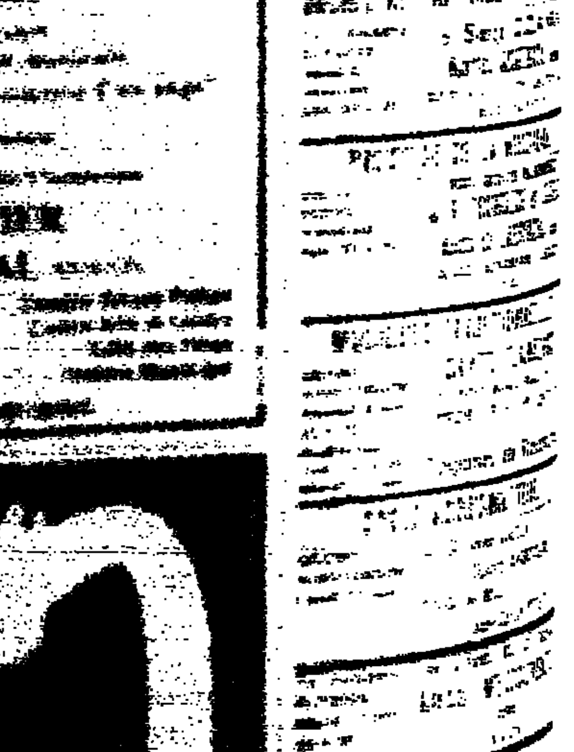
SPECTACLES

Le Monde informations Spectacles 281 26 20

Mardi 4 juin







cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h, Remous, de E.-T. Greville ; 19 h, Films réalisés par les étudiants de l'IDHEC ; 21 h, Cannes 85 (Quinzaine des réalisateurs) : la Ville et les Chiens, de F.-J. Lombardi.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-Égyptien) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

A. K. (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ANTARCTICA (Jap.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

AU-DELA DES MURS (Isr., v.o.) : UGC *Marbœuf, 8e (561-94-95)* ; *Espace Gaîté,* 14e (327-95-94) ; Gaîté boulevard, 2e (233-67-06).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, *15e (554-46-85).*

BABY (A.). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, *15e (574-93-40)* ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-80-80).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROTHER (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA CAGE AUX CANARIS (Sov., v.o.), Cosmos, 6e, (544-28-80).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio *Galande, 5e (354-72-71)* ; *Publicis* Matignon, 8e (359-31-97).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : George-V, 8e (562-41-46).

DÉTECTIVE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (358-90-81) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DIVORCE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76).

ELIANAIKA (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE FIL DU RASOIR, (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; *Pathé Clichy, 18e* (522-46-01).

LE FOU DE GUERRE (Franco-Italien) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e *(633-79-38)* ; *Paramount Odéon, 6e* (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e *(331-60-74)* ; *Montparnasse Pathé, 14e* (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, *SEIGNEUR DES SINGES* (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub.), v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LADY HAWKE, LA FEMME DE LA NUIT (A., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, CHOUCROUTE (Fr.) : UGC Rotonde, 6e, (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; George V, 8e (562-41-46).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LE *MEILLEUR DE* LA VIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Paramount Orléans, *14e (540-45-91)* ; *Convention* Saint-Charles, 15e (579-33-00).

MICKI ET MAUDE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MISHIMA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

MOJADO POWER (Mex., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia, 5e (326-84-65).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LES NUITS DE LA *PLEINE LUNE* (Fr.) : Cinoches (633-10-82).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; *UGC Marbeuf, 8e* (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.o., Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; UCG Montparnasse, 6e (574-94-94) ; *UCG Rotonde, 6e (574-94-94)* ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UCG Biarritz, 8e (562-20-40) ; UCG Boulevard, 9e (574-95-40) ; UCG Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UCG Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UCG Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; *Secrétan, 19e (241-77-99).*

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) : v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SÉRIE NOIRE POUR UNE NUIT *BLANCHE* (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg,* 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, (575-93-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Monte Carlo 8e, (225-09-83) ; *Olympic, 14e (544-43-14).*

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos (H.sp.), 14e (327-52-37).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.). **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STEAMING (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

SUBWAY (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

TERMINATOR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

THAT'S DANCING (A., v.o) : Ciné *Beaubourg, 3e (271-52-36)* ; *UGC* Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VOLEUR DE DÉSIRS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 5e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 15e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

ALIEN (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

L'ARGENT (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34), Mercury, 8e (562-75-90).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LE BEAU MARIAGE (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

CHRONIQUE D'UN AMOUR (It., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : André Bazin, 3e (337-74-39)

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DIVINE MADNESS (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : *Ranelagh, 16e (288-64-44).*

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

L'ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-94).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

FITZCARRALDO (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-54-44).

GEANT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet *Balzac, 8e (561-10-60)* : *Action* Lafayette, 9e (329-79-89) : Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Images, 18e (522-47-94).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

IF (Ang., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'INCONNU DU NORD EXPRESS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

NOBLESSE OBLIGE (Ang.) : Champo, 5e (354-51-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, *15e (532-91-68).*

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

POLICE ACADEMY (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA POUPÉE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SKINOUSSA (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

SHINING (A. *) (v.o.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; (v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

SONATE D'AUTOMNE (Suédois, v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES SORCIÈRES (It.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE GLENN MILLER STORY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) : Fauvette, 13e (331-56-86).

THE HIT (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

TRISTANA (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES TUEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LES FILMS NOUVEAUX

BORN TO BE BAD (1950, inédit), film américain de Nicolas Ray (v.o.) : Mac-Mahon (380-24-81).

LES ENFANTS, film français de Marguerite Duras : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-18-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81).

GIGOLO, film RFA-USA, de David Hemmings (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MASK, film américain de Peter Bogdanovich (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 15e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

NOSTALGHIA, film italien de Andrei Tarkovski (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Bonaparte, 6e (326-12-12)) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PARKING, film français de Jacques Demy : *Forum Orient Express, 1er* (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Hautefeuille, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE, film américain de Woody Allen (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ROCK, ROCK, ROCK, *film américain* de Will Price (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16).

TOXIC (*), film américain de Michael Herz et Samuel Weil (v.o.) : Paramount Odéon, 6e *(325-59-83)* ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Pa*ramount Galaxie, 13e* (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

Les festivals

L. *BUNUEL* (v.o.). *Cinéma Présent,* 19e (203-02-55). En alternance : la Mort en ce jardin ; la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; Los Olvidados.

CHARLOT Péniche des Arts, 15e (527-77-55). 20 h 30 : Charlot artiste peintre ; Charlot à l'asile ; Charlot brocanteur.

50e ANNIVERSAIRE DE LA FOX (v.o.). Action Rive Gauche, 5e (329-44-40). Cycle Paul Newman : China Gate. Salle II : film inédit.

JEAN-LUC GODARD Studio 43, 9e (770-63-40). 20 h 10 : la Chinoise. 22 h 10 : le Petit Soldat.

J.-P. MOCKY le Latina, 4e (278-47-86) ; *Salle I, le Piège à cons. Salle II, A mort* l'arbitre.

NICHOLAS RAY (v.o.). Action Christine, 6e (329-11-30). le Brigand bien-aimé, les Indomptables.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.). Studio 28, 18e (606-36-07). les Saisons du cœur.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 4 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les grands écrans de TF 1 : le Baiser au lépreux.
D'après le roman de François Mauriac. Adapt. F. Verny. réal. A. Michel, avec N. Juvet, M. Caccia, P. Le Person. (Redif.)
Jean se sent laid, insignifiant, d'avance à l'écart des joies de l'existence. Jusqu'au jour où le curé du village propose de le marier à Noémie, jeune fille de bonne famille, belle et docile. Le mariage ne fera qu'accentuer le dégoût instinctif de Jean. L'univers sombre et tourmenté de la bourgeoisie française, inspiré d'un grand roman de François Mauriac.
22 h 15 Documentaire : Destination Cap-Vert.
Neuf îles perdues dans l'océan Atlantique à 500 kilomètres du Sénégal. Fabrice Rouleau, partant de l'île de Santo-Autao, aborde la réalité quotidienne, interroge ses habitants. Charmes et séductions de la vie insulaire.
23 h 5 Internationaux de tennis de Roland-Garros.
Résumé de la journée.
23 h 20 Journal.
23 h 35 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Les dossiers de l'écran : l'Amour nu.
Film français de Y. Bellon (1981), avec M. Jobert, J.-M. Folon, Z. Lozic, G. Rouquier.
Une jeune femme, atteinte d'un cancer du sein et devant subir une opération, cache sa maladie à l'homme qu'elle aime de crainte d'être diminuée à ses yeux. Yannick Bellon a réussi à dédramatiser la hantise d'une certaine forme de cancer (maintenant guérissable) mais a dérivé dans une sentimentalité trop édifiante. On aime l'interprétation de Marlène Jobert.
22 h Débat : Le cancer, où en est-on ?
Avec les professeurs Léon Schwartzenberg, Lucien Israël, cancérologues, Maurice Tubiana, directeur de l'institut Gustave-Roussy (Villejuif), Dominique Stehelin, directeur du laboratoire d'oncologie moléculaire de l'Institut Pasteur de Lille, et Mlle Nadia Gomez, qui a eu un cancer du foie il y a sept ans.
23 h 15 Journal.
23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Bons pour le service.
Film américain de J. W. Horne (1935), avec Laurel et Hardy, A. Grey, D. Torrence (N.).
Stan et Oliver, évadés de prison, se retrouvent en Ecosse où ils recueillent un héritage miteux. Puis ils s'engagent, par hasard, dans l'armée des Indes, où ils portent le kilt. Célèbre comédie burlesque en deux parties, dont la deuxième est une parodie des Trois Lanciers du Bengale.
21 h 55 Journal.
22 h 25 Bleu outre-mer.
Emission de la Radio-Télévision française d'outre-mer.
Vie des Indiens Wayapi et Wayana en Guyane française. Reportage J.-P. Soussigne et E. Figarola.
23 h 15 Série : De la fumée sans feu.
A l'occasion des Journées des droits de l'homme.
23 h 5 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h, Série documentaire : les médias peintres ; 17 h 14, Woody Woodpecker ; 17 h 20, les Secrets de la mer Rouge ; 17 h 46, Court métrage ; 17 h 54, Au nom de l'amour, de Pierre Bellemare ; 18 h 55, Atout pic ; 19 h, La folie des bêtes ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

19 h 55, Football : PSG-Toulouse (demi-finale Coupe de France) ; **21 h 50, Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ,** film de J. Yanne ; **22 h 30 Pinot, simple flic,** film de G. Jugnot ; **0 h 55, Mississippi Blues,** film de B. Tavernier et R. Parrish ; 2 h 30, Aventure sur les grands fleuves (le Murray, en Australie).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire.
21 h Entretiens avec... Raoul Ubac.
21 h 30 Diagonales, l'actualité de la chanson française et étrangère.
22 h 30 Nuits magnétiques : John Hassel.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct des Champs-Elysées) : *Sonate pour violon et piano nº 2 en la majeur,* de Brahms ; *Sonate pour violon et piano,* de Chostakovitch. Entracte. *Caprice-variations,* de Rochberg ; *Sonate pour violon et piano nº 3 en ré mineur,* de Brahms, par Gidon Kremer, violon, et Valéry Afanassiev, piano.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : feuilleton « l'art de Marianne Oswald » ; à 23 h 5 Jazz club (en direct du Petit Opportun).

Mercredi 5 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h 30 ANTIOPE 1.
9 h La Une chez vous.
9 h 15 Vitamine.
9 h 50 Téléfilm : Le train de la chance (2e partie).
De M. Lampell, réal. W. A. Graham.
Une femme avec un groupe d'enfants, à destination de l'ouest des Etats-Unis.
11 h Internationaux de tennis à Roland-Garros (et à 14 h).
13 h Journal.
13 h 50 Rendez-vous des champions.
18 h 20 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 35 Série : Cœur de diamant.
19 h 10 Jeu : Anagram.
19 h 20 Loto sportif.
19 h 40 Feuilleton : Les Bargeot.
19 h 55 Tirage du Tac-o-Tac.
20 h Journal.
20 h 35 Tirage du Loto.
20 h 40 Série : Dallas.
Suite des aventures et mésaventures du ténébreux J. R.
21 h 30 Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée.
21 h 45 Série : L'histoire secrète du pétrole.
Emission de J.-M. Chartier.
Nº 4. Le temps des premiers craquements : 5 août 1941, les Russes et les Anglais envahissent l'Iran. Les Anglais reprennent le contrôle des installations de l'Anglo-Persian Oil Company. Suite des grandes mésaventures de l'or noir. Un documentaire sérieux, presque trop.
22 h 30 Cote d'amour.
Emission de G. Foucault et L. Toitou.
Maze, Nick Heyward, Go West, Graziella...
23 h 30 Journal.
23 h 45 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télé-matin.
10 h Récré A 2.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Des lauriers pour Lila.
13 h 45 Cinéma : Houla-Houla.
Film français de R. Darène (1958), avec F. Raynaud, R. Giannuzzi, G. Rivière, M. Flohr (rediff.).
Un petit instituteur français muté par erreur à Tahiti connaît pas mal de mésaventures. Le plus affligeant, le plus stupide – mais ce n'est pas la faute de l'acteur – des films dans lesquels tourna Fernand Raynaud.
15 h 15 Récré A 2.
16 h 55 Micro Kid.
17 h 30 Les carnets de l'aventure.
18 h Super Platine.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Ganga Maya.
De L. Segarra, avec G. Geisweiller, G. Dhar, Harkit...
La confrontation d'un Occidental à l'Inde millénaire, au cours d'un trajet initiatique sur le Gange. Un beau film, lent, qui se déploie comme une longue mélopée.
22 h 15 Magazine : Cinéma cinémas.
De A. Andreu, M. Boujut et C. Ventura.
Portrait de Josef von Sternberg, interview d'André de Toth, Festival de Cannes 85, rencontre avec Jean Poiret, la lettre d'un cinéaste : Chantal Akerman. Le magazine de luxe du cinéma.
23 h 10 Histoires courtes d'animation.
A l'occasion du Festival d'Annecy : *A Siker* (Hongrie), *Hello* (Etats-Unis).
23 h 25 Journal.
23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les Jeux.
20 h 35 Cadence 3 : Ring parade.
Émission de Lela Milcic et Guy Lux.
Avec Pierre Bachelet, Patrick Sébastien, Dalida...
22 h 5 Journal.
22 h 25 Téléfilm : Terre classée.
De H. Pichon du Lys, réal. J. Cornet, avec J. Franval.
Deux agriculteurs envisagent d'étendre leurs cultures en demandant à leur voisin, homme âgé, les quelques hectares de terre nécessaires à la rentabilité de leur exploitation. Une petite fresque paysanne à la manière de Giono.
23 h 20 Série : De la fumée sans feu.
23 h 30 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, Cabou Cadin (et à 13 h 35) ; **11 h 5, Pinot, simple flic,** film de G. Jugnot ; 12 h 40, Superstars ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 25) ; 14 h 45, Téléfilm : le Duel des héros ; 16 h 30, la Romance de Betty Boop ; 16 h 55, Série : l'Hôtel en folie ; 18 h, Jeu : 4C+ ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; **21 h, le Commando de sa Majesté,** film de A. McLaglen ; **23 h, Carmen,** film de C. Saura ; **0 h 45, Erendira,** film de R. Guerra.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : Sois sage, ô ma douleur ; (et à 10 h 50 : le siècle d'Alexandra David Neel) ; **9 h 5, Matinée : la science et les hommes :** les arts et les sciences ; **10 h 30, Musique :** miroirs (et à 17 h) ; **11 h 10, Le livre,** ouverture sur la vie, « Ce que disent les contes », de Luda Schnitzer ; **11 h 30, Feuilleton :** Victor Hugo, celui qui pense à autre chose ; **12 h, Panorama :** Entretien avec Pascal Bruckner ; **13 h 40, Avant-première :** le Festival du Marais ; **14 h, Un livre, des voix :** « Lincoln », de Gore Vidal ; **14 h 30, Passage du témoin** (redif. de l'émission du 1er juin) ; **15 h 30, Lettres ouvertes,** magazine littéraire ; **17 h 10, Le pays d'ici,** en direct de Poitiers ; **18 h, Subjectif ; 19 h 30, Perspectives scientifiques :** la mycologie, une science en plein essor ; **20 h, Musique, mode d'emploi :** Gerhard Lehner.
20 h 30 Le Collège international de philosophie.
21 h 30 Pulsations : perspectives du vingtième siècle : l'Europe franco-italienne, « Analyses et controverses ».
22 h 30 Nuits magnétiques : ballades roumaines.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Jean-Marie Leclair ; **7 h 10, L'imprévu ; 9 h 8, Le matin des musiciens :** Dimitri Chostakovitch ; **12 h 5 Le temps du jazz :** feuilleton « le sourire de Billy Higgins » ; **12 h 30, Concert :** œuvres d'Enesco, Rachmaninov, Prokofiev par l'Orchestre national de France, dir. L. Foster, sol. V. Ashkenazy ; **14 h 2, Jeunes solistes :** œuvres de Mozart, Prokofiev, Ysaye, Chaynes, Paganini par S. Tran Ngoc, violon et A. Arnaud, piano ; **15 h, Les après-midi de France-Musique :** l'ornementation de Bach à Mozart (clavecin, piano) ; à 16 h 30 la musique religieuse de Rachmaninov ; **18 h 2, Les chants de la terre ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui :** Où jouent-ils ? ; **19 h 15, Spirales,** magazine de la musique contemporaine ; **20 h 4, Sonates de Scarlatti** par Scott Ross ; **20 h 15, Avant-concert.**
20 h 30 Concert : *Sonate en trio en sol majeur,* de Bach ; *Thème et variations,* de Lekeu ; *Phalène,* d'Ibarrondo ; *Quintette à cordes en mi bémol majeur,* de Mozart, par le Trio à cordes de Paris.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : feuilleton « l'art de Marianne Oswald » ; à 23 h 5 l'Ame du Nord et ses légendes.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 5 JUIN

– *M. Yvon Gattaz,* président du CNPF, est l'invité de l'émission « Parlons vrai », sur Europe 1, à 8 h 15.

COMMUNICATION

LES NOUVELLES TÉLÉVISIONS

La CLT veut le satellite et le réseau hertzien

M. Jacques Rigaud a pris date. Dans le grand remue-ménage autour du rapport Bredin sur les télévisions privées, le PDG de RTL et administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), s'est exprimé pour la première fois publiquement en qualité de responsable de la CLT. Il a confirmé, lundi 3 juin, au cours d'une conférence de presse, la candidature de celle-ci *« à l'exploitation de deux canaux, l'un francophone et l'autre germanophone, sur le système français de satellites de télédiffusion directe »*.

Cette priorité au satellite est une position constante de la CLT, conforme, ainsi que l'a rappelé M. Rigaud, au cadre de la déclaration franco-luxembourgeoise du 26 octobre 1984, toujours *« valable »* à ses yeux.

Mais la rentabilité des chaînes par satellite ne sera pas atteinte avant plusieurs années : le PDG de RTL a donc confirmé la *« candidature préalable »* de la CLT pour la diffusion en réseau national hertzien classique de RTL Télévision dès 1985. Concurrence oblige, cette diffusion se ferait, a-t-il dit, dans le cadre des décisions gouvernementales qui seront prises à la suite du rapport Bredin. Elle inclurait des *« fenêtres »* régionales et *« accepterait le principe d'une association avec des partenaires »*. A une seule condition, toutefois, a déclaré M. Rigaud : que la CLT soit assurée d'obtenir l'exclusivité de l'exploitation publicitaire sur TDF 1, comme la déclaration commune franco-luxembourgeoise l'avait envisagé.

La stratégie de la CLT est limpide : elle est prête à entrer dans une négociation « concrète » dans le cadre défini par le rapport Bredin – dont elle juge pourtant l'ensemble des normes et contraintes préconisées « exagérément lourd », – mais elle ne le fera qu'*« en tenant compte de la priorité du satellite »*, car, a affirmé M. Rigaud, la CLT *« n'inverse pas ses priorités »*. En est-il de même du gouvernement ? M. Rigaud n'en est pas si sûr.

Tout en reconnaissant *« l'effort d'analyse et de clarification »* opéré par M. Jean-Denis Bredin, le PDG de RTL a déclaré, sans ambages, qu'il croyait impossible de lancer de nouvelles chaînes de télévision privées en France aux conditions que fixe ce rapport. Mais son principal grief porte sur la manière dont y est présentée l'installation des satellites qui *« n'apparaissent que comme une procédure de complément par rapport à la voie royale des télévisions hertziennes »*.

Il y donc bien là, selon lui, *« comme une inversion des priorités »*, après la confirmation du programme de satellites TDF 1-TDF 2. Rappelant, à ce propos, l'avis du Conseil national de la communication audiovisuelle soutenant l'idée qu'*« en aucun cas »* l'ouverture des ondes hertziennes à des firmes privées ne doit entraîner un ralentissement du plan du câble et des installations satellites, M. Rigaud a déploré que soit *« passés sous silence »* un certain nombre de projets allant dans ce sens.

Pas de « vocation de secouriste »

L'attribution de deux canaux à la CLT est de ceux-ci. Or, estime M. Rigaud, il n'est pas concevable que la parole de la France puisse être remise en cause sur ce sujet. Il est même, selon lui, urgent que les négociations – interrompues en novembre dernier entre les deux gouvernements – reprennent dans des délais très brefs.

La CLT, en tout cas, est bien décidée, a-t-il affirmé, à *« utiliser tous ses atouts pour faire valoir ses droits »*. Cela pourrait-il aller jusqu'à un refus de la CLT de « monter » sur TDF 1 ? *« Tel serait le cas »*, a répondu M. Rigaud, si devait se prolonger davantage le retard dans les négociations sur l'installation des satellites.

M. Rigaud a aussi sévèrement critiqué l'idée avancée dans le rapport Bredin selon laquelle des ressources publicitaires venant d'autres pays ou d'un marché européen global pourraient *« aider »* les deux futurs grands réseaux privés éventuels à accéder à une diffusion vraiment nationale. *« Tous les spécialistes*, a-t-il fait remarquer, *savent que dans les quinze ans à venir de telles ressources seront marginales, pour ne pas dire théoriques. »* Le P-D G de RTL a regretté de constater que tout se passait *« comme si la politique de développement de la communication audiovisuelle engagée courageusement depuis 1979 et plus encore depuis 1981 par les gouvernements de la France – qu'il s'agisse du service public, de Canal Plus, du câble et du satellite – était, désormais, subordonnée tout entière à une nouvelle priorité : deux réseaux de télévision hertzienne classiques et des télévisions régionales »*.

Les difficultés financières de Canal Plus et l'aide que la CLT pourrait lui apporter ont également été abordées au cours de la conférence de presse. M. Rigaud a catégoriquement démenti l'existence de négociations en cours avec Canal Plus, se contentant de dire qu'on en était uniquement au stade du *« dialogue »*. La CLT, a-t-il déclaré, n'a pas une *« vocation de secouriste »*, et, si elle devait agir, elle *« ne le ferait que dans le sens de ses intérêts »*. Il a fait toutefois remarqué que l'*« intérêt »* de la CLT était que Canal Plus gagne son pari de chaîne payante.

Qu'arriverait-il si tel n'était pas le cas ? M. Rigaud a émis trois hypothèses de *« pure rhétorique »* : le gouvernement pourrait, par exemple, décider d'arrêter la quatrième chaîne. On pourrait encore envisager que Canal Plus soit contraint d'être entièrement crypté, ce qui, selon M. Rigaud, *« ne serait sans doute pas du goût de M. André Rousselet »*, le PDG de la chaîne. La troisième possibilité serait de maintenir la formule actuelle avec des aménagements, par exemple en partageant le temps d'antenne. C'est là, apparemment, que la CLT entrerait dans le jeu. Sous forme de partenariat ? L'hypothèse n'est pas à rejeter, mais à la condition, semble-t-il, que la Compagnie luxembourgeoise soit le chef de file.

ANITA RIND.

Préavis de grève dans les stations locales de Radio France

Deux préavis de grève de vingt-quatre heures ont été déposés à Radio France pour le jeudi 6 juin, à propos de la situation des radios locales du service public. Le premier émane du SURT-CFDT (Syndicat unifié de radio-télévision CFDT) et du SNRT-CGT (Syndicat national de radio-télévision CGT) qui appellent les personnels des radios de province (une cinquantaine) à cesser le travail à partir de 0 heure.

Ils dénoncent *« la volonté de la direction d'éliminer tous les producteurs et animateurs sous contrat à durée indéterminée »* et protestent contre *« la pratique consistant à proposer des conditions de rémunérations inacceptables : plus de travail pour un salaire diminué »*. Ils s'inquiètent aussi de l'avenir de la décentralisation face aux *« difficultés de recouvrement de la redevance qui représente 90 % du budget de Radio France »*.

Le deuxième préavis, déposé par le SNJ (Syndicat national des journalistes), la CFDT et la CGT, appelle les journalistes à faire grève pour protester contre *« l'insuffisance des effectifs »* en région, et *« la non-application de la convention collective »*. Ces deux préavis font suite à des mouvements de débrayage en cours à Strasbourg et à Marseille à propos des effectifs et des rémunérations.

Au cours d'un conseil d'administration de la chaîne, le 28 mai, le président de Radio France, M. Jean-Noël Jeanneney, avait fait état de difficultés de recouvrement de la redevance, susceptibles de diminuer les recettes prévues dans le budget 1985 de la société. Il devait recevoir les syndicats le mardi 4 juin, dans l'après-midi.

● *« Cocoricocoboy » too much.* – Organisé pour la deuxième année consécutive à l'occasion de la Foire de Paris, entre le 27 avril et le 8 mai, le référendum de l'Agence-conseil R 2 P sur la télévision et les spots publicitaires a rassemblé 75 000 bulletins de vote.

Les visiteurs de la Foire étaient invités à choisir entre les douze émissions de télévision dont les bandes-annonces étaient diffusées en permanence à la Porte de Versailles et quinze spots de publicité. Le palmarès à été le suivant : *Télévision :* 1er prix : « Cocoricocoboy » (TF 1) ; 2e prix : « Mardi-Cinéma » (A 2) ; 3e prix : « Champs-Elysées » (A 2). *Publicité :* 1er prix : « Visa GTI » ; 2e prix : « Hollywood Chewing-Gum » ; 3e prix : « Mokamba ».

ATION

tellite et le réseau hertzien

COMMUNICATION

LA « COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE » EN QUESTION

Le jeu conflictuel du pouvoir et des médias

Etrange absence ! Au moment où ils célébraient (avec un certain sens de la communication...) les droits de l'homme, le gouvernement et le Parti socialiste ont snobé le premier Symposium international sur la communication gouvernementale (1). A l'évidence, les deux thèmes n'étaient pas sans rapport : la manière dont l'Etat s'adresse aux citoyens respecte plus ou moins la liberté de ceux-ci, y compris dans des sociétés démocratiques. La frontière est parfois faible entre la communication et la propagande, et la tentation est constante pour un gouvernement de jouer avec l'un des instruments de son pouvoir : l'information. En la livrant, en la retenant, en la biaisant éventuellement.

Bien des thèmes ont été abordés dans les exposés et les tables rondes de ce symposium, qui a réuni des experts et des hommes politiques français et étrangers. En toile de fond permanente : les rapports entre les gouvernants et les médias. Et c'est bien normal. A partir du moment où, dans les pays occidentaux, la presse écrite et audiovisuelle est réputée libre et indépendante du pouvoir politique (c'est le cas en France, pour la radiotélévision aussi, depuis la loi de 1982), la « communication gouvernementale » ne peut plus être l'utilisation à sa guise des médias. Les relations sont plus complexes. Puisque toute l'information « descendante » passe par les médias, toute politique de communication se joue avec eux. Dans une double atmosphère de « conflit » et de « complicité ».

Premier obstacle à une bonne entente : la diffusion des informations. Dans un pays comme les Etats-Unis, a rappelé M. Bruce Fein (Commission fédérale des communications, FCC), la loi garantit le libre accès des citoyens, et donc des médias, à tous les documents, aux statistiques, etc. Le refus de communiquer est jugé outre-Atlantique, sauf cas exceptionnel, comme une faute grave. En France, il en va tout autrement, malgré certaines avancées législatives récentes. *« Toute divulgation est considérée de la part du pouvoir comme une concession à des médias qu'on estime être des rivaux »*, a déclaré notamment M. Jacques Rigaud, PDG de RTL.

Vérité et mensonge

Ce vieux défaut de la société française engendre une perpétuelle suspicion dans les rapports. Les gouvernements rendent les journalistes et les journaux responsables de bien de leurs maux ; ceux-ci leur renvoient la balle en réclamant qu'on mette toutes les cartes sur la table. Le jeu est encore plus faussé par la bipolarisation politique, qui empêche souvent de discuter de bonne foi à partir des mêmes informations, des mêmes chiffres. M. Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre et sénateur des Hauts-de-Seine, en a fait la démonstration, pour le regretter : *« On pourrait par exemple se mettre d'accord entre majorité et opposition sur des indicateurs du chômage, et débattre sur les mêmes statistiques »*, suggère-t-il.

Ainsi se pose la question, abordée par plusieurs intervenants à la fin du colloque, de la vérité et du mensonge, et donc du crédit que l'opinion publique peut accorder à la parole gouvernementale. *« Je crains qu'en France le public ne considère comme normal le mensonge des hommes politiques »*, a observé un universitaire parisien, M. Guy Durandin. Il semble bien, en effet, que l'on prenne aisément son parti de cette situation. Soit en constatant que les gouvernants sont obligés de mentir, volontairement ou involontairement, pour agir de manière efficace (M. Léo Hamon, ancien ministre, M. Serge-Christophe Kolm, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales), soit en estimant, comme M. André Holleaux, PDG de FR 3, que *« la vérité, c'est la diversité »*, qu'il n'y a pas une vérité des faits, mais plusieurs façons de les présenter.

L'un des points-clés de la confrontation gouvernement-médias a trait à la notion du temps qui s'écoule entre la préparation d'une décision, sa discussion publique et parlementaire, et son application. *« Il y a un décalage fantastique, qui entraîne un gauchissement du débat public. On parle d'abord aux gens de mesures qu'ils ne voient pas, et on ne leur en parle pas quand elles entrent en application »*, a souligné d'entrée de jeu M. Thierry Pfister, directeur du cabinet de M. Pierre Mauroy, après avoir été son conseiller à Matignon (2). Et M. Emile Zuccarelli, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche : *« Les médias s'intéressent à l'annonce, pas à l'application. »*

Il y a donc deux logiques, celle des médias, de l'immédiateté, voire du spectaculaire ; celle du gouvernement, dont le souci est plus dans la durée et dans l'application, et qui ne comprend pas toujours les choix journalistiques. D'où la nécessité, de plus en plus ressentie, et la légitimité d'une communication qui échappe à la décision des journalistes, et passe donc par le message publicitaire. C'est ce qu'a indiqué notamment M. Claude Marcus, président de Publicis international : *« La publicité peut prendre le relais entre le moment de la décision et celui de l'application, elle permet de répéter un message. »*

Les médias ne sont pourtant pas la panacée pour une communication gouvernementale « démocratique », ont souligné plusieurs participants. En cause, notamment : l'existence et les moyens d'une communication ascendante, vers les dirigeants, permettant l'expression des citoyens eux-mêmes et le nécessaire *feed back*. Pour le président Edgar Faure, pour M. Denis Baudouin, député européen et ancien chef du service de presse de Georges Pompidou à l'Élysée, l'essentiel se joue au Parlement. Pour d'autres, le tissu associatif, syndical, corporatif, constitue un relais qui doit être privilégié. La « participation » a été souvent évoquée. Sans qu'on voie, concrètement, comment elle pourrait faire contrepoids aux capacités, largement supérieures, des gouvernements.

YVES AGNÈS.

(1) Organisé au Palais du Luxembourg, les 30 et 31 mai, par l'Institut de la communication sociale (ICOS), avec le soutien de l'UNESCO.

(2) M. Thierry Pfister était le seul intervenant socialiste ès qualité, encore que non mandaté par le PS, dans ce colloque.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme CHOLLEY Marc ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Karine,

le 21 mai 1985 à Brie-Comte-Robert (77170).
Le Clos des Tanneries,
1, rue Hélène-Boucher.

– M. et Mme Yves COLMOU
et Anne-Marie ARTAUD-MACARI
sont heureux d'annoncer la naissance de

Simon.

21, rue du Colonel-Moll,
75017 Paris.

Décès

– Le personnel du lycée Rabelais, Paris-18e, a la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Michèle BORD,
professeur.

La levée du corps aura lieu à l'hôpital Henri-Mondor (Créteil) le mercredi 5 juin 1985, à 10 heures, et l'inhumation au cimetière de Verrières-le-Buisson (Essonne), à 11 heures.

– La Confédération générale du travail Force ouvrière

a le regret de faire part du décès de

Robert BOTHEREAU,
ancien secrétaire général
de la Confédération,

survenu à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le 31 mai 1985, à Orléans.

Un hommage solennel lui sera rendu le mercredi 5 juin, de 9 heures à 13 heures, au siège de la Confédération Force ouvrière, 198, avenue du Maine, Paris-14e.

A 13 h 15, André Bergeron, secrétaire général de la Confédération, prononcera l'éloge funèbre du disparu.

Le registre de signatures sera ouvert à partir du mardi 4 juin, à 14 h 30.

(*Le Monde* du 4 juin.)

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Georges CAHEN-SALVADOR,
née Madeleine Katz,

survenu le 31 mai, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

De la part de
M. et Mme Jean Cahen-Salvador,
M. Gilbert Cahen-Salvador,
ses enfants,
M. et Mme Nicolas Seydoux
et leurs filles,
M. et Mme Gilles Cahen-Salvador
et leur fils,
M. et Mme Laurent Danon-Boileau
et leurs enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

101, rue de Prony, 75017 Paris.

– M. et Mme Jean-Claude Kahn
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Cohen
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André COHEN,

survenu le 26 mai 1985.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Paris-16e. Garches.

– La Maison de l'Amérique latine a la tristesse de faire part de la disparition de

Georges DEVEREUX,
membre de son haut comité d'honneur.

– Mme Gérard Faussurier,
Mme Eugène Faussurier,
Jean Faussurier,
Le lieutenant et Mme Ducret,
Anne, Pierre-Marie, Emmanuel Faussurier,
ses enfants,
Les familles Faussurier, Picot, Lorcy, Le Mouroux, Boutin,
ses frères et ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel (E.R.)
Gérard FAUSSURIER,
directeur de l'IREPS,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu au Val-de-Grâce, le 2 juin 1985.

La cérémonie religieuse a eu lieu en la chapelle du Val-de-Grâce, le mardi 4 juin, à 8 h 30.
Ni fleurs ni couronnes. Des prières.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le docteur et Mme J.-J. Fournel
et leurs enfants,
M. et Mme G. Fournel
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Lucien FOURNEL,
ingénieur civil des mines,

survenu le 1er juin 1985, dans sa soixante-quinzième année.

La levée de corps aura lieu le mercredi 5 juin, à 13 heures, à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris.

La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation aura lieu le jeudi 6 juin, à 9 heures, en l'église de L'Etrat (Loire).

– Mme Suzanne Lehmann
a la douleur de faire part du décès de son époux,

Charles LEHMANN.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux.
On se réunira à l'entrée principale, 45, avenue Marx-Dormoy, le jeudi 6 juin, à 8 h 45.

– Mme Françoise Rébuffat,
son épouse,
Mme Frédérique Rébuffat,
M. et Mme Joël Rébuffat,
Mlle France Rébuffat,
ses enfants,
Gabrielle Dumont-Rébuffat,
Maxime et Fabrice Rébuffat,
ses petits-enfants,
Docteur et Mme Bianchi,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Forissier et leurs enfants,
Ses beaux-frères, belles-sœurs et nièces,
M. Gilles Tordjeman,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston RÉBUFFAT,
membre de la Compagnie des guides de Chamonix,
écrivain,
officier de la Légion d'honneur,
survenu à Paris, le 31 mai 1985, dans sa soixante-quatrième année.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église Saint-Germain-des-Prés, le vendredi 7 juin à 10 h 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Possibilité de dons au GERC, service du professeur Israël, hôpital Avicenne, Bobigny.

(*Le Monde* du 4 juin.)

– Mme Louis Robert,
Mme Jean Robert,
Mme Claire Bessière-Vanseveren,
M. et Mme René Colin,
Mlle Françoise Robert,
M. et Mme Jean-Michel Schmitt,
M. et Mme Michel Robert,
M. et Mme Jacques Robert,
M. et Mme André Berquin,
M. et Mme Michel Lévy,
M. et Mme Jacques Bessière
et leurs enfants,
Ses amis, ses disciples et tous ceux qu'il a aimés, ont la douleur d'annoncer le décès de

Louis ROBERT,
membre de l'Institut,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 31 mai 1985, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 6 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Dominique, rue de la Tombe-Issoire, Paris (14e).
31, avenue René-Coty,
75014 Paris.

(*Le Monde* du 4 juin.)

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Victor SILVERA,
ingénieur de l'Ecole centrale
des arts et métiers,

survenu subitement à Paris, le 17 mai 1985, à l'âge de soixante et onze ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Mme Charles Viard,
née Lucette Delarocque, son épouse,
M. Batola et Mme, née Luciole Viard,
ses enfants,
MM. Marléni et Jomo Batola,
Mlles Dianata et Zola Batola,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Charles VIARD,
directeur honoraire de LEP,
résistant de l'ORA,
déporté à Dachau
(matricule no 77500),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palme 1939-1945,
médaille de la Résistance,
croix du combattant volontaire
de la guerre 1939-1945,
officier des Palmes académiques,

survenu le 27 mai 1985 dans sa quatre-vingtième année.

La crémation a eu lieu au Cimetière monumental, à Rouen, le samedi 1er juin.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Rue des Américains,
Les Sablons,
76480 Jumièges.

– Mme Jean Vuilletet,
Marie-Noëlle et Gérard Nicolini,
Jacques et Francine Vuilletet,
Claude Vuilletet,
Bernard Vuilletet,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Jean VUILLETET.

Le 29 mai à Saint-Barthélemy-d'Anjou.

Erratum

– Dans l'avis de décès de

M. Noël CAPDEVIELLE,

paru le 30 mai, la famille regrette l'omission de

M. et Mme Alfred de Fraipesinet
et ses enfants.

Communications diverses

– Les Editions ouvrières organisent les Quarante-Huit Heures du livre à Clermont-Ferrand. Mercredi 5 juin, 14 heures : « Comment présenter les *grands problèmes sociaux et politiques* aux enfants et aux adolescents ? », avec J. Charpentreau, directeur de la collection « Enfance heureuse » ; 16 heures : *le Fil ténu de la vie – Les enfants atteints de cancer*, un livre de Monique Baudet en coédition avec l'Institut Curie ; 18 heures : Réunion d'information à l'ancien lycée Blaise-Pascal, rue Maréchal-Joffre ; jeudi 6 juin, 18 heures : « Echec au roi. Charles Tissier, quarante ans de combats », ou la féodalité de Michelin mise à mal par les travailleurs et le leader CFDT (salle Gaillard).

– L'association Les parents des tués, les pères et mères des disparus et des « morts pour la France », organise une vente de charité les mardi 4 juin (à partir de 14 heures) et mercredi 5 juin (à partir de 10 heures) dans les salons Piccadilly-Etoile, 16, avenue de Wagram, 75008 Paris.

– M. Jacques Chirac, maire de Paris, vous prie de bien vouloir assister, le mercredi 5 juin 1985, à 11 h 15, en présence de M. Alain Poher, président du Sénat, et de M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense nationale, chargé des anciens combattants et victimes de guerre, au dévoilement de la plaque en hommage à la mémoire de Georges Mandel, à l'occasion du centenaire de sa naissance. A l'initiative de M. Max Brusset, ancien député, ancien maire de Royan, ancien conseiller municipal de Paris, président de l'association des Amis de Georges Mandel.

Rendez-vous à l'angle de la rue Georges-Mandel et de la place du Trocadéro et du 11-Novembre, Paris-16e.

– M. Max Brusset, président de l'association des Amis de Georges Mandel ; M. André Wormser, président de l'association des Amis de Georges Clemenceau ; M. de Kemoularia, président de l'association des Amis de Paul Raynaud, rappellent la cérémonie qui se déroulera mercredi 5 juin 1985, à 11 h 15 précises, à l'angle de l'avenue Georges-Mandel et de la place du Trocadéro et du 11-Novembre (16e), au cours de laquelle M. Jacques Chirac, maire de Paris, dévoilera la plaque en hommage à la mémoire de Georges Mandel, à l'occasion du centenaire de sa naissance, en présence de M. Alain Poher, président du Sénat, et de M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et victimes de guerre, qui lira le message du président de la République.

– La Société des études camusiennes et l'université Paris-X-Nanterre organisent, les 5, 6 et 7 juin dans les locaux de cette université, un colloque international consacré à Camus et la politique. 2, rue de Rouen, 92001 Nanterre (station RER et SNCF Nanterre-Université).

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-VII, mercredi 5 juin, à 9 heures, salle des thèses, tour 25 rez-de-chaussée, M. François Gantheret : « Incertitude d'Eros. Essais sur l'émergence du nouveau en psychanalyse. »

– Université Paris-XII (Val-de-Marne), vendredi 7 juin, à 14 heures, amphithéâtre des thèses, M. Paul Désalmand : « *Histoire de l'éducation en* Côte-d'Ivoire. De l'enseignement colonial à l'enseignement néo-colonial. »

– Université Paris-IV, samedi 8 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Boris Chichlo : « L'anthropologie soviétique et les problèmes de la culture sibérienne. »

– Université Paris-II, lundi 10 juin, à 15 heures, salle des conseils, M. Théodore Fortsakis : « Conceptualisme et empirisme en droit administratif français. »

– Université Paris-IV, jeudi 13 juin, à 16 heures, amphithéâtre Chasles, M. Alain Boutot : « Examen critique de l'interprétation heideggérienne du platonisme. »

– Université Paris-IV, samedi 15 juin, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, M. François Folliot : « Présence démonique et fonctions romanesques de Barbey d'Aurevilly à M. Boulgakov.)

PUBLICATION JUDICIAIRE

D'un jugement rendu le 7 février 1984 par la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris, il a été extrait ce qui suit :

Les poursuites ont pour origine : « la Défense a acquis la conviction que la communauté agricole de Longo Mai dans les Alpes de Haute-Provence, dont les ressources sont très importantes, est financée par le K.G.B. »

Ces propos laissent supposer que la demanderesse, dont les ressources sont considérées comme importantes, est financée par les services secrets d'une puissance étrangère. Il est ainsi insinué que ses membres se livrent à l'espionnage au profit de ladite puissance. Cet écrit porte atteinte à la considération de cette coopérative.

Il est argué que l'entrefilet incriminé ne fait que rapporter une rumeur persistante contre cette communauté agricole...

Compte tenu de tout ce qui a été écrit et révélé à son sujet, le fait de rapporter cette rumeur ne dépasse pas les limites du droit du journaliste à informer ses lecteurs.

S'il appartient en effet au journaliste de souscrire à ce devoir, il ne peut toutefois le faire qu'après avoir procédé à une enquête sérieuse et approfondie, qu'après s'être assuré qu'il était à même de rapporter la preuve de l'allégation diffamatoire professée.

La démonstration de la bonne foi n'est pas ici faite. Aucun témoin n'a été cité pour établir l'existence d'une enquête objective, aucun document n'a été produit.

PAR CES MOTIFS

Déclare Daniel FILIPACCHI coupable, en tant qu'auteur principal, du délit de diffamation publique envers particulier, en l'occurrence, la SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE PRODUCTION « COOPÉRATIVE EUROPÉENNE LONGO MAI »... pour l'article ci-dessus analysé, paru dans l'hebdomadaire « PARIS-MATCH » daté du 17 juin 1983.

Condamne Daniel FILIPACCHI à la peine de 1 000 F d'amende.

Pour extrait conforme :
Maître Daniel JACOBY.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

Déboires du socio-culturel

M. Alain Bressy est juge d'instruction au tribunal de grande instance de Périgueux. Non content d'instruire des dossiers le jour, il passe ses nuits et ses fins de semaine à bâtir des projets où l'économie, la sociologie et la culture se mêlent harmonieusement.

Un magistrat hors les murs. Suspecté de gauchisme à la mairie, il est mis en cause par ses collègues : un « vrai » magistrat, se mêle pas aux populations. Et la sentence tombe vite. Un homme dont le comportement chaleureux casse les conventions ? Il est « *bindo* » fou.

Le suspect donc avait convié, par cette chaude après-midi du 1er juin, amis périgourdins et habitants du Toulon — le quartier ouvrier de Périgueux — à l'inauguration d'une promenade insolite (1) à travers ce qui est vu comme une banlieue « *laide, noire, sordide* », avec ses rues tirées au cordeau et ses maisons tristes. Du tourisme « *hard* », annonçait M. Bressy, du rire dans les yeux. Il tenait le rôle du guide.

Un quartier, comme un homme, se cherche des racines. Au Toulon, on n'y va pas de main morte : l'aqueduc « romain » a été construit en 1836. Qu'à cela tienne. Ils veulent du romain, on leur en donne. La longue, la bruyante rue Pierre-Sémart, qui traverse le quartier de part en part, s'orne, pour cette rétrospective historico-humoristique, de fragments de colonnes en plâtre. Ces fûts — symbole ? — chavirent, se fendent pour montrer ici une tête vert tendre de divinité hindoue, là des angelots bleu pâle, blanc, qui s'en échappent ; ailleurs une tête de faune à demi enfouie dans le sable.

Plus familières sont les décorations enfantines qui ornent la vitrine du pharmacien (« Je suis malade, j'ai besoin d'une pommade, pour aller en promenade »...), du teinturier, du garagiste. L'inspection académique a donné son accord et deux écoles ont envoyé leurs écoliers interviewer les commerçants.

Pierre Magne, ministre de Napoléon III, installa au Toulon les ateliers du Paris-Orléans (le « PO »). « *Le PO, c'est quelque chose dans la mémoire collective périgourdine* », remarque un militant CGT, qui se souvient : « *Ma mère me disait : tu est né à 11 h 20, le PO sonnait* ». Aujourd'hui, la ruche bourdonne doucement : dans les usines du Paris-Orléans, on assemble les wagons. Sur les murs gris et sales qui longent la rue Pierre-Sémart, on a tendu des toiles en plastique noir piquetées de taches de couleur. Surenchère macabre et gaie.

Le Toulon, cité ingrate ? Oui, si l'on ne s'écarte pas de l'artère principale, non si l'on déborde à droite jusqu'aux pentes verdoyantes, à gauche vers les jardins ouvriers. Au-dessus d'un autel taillé dans le roc, vestige qui intrigue les archéologues, un peintre a posé un ermite sa clochette à la main. Dans les jardins ouvriers, des architectes ont planté des modules colorés qui se balancent.

« *On aurait voulu peindre les cabanes. Les gens ont refusé.* » Un ouvrier qui pousse sa bicyclette dépasse le groupe. « *Connerie* », lance-t-il au passage. On ne fait pas le bonheur des gens malgré eux.

Les Romains et les ateliers, le rêve et le prosaïque, l'art et l'entreprise économique : ces deux mondes, que M. Bressy veut absolument réconcilier, se rencontrent dans la salle omnisports de Périgueux où une exposition rassemble les Périgourdins.

Alain Bressy, celui « *qui se met dans des situations impossibles* », a réussi, à sa manière, à « *entrelacer deux mondes qui s'ignorent* ». Mais il a aussi démontré les limites d'une expérience socio-culturelle.

DANIELLE TRAMARD.

★ CALT, 7, rue La Fayette, 24000 Périgueux.

(1) Cette manifestation était l'œuvre du CALT, une association créée en 1979. Avait passé commande le comité de quartier du Toulon, au vu de huit manifestations égrenées dans la région, depuis 1981, par le CALT. L'appui logistique vint de la mairie de Périgueux, le soutien financier du conseil général et de la direction régionale de l'action culturelle.

PARIS EN VISITES

JEUDI 6 JUIN

« Sur les routes de l'histoire : cent tombes célèbres, de Maurice Ravel à Maurice Chevalier », 8 heures, journée en autocar à travers les cimetières musées d'Ile-de-France (V. de Langlade). Réservations : (1) 387-30-41.

« Décors intérieurs inconnus du public du Marais », 15 h 30, métro Bastille, sortie rue Saint-Antoine (C.-A. Messer).

« Promenade à Beauvais », 13 heures, inscriptions au (1) 348-67-93.

« L'hôtel de Chimay et l'Ecole des beaux-arts », 14 h 30, 17, quai Malaquais (Mlle Rojon).

« Evocation de M. de Balzac en sa maison », 15 heures, 47, rue Raynouard (Anne Ferrand).

« Lieux secrets de la place des Vosges », 15 heures, no 1 de la place (M. Banassat).

« Le cimetière de Montmartre », 15 heures, 2, avenue Rachel (Academia).

« L'histoire mondiale de notre pain quotidien », 14 h 30, sortie métro Charenton-Ecole (côté Prisunic).

« Le Palais de justice, palais des rois et le tribunal révolutionnaire », grille du Palais de justice, boulevard du Palais.

« Hôtels du Marais (sud), place des Vosges, de l'hôtel de Beauvais à l'hôtel de Sens », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (G. Botteau).

« Le Marais de l'hôtel de Sully à l'hôtel Carnavalet, la place des Vosges, la vie sous Henri-IV. Evocation de Victor Hugo et de Mme de Sévigné », 15 heures, métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Les salons de réception de l'Hôtel de Ville, 14 h 30, devant la poste, sortie métro Hôtel-de-Ville (Marion Ragueneau).

« Souvenirs du château de Neuilly », 52, boulevard d'Argenson à Neuilly.

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (les Flâneries).

« Hôtels de l'Ile-Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul.

« Hôtels et jardins autour de Notre-Dame-de-Lorette », 14 h 30, métro Notre-Dame-de-Lorette.

« Musée Rodin », 14 h 15, 77, rue Varenne.

CONFÉRENCES

JEUDI 6 JUIN

4, rue de Chevreuse, de 17 h à 19 h, débat avec Régis Debray : « Les empires contre l'Europe ».

Université de Paris, 2, place Jussieu, département environnement, 17 heures, « Cristaux liquides et l'origine de la vie » (Yves Bouligand).

33, Faubourg-Saint-Honoré, 18 heures, « La Pérouse, navigateur des lumières » (E. Taillemite).

26, rue Bergère, 20 heures, « Ayez de l'aplomb! Portez-vous bien » (Danièle Gely).

9, rue Maspero, 18 heures, « La proto-industrialisation : premier bilan d'un débat » (Wolfgang Mager).

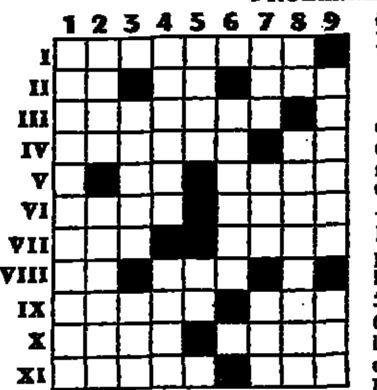
46, rue Barrault, 15 heures, table ronde « La guérison sipirituelle est-elle incompatible avec la médecine classique ou est-elle un complément? Projet de création d'un groupe de prière à Paris. Mise en garde contre les charlatants » (Maguy Lebrun et des hommes de sciences).

5, rue Largillière, 19 h 30, Cycle les philosophes d'Orient et d'Occident, cours de préparation : « La philosophie et le sens de la vie » (Nouvelle Acropole).

1, rue Descartes, Amphithéâtre Poincaré, 18 h 30, « Au-delà de l'herméneutique, l'interprétation selon le dernier Heidegger et selon Foucault » (professeur Hubert Dreyfus, de l'Université de Berkeley) prononcée en anglais, la conférence sera traduite simultanément et suivie d'un débat en français.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 3980



HORIZONTALEMENT

I. S'impose quand les charges sont écrasantes. — II. Expression d'un certain veto. Ecrits sans queue ni tête. Protectrice céleste d'Elisabeth II. — III. Premier niveau du primaire. — IV. S'approprie. Le dada du fisc. — V. Dieu cosmique. Confidente pour Marivaux ; coupable pour Beaumarchais. — VI. Patent. Figure à gauche sur la bannière de Marianne. — VII. Laissent des traces en passant. Exploit aérien d'un « canard » sauvage. — VIII. Personnel. Plus il augmente, plus il est lourd à porter. — IX. Arrêté et exécuté sous Soliman. Dans le nom d'un détroit. — X. D'une classe de raseurs qui, finalement, se feront tondre. Gagna en épaisseur mais perdit en surface. — XI. Mâle de mer. Suite anonyme.

VERTICALEMENT

1. Se dérobe quand on la sollicite et on ne la suit pas toujours quand elle vous invite. — 2. Beurré, mais n'ayant pas le lait pour origine. Coupe un moyen de communication. — 3. Blanc à caractère noircissant. L'un s'inspire ; il faut être inspiré pour l'autre. — 4. Un drôle de pistolet. Terme pour un mycologue. — 5. Laisse ou retient. Divinité. — 6. Tient à nous comme nous tenons à lui. — 7. Epoque. Le clown est celui des enfants. Son ergot est redoutable. — 8. Divinité. Se montrerait original. — 9. Présent ou garniture pour le présenter. Se passe ou sert à passer.

Solution du problème no 3979

Horizontalement

I. Tirelires. — II. Odonates. — III. Rein ; il. — IV. Ta ; ennuis. — V. Il ; mue ; ré. — VI. Cini ; rire. — VII. Osa ; Bali. — VIII. Légaliste. — IX. Ire ; Ur ; al. — X. Usée ; ni. — XI. Prêt ; été.

Verticalement

1. Torticolis. — 2. Idéaliser. — 3. Roi ; nageur. — 4. Ennemi ; se. — 5. La ; nu ; bluet — 6. Itinéraire. — 7. Relu ; ils. — 8. Es ; irritant. — 9. Osée ; Elie.

GUY BROUTY.

ÉCHECS

LE CHAMPIONNAT DU MONDE D'ÉCHECS

Kasparov : je peux battre Karpov mais pas « Karpomanes »...

Profitant de son séjour à Hambourg, où il joue un match amical en six parties contre le grand maître ouest-allemand Robert Huebner (il mène 3,5 à 0,5 après quatre parties), Garry Kasparov a « ouvert les hostilités » trois mois avant le début du championnat du monde d'échecs.

Dans un entretien que publie cette semaine l'hebdomadaire *Der Spiegel*, le jeune prodige soviétique proteste d'abord contre le choix de Moscou (*le Monde* daté 31 mai). D'accord pour que le match se déroule en Union soviétique, Kasparov estime qu'à Moscou Karpov est « *d'entrée de jeu avantagé* ». Enfonçant le clou, il poursuit : « *Il n'y a pas actuellement de champion du monde en titre* [Sous-entendu : les desiderata de Karpov ne doivent pas être plus pris en considération que les miens]. *Karpov a perdu le droit de se prétendre champion du monde depuis l'interruption du premier match le 15 février 1984 à Moscou, une chose qui ne s'était jamais produite et qui, je l'espère, ne se renouvellera plus jamais.* »

Faussement modeste, il admet qu'il « *n'a pas non plus le droit* » de s'appeler champion du monde. « *Ce droit, je ne peux le gagner que sur l'échiquier. C'est ce qu'il me reste encore à faire.* » Provocateur ou bien informé, Kasparov ne croit pas cependant que le match puisse vraiment débuter le 2 septembre prochain : « *Karpov n'a pas épuisé toutes ses ressources pour empêcher la compétition. Je doute sérieusement qu'il soit prêt à se battre pour ce titre et qu'il soit en face de moi devant l'échiquier.* »

Enfin, Kasparov n'oublie pas M. Campomanes. Si le premier championnat du monde a été interrompu, c'est « *parce que Karpov le voulait* » et que le président de la Fédération internationale d'échecs est « *son ami* ». D'ailleurs, l'ancien champion du monde Boris Spasski ne l'a-t-il pas surnommé « Karpomanes » ? La conclusion coule de source : « *C'est difficile de battre Karpov, mais je crois avoir de bonnes chances d'y arriver. Seulement, je ne suis pas en mesure de battre Karpomanes.* » A bon entendeur, salut !

EN BREF

OUVERTURE D'UN CENTRE DE RENSEIGNEMENTS. — Un centre interministériel de renseignements administratifs (CIRA) vient d'être mis à la disposition des usagers.

Du lundi au vendredi et de 9 heures à 18 heures, des fonctionnaires répondent aux appels téléphoniques des administrés sur toutes les questions concernant les points de législation, réglementation et procédure administrative dans les domaines suivants : finances-travail-emploi, formation professionnelle, sécurité sociale, santé, urbanisme et logement, justice, éducation nationale, fonction publique, consommation, intérieur et décentralisation.

Les numéros de téléphone des centres en service sont les suivants : Paris : (1) 346-13-46 ; Lille : (20) 57-58-59 ; Lyon : (7) 871-70-69 ; Metz : (8) 731-91-91 ; Rennes : (99) 31-61-61.

LES ROSES DU XVIe. — Dans le cadre du Festival du XVIe arrondissement, une exposition de roses est organisée du 19 juin au 6 juillet à la mairie.

★ Mairie du XVIe, 71, avenue Henri-Martin, tous les jours, sauf samedi, de 9 heures à 18 heures.

UN MUSÉE A DOMICILE. — Quatre étudiants de l'Ecole nationale des arts décoratifs de Paris, réunis par Pascale Rousseau sous l'appellation Art'Appart, se proposent de créer gratuitement chez des particuliers et à leur intention des expositions temporaires, à partir de la spécificité de chaque lieu et de la vie de ses habitants. Les personnes qui souhaiteraient aider Art'Appart à réaliser son projet peuvent se renseigner au (1) 589-75-93.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du lundi 3 et mardi 4 juin :

UNE CIRCULAIRE

- Relative aux emprunts à l'étranger.

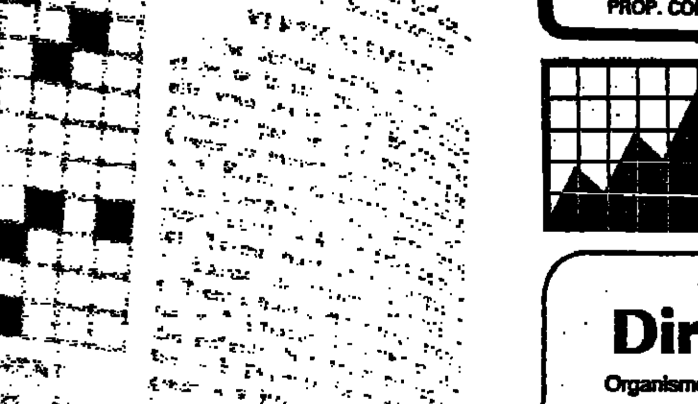
UN DÉCRET

- Portant reconnaissance par l'Etat de l'Ecole supérieure des professions immobilières de Paris.

UN ARRÊTÉ

- Portant nomination de stagiaires du cycle préparatoire au second concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature (première et deuxième série).

هكذا من الأصل



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Dirigeants d'un nouvel organisme financier

Organisme parapublic en Afrique francophone, nous réorganisons nos activités et créons une structure nouvelle et autonome.

Sa mission :

- la collecte et le placement de l'épargne publique,
- la prestation de services financiers aux épargnants,
- le financement de projets publics à des conditions comparables à celles des établissements bancaires ou financiers.

Cette nouvelle structure est organisée en deux directions principales : direction d'exploitation et direction administrative et financière. Nous recherchons deux cadres dirigeants pour les animer sous l'autorité de la maison-mère.

Directeur de l'exploitation

Il est chargé du développement commercial, du contrôle de l'utilisation des crédits, de la mise en œuvre de la politique des ressources et remplois, de l'étude des demandes de crédits de la clientèle. Il anime ses équipes (22 personnes), négocie avec les dirigeants des entreprises et des organismes publics.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole de Commerce, Maîtrise de Gestion). Votre expérience bancaire vous a permis de connaître le montage et la mise en place de dossiers de crédits, les outils de gestion des risques, les opérations et l'ensemble des problèmes d'exploitation d'une banque de dépôt informatisée. Vos compétences vous permettent aujourd'hui d'assurer à la fois l'organisation et le fonctionnement d'un organisme autonome.

Directeur administratif et financier

Il est chargé de la préparation des plans et des budgets, du contrôle de son application, de la gestion des moyens humains et logistiques. Il supervise l'ensemble des travaux comptables, établit le reporting, améliore les outils de gestion et de contrôle (procédures et systèmes d'information internes), gère la trésorerie. Sept collaborateurs lui sont directement rattachés.

Titulaire du DECS complet ou du diplôme d'expertise comptable, votre expérience vous a permis d'acquérir la pratique de l'ensemble des fonctions d'un contrôleur de gestion et une bonne connaissance du plan comptable des banques.

Participer à l'organisation et au démarrage d'une nouvelle structure, en assurer la responsabilité opérationnelle de façon autonome sont les avantages professionnels que nous pouvons vous offrir. Des conditions matérielles et financières particulièrement intéressantes vous seront aussi proposées.



Intervenant dans l'organisation et la mise en place de cette nouvelle structure, PEAT MARWICK nous apportera aussi son concours dans le choix des dirigeants et étudiera votre dossier en toute confidentialité. Nous vous remercions d'écrire à Catherine ROIZOT sous référence 625/31M en précisant votre niveau de rémunération et vos motivations.
Peat Marwick-Tour Fiat - Cedex 16 - 92084 Paris

SOURCES

Société de ROBOTIQUE et de MACHINES et LIGNES D'AUTOMATISATION de la PRODUCTION



Directeur technique

35 - 44 ans – pour la région lyonnaise – Formation type AM - ESE – Anglais.

Bonne expérience de la conception modulaire de machines ou de systèmes d'automatisations associant mécanique, automatismes, électronique, informatique, et de leur intégration dans les environnements clients.

Poste de haut niveau – Rémunération attractive.

Merci d'adresser lettre + CV, sous la référence 125/M à MÉDIA P.A. - 72, av. Jean-Jaurès - 69007 LYON, qui transmettra.

MÉDIA PA



COMPOSANTS ELECTRONIQUES

Nous sommes un important Groupe Industriel Français (3500 pers., 11 filiales dont 7 à l'étranger). Notre CA est de plus d'1 milliard dont près de 60% à l'export.

Notre activité liée à des secteurs de pointe en pleine expansion, connaît une croissance continue. Afin de poursuivre ce développement une de nos divisions recherche un Directeur Technique . Rattaché au Directeur de division, il est responsable du DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT. Animateur d'une équipe d'une vingtaine de personnes (17 techniciens, 4 cadres) il assure la définition technique, l'élaboration et le développement des produits, y compris la mise en place des outillages et des moyens de production. Nous recherchons un homme d'idées et de réalisation sachant mener de front plusieurs projets. De formation supérieure, il aura une expérience d'au moins 5 ans en mécanique de précision dans l'industrie de série et aura exercé des responsabilités de même niveau. La connaissance de l'anglais est indispensable. Poste à pourvoir rapidement dans l'Ouest (200 km de Paris).

DIRECTEUR TECHNIQUE

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 4820 à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS.

DESSEIN

Organisation professionnelle nationale
(PETITES ENTREPRISES)
recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- 35-40 ans, formation économique supérieure et sciences politiques ou similaire.
- Expérience des responsabilités de direction et des relations humaines.

Adresser lettre manuscrite, avec C.V. et prétentions à :
RÉGIE PRESSE - Sous nº 307.272 M
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.
DISCRÉTION ASSURÉE.



emplois régionaux

En créant la section BTS (rage septembre 86), cet Etablissement de formation supérieure agricole du Finistère Nord intègre à son équipe pluridisciplinaire

ADJOINT DU RESPONSABLE DE FORMATION (H-F)

Ingénieur agro ou agri (style conseil en gestion).

- motivé par la formation des jeunes adultes,
- ayant fait preuve dans ses activités antérieures de ses qualités de pédagogue.

Il sera chargé de l'enseignement du programme de comptabilité/gestion/fiscalité.

Animateur de stage, il établit la relation sur le terrain avec les Exploitants - Organisations Professionnelles - Administration ...

Concerné par les enjeux économiques de la région, son souci, comme le nôtre, sera de former les futurs animateurs : responsables de leurs entreprises, du développement de leur profession et de son organisation.

Ecrire s/réf. 522 - lettre manuscrite - c.v. détaillé et motivé - photo - rémunération actuelle à CEIP 29 - Conseil d'Entreprises/Ressources Humaines - 5, av. du Lycée 29210 Morlaix. Tél. (98) 88.18.67. Réponse et discrétion assurées.

BANQUE

DIRECTEUR D'AGENCE

300/350.000 Frs

Cette banque, à vocation générale, de dimension humaine, dispose d'un réseau d'agences qui couvre le territoire national. Innovatrice et performante (tant sur le plan de ses produits et des services rendus à la clientèle, qu'en ce qui concerne la politique sociale), elle recherche un Directeur d'agence, âgé d'environ 35 ans, professionnel de la fonction, diplômé de l'enseignement supérieur, doté d'une forte personnalité, animé d'un esprit d'entreprise et souhaitant faire évoluer sa carrière vers plus d'autonomie et d'initiative.

Pour ce poste à pourvoir à Paris, prendre contact avec Bernard MANGOU, sous la référence 2132 M

SEARCH

17, rue La Rochefoucauld 75009 PARIS

ABSOLU

école internationale de commerce

recherche son

DIRECTEUR

- Assurer le développement et l'animation pédagogique d'une école d'enseignement supérieur de gestion.
- développer les relations avec les entreprises et les établissements d'enseignement.
- Ce poste s'adresse à une personne possédant une expérience en entreprise ou en organisme de formation et d'enseignement, fortement motivée par une pédagogie active en liaison avec les entreprises et les professions.

Envoyer C.V. sous référence 97230 M à : BLEU Conseil - 218 rue de Fontenay 94300 VINCENNES - qui transmettra

---

Fédération Nationale PACT recherche pour son siège à Paris

DIRECTEUR

Ayant connaissance et expér. gestion, animation, milieu associatif et politique de l'habitat social.

Adresser cand., C.V. et photo à F.N. C. PACT, 4, pl. de Vénétie, 75643 Paris Cedex 13.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

555-91-82



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

amnesty international

recherche
pour son secrétariat à Londres

DEUX CHERCHEURS

pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.
TRAITEMENT ANNUEL : £ 10.827 – £ 13.167

Ces chercheurs enquêteront sur les violations des droits de l'homme dans ces deux régions et détermineront les moyens permettant d'assurer la protection des droits de l'homme dans le cadre du mandat d'Amnesty International.

Les postes seront divisés comme suit :

- 1. Les pays francophones d'Afrique du Centre, dont le Tchad et le Congo ;
- 2. Les pays anglophones et francophones d'Afrique de l'Ouest, dont le Nigéria.

Dans les deux cas les candidats devront posséder une connaissance approfondie de ces pays, être capables de rassembler des informations et de les interpréter objectivement, et d'évaluer la situation politique. Il est essentiel qu'ils sachent s'exprimer avec aisance en anglais et en français. Une connaissance de l'espagnol serait utile pour l'Afrique du Centre. Ils doivent être capables de travailler en équipe et avoir des qualités de direction.

Pour recevoir la description détaillée du poste et une formule de candidature, prière écrire ou de téléphoner à : Joy Turner, Amnesty International, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Grande-Bretagne. Tél. : 837-3805 (24 h/24).

DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION DES CANDIDATURES : 12 juillet 1985.

Devenez partenaire dans l'essor économique de la **GUYANE**

Nous sommes un organisme professionnel et nous recherchons notre

Directeur Administratif et Financier 280 000 F +

Contrat à durée indéterminée assorti d'avantages liés au logement et au transport.

Diplômé d'une formation type « Sup de Co » + DECS, vous avez une première expérience de la fonction dans le secteur privé.

Votre compétence et vos qualités relationnelles vous permettront de réussir dans des responsabilités internes à notre structure et dans des missions d'information et d'assistance auprès des entreprises extérieures.

Ecrire avec C.V. s/réf. AG/1 à Cetagep - Acte, 74, avenue du Général-de-Gaulle, 72 000 Le Mans, qui se mettra en relations avec vous dans les meilleurs délais.

CETAGEP

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE RECHERCHE POUR SESSION DE FORMATION DE SIX MOIS (JUILLET A DÉCEMBRE 1985)

DANS PAYS SUD-EST ASIATIQUE :

2 ENSEIGNANTS en Français

1 ENSEIGNANT en maths-physique

- NIVEAU MAITRISE MINIMUM.
- BONNE PRATIQUE DE L'ANGLAIS.
- EXPÉRIENCE FORMATION D'ADULTES SOUHAITÉE.

Adresser C.V. détaillé sous nº 7.368 *le Monde* Pub service annonces classées 5, rue des Italiens, 75009 PARIS, qui transmettra.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Sté mutualiste de Toulouse pour ouverture centre optique cherche

OPTICIEN LUNETIER

diplômé BTS applicateur en lentilles de contact, 5 ans d'exp. en gestion de centre.

Ecrire sous réf. nº 307.257 à REGIE PRESSE 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

ORGANISME DE TOURISME recrute pour la promotion de ses produits

UN(E) ATTACHÉ(E) COMMERCIAL(E)

Pour vente séjours groupes et individuels.

- Expérience de la vente indispensable.
- Introduction dans le secteur souhaitée.

Ecrire à REGIE PRESSE Sous nº 306.831 M 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

IMPORTANTE COLLECTIVITÉ recherche son

CHEF DES SERVICES INFORMATIQUE ET COMPTABLE

directement rattaché à la DIRECTION DES SERVICES VACANCES.

Il aura notamment à :

- Diriger les Services Comptables et Informatiques et le suivi de la gestion des centres.
- Redéfinir et réorganiser la gestion informatique.

NIVEAU FORMATION :

INGÉNIEUR OU MAITRISE DE GESTION

Candidatures à adresser au président de la commission de gestion du C.I.E., Usine de Plombière-Saint-Marcel, 73600 MOUTIER.

LYON 195.000

Groupe US, matériel chirurgical, recherche

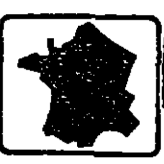
ASSISTANT(E) DU DIRECTEUR MARKETING

C'est un poste de liaison, d'information et de coordination. 25/35 ans, ESC, anglais courant, expérience souhaitée marketing, produits. Carrière harmonieuse à candidat de valeur.

Tél. pour R.V. de 15 h à 18 h : (7) 864-22-91. Réf. : 8506.

MÉTA CONSEIL
50, rue de la Grange. 69008 LYON.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Chargé d'études marketing

H/F

HEC - ESSEC - SUP DE CO...

Nous sommes une importante société de Distribution, basée dans une ville universitaire du centre-ouest. Nous renforçons notre équipe d'opérationnels de la Direction Marketing, par un poste de cadre.

Nous lui confierons des missions de responsabilité : études de marché, gestion de produit marketing et participation à l'élaboration et à l'application du plan marketing.

Nous souhaitons rencontrer des Jeunes Diplômés d'études supérieures : HEC, ESSEC, SUP DE CO... justifiant d'une expérience similaire d'environ deux ans dans le secteur de la Distribution.

Nous attendons de ce futur Responsable des qualités d'analyse, un esprit de synthèse et la touche de créativité qui lui permettra d'évoluer rapidement.

Merci d'adresser CV détaillé, photo et prétentions, sous référence 6629 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Chef du personnel

Passeport pour une carrière internationale dans la fonction.

Vous avez une formation supérieure (HEC, ESSEC, SUP de CO, SCIENCES PO, Ecole d'Ingénieurs) complétée par une expérience d'au moins 3 ans de la fonction personnel, dans un environnement technique.

Au sein de notre unité de SAINT-ETIENNE de 220 personnes qui se consacre à l'étude et la fabrication d'équipements et de produits destinés à la recherche pétrolière, vous prendrez en charge le poste de Chef du Personnel.

En liaison étroite avec le Directeur du Centre vous serez Responsable de la totalité de la fonction et plus particulièrement du recrutement en Europe d'ingénieurs de haut niveau ainsi que des relations avec notre Centre équivalent à TULSA (Oklahoma).

Le succès dans ce premier poste vous ouvrira des perspectives d'évolution de carrière dans l'ensemble du Groupe en France comme à l'Etranger.

Anglais indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 4431 au Service du Recrutement DOWELL SCHLUMBERGER, 8 rue Bellini 75782 PARIS CEDEX 16.

DS Dowell Schlumberger

Un Plasticien pour l'Alimentaire

La Société **EVIAN** – 1,1 Md de F de CA, principales marques : Evian, Badoit, Fruite... – a mené ces dernières années une vigoureuse politique de developpement technique, notamment dans le domaine des emballages où elle est fortement innovatrice.

Au sein du Centre de Recherche et de Développement, l'ingénieur responsable du développement des emballages plastiques agit à un double niveau :

– en tant que responsable de projets, il conduit avec son équipe la recherche, le développement et la mise en œuvre industrielle de nouveaux types d'emballages (bouteilles, gobelets) en liaison étroite avec le marketing, l'ingénierie, les usines et les fournisseurs extérieurs ;

– en tant que spécialiste des matières plastiques, son rôle est de surveiller les évolutions technologiques concernant les matériaux et leurs procédés de transformation, et d'en recommander l'application au sein de la société.

Pour ce poste **basé à Evian,** nous recherchons un INGÉNIEUR ayant de preference une expérience de quelques années dans le domaine de la mise en œuvre des matières plastiques. Les perspectives d'évolution sont largement ouvertes pour un candidat à potentiel.

GROUPE BSN

Merci d'adresser votre candidature, sous ref. Y 15 M en precisant remuneration actuelle a : BSN - Service Recrutement Cadres 7, rue de Teheran, 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT – MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

«Matériels d'impression informatique»

Proximité LYON

JEUNE INGENIEUR PRODUIT

Nous détenons la place de leader sur un marché porteur : l'étiquetage. Très innovateurs, nous avons consacré d'importants investissements au sein de notre departement «Materiels d'impression informatique». Le développement de ses activités nous permet créer une nouvelle opportunité que nous destinons à un jeune ingenieur en électronique ou automatisme, spécialisé egalement en informatique.

Debutant ou dote d'une première expérience, il est en tout cas indispensable qu'il se passionne pourla micro-informatique.

Sa mission :

● assistance technique au réseau commercial, ● formation des techniciens SAV, ● mise au point du materiel, ● étude et recherche de nouveaux produits, ● gestion des stocks du département.

Fonction polyvalente donc, très formatrice et qui justifie une rémunération intéressante, complétee d'un intéressement. Voiture fournie. Anglais (lu et écrit) nécessaire. Déplacements fréquents sur la France.

Adressez lettre manuscrite, CV photo et prétentions sous référence 3585M à notre Conseil, le Cabinet OPPERT, 69 Bd Mal Joffre - BP 4 - 92340 BOURG LA REINE, qui garantit réponse et discrétion.



CABINET OPPERT

DESSEIN

OFFRES D'EMPLOIS

ENTREPRISE D'INGÉNIERIE

leader mondial sur son marché

CA 350 millions de F - 95 % à l'export

recherche pour son siège à Paris

CADRE COMPTABLE

Profil :

- 25/32 ans - niveau BTS
- expérience 5 ans minimum acquise en PME (PMI... BTP) entreprise industrielle,
- goût traitement comptabilité informatisée,
- anglais souhaité.

Mission :

- sera responsable, sous l'autorité du Directeur Comptable, de l'ensemble des comptabilités jusqu'au bilan de *plusieurs sociétés du Groupe.*

Possibilité d'évolution pour candidat de valeur.

LIBRE RAPIDEMENT.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous référence 5452 à

Emplois et Entreprises

18, RUE VOLNEY 75002 PARIS

Ingénieur type Arts et Métiers.

Gestion de production — Bourges

Une entreprise de plus de 500 personnes, spécialisée dans la production d'éléments destinés à l'automobile, l'armement et l'électronique, filiale d'un grand *groupe industriel français, veut accompagner la mise en oeuvre de son important* plan d'investissements par une gestion plus rationnelle des fabrications. Pour ce faire, elle crée, auprès du Directeur de l'usine, le poste de chef de service gestion de production. Le titulaire aura pour responsabilités d'assurer la gestion des programmes-clients avec le meilleur équilibre entre charges et capacités et d'animer une équipe d'une trentaine de personnes.

C'est une position-clé qui peut servir de tremplin pour une évolution de carrière ouverte sur le groupe. Nous voyons à ce poste un Ingénieur de 29 ans min. ayant acquis au cours d'une première expérience industrielle la pratique d'ordonnancement de fabrications, si possible de moyennes séries avec utilisation de GPAO.

Ecrivez à notre Conseil. Maryse PERCHE vous remercie de lui adresser votre CV avec photo et rémunération actuelle sous réf. 3090 M



65 avenue Kléber, 75116 Paris

Paris - Lille - Lyon - Strasbourg

DESSEIN

MEMBRE DE SYNTEC

Société de services, région

Poitou, Charente

C.A. 250 000 F recherche un

Cadre de gestion confirmé

s'intégrant dans les services comptabilité et venant en appui pour la mise en place de l'informatisation de la comptabilité générale et analytique.

*Sa formation et son **expérience de la pratique** devront pouvoir le faire évoluer à terme vers l'élaboration des tableaux de bord et des procédures budgétaires.*

Ce cadre de gestion devra posséder un diplôme ESC garantissant une solide connaissance des méthodes modernes de gestion et 2 à 3 ans au moins de pratique professionnelle avec utilisation de l'outil informatique.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite, photo, desiderata salaire, sous la référence CAGI à

François SULGER

Conseiller en Psychologie Appliquée

16, Avenue Reille - 75014 PARIS

MEDIA BA

Groupe Industriel National

plus de 1000 personnes

siège Paris, recherche

coordinateur de gestion

• Responsable de la sortie des documents de gestion correspondant au Tableau de Bord du Groupe • Associé à la mise en place et à l'évolution du système de gestion • Lien entre les services centraux et les filiales en matière de gestion • Maîtrise de Gestion, Ecoles de Commerce. Expérience nécessaire en entreprise industrielle de 10 ans au moins.

Adresser Curriculum-Vitae avec rémunération actuelle s/réf. 78.044 à

PUBLICITE ROGER BLEY

101, rue Réaumur - 75002 Paris

qui transmettra.

P.R.B.



MINISTERE DE LA DEFENSE
ETABLISSEMENT TECHNIQUE D'ANGERS

recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN

adjoint au Chef du Service « MESURES »

chargé :

- *du développement de sous-ensembles électroniques,*
- de la definition des moyens à mettre en œuvre sur des bancs d'esais de composants, tres automatisés (moteurs, transmissions, hydraulique, suspension, freinage...),
- de l'étalonnage des moyens de mesure.

Profil : ingénieur grande école ou équivalent.

— formation en électronique, electrotechnique,
— connaissances asservissements et notions d'informatique appréciées,
— aptitude au travail en équipe et à l'encadrement de personnels.

Poste offrant de bonnes possibilités de formation par une très large ouverture sur les composants et les moyens d'essais.

Nationalité française exigée.

Adresser lettre - curriculum-vitae + photo + remunération souhaitée à :

Monsieur le Directeur de l'Etablissement Technique d'ANGERS

BP 4107 - 49041 ANGERS Cedex.

CARPANO ET PONS

Notre Société (800 personnes, C.A. : 240 MF) est spécialisée dans les automatismes électromécaniques et électroniques. Pour notre Division Electronique en forte croissance, nous recherchons :

INGENIEUR ELECTRONICIEN

RESPONSABLE DES ACHATS COMPOSANTS

Intégré au service Recherche-Développement, vous participez à la conception et avez la responsabilité des achats :

- Composants actifs intégres,
- Composants passifs,
- Circuits imprimés.

Vous prospectez et négociez au plan international avec les fournisseurs, définissez la politique achats et, en collaboration étroite avec les concepteurs, suivez l'évolution des marchés, des techniques et technologies.

Ingénieur diplômé, vous avez acquis une expérience de quelques années dans la construction électronique à un poste d'études. Aujourd'hui vous *souhaitez élargir votre champ d'action et utiliser au mieux vos qualités de* contact et de négociateur. Anglais indispensable.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions sous réf. SL 8560 à CARPANO et PONS Direction du Personnel BP 43 - 74301 CLUSES Cedex.

CONTESSE LYON

Société filiale d'un groupe pharmaceutique située en banlieue Ouest recherche

Assistant du directeur administratif HF

De formation supérieure (commerciale, Sciences Po...), ce cadre disposera d'une expérience de la fonction personnel supérieure à 2 ans et d'une bonne connaissance de la législation sociale.

Il sera plus particulièrement chargé de l'administration du personnel (200 personnes de qualification élevée), mais ses fonctions d'assistance du directeur administratif pourront le faire intervenir dans d'autres domaines (financiers, achats, services généraux...).

Adresser C.V., *photo, prétentions* et délai de disponibilité, s/réf. 3588/LM, à

MEDIA BA.

9, Bd des Italiens, 75002 Paris

qui transmettra

MEDIA BA

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

SOCIETE D'EDITION ET DE PRESSE
spécialisée en droit des affaires
recherche pour
REDACTION JURIDIQUE

JEUNES JURISTES

(même débutants)

Niveau minimum : Maîtrise de droit.

Adresser lettre manuscrite motivée, photo et C.V., à B.E.O.
34, rue de l'Arcade 75008 PARIS.
sous réf. 8351

pmp

CHIMIE

Directeur technique

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN DES GRANDS GROUPES LEADERS DE LA CHIMIE INTERNATIONALE recherche son **Directeur technique.**

Directement rattaché au Président, il animera une équipe d'une dizaine d'ingénieurs et techniciens chargés de la recherche-développement ainsi que de la qualité. (Il aura d'ailleurs à recruter un jeune Docteur-Ingénieur débutant pour renforcer son équipe.)
Ce poste conviendrait à un ingénieur chimiste diplômé grande école (+ Doctorat apprécié) ayant 8 à 10 ans d'expérience en recherche-développement de produits industriels et ayant l'habitude d'animer des équipes.
La connaissance des colles, mastics, produits de protection de surfaces serait un atout, mais une expérience dans le domaine des polymères, résines de synthèse ou corps gras pourrait convenir.
La réussite dans ce poste implique d'excellentes capacités de contacts (avec clients, fournisseurs et autres laboratoires du groupe), ainsi que de la rigueur, du dynamisme et des qualités d'organisation et d'innovation.
Parfaite connaissance de l'allemand ou de l'anglais indispensable.
Poste : 200 km sud Paris.

Écrire sous réf. AR 478 AM
Discrétion absolue

4, rue Massenet 75116 Paris etap

Membre de Syntec

Directeur groupe de filiales

UN GRAND GROUPE FRANÇAIS, n° 1 dans son domaine, nombreuses implantations sur tout le territoire, recherche un Directeur.

Rattaché à la Direction Générale, il sera chargé d'animer, coordonner, développer un ensemble de filiales.
Ce poste conviendrait à un candidat de formation grande école d'ingénieurs ou de gestion, ayant déjà assumé avec succès la responsabilité opérationnelle d'un centre de profits à caractère industriel et commercial, désireux et capable de gravir un échelon pour devenir le Manager de plusieurs centres et éventuellement en créer de nouveaux.

Poste à Paris.

Écrire sous réf. AI 426 AM
Discrétion absolue



4, rue Massenet 75116 Paris

Membre de Syntec

Perkins
Moteurs

SAINT-OUEN
recherche pour son service après-vente

ingénieur bilingue FRANÇAIS/ANGLAIS

ayant connaissance du moteur diesel et expérience après-vente chez un motoriste ou constructeur de véhicules ou matériels industriels.

Adresser c.v. et photo à l'attention de Mme Roche - Moteurs PERKINS S.A.
9, avenue Michelet
93407 SAINT-OUEN CEDEX.

Audit senior

UN GRAND GROUPE AMÉRICAIN, leader mondial dans ses activités, offre une possibilité de carrière internationale à un Audit Senior.

Basé à Paris, il exercera ses fonctions sur plusieurs pays d'Europe, pour des filiales industrielles et/ou commerciales et, selon les missions, il pourra avoir à encadrer une équipe.
Ce poste conviendrait à un candidat grande école de commerce ou équivalent, ayant une expérience réussie de 3 ans ou plus au sein d'un cabinet d'audit (ou comme audit interne d'un grand groupe), parfaitement bilingue anglais-français.
La réussite dans ce poste particulièrement formateur lui ouvrira de larges perspectives d'évolution de carrière.
Le candidat retenu bénéficiera d'une formation préalable de 6 semaines aux USA.

Écrire sous réf. DT 480 AM
Discrétion absolue



4, rue Massenet 75116 Paris

Membre de Syntec

ORGANISME PROFESSIONNEL

Délégué Général

UN IMPORTANT SYNDICAT PROFESSIONNEL recherche son **Délégué Général.**

Ce poste conviendrait à un candidat Droit Sc. Po. ou niveau équivalent, ayant acquis une solide expérience soit dans un organisme professionnel, soit dans un secrétariat général de société, capable d'assumer avec autonomie et dynamisme la responsabilité :
- du fonctionnement interne de l'organisme (environ dix personnes),
- de la représentation de la profession auprès des organismes extérieurs,
- de l'information interne (revue mensuelle, lettre d'information, etc.) et externe (contact avec la presse),
- des contacts avec les chambres régionales,
- de l'organisation des congrès et journées d'études.

La réussite dans ce poste implique des qualités d'organisateur, d'autorité personnelle, de diplomatie et de contacts à tous niveaux.
Poste à Paris.

Écrire sous réf. CS 479 AM
Discrétion absolue



4, rue Massenet 75116 Paris

Membre de Syntec

Jeune ingénieur chimiste

Directeur technique production + développement

PME (rattachée à un grand groupe), réalisant des produits chimiques (primers) entrant dans l'élaboration des peintures, recherche son **Responsable d'Exploitation.**

Il dirigera une unité (27 personnes) comprenant la production ainsi qu'un petit laboratoire de recherche et de développement dont il assumera la gestion technique, humaine et financière.
Ingénieur chimiste diplômé (chimie minérale de préférence), il possèdera une première expérience recherche appliquée, industrialisation et/ou fabrication, si possible dans le domaine des peintures, ainsi que des qualités incontestables d'animateur.
La direction complète du centre de profit est envisageable à moyen terme pour un candidat de bon potentiel désireux de s'investir dans une petite société.

Poste : nord de la France.
Rémunération : base 200.000 F + selon expérience.

Écrire sous réf. JZ 486 AM
Discrétion absolue



4, rue Massenet 75116 Paris

Membre de Syntec

ENTREPRISE D'INGÉNIERIE
leader sur son marché
CA 350 millions de F, 95 % à l'export,
recherche pour son siège à Paris

AUDIT-RÉVISEUR

- 30 ans minimum - DECS,
- expérience 5 ans minimum,
- connaissance entreprise industrielle et BTP,
- anglais souhaité.

Poste à pourvoir le 1er octobre 1985.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous référence 5450 à

Emplois et Entreprises
18, RUE VOLNEY 75002 PARIS

Ingénieur mécanicien débutant

LA DIRECTION DES CONSTRUCTIONS NAVALES
recherche, pour ses services techniques chargés de développer des équipements et des matériels de pointe à bord des bâtiments de la Marine Nationale, un **Ingénieur-Mécanicien débutant.**

Au sein d'une petite équipe soudée, il lui sera confié l'étude, le développement et le suivi de la réalisation d'installations variées dans le domaine des circuits de fluides… en liaison étroite avec les établissements industriels coopérants (publics ou privés). Le contenu de ce poste serait susceptible de modification en fonction des intérêts et des connaissances du candidat engagé.
Dans tous les cas, il nécessite une formation d'ingénieur diplômé (ENI, INSA, Marine Marchande…), si possible de bonnes connaissances en hydraulique ainsi que des aptitudes relationnelles marquées.
Poste motivant de par le niveau de responsabilités et les larges possibilités de formation.

Lieu de travail Paris.

Écrire sous réf. AL 487 AM
Discrétion absolue



4, rue Massenet 75116 Paris

Membre de Syntec

Traducteur technique

UN CABINET DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE SOLIDEMENT IMPLANTÉ recherche un **Traducteur Technique** (anglais-français).

Outre ses connaissances linguistiques, il aura acquis, soit par sa formation de base, soit par son expérience professionnelle, une bonne culture technique en particulier en chimie.
Volonté de s'adapter à travail sur traitement de texte apprécié.

Poste à Paris.

Écrire sous réf. FV 482 AM
Discrétion absolue



4, rue Massenet 75116 Paris

Membre de Syntec

Association de formation de l'enseignement privé
recherche

2 FORMATEURS (TRICES)

pour vacations (env. 40-50 jours par an)

Fonction :
- *animation de sessions pédagogiques ;*
- *Formation d'animateurs, éducateurs de l'enseignement privé.*

Compétences :
- *Connaissance de l'enseignement (privé notamment) ;*
- *Expérience professionnelle.*

Formation souhaitée :
- *Formation de formateurs en pédagogie ;*
- *Animation de groupes ;*
- *Connaissances en psycho-sociologie.*

Disponibilité nécessaire pour déplacements Paris-province.

Adr. C.V. à ARES. 277, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GROUPE PETROLIER FRANCAIS
recherche pour sa BRANCHE ENERGIE

Ingénieur technico-commercial

DIRECTION REGIONALE DE NANCY

Animateur de l'équipe technico-commerciale, il assiste la Direction Régionale pour tous les problèmes techniques gaz en clientèle (interventions, réalisations d'études technico-économiques) et collabore aux démarches et négociations commerciales.
Nous souhaitons rencontrer pour ce poste des Ingénieurs diplômés ENSI, AM, INSA, IDN et justifiant d'une expérience de terrain dans le **domaine thermique** de 2 à 3 ans.
Nous offrons une rémunération intéressante, des perspectives d'évolution pour candidat à fort potentiel.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo sous réf. 11712 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.
Confidentialité assurée.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 266.10.85

INTER MUTUELLES ASSISTANCE

CADRE SPÉCIALISTE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Il devra posséder de solides connaissances techniques sanctionnées par un diplôme et une bonne pratique professionnelle en entreprise.

Il participera aux choix du développement du matériel, à sa mise en œuvre, et à sa maintenance. Il devra suivre l'évolution technologique dans son domaine afin d'optimaliser les matériels par rapport aux besoins de l'entreprise.

Si vous répondez à ce profil, merci d'adresser C.V., lettre manuscrite, photo, desiderata salaire à :

Département des Affaires Sociales
INTER MUTUELLES ASSISTANCE
B.P. 300 - 79033 NIORT CEDEX

Groupe parisien recherche pour son holding

RESPONSABLE de la CONSOLIDATION DES COMPTES

25/30 ans, niv. DECS/ESC + 2 années en cabinet d'audit.

Adresser c.v., photo et prétentions à :
UBI, 38, rue des Mathurins, 75008 PARIS.
qui transmettra.

Groupe de presse
recherche
pour hebdomadaire

RÉDACTEUR EN CHEF

de formation économique et financière de préférence, ayant bonne connaissance des économies africaines et des pays en développement. Une expérience sur le terrain dans les affaires ou dans l'administration serait appréciée.
Bonne connaissance de l'anglais indispensable.
Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae détaillé, discrétion assurée.
M. Jean-Raoul GUILLEROT
Éditions COMINDUS, 1, rue Descombes, 75017 PARIS.

SECTION D'ETUDES ET DE FABRICATIONS DES TELECOMMUNICATIONS

SEFT

Nous sommes une société de 600 personnes faisant partie de la branche Armements Terrestres du Ministère de la Défense. Nous sommes chargés de mener et de lancer toutes les actions permettant de satisfaire les besoins exprimés en équipements et systèmes d'armements complexes dans les domaines techniques suivants : électronique, informatique, télécommunications.

Notre principale mission consiste à piloter auprès de grands industriels sous-traitants les études et la réalisation de ces programmes d'armement.

NOUS SOMMES TOURNES VERS L'AVENIR

Etre sans cesse à la pointe de la technologie est une orientation vitale pour maintenir notre capacité d'innovation. Située principalement en amont de la production, la vocation de notre Société nous amène à préparer en permanence l'avenir en pilotant également tout un ensemble d'études et de développements exploratoires touchant directement nos domaines d'intervention.

Pour faire face au développement constant de nos activités, nous recherchons des ingénieurs débutants qui seront appelés à s'intégrer dans plusieurs de nos départements actuellement en expansion.

Express Europe

Filiale de MANAGEMENT DECISION SYSTEMS leader dans le domaine du Support de Décision propose à un

Jeune diplômé grande école

SCIENTIFIQUE OU GESTION

le poste de

ingénieur consultant

Après une première période de formation à nos techniques informatiques de pointe, vous évoluez rapidement vers la responsabilité de plusieurs grandes entreprises. Vous assurez auprès d'elles le conseil, l'assistance et le développement d'applications spécifiques financières, marketing et industrielles. Tirant ainsi profit de votre acquis, vous étendez vos compétences aux domaines de la gestion décisionnelle tout en évoluant dans une équipe jeune et dynamique.

Ce poste requiert :
- le goût des contacts,
- un penchant pour les outils informatiques évolués,
- la connaissance de l'anglais.

Le lieu de travail est Paris avec des déplacements courts en France et en Europe.

Merci d'envoyer C.V. et photo sous réf. 461 à :
EXPRESS EUROPE — Le Courcellor 2, rue Curnonsky 75854 PARIS Cedex 17

Publival

INGENIEURS DEBUTANTS DEVENEZ QUALITICIENS : UN METIER QUI A LE VENT EN POUPE

SEFT

UNE FONCTION QUI MONTE AU SEIN DE L'ELECTRONIQUE FRANÇAISE : LA QUALITE

Aujourd'hui, cette fonction devient l'outil indispensable au maintien de la compétitivité technologique des industries de pointe. C'est pourquoi nous désirons poursuivre les actions que nous avons déjà entreprises à ce niveau en accueillant plusieurs ingénieurs débutants qui viendront rejoindre notre équipe qualité.

UN METIER ANTI-ROUTINE

Après une période d'adaptation au cours de laquelle nous vous formerons à l'utilisation de nos méthodes et de nos outils, vous serez chargés de suivre un certain nombre de programmes et d'y animer la Fonction Qualité.

A ce titre, vous assisterez directement les responsables de ces affaires et vous participerez à l'élaboration d'une meilleure gestion et organisation des programmes dans le but de mieux respecter les objectifs fixés en matière de coûts, qualité, délais. Vous faciliterez à cette occasion la compréhension et l'utilisation des outils qualité lors de leur mise en place.

Vous serez également chargés de mener en parallèle un certain nombre d'actions qualité à caractère général :
- Adaptation et/ou création de nouveaux outils qualité.
- Analyse de l'organisation qualité des industriels sous-traitants.
- Echanges d'informations avec de nombreuses équipes qualité extérieures.

POUR DES GENERALISTES CHERCHANT UN TRAVAIL CAPTIVANT

La qualité est une affaire de généraliste. C'est pourquoi nous désirons rencontrer des candidats de formation Ecole d'Ingénieurs ou Universitaire (DEA), de préférence en électronique et/ou EEA, souhaitant profiter de l'opportunité qui leur est offerte de choisir un métier qui « monte » au sein de l'Electronique française.
(Réf. SGM/QUAL/01/85)

JEUNES INGENIEURS ELECTRONICIENS

Nous vous offrons d'assurer la [illegible] de plusieurs de nos affaires dont vous [illegible]. Les principales actions à mener seront les suivantes :
- définition des caractéristiques techniques des [illegible] fonction des besoins exprimés,
- préparation et lancement des consultations auprès des industriels [illegible] pour les études et la fabrication [illegible]
- organisation, suivi et analyse des résultats d'essais en laboratoire, sur le terrain,
- animation et coordination de l'ensemble des travaux.

Vous bénéficierez d'une période d'adaptation au cours de laquelle vous pourrez recevoir tous les compléments de formation nécessaires afin de prendre progressivement en charge les affaires dont vous serez responsable. [illegible]

VOUS SOUHAITEZ NE PAS VOUS ENFERMER DANS LA TECHNIQUE

[illegible]
(Réf. ST/ELEC/01/85)

CGCT COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

Direction Technique de la Division
TELECOMMUNICATIONS PUBLIQUES
recrute pour son département

VIDEOCOMMUNICATIONS

ingénieur système

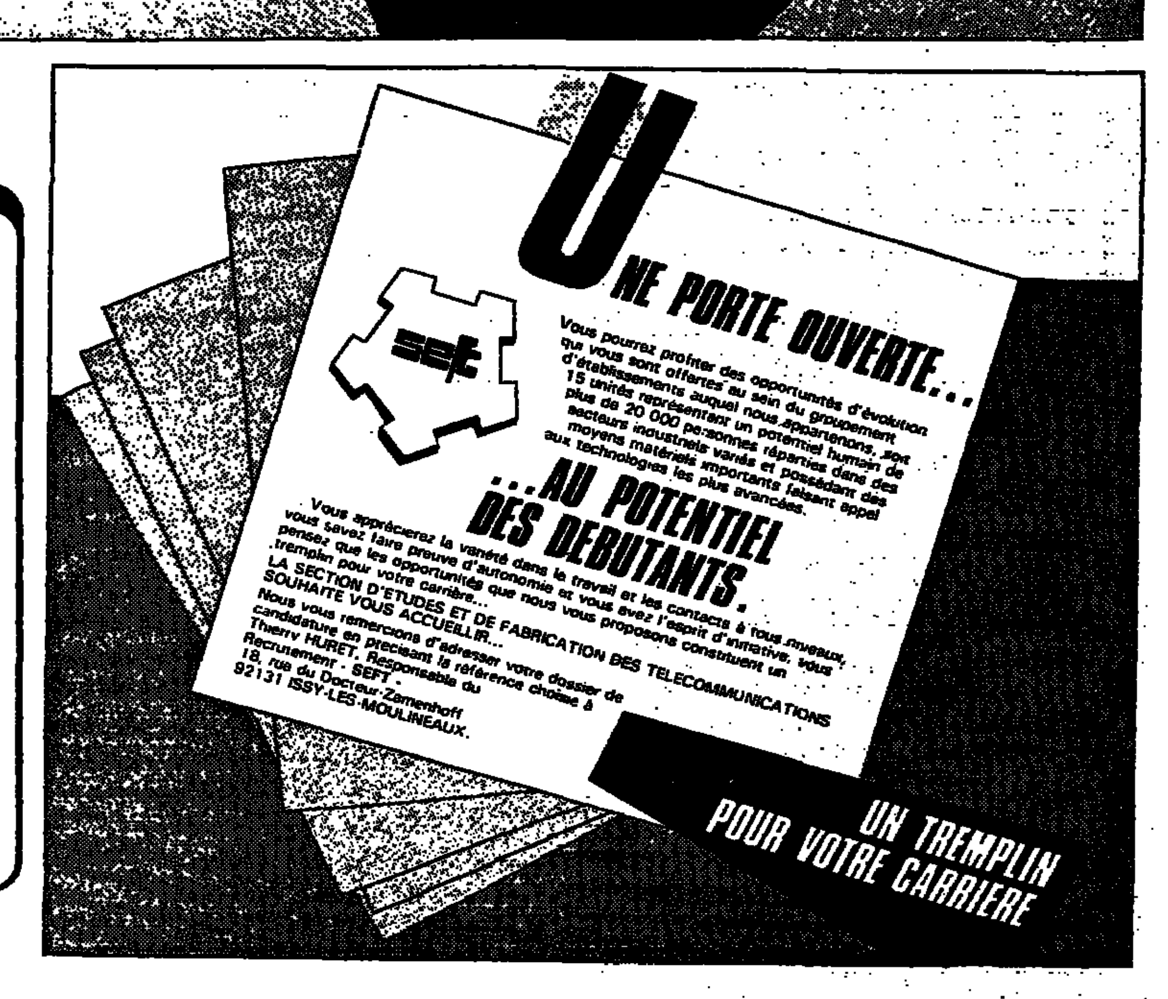
NIVEAU III A ou III B

ayant 8 à 15 ans d'expérience en systèmes de télécommunication, pour analyses «systèmes» au sein d'une équipe de projets de haut niveau.

Les candidats devront avoir une bonne connaissance en architecture de systèmes à microprocesseurs (logiciel et/ou matériel) et en techniques modernes de télécommunication (commutation et transmission de paquets, protocoles de transmission, RNIS ...).

Une expérience de participation au développement d'un grand projet est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser CV et souhaits de rémunération à CGCT Direction du Personnel - 251, rue de Vaugirard 75740 PARIS CEDEX 15.



OFFRES D'EMPLOIS
MANAGEMENT DECISION SYSTEMS
du Support de Décision
mé grande école
ur consultant




Responsable de la consolidation des comptes

Important groupe de distribution recherche un Responsable de la consolidation des comptes.
Cette fonction inhérente à notre holding sera confié à un chef comptable dont la mission consistera à consolider les comptes du groupe, superviser et coordonner l'établissement des bilans, comptes de résultats, déclarations fiscales et sociales de nos différentes filiales françaises.
Il sera le garant de la bonne application des procédures du groupe.
Interlocuteur privilégié pour les filiales, (ce qui l'amènera à de fréquents déplacements sur l'héxagone) le ou la candidate outre sa formation DECS comptable ou équivalent, nous apportera une expérience professionnelle réussie en cabinet d'expertise et en entreprise.

Adresser votre lettre de candidature (en précisant la réf. 5577) accompagnée d'un CV précisant votre rémunération actuelle à Média-System
2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris qui transmettra.

Panach' le leader, être son chef de produit...

... Voilà ce qui vous est offert, à vous jeune professionnel(le) du marketing "grande conso", attiré(e) par le marché de la bière et des soft-drinks. Vous intégrerez, à Paris, l'équipe marketing du 2e groupe brassicole français pour y développer une communication publi-promotionnelle sophistiquée et y gérer un budget important.

Avec une expérience - d'au moins deux ans - de gestion "complète" de produits leaders et avec le désir d'exprimer votre créativité, vous êtes mûr(e) pour prendre en charge Panach'.

Pour faire carrière dans notre groupe international, vous devez maîtriser parfaitement l'anglais et avoir une formation supérieure type HEC, ESSEC, ESC. Faites connaître votre désir de rejoindre notre équipe aux consultants du cabinet SIRCA, en précisant votre rémunération actuelle, sous référence 379 231M.

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC
SOURCES

Notre client est un des plus importants concepteurs et utilisateurs d'outils C.F.A.O. Nous recherchons pour renforcer ses équipes et participer à de grands projets dans ce domaine des

Ingénieurs informaticiens C.F.A.O.

Dans tous les cas, diplômés d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, ils sont: soit **débutants** et ont choisi, si possible, une **option informatique**, soit **expérimentés** et ont développé leurs compétences par une **activité de quelques années** (maximum 5 ans) en C.F.A.O.

Ils seront chargés de concevoir et de développer des logiciels à partir d'ordinateurs de la gamme VAX. La connaissance de la mécanique et de ces matériels serait un atout supplémentaire. Leurs capacités de rigueur, de méthode et d'organisation, leur permettront d'évoluer vers des postes à responsabilité au sein d'un groupe important.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous réf. 4409, à Claudine CAMPANINI, Elitest Carrières, 178 rue de Courcelles 75017 Paris, qui vous garantit de sa confidentialité.

Elitest CARRIERES

CNEH
Centre National de l'Equipement Hospitalier
recherche pour sa

DIVISION DES TECHNOLOGIES BIOMÉDICALES

ingénieurs grande école
OU FORMATION UNIVERSITAIRE 3e CYCLE

chargés de:
- réaliser des études techniques,
- participer à des procédures d'évaluation de matériels médicaux,
- gérer les informations correspondantes, concernant des équipements biomédicaux variés (organes artificiels et matériels de chirurgie spécialisée). (Réf. 01)

diplômé sciences éco
DEBUTANT OU AYANT UNE 1re EXPERIENCE

chargé d'effectuer des synthèses économiques et statistiques dans le domaine de l'industrie biomédicale. (Réf. 02)

assistant d'études statistiques
NIVEAU BAC + 2

pour participer à la mise en place et au suivi d'enquêtes et de recueils périodiques de données en milieu hospitalier. (Réf. 03)

Ces postes, très ouverts sur l'extérieur, demandent un réel sens des contacts et un goût du travail en équipe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, en précisant la référence choisie, au
CNEH - DTBM - Les Quadrants - 3, avenue du Centre
78182 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Organisation et Publicité

Notre société filiale d'un grand groupe français recherche pour l'une de ses Unités de Production le

RESPONSABLE DE PROCEDE DE FABRICATION
DES «DISQUES RIGIDES MAGNETIQUES» DESTINES A L'INFORMATIQUE

Nous envisageons de confier ce poste à un Jeune Ingénieur AM, INSA ou de formation équivalente ayant déjà acquis une expérience en Recherche et Développement ou en usine.
Il sera responsable du contrôle des composants, de l'homologation des fournisseurs, du suivi technique du procédé d'assemblage et du suivi de la gestion des matériels.
L'effectif de cette ligne de fabrication est de 80 personnes. Compte tenu du secteur dans lequel nous travaillons, ce poste est évolutif et nous souhaitons à terme, confier au titulaire une ligne complète de fabrication.
Nos contacts avec les U.S. impliquent un anglais courant.
Pour ce poste, nous pourrions envisager la candidature d'un débutant.
Adressez votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 729M à **ALPHA CDI**, 181 avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI
MEMBRE DE SYNTEC

La filiale d'un très grand groupe industriel français souhaite intégrer un

RESPONSABLE ENTRETIEN

pour l'une de ses usines assurant la fabrication de produits liés à l'informatique (supports magnétiques).
Notre matériel comporte beaucoup de mécanique, avec des asservissements et de l'automation.
Les fonctions inhérentes à ce poste sont classiques.
Nous nous adressons à un Responsable expérimenté de la Fonction Entretien.
Il aura déjà démontré sa capacité à gérer un tel service de façon autonome et y aura mis en pratique :
— son efficacité au niveau de l'animation et de la gestion des hommes (35 personnes),
— son goût du terrain,
— ses qualités d'organisateur.
La connaissance de l'outil informatique serait un plus. Pour ce poste, nous envisageons la candidature d'un ingénieur AM ou équivalent, pratiquant l'anglais.
Le titulaire de ce poste sera susceptible d'évoluer vers la prise en charge de l'ensemble de la fonction (entretien et travaux neufs).
Adressez votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV photo et prétentions) sous réf. 728 M à notre Conseil. **ALPHA CDI**, 181 avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE

ALPHA-CDI
MEMBRE DE SYNTEC

ADJOINT AU CHEF DU DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Il assiste globalement le Chef du Département dans la gestion et l'administration du personnel. Garant du respect des lois sociales, il assure le suivi des procédures, participe à l'élaboration et aux contrôles des rémunérations variables. Sa mission va plus loin encore puisqu'il est susceptible de collaborer aux opérations de recrutement.
Interlocuteur privilégié du département auprès du comité d'entreprise, il est aussi notre représentant auprès des instances juridiques et sociales.
Ce poste aux responsabilités diversifiées concerne un candidat de formation supérieure, doté d'une expérience de la fonction, de préférence dans un groupe international.
La pratique de l'anglais l'aiderait sans aucun doute dans le cadre de ses relations avec nos filiales étrangères.
Poste basé à Créteil.
Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV photo et prétentions) s/réf. 726 M à notre Conseil **ALPHA CDI**, 181 av. Ch. de Gaulle, 92200 NEUILLY SUR SEINE.

ALPHA-CDI

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

EPS conçoit, développe et fabrique des systèmes de haute technologie destinés à la recherche pétrolière.
Dans le cadre de notre nouvelle gamme de produits, nous développons l'*activité Radio Fréquence* et souhaitons intégrer dans nos équipes un

INGENIEUR ELECTRONICIEN RADIO FREQUENCE

De formation Ingénieur Grande Ecole – Supelec, Sup'Aéro, Sup Télécom, Centrale – la trentaine, vous possédez une expérience d'au moins 3 ans dans un laboratoire de Radio Fréquence.
Vous assurerez le développement de l'*activité Radio Fréquence* en concevant des systèmes de tests d'ensemble et de cartes électroniques en radiofréquence ainsi que les études de testabilité de ces ensembles et sous-ensembles.
De plus, vous aurez la responsabilité de la formation de nos Ingénieurs et Techniciens à ces techniques que vous maîtrisez.
Les perspectives d'évolution à EPS et dans le Groupe SCHLUMBERGER doivent intéresser des candidats à fort potentiel, capables de s'exprimer en anglais.
Merci d'adresser votre dossier de candidature avec photo et prétentions sous référence RF à ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER, 26, Rue de la Cavée 92140 Clamart.

Schlumberger

SNECMA : LE DEFI TECHNIQUE

SNECMA

SOCIETE NATIONALE, nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de moteurs d'avions civils et militaires.
Largement exportateur, notre GROUPE (26.000 personnes, dont 3.200 cadres) poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

LE DEPARTEMENT MOYENS D'ESSAIS
recherche des

INGENIEURS ANALYSTES

Au sein du Service «Automatisation des mesures», ils devront assurer l'analyse, l'écriture et la mise au point de programmes s'intégrant dans les systèmes temps réel réalisés pour les besoins de la SNECMA et de ses clients.

Nous recherchons pour ces postes des jeunes ingénieurs électroniciens ou automaticiens possédant une formation solide en logiciels de base.

Lieu de travail : **VILLAROCHE près de MELUN.(77)**

Merci d'adresser sous référence 27/85, lettre, CV et prétentions à SNECMA
Département Encadrement - 2, boulevard Victor - 75724 PARIS CEDEX 15.

GROUPE SNECMA

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 256.10.65

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Filiale du groupe
ALCATEL ELECTRONIQUE
pour faire face à son développement en matériels bureautiques, offre pour la conduite de ses ateliers de réparations un poste à un

JEUNE INGENIEUR

- connaissant les techniques en électronique et micro-informatique (matériels et logiciels)
- ayant un sens développé de l'organisation ainsi que des aptitudes à l'animation de différentes équipes techniques, soit une quarantaine de personnes
- sachant utiliser l'anglais couramment.

Rattaché directement à la Direction des Moyens Centraux, il aura la responsabilité :
- de la préparation des gammes de travail
- de la qualité des prestations et de son amélioration
- de l'optimisation des coûts.

Ce poste est à pourvoir à **SURESNES.** Il sera déplacé à **CERGY** en 1986.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Melle SEBBAH - 59, rue Beaubourg - 75003 Paris

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65



Ingénieur G. E. H/F

intéressé par l'Assurance Qualité

• Pour un programme aéronautique donné, cet ingénieur sera chargé de :
- définir la politique, la qualité, le contrôle, mettre en place et coordonner l'ensemble des actions de contrôle et d'essais dans les Centres de fabrication, dans les différentes phases d'élaboration des produits, du développement à la fabrication en série.
- gérer globalement les résultats permettant d'établir les synthèses et bilans d'actions.

• L'esprit de synthèse, la volonté d'entreprendre et de persuader sont indispensables pour réussir dans cette responsabilité fonctionnelle mais très relationnelle, et nécessite une expérience de 2 à 5 ans.

Poste situé à VELIZY.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence NK/1231/M au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY-3 avenue du Centre -78182 Saint-Quentin Yvelines Cedex

MATRA



Ingénieur G. E. H/F

pour commercialiser des produits de haute technologie pour la Direction Commerciale

Sa responsabilité :
- prendre en charge la commercialisation de systèmes nouveaux de haute technologie, élaborés par la Direction Recherche et Développement
- négocier des contrats avec les services officiels français
- participer au suivi des contrats.

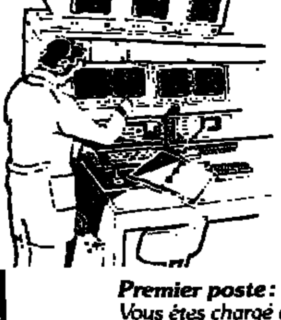
Sa compétence :
Ingénieur de formation aéronautique ou électronique (ENSAE - ECP - ENSTA - ESE - ENSI . . .) il peut être débutant ou apporter une expérience de l'ordre de 2 à 3 ans acquise en BE ou dans le cadre d'un projet.

Ce poste peut être une opportunité pour un Ingénieur doué pour les négociations et les relations commerciales.

Lieu de travail : VELIZY.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence NK 1233 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY-3 avenue du Centre -78182 Saint-Quentin Yvelines Cedex

MATRA



THOMSON-CSF
DIVISION ÉQUIPEMENTS AVIONIQUES

recherche pour son Service Soutien Logistique, deux

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Premier poste :
Vous êtes chargé du suivi des contrats export, de la recherche de nouveaux contrats dans le domaine de l'aéronavale, de la coordination des aspects techniques, logistiques et financiers de ces contrats.

Vous devez :
– être bon négociateur, bon technicien. – avoir le goût des contacts.
– posséder une parfaite maitrise de l'anglais et de l'allemand.

Second poste :
Vous êtes l'Adjoint au Responsable du secteur France-Administrations, vous animez et coordonnez l'activité d'un service de 15 personnes, vous établissez les propositions commerciales et les négociations avec les Services officiels, vous mettez en place des procédures informatiques de gestion commerciale et administrative.

Vous possédez :
– une bonne formation commerciale. – une culture générale technique et des connaissances en informatique. – la pratique de l'anglais. – de l'initiative et le sens des contacts.

Nous offrons à des candidats de valeur, ayant déjà une première expérience, la possibilité d'accroître leur potentiel et d'évoluer au sein de notre Groupe.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), à ***THOMSON- CSF*** *– Centre Delta – Service du Personnel – 13/15, rue du Pont-des-Halles, 94526 RUNGIS Cedex.*

HAVAS CONTACT

DÉCIDER. INVESTIR. RÉUSSIR.



Rejoignez l'international d'une banque privée

220 000 +

Banque privée, 120 personnes, plus de 3 milliards de francs au bilan, nous appartenons à un important groupe financier international. Notre clientèle : des sociétés de plus de 300 MF de CA. Triplant nos capitaux propres en 85, nous nous donnons les moyens d'assurer notre développement. Nous recherchons aujourd'hui l'un des cadres de notre équipe internationale.

Analyser et évaluer les risques, puis monter et rédiger les contrats financiers (crédits export, Eurocrédits...) sont parmi les actions que vous menez à bien. Vous suivez les relations avec nos partenaires banquiers et les organismes de tutelle. En parallèle vous développez un portefeuille que nous vous confierons. Enfin vous travaillerez à l'instauration de notre image de marque "Ingénierie Financière".

La trentaine ou un peu plus, diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez une expérience de 3 à 5 ans de montage/rédaction de dossiers de financement export. Bilingue anglais (idéalement vous parlez aussi espagnol ou allemand), vous êtes très disponible.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous réf. 7204M, 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES


Dans le cadre d'un groupe international très important (6 Milliards de $ de chiffre d'affaires), nous sommes spécialisés dans la production et la vente de matériel électronique. Notre filiale européenne a eu en 1984 un chiffre d'affaires de 240 Millions de Francs et une croissance de plus de 30 %. L'effectif de 180 personnes se répartit entre un centre d'études et de production et des agences commerciales situées dans différents pays européens.
Nous cherchons notre :

CONTROLEUR FINANCIER EUROPE

Basé au siège social européen, situé en région Rhône-Alpes et dépendant directement du directeur général européen.

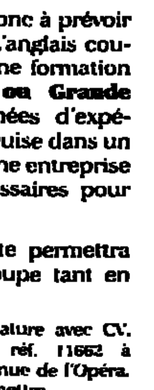
Le contrôleur financier est chargé :
- *de la coordination financière des unités européennes* (Angleterre - Allemagne - France essentiellement) avec un reporting permanent aux U.S.A.,
- de la mise en place des procédures et d'analyses relatives à la situation financière.
- de l'établissement des budgets européens.
- *du contrôle des coûts de production* et des niveaux d'inventaire.

Des déplacements sont donc à prévoir en Europe et aux U.S.A. L'anglais courant est indispensable. Une formation supérieure **(Université ou Grande Ecole)** et plusieurs années d'expérience professionnelle acquise dans un cabinet d'audit ou dans une entreprise multinationale sont nécessaires pour ce poste.

La réussite dans ce poste permettra d'évoluer au sein du groupe tant en Europe qu'aux U.S.A.

Merci d'envoyer votre candidature avec CV, photo et prétentions sous réf. 11662 à CONTESSE PUBLICITE, 30, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65



DMC®

L'un des PREMIERS GROUPES TEXTILES EUROPÉENS composé de plus de 50 Sociétés réparties dans le monde (principalement R.F.A., U.S.A., Amérique Latine, Afrique) — C.A. supérieur à 6 milliards de francs dont plus de la moitié à l'étranger — crée au sein de sa DIRECTION JURIDIQUE et FISCALE une nouvelle fonction d'

ingénierie juridique

Le titulaire du poste sera chargé d'apporter initiatives et recommandations dans les missions d'ingénierie, soit au niveau d'opérations de restructurations juridiques du Groupe, soit au niveau de montages à caractère financier et commercial. Il sera en outre chargé d'assurer la gestion juridique courante du Groupe (contrats commerciaux ou de franchise, litiges et contentieux...). Ce double rôle implique la tenue à jour permanente de la documentation juridique du Groupe à l'échelon international.

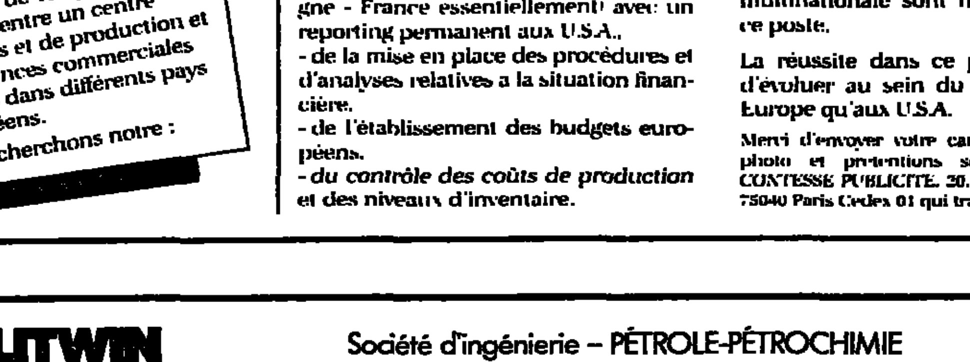
Ce poste qui s'adresse à une nouvelle "race de juristes" à la fois créatifs et sûrs, conviendrait à DOCTEUR DROIT PRIVÉ INTERNATIONAL (ou DESS) + IAE ou DAUPHINE, parfaitement bilingue ANGLAIS. La connaissance de l'ALLEMAND est un plus. Il aura acquis au sein d'un CABINET INTERNATIONAL DE CONSEIL, ou d'AVOCAT ou dans une BANQUE D'AFFAIRES une expérience d'au moins 5 ans lui ayant permis de participer activement à des montages juridiques complexes. Il saura travailler en équipe et négocier; il possédera une bonne pratique de la rédaction juridique.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 3086 M, à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC



LITWIN
AMCA INTERNATIONAL

Société d'ingénierie – PÉTROLE-PÉTROCHIMIE
située à CERGY-PONTOISE recherche (h/f)



INGÉNIEUR
SERVICE PROCÉDÉS
Formation Génie Chimique

INGÉNIEUR
PROJETS
Formation École d'Ingénieur

complétée de préférence ENSPM.

Expérience de 8 à 12 ans — Expérience de 5 à 8 ans

acquise dans une fonction similaire
au sein d'une société d'ingénierie ou société de production.

Envoyer C.V. et prétentions à la Direction du Personnel -
LITWIN S.A. – B.P. 49 – 95020 CERGY-PONTOISE CEDEX

YOUNG & RUBICAM CONTACT

DEVENEZ *Le Spécialiste*

des risques financiers et politiques dans l'assurance

A 25 ans minimum, vous serez chargé de relations au plus haut niveau avec les Dirigeants d'Entreprises.
Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et vous possédez une première expérience des opérations de Commerce Extérieur dans une Banque ou le département export d'une grande société. Vous pratiquez couramment l'anglais.
Merci d'adresser CV, photo et prétentions, en rappelant sur l'enveloppe la réf. *54403 à PROJETS 12 rue des Pyramides 75001 Paris qui transmettra en toute discrétion.*

OFFRES D'EMPLOIS

Ingénieur G. E.

pour commercialiser des produits de haute technologie pour la Direction Commerciale

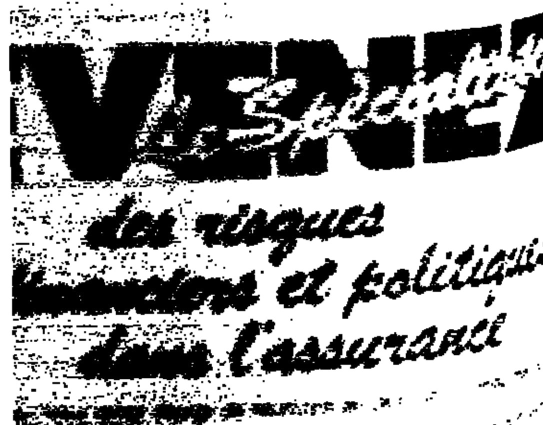
MATRA

l'international

banque privée



juridique



des risques

et politiques

dans l'assurance

مكبرا من الأصل



Ingénieur H/F

pour l'étude et la conduite de projets de bancs de tests

Au sein de la direction équipements situé à VELIZY, il a la responsabilité complète d'une affaire; il coordonne l'étude, le développement et l'intégration de systèmes ou de bancs de tests de la conception à la phase industrielle.

A ce titre, il assure les interfaces avec les différents services internes (R et D, B, E, Fabrication, Essais - Recettes ...) et les relations avec les coopérants et les clients.

Ce poste peut convenir à un ingénieur «généraliste» à dominante électronique automatique diplômé d'une Grande Ecole (ECP - ESE - ENST - ENSI - A et M ...) débutant à 3 ans d'expérience et intéressé par la conduite d'affaires techniques et industrielles.

Il sera rapidement autonome et responsabilisé dans cette activité de coordination et l'animation d'une petite équipe.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence NK 1235 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY-3 avenue du Centre -78182 Saint-Quentin Yvelines Cedex

PARFRANCE ANNONCES

MATRA



Ingénieur H/F

Gestion Technique

pour son Centre de VELIZY

Adjoint au Responsable d'une affaire importante, il organise et en gère l'activité dans les phases appel d'offre et développement de projet en animant personnellement : l'évaluation et le contrôle des coûts, la définition et le suivi du planning, l'organisation et la gestion de tous les dossiers techniques, documents contractuels, rapports au client, l'élaboration de la définition technique et la gestion des modifications liées à l'avancement du projet.

Outre sa rigueur dans l'organisation et l'analyse des problèmes, il doit avoir le goût des relations.

Ce poste concerne de jeunes ingénieurs motivés par la gestion d'affaires et de projet (formation complémentaire en gestion appréciée).

Bonne pratique de la langue anglaise exigée.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence NK 1234 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY-3 avenue du Centre -78182 Saint-Quentin Yvelines Cedex

PARFRANCE ANNONCES

MATRA ESPACE

epsilog

GSI-ALCATEL/CGE

Dans le cadre de ses projets de pointe, NOUS RECHERCHONS pour l'un de nos clients industriels situé en banlieue Sud:

INGENIEURS D'AFFAIRES

pour prendre en charge la conception et la réalisation de SYSTEMES de REGULATION de TRAFIC.

Il devra posséder une expérience en électronique et en informatique, mais aussi faire preuve d'un esprit de généraliste. Responsable d'une petite équipe d'ingénieurs, il aura à rédiger ses propositions techniques et devra en assurer la réalisation et le suivi. Des déplacements de courte durée sont à prévoir.

Joëlle FARCY vous remercie de lui écrire à EPSILOG 3, rue du faubourg Saint-Honoré 75008 Paris ou de noter ce numéro de téléphone: 742.66.50 . Discrétion assurée.

THOMSON-CSF

Recherche

pour sa Division Travaux Extérieurs et Services, un

INGÉNIEUR

de formation A & M ou équivalent

Vous serez l'Adjoint du Responsable d'une ligne de montage de produits complexes (mécanique, hydraulique, électricité, régulation, électronique, etc.) et des essais de réception.

Une expérience d'au moins 5 ans est souhaitée.
Poste évolutif pour candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo), à ***THOMSON-CSF. Division Travaux Extérieurs et Services*** *– Mme LAVAL – 34, boulevard Ornano, 93204 SAINT-DENIS.*

HAVAS CONTACT



THOMSON-CSF

Conseil en gestion de patrimoine dans une banque internationale.

La banque, c'est toujours la voie royale pour ceux qui s'intéressent aux affaires et aiment avoir devant eux de vastes horizons. Nous sommes un important groupe bancaire, disposant d'une implantation exceptionnelle à l'étranger. Nous souhaitons intégrer quelques jeunes à fort potentiel, diplômés Sciences Po, ESC, Sciences Eco..., ayant une expérience commerciale de 2 à 3 ans, une excellente qualité de contact, un tempérament mobile et entreprenant.

Vous serez accueilli(e) à Paris, dans la pépinière du département "Particuliers", lequel a pour mission de conseiller la clientèle privée à hauts revenus ou gros patrimoine dans le choix de ses investissements. Des gens qui souvent tiennent le haut du pavé, vous deviendrez un interlocuteur compétent et écouté, à travers une vente-conseil passionnante. Ensuite ? Les possibilités sont multiples : la province, l'étranger, le département Entreprises, les investisseurs institutionnels...

Voilà pour vous une filière opérationnelle. C'est aussi l'opportunité de vous introduire dans une banque de dimension mondiale. A vous d'exprimer votre intérêt sous référence 387 517M aux consultants du cabinet SIRCA. Merci de joindre photo et de mentionner votre rémunération actuelle.

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

Responsable études et fabrication

S2M

ENSAM, ICAM, ECAM, SUPELEC...

TECHNOLOGIE NOUVELLE

Filiale en expansion constante de la Société Européenne de Propulsion, S2M, leader mondial pour l'industrie du palier magnétique recherche un ingénieur possédant entre 5 et 10 ans d'expérience des fabrications électromécaniques de petites séries (moteurs, alternateurs, transformateurs...).
Rattaché au Directeur Technique, il sera responsable du bureau d'études électromécaniques, de la fabrication, du suivi des achats et de la sous-traitance.
Il aura à définir et à mettre en place l'organisation de la fabrication en vue de la réalisation de prototypes et de petites séries. Anglais apprécié.
Poste basé à Vernon (80 km à l'Ouest de Paris).

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 402 M à I. ou D. LAVAUD

IDL CONSEIL (32) 37.56.82
Le Mesnil Chaudron 27220 JUMELLES.

IDL

RESPONSABLE "DEVELOPPEMENT ET REGLEMENTATION"

Agro-alimentaire **PARIS**

Une société employant 550 personnes et réalisant 600 millions de francs de chiffre d'affaires, dont 80% à l'exportation, filiale de l'un des premiers groupes industriels français, et spécialisée dans la production d'acides aminés destinés à l'alimentation humaine et animale, recherche UN RESPONSABLE «DEVELOPPEMENT ET REGLEMENTATION». Il analysera en permanence l'évolution des tendances et besoins des utilisateurs. Il sera chargé de développer un argumentaire technique et scientifique destiné à l'équipe commerciale, de conforter les emplois déjà connus des produits de la société et d'en proposer de nouvelles utilisations en alimentation humaine et animale. Il mènera les actions nécessaires auprès des autorités administratives et sanitaires de chaque pays importateur en vue de promouvoir l'image de marque des produits et d'obtenir les autorisations nécessaires à leur utilisation. Il veillera de même à leur conformité aux règlementations en vigueur. Il représentera activement sa société au sein d'organismes professionnels nationaux et internationaux chargés de la défense des produits. Il gèrera directement ou en participation différents budgets d'études. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, de formation Ingénieur Agro, ENSAIA, ENSIA,... possèdera plusieurs années d'expérience acquise en «food sciences». Ce poste implique d'assez fréquents déplacements, une parfaite maitrise de l'anglais et, si possible, une connaissance de l'allemand. Ecrire sous référence 778/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS. Discrétion assurée.

AFCOREM

Pour s'intégrer aux équipes d'études qui préparent ses futures gammes d'ordinateurs : BULL SYSTEMES recherche des

INGENIEURS CAO

Ils participeront à l'étude et au développement d'un système intégré de CAO permettant la mise en œuvre de méthodologies nouvelles de conception de calculateurs à base de VLSI en utilisant des techniques faisant de plus en plus appel à l'intelligence artificielle. Plusieurs postes sont ouverts touchant la description d'un calculateur, sa vérification logique et technologique, sa conception physique et ses tests.
Ces postes s'adressent de préférence à des candidats diplômés des Grandes Ecoles.
Lieu de travail : Les Clayes s/Bois (78).
Envoyer votre candidature à

C. Fine
Cii Honeywell Bull
rue Jean Jaurès
BP 53
78340 LES CLAYES SOUS BOIS

Bull

Lévi Tournay/Asscom

LE MONDE DE L'INFORMATIQUE

Mardi 11 Juin

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

offres d'emploi du journal

Le Monde



Un Assistant de Recherche H/F Chasse de Tête

Contribuer, en appui de nos consultants, à la découverte de professionnels performants est la mission que nous allons confier à notre Assistant de Recherche.

Approche téléphonique, contacts directs et exploitation des media lui permettent de développer et d'enrichir nos rencontres avec les candidats potentiels.

Nous sommes déjà très «equipés» mais nous attendons celui (ou celle) qui va organiser, gérer et coordonner nos systèmes d'information

Si la connaissance du milieu de l'informatique est un atout indispensable à votre candidature, l'important est aussi votre envergure, votre éducation et votre classe.

Adressez CV, photo et prétentions sous référence 4821 *L'agence DESSEIN*, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS, nous transmettra votre dossier en toute confidentialité.

DESSEIN

Filiale Informatique d'un important établissement financier - Paris

JEUNES UNIVERSITAIRES

... Nous intégrons en effet des **diplômés d'universités débutants** à qui nous offrons une formation de premier plan à la programmation et à l'analyse : Cobol, programmation structurée, travail en Temps Réel sur matériel IBM.

Vous acquérerez ainsi, rapidement, les compétences nécessaires pour devenir programmeur et évoluer vers l'analyse et la conduite de projets.

L'INFORMATIQUE VOUS SEDUIT ?

A l'opportunité d'intégrer un grand groupe aux *activités diversifiées*, vous ajouterez les avantages propres aux établissements bancaires.

Une condition : vous devez être **libre fin juillet ou début septembre.**

VENEZ L'APPRENDRE CHEZ NOUS !

Nous vous remercions d'adresser votre lettre manuscrite, CV, photo s/réf. 469M à

UNILOG *9 rue Alfred de Vigny - 75008 Paris*

MEMBRE DE **SYNTEC** *Informatique*

DESSEIN

études et organisation

Au sein d'un groupe industriel d'envergure internationale, vous vous intégrerez au service Études et Tableaux de Bord rattaché à notre Direction du Personnel.
Responsable des fichiers (35.000 entrées) et du suivi du plan informatique, vous avez une mission de conception, de développement, de suivi... et quelques tâches d'exploitation.
Organisateur par goût, vous avez aussi le sens de l'animation et de la formation ; *car nous* attendons de vous aptitude à comprendre et conseiller les utilisateurs (services du personnel *du siège et des filiales)... et capacité à obtenir du service informatique les outils adaptés.*
Vous avez suivi une formation d'organisation en École de Commerce ou Gestion.
Votre première expérience ne s'inscrit pas nécessairement dans ce domaine ? Peu importe : l'adaptabilité est l'une des qualités communes à nos collaborateurs ; elle leur garantit une *évolution très ouverte au sein de notre groupe.*
Poste basé en banlieue Sud-Ouest de Paris.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 6618 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE D'INGENIERIE INFORMATIQUE

implantée en France et à l'étranger, comptant une clientèle de premier plan dans les secteurs Publics et Privés recherche pour renforcer ses équipes

Ingénieurs en Organisation

Grandes Ecoles Scientifiques - 5 à 10 ans d'expérience

Mission : Vous intervenez en qualité de Consultant ou de Responsable d'Affaires dans les domaines des systèmes techniques et industriels.
Vous êtes responsable de la mise en place d'outils de gestion et d'organisation informatiques faisant appel aux techniques les plus avancées en informatique, automatismes, réseaux et C.F.A.O.

Profil : De formation SUPELEC, ENSETH ou CENTRALE, vous avez une solide expérience du milieu industriel et vous avez été responsable de la conduite de projets informatiques. Vos qualités de contact, de créativité, d'innovation, de méthodes, vous permettrons d'évoluer vers des fonctions d'encadrement.

Adresser C.V., lettre et photo sous référence 6/C/LM I, à :

centi profile

Eliane KERSALÉ, Centi Profile
128, rue de Rennes 75006 Paris

Conseil en Recrutement Informatique

INGÉNIEUR MATÉRIEL COMPOSANTS

De formation supérieure en électronique (École d'Ingénieurs, ou Université), vous avez acquis une expérience d'au moins dix ans dans le secteur industriel et vous vous êtes plus particulièrement intéressé à la conception et à la fabrication de **COMPOSANTS COMPLEXES** (circuits intégrés, microprocesseurs).

Rattachée à un Groupe Français important, notre Société a acquis une solide notoriété dans le domaine de l'Informatique appliquée à des environnements sévères (aéronautique, spatial, défense, énergie...).

Nous sommes constructeur de matériel, concepteur de systèmes et réalisons des logiciels dont la fiabilité est *reconnue dans le monde entier.*

Notre **Division Qualité** recherche un SPÉCIALISTE MATÉRIEL COMPOSANTS.

Responsable d'une petite équipe, vous serez l'interlocuteur des différents secteurs de l'entreprise, pour toute demande d'assistance technique dans ce domaine. Vous vous tiendrez au courant de l'évolution des technologies et vous pourrez être Conseil dans le choix d'orientations nouvelles.

Il s'agit là, d'un poste évolutif, qui peut vous amener à prendre des responsabilités plus larges au sein de notre Société.

Le poste est basé en proche banlieue Sud-Ouest.

Un premier contact sera pris par notre Conseil, qui vous apportera des informations plus précises sur cette opportunité.

Pour cela, merci d'écrire à JFD CONSEIL sous la réf. 618/M au 102, boulevard Malesherbes - 75017 PARIS, qui vous assure réponse et discrétion.

HAVAS CONTACT

REDACTEUR

D'UNE IMPORTANTE BANQUE PRIVEE

Cadre au sein du département des engagements. Vous y serez chargé : • d'étudier et d'instruire les demandes de crédit d'une clientèle d'entreprises (PME-PMI) à dominante agro-alimentaire. • de contrôler la mise en place de ces crédits et le suivi de leur utilisation.
Rattaché au directeur des engagements, vous assisterez les responsables de clientèle dans la sélection de leurs risques. Vous aurez à transmettre et faire appliquer les décisions de la Direction.
Diplômé d'enseignement supérieur (Sup de Co ou équivalent) vous bénéficiez d'une expérience bancaire d'1 à 2 ans et de solides connaissances de l'analyse financière de l'entreprise.
Vous êtes tenace et rigoureux face à une activité exigeante.
Ce poste complet et formateur peut vous faire évoluer progressivement vers des postes à responsabilités dans notre réseau d'agences.
Prenez contact avec nous en écrivant s/réf. R.D.E. à CONTESSE PUBLICITE, n° 11575 au 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui nous transmettra votre candidature. Discrétion assurée.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL

Ingénieur électrotechnicien débutant

FORMATION GRANDE ECOLE (ESE, IEG...)

Importante société de construction électrique recherche un Ingenieur Electrotechnicien. **Mission :** *participation aux travaux de recherches développement dans le domaine de la très haute tension où la Société est leader. Connaissance de l'anglais indispensable. Lieu de travail région* **FONTAINEBLEAU.** *Ce poste constitue une excellente base de départ pour la valorisation des connaissances d'un jeune Ingénieur.*

Adresser C.V. et lettre manuscrite, sous référence 6585 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

LA FISCALITE DANS LA BANQUE : UNE OPPORTUNITE POUR UN PROFESSIONNEL CONFIRME

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur, vous avez acquis dans un cabinet d'expertise comptable une expérience d'au moins cinq ans des affaires juridiques et fiscales.

Au sein de la Comptabilité Générale, vous serez chargé(e) de proposer et de mettre en application les *solutions les mieux adaptées aux problèmes* que doit résoudre une grande Banque.

Par ailleurs, votre intérêt pour la fiscalité internationale vous ouvrira des opportunités dans la Banque et son groupe.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous référence MP 7 à
Banque Indosuez, Service recrutement, carrières, *formation, 44 rue de Courcelles,* 75008 Paris.

BANQUE INDOSUEZ

Un monde d'opportunités

SOURCES

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

avec plusieurs bureaux dans les YVELINES et à PARIS recherche

expert comptable diplômé

Il prendra la direction de notre bureau de JOUY EN JOSAS dont il pourra devenir associé. Il sera chargé d'*une clientèle* de P.M.E. sur JOUY EN JOSAS et VERSAILLES SUD, il devra faire preuve de qualités commerciales.

un conseil juridique diplômé

Il prendra la direction de notre service juridique situé au CHESNAY dans la perspective de sa filialisation.
Il assurera la constitution des sociétés, le secrétariat juridique et diverses activités de conseil. Nous recherchons *un conseil* juridique polyvalent, gestionnaire, rigoureux et possédant une bonne aptitude commerciale.

un collaborateur comptable

pour PARIS 16ème

Titulaire du DECS et ayant une expérience de cabinet, il assurera toute l'activité liée à la tenue de comptabilité, *aux commissariats* aux comptes de petites sociétés et le conseil en gestion.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste qui vous intéresse à :
DUCOURET - KERVEILLANT S.A.
BP 93 - 78150 LE CHESNAY

Lancer un nouveau département, un beau challenge pour un Chef de Publicité confirmé

Vous êtes jeune, de formation supérieure, vous avez quelques années de pratique comme senior dans la publicité en agence et vous souhaitez, aujourd'hui prendre de nouvelles responsabilités.

Nous sommes filiale du groupe FCA, notre activité est orientée vers la communication entre les hommes et l'entreprise. L'accélération de notre développement nous incite à créer un nouveau département.

Votre rôle : élaborer des recommandations stratégiques, gérer vos budgets, concevoir et rédiger, *contrôler maquette et média-planning.* Vous êtes *en permanence à la recherche de nouveaux médias* pour l'entreprise, ceci dans nos deux principaux domaines d'activité : la communication recrutement (ponctuelle et institutionnelle) et la communication interne (presse, vidéo...).

SEFOP remercie les personnes intéressées d'adresser leur dossier sous réf. SO 552 M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

هكذا من الأصل

مكبرا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Imaginons votre avenir ensemble

Hewlett-Packard France, 42 % de croissance du CA en 1984, 3000 personnes, 3ème exportateur de matériel informatique en France, leader dans le domaine de l'instrumentation électronique. Les signes de cette expansion : le démarrage d'un nouveau site industriel à Lyon - L'Isle d'Abeau. Les fondements de cette réussite : des solutions commercialement adaptées, une forte capacité d'innovation, la gestion attentive des ressources humaines.

MARKETING

Chefs de produit bureautique
LYON - PARIS

Dans le domaine bureautique, comme ailleurs, nos atouts -forte capacité d'innovation, implication des hommes, solutions adaptées aux besoins du client- sont déterminants.
Dans le cadre de notre programme bureautique, vous intervenez en spécialiste et assurez le développement de nos ventes dans votre secteur.
En liaison avec la Direction Marketing régionale et la force de vente, vous intervenez aussi bien auprès des prescripteurs que des prospects, que vous qualifiez. L'animation, la formation de l'équipe de vente et du management au concept bureautique HP, la mobilisation des ressources internes ou externes (SSII) pour répondre parfaitement aux besoins du client, sont autant d'aspects d'une mission qui vous permettra d'évoluer rapidement.
Votre rémunération, attractive, comportera un intéressement à vos résultats.
Pour cela, votre formation type Grande Ecole de Gestion complétée par une expérience de 5 ans environ dans le domaine seront vos points forts.
Réf. SF/15/7/M.

Chefs de produits logiciels
de l'informatique au marketing...

Votre formation supérieure type Grande Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP...), complétée par une expérience de 2 ans acquise chez un constructeur ou une SSII vous a permis de bien connaître l'informatique en tant qu'utilisateur.
Dans le cadre de la Direction Marketing, la responsabilité des études d'opportunité et de développement des logiciels locaux, au sein d'une équipe de 6 personnes, vous conduira à :
• définir les caractéristiques des logiciels à retenir, • identifier les logiciels à développer ou à acquérir, • réaliser l'analyse technique, • mener les négociations avec les SSII, afin de permettre la réalisation du plan de commercialisation en liaison avec la force de vente.
Réf. MKG/5/M.

COMMERCIAL

Ingénieurs commerciaux
expérimentés

Vous aurez des responsabilités de management, notre expansion l'implique, mais en premier lieu, vos compétences devront être reconnues en commercialisant notre gamme informatique -technique, scientifique et de gestion- ou d'instruments de mesure dans la spécialité que vous maîtrisez déjà parfaitement :
• Grands Comptes : banque, assurance, chimie, pétrole, électrotechnique, aérospatiale... • Marché O.E.M., SSII.
Depuis la prospection, la présentation des produits, jusqu'à la proposition de solutions spécifiques, vous donnerez toute la mesure du conseil auquel nous sommes attachés.
Votre formation type Grande Ecole complétée par une expérience de 5 ans environ dans l'un de ces domaines seront vos points forts.
Une formation spécifique complètera vos connaissances techniques, une rémunération attractive valorisera vos performances

Des postes sont à pourvoir sur Lyon, Pau, Nice, Besançon, Paris, ainsi que dans d'autres villes de France.
Réf. SF/15/6/M.

Homme de contact et de terrain, votre sensibilité commerciale et marketing faciliteront votre intégration dans l'équipe au sein du contexte dynamisant d'HP.
En rejoignant HP France, vous intégrez une entreprise qui favorise le choix des carrières dans un environnement international motivant où sens du défi, mobilité et autonomie sont des critères porteurs d'évolution et de réussite.
Pour tous ces postes, une bonne connaissance de l'anglais est bien sûr nécessaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature - CV, photo et prétentions - en précisant le poste et la référence choisis, à Hervé GALLON, Service Recrutement, Hewlett-Packard France, Parc d'Activités du Bois Briard, Avenue du Lac - 91040 Evry Cédex.

Hewlett-Packard France :
le partenaire de vos ambitions.



CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur avec de solides connaissances en informatique et TRANSMISSION DE DONNEES.
Vous avez une expérience confirmée et réussie d'encadrement dans une unité de production.

Nous vous offrons un poste de

responsable exploitation réseaux

Vous devrez assurer :
- l'encadrement et la planification des activités du personnel d'exploitation (11 pers.)
- l'interface vis à vis des utilisateurs avec le souci constant de la qualité du service rendu
- la mise en place des nouveaux produits materiels et logiciels
- participer aux relations avec les fournisseurs et aux études des nouveaux systèmes.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. **SB 0631** à
CNCA - Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune

LT/ASSCOM

URGENT. Groupe International d'édition recherche

CONSEILLER TECHNIQUE

ayant connaissance de la rédaction et de l'édition hautement qualifié dans les domaines suivants : BTP, mécanique générale, automatisme, informatique, mesure et régulation, machine-outil, etc. Les candidats devront avoir 5 ans d'expérience et auront à rencontrer des cadres industriels de haut niveau. Aucune candidature ne répondant à ces critères ne sera prise en considération. Adresser C.V. : la Nouvelle Librairie, 43, rue du Chemin-Vert, 75011 PARIS. Directeur Administratif.

Constructeur informatique recherche

INGÉNIEUR

LOGICIEL expérimenté bonnes connaissances

PROCÉDURES DE TÉLÉCOM.

Tél. pour R.-V. 784-74-52.

Constructeur informatique recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

2 ans expérience obligatoire.
Tél. pour R.-V. 784-74-52.

Le directeur général d'une importante association gestionnaire d'établissements médico-sociaux recherche à Paris-8e son

ASSISTANT (E) DE DIRECTION

BAC + BTS ou équivalent.
Expér. profession. exigée : excellent(e), rédacteur(trice) capable de contacts à haut niveau.
Organisateur(trice) efficace.

Pour plus d'informations, tél. au (1) 298-15-16 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, en précisant la réf. 329/LM ou adressez lettre, C.V., photo et prét. sous réf. 329/LM à ALLO-CARRIÈRES, 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

NOUS SOMMES LE PREMIER GROUPE FRANÇAIS DE CAPITAL-RISQUE

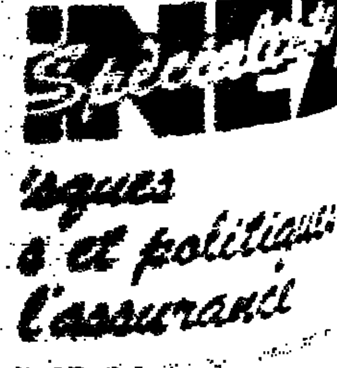
NOTRE DÉVELOPPEMENT NOUS CONDUIT A RECRUTER UNE :

CHARGÉE DE MISSION AUPRÈS DE NOTRE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Vous serez en priorité chargée des relations extérieures tant vis-à-vis de nos partenaires que de nos actionnaires.
Polyvalente et autonome, vous êtes diplômée d'une grande école de commerce et avez de plus en plus une bonne formation juridique.

Une première expérience dans une entreprise ou cabinet d'affaires est indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions à RÉGIE-PRESSE sous n° 307 249 M, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.



OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Cabinet d'Audit International

recherche pour son bureau de Paris

Chefs de Mission (Seniors)

Les candidats devront être diplômés d'une Grande Ecole Commerciale (HEC, ESSEC, ESCP, SC-PO/Eco Fi) avec une expérience de 2 à 3 ans en cabinet français ou international.

Ils travailleront sur des missions variées auprès de sociétés de dimension nationale et internationale et recevront une formation de haut niveau aux techniques d'audit de notre cabinet.

Notre développement leur permettra d'accéder rapidement à des responsabilités et de participer à des programmes d'échange au sein de notre réseau international.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel à P. NARAIN, 18, place Henri Bergson, 75008 PARIS.

DESSEIN

---

140 000 F
TRINITE

Société de services, en pleine expansion, filiale d'un important groupe français, cherche son

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE

Sous l'autorité directe du DAF, il assurera la comptabilité générale jusqu'à l'établissement du bilan, le suivi de la comptabilité fournisseurs, les déclarations sociales et fiscales et devra animer une équipe de 4 personnes.

Titulaire du Certificat Comptable du DECS, ou du DECS, il justifie d'une *expérience réussie en entreprise ou en cabinet. Ses capacités d'organisateur,* son esprit d'initiative et sa pratique de l'informatique (déjà en place) lui permettront d'évoluer dans la structure.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 11/220 AT, à :

EGOR PROMOTION
63, rue de Ponthieu 75008 Paris.

média-system



PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

STÉ EXPERTISE COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES Paris 8e recherche pour faire face à son expansion

ASSISTANT(E) DE CABINET

DECS complet, 1 à 2 ans d'exp. en cabinet.

Envoyer C.V. à CEREX 112, bd Haussmann, Paris-8e

L'APPEL MÉDICAL
N° 1 intérim paramédical
recherche
pour JUIN – JUILLET

ÉTUDIANTS(ES) EN MÉDECINE

6e année, motorisés(ées) pour SOINS A DOMICILE
PARIS et SECT. OUEST.
Très haut salaire.
Frais remboursés.
Tél. : 747-87-10.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE DES TRAVAILLEURS NON SALARIÉS, recherche pour son ÉQUIPE SYSTÈME

INFORMATICIEN DUT (H-F)

Expérience souhaitée en :
- DPS 7 G. COS 7
- DPS 6 MOD 400
- RÉSEAU DSA.

Lieu de travail : ST-DENIS (93). Des déplacements en province sont à prévoir.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 1032 à LEVI TOURNAY ASSCOM, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Association 1901 éducation populaire cherche un comptable connaissant la vie associative et l'informatique. En relation avec le trésorier et le directeur administratif il sera chargé de la gestion budgétaire et comptable jusqu'au bilan (actuellement sous-traitée par système CCMC en phase d'informatisation). Ecrire R. Gentry, J.O.C., 246, bd St-Denis, B.P. 36 92400 Courbevoie.

Entreprise à vocation internationale située à Paris recherche

RESPONSABLE DU SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Capable de prendre en compte la responsabilité globale de la comptabilité générale et analytique, du contrôle de gestion et de la trésorerie de l'entreprise *en France et de ses chantiers à* l'étranger. Capable également d'assurer les relations avec les banques et les administrations, et d'encadrer une équipe de 4 personnes.

De bonnes connaiss. en fiscalité et en anglais sont souhait.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions en indiquant sur l'enveloppe réf. 9123 à MEDIA SYSTEM, 2, rue de la Tour-des-Dames, 75009 PARIS, qui transmettra.

S.E.E.E.

IMPTE STÉ D'APPLICATIONS ÉLECTRONIQUES ET MICRO-INFORMATIQUES
C.A. 280 millions. Effectif 850 personnes
recherche pour son agence de MALAKOFF (92)

INGÉNIEURS ET TECHNICIENS SUPÉRIEURS ÉLECTRONIQUE ET MICROPROCESSEURS

(6800, Z80, 8085, matériels et logiciels) connaissances en électrotechnique, 2 ans d'expérience souhaitée.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à M. BERGEAT, S.E.E.E. 11, rue Paul-Bert 92240 MALAKOFF.

Sté prêt à porter recherche J.F. (anglais courant) secrétariat relations clients Téléphone : 824-14-28.

RECHERCHONS

COMMERCIAL(E)

pour vente stands, espaces publicitaires, manifestation audiovisuelle.

Env. C.V. photo et prét. à : FORUM MEDIA 4
4, av. des Faux, 92100 Boulogne.

Association recherche PROFESSEUR D'ANGLAIS *pour* juillet en Angleterre. T. : 860-54-27 ou 989-87-25.

École privée hors contrat proche banlieue Sud recherche

MAITRE INTERNAT

EXPÉRIMENTÉ

Susceptible assurer à terme responsabilités internat. Ecr. sous réf. n° 307.258 à REGIE PRESSE 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Constructeur informatique recherche d'URGENCE 3 INGÉNIEURS

RÉDACTEURS

a) spécialistes procédures télécomm,
b) spécialistes maintenance,
c) généralistes avec base électronique.

Expér. exigée 2 ans minimum
Tél. pr r.-v. 784-74-52.

ÉCOLE DES MINES SAINT-ÉTIENNE
recherche

INGÉNIEUR OU MAITRE ES SCIENCES

Métallurgie, matériaux, physique du solide, candidat français, pour préparer thèse en métallurgie.

Envoyer C.V. à P. LESBATS École des Mines, 42023. SAINT-ÉTIENNE CEDEX Téléphone : (77) 25-20-23.

EQUIPEMENT HOSPITALIER

Ingénieur technico-commercial

Basé à Paris, adjoint du Directeur Technique, vous assumerez les relations techniques et commerciales avec les clients et les fournisseurs et vous prendrez en charge la rédaction des devis en liaison avec le service : Achats-Transit-Chiffrage.

Vous serez amené ponctuellement à effectuer des missions à l'étranger pour déposer des offres et participer à la négociation des contrats, votre parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.

Votre connaissance générale de l'hôpital et des équipements, votre expérience commerciale réussie et pourquoi pas, une première approche de l'ingénierie hospitalière font de vous l'homme tout désigné pour nous rejoindre.

Nous vous offrons les structures évolutives d'une entreprise jeune, filiale d'un grand groupe français et une rémunération de 180 000 F+.

Merci d'adresser CV, photo sous la réf. SF 06 85 à notre Conseil ORSI 13 place Kossuth 75009 Paris.

ORSI

LOTUS DEVELOPMENT, 700 personnes, plus d'un milliard de francs de CA dans le monde, solidement établie depuis 1982 aux USA, a acquis une position de leader sur le marché des logiciels de gestion.

Dans le cadre de notre développement sur le marché français, nous avons créé une nouvelle filiale.

Pour participer à ce lancement, nous recherchons :

Accounting manager

Sous l'autorité du Directeur Financier, vous aurez la responsabilité du reporting, de la comptabilité, des problèmes fiscaux, de la trésorerie à court terme et du forecast. Après une première expérience d'audit dans un cabinet anglo-saxon, vous souhaitez vous intégrer dans une petite équipe et mettre en place des systèmes comptables de gestion.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant la référence M 9130 sur l'enveloppe, à Stamina 22 rue Auguste Vacquerie 75116 Paris.

Lotus

La direction du développement commercial d'une banque privée

Nous recherchons un collaborateur de haut niveau basé à PARIS qui aura pour *mission d'encadrer l'ensemble de nos succursales.*

A l'écoute permanente des marchés régionaux et de leur évolution concurrentielle par une présence sur le terrain, le candidat proposera des directives de développement adaptées aux spécificités de chaque succursale.

Responsable des résultats et de l'animation des commerciaux, en étroite collaboration avec l'équipe de Direction, il veillera à la qualité du développement.

Par ailleurs, il aura à adapter et à former le réseau commercial aux objectifs fixés.

Ce poste de dialogue et de communication s'adresse à un homme qui maîtrise parfaitement la profession et plus particulièrement le crédit immobilier.

Une expérience réussie de la fonction est souhaitable.

Toute candidature sera examinée de façon strictement confidentielle.

Adresser votre lettre manuscrite + C.V. + photo, sous la référence EDS/3584, à

MEDIA P.A.
9, bd des Italiens - 75002 PARIS

MEDIA PA

ATTACHE DE PRESSE HF
BILINGUE FRANCO-ALLEMAND

Ce très important groupe chimique allemand possède en France plusieurs Sociétés (vente et production).

Il recherche un(e) attaché(e) de presse, diplômé(e) I.E.P., CELSA ou E.S.C., ayant à son actif 5 ans d'expérience professionnelle acquise de préférence en entreprise. Basé(e) dans la Société de Distribution (située en proche banlieue Ouest), il-elle sera chargé(e) des relations avec la presse économique financière et spécialisée concernant la vie du Groupe en France et les opérations de Relations Publiques intéressant les différentes Sociétés (Foires, Expositions, Salons) en relation étroite avec la Direction Générale.

Outre une parfaite maîtrise de la langue allemande – écrite et parlée – ce poste demande un réel sens des contacts humains et de la disponibilité pour de brefs déplacements.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions, s/réf. 3578/LM, à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse; et discrétion assurées.)

MEDIA PA

GROUPE BANCAIRE FINANCIER

PARIS - LA DEFENSE
recherche
pour une de ses agences située dans la région parisienne

CADRE D'EXPLOITATION HF

chargé du développement de sa clientèle (coopératives, associations, mutuelles).

Le candidat retenu sera diplômé d'études supérieures (maîtrise de gestion, *IEP, ESC) et/ou ITB ou CESB, avoir une expérience confirmée* de l'analyse financière et une parfaite aptitude à la négociation commerciale.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 4624 PUBLICITES REUNIES, 112, Bd Voltaire 75011 Paris qui transmettra

---

Conseiller en achats de produits pétroliers

Notre société spécialisée depuis 50 ans dans le contrôle des dépenses d'énergie opère dans le monde entier.

Votre mission : • aider nos clients français à obtenir de meilleures conditions sur l'achat de leur produits pétroliers.

Votre profil : • bonne connaissance du marché français des produits pétroliers.
• une expérience de plusieurs années acquise dans une compagnie pétrolière constitue un avantage.
• une bonne pratique de l'anglais est un atout supplémentaire.

Le poste est basé à Paris.
Le salaire, fonction de l'expérience, sera à discuter lors des entretiens.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, en précisant la réf. 5581 sur l'enveloppe.

---

formation professionnelle



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE GRANVILLE-SAINT-LÔ *organise deux formations spécialisées et pratiques pour devenir des :*

CADRES COMMERCIAUX POUR L'EXPORTATION

Niveau : BAC + 2 à BAC + 4 et/ou Expérience Professionnelle. Maîtrise de l'anglais indispensable. Jumelage du cycle en cours avec l'IHE - Export Management de Poole (Angleterre).

CADRES COMMERCIAUX POUR L'AGRO-ALIMENTAIRE

Niveau : Expérience professionnelle et/ou BAC + 2 avec bonne connaissance des produits agricoles et alimentaires. Cycle organisé conjointement avec la CCI de Paris (TECOMAH).

A Granville, d'octobre 1985 à juin 1986, pour jeunes diplômés, salariés et demandeurs d'emploi.

Recrutement : les 13 et 14 juin à Granville

Candidature et C.V., sous référence LM1 à :

ICOM-Vente
Institut Consulaire de la Manche-Vente
CCI de Granville-Saint-Lô
Rue de l'Oratoire - AGNEAUX - B.P. 310
50010 SAINT-LÔ CEDEX - Tél. (33) 05.09.41

Les Associés et l'Ensemble des Consultants de

SYSTEMA

(Correspondant en France de Price Waterhouse)

Cabinet de Conseil en Gestion -
Etudes et Réalisations en Informatique
sont heureux de vous communiquer leur nouvelle adresse.

113, rue de l'Université - 75007 PARIS
Tél : 555 91 25

DESSEIN

ORGANISME DE FORMATION ET CONSEIL EN AGRO-ALIMENTAIRE
recherche

FORMATEUR CYCLES AGENTS TECHNIQUES DE DEVELOPPEMENT

- Ingénieur Agro ou équivalent
- Ayant qualification Conseiller Agricole
- Expérience dans entreprise, service développement ou centre de gestion
- *Organisera et contrôlera des cycles longs de formation*
- Animera des séminaires développement
- Accessoirement participera à des actions de conseil ou de formation dans d'autres domaines
- Connaissance en informatique appréciée
- Evolution possible vers un poste de responsabilité

Envoyer Curriculum vitae et prétentions sous réf. 266 à SWEERTS Publicité, 9, rue du Delta, 75009 PARIS qui transmettra.

DESSEIN

GROUPE ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE PARIS
LE CENTRE DE FORMATION PERMANENTE
organise, en octobre prochain, un stage de 29 *semaines rémunéré par la Région Ile de France :*

MARKETING ET ACHAT DE PRODUITS HAUTE TECHNICITE

(2ème promotion)
Cadres, en recherche d'emploi
(ou en activité : FONGECIF),
diplômés de l'enseignement supérieur
ou équivalence professionnelle.
Formation :
marketing, achat, gestion, informatique.
Tél. 355.39.08 - J. RENAUDON

groupe escp
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Organisation et Publicité

OFFRES D'EMPLOIS

secrétaires

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français, hommes et femmes. Demandez une documentation (gratuite) sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16), B.P. 402, 09 PARIS.

travail à domicile

Secr. tape sur IBM 82 C, manuscrits, rapports, conférences, etc. Tarif intéressant. Tél. : 840-42-41.

capitaux propositions commerciales

AFFAIRES

Je gère une société rentabilité démontrée. Seul fabricant français, brevets, programmes de subventions acceptés. C.A. 3,6 M.F., grand potentiel. Affaire en plein développ. qui va s'arrêter parce qu'un actionnaire se retire. Peut intéresser groupe cherch. à se diversif. ou PMI ou investisseur financier. Ecr. s/n° 7342 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

perdu - trouvé

Perdu samedi 11 mai 1985 à Paris, collier de perles, double rang, fermoir or et diamants. Récompense : 10 % de la valeur. Téléphoner au : (3)462-36-35, poste 1602 ou 1502.

DEMANDES D'EMPLOIS

Secrétaire parfaitement bilingue (française-anglais), excellentes notions d'espagnol ayant sens de l'initiative et des responsabilités, cherche poste motivant. Téléphone : 336-61-04.

Ingénieur projet en turbomachines 27 ans, diplôme ISIN, généraliste passionné d'informatique, recherche poste scientifique, recherche ou développement en énergétique ou mécanique dans société de préférence U.S. Tél. : (1) 687-22-52. Ecr. *le Monde* Pub n° 7364 service annonces classées 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme ayant organisé expositions (peintres, illustrateurs, photographes) et salons importants à Paris cherche emploi similaire dans société spécialisée dans l'organisation de manifestations. Ecr. s/n° 7360 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 27 ans, DUT documentat., angl. cour., allem., 4 a. expér., ch. poste documentaliste. Ecr. s/n° 7355 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. (34) célib. dipl. CORNELL management hôtelier, cherche situation Paris HOTELLERIE ET TOURISME. Tél. : 575-03-11 qui transm.

Commercial 42 ans cherche activité de vente AFRIQUE FRANCOPHONE. Statut expatrié. (59) 23-67-20.

Français résid. en G.-B., 38 ans, formation économique, conn. techn., exp. industrie, ch. emploi représ. sté française opérant en U.K. ou désireuse d'y opérer. Ouv. ttes prop. y compris agro-al. P. Guillin. Tél. : 19 44 934 732 685.

Ingénieur chimiste thermicien, 36 ans, responsable unité de production à feu continu, solide expér. de industries chim. et pétrochimiques, cherche poste à responsabilités étendues industrie et conseil. Ecrire sous le n° 069.766 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Cadre commercial cherche emploi à responsabilités dans parfumerie où prêt-à-porter haut de gamme. Anglais courant. Tél. : 579-74-69.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Vends Renault 5, bordeaux, 1981. 65.000 km, bon état, radio. 20.000 F. Tél. : 298-25-06.

de 5 à 7 C.V.

Part. vd R 18 Break, GTL, 7 CV, type n° 2, couleur grège, garantie 6 mois. 6.000 km. Prix : 58.000 F. Tél. : bur. 749-82-94, dom. 642-51-81.

formation professionnelle

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

GOBELINS 2 p. tt conft. plein sud, calme. Px 460.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

CHERCHE-MIDI

150 m² salon, s. à manger, 3 chambres, imm. gd confort, 5e ét., asc., park. 567-22-88.

7e arrdt

ALMA 290 m²

BELLE RÉCEPTIONS 4 ch. 3.300.000. Exclusivité. EMBASSY - 562-16-40.

8e arrdt

ÉTOILE SUR AV. VUE, superbe récept., 3 chbres, 265 m². travx. Exclusivité CSA le matin. Tél. : 260-42-20.

10e arrdt

HOPITAL ST-LOUIS, près, ds imm. pierre de t., tapis, asc., 3 p., entrée, cuis., w.-c., bain, ref. nf. Tél. : 634-13-18.

11e arrdt

Prés RÉPUBLIQUE BD VOLTAIRE, imm. pierre de t., tapis, asc., 2e ét., balc., 5 p., tt cft, à rénover poss. 7 p. 634-13-18.

13e arrdt

Surface à aménager, r.-de-ch. s/cour, clair, calme, mezzanine. Finitions personnalisées. Prêt conventionné possible. Direct pptaire. 329-58-65.

14e arrdt

E.-Quinet. 4 p. 703-32-44. **TERRASSE SOLEIL.**

THEATRE MONTPARNASSE Lumineux 3 P. conft. 650.000 F. 508-53-84 ou 060-54-94.

17e arrdt

PRÈS AV. NIEL

IMM. PIERRE DE T. SOLEIL, superbe gd 3 P., tt confort. 1.385.000 F. VERNEL 526-01-50.

18e arrdt

AU PIED DE LA BUTTE
Bel imm. pptaire vd beau 4 p., rénové. 850.000 F. 294-94-64.

19e arrdt

VUE SUR PARC
BUTTES-CHAUMONT
atelier d'artiste, 88 m²
Remarquablement aménagé
995.000 F. 261-84-52. h.b.

20e arrdt

PTE DES LILAS gd stud. + alcôve, cuis., dches, asc., chf cent. 195.000 F. FAC 337-69-59

78-Yvelines

CELLE-SAINT-CLOUD

17 mn St-Lazare, imm. récent, 3 pces. Prix : 395.000 F. Tél. : 252-01-82.

91 - Essonne

PALAISEAU

Dans parc boisé appt 110 m², 6 p., cuis., t cft, balcon s/vallée. 690.000 F. AGENCE DE LA GARE A PALAISEAU. 014-24-28.

92 Hauts-de-Seine

FONTENAY-AUX-ROSES 4 P. stand. dans petit immeuble avec jardin 3e ét. avec asc. 80 m² + 10 m² balcon orienté N.-S. 3 chbres indép. séjour, entrée. Salle de bains claire, w.-c., cuisine aménagée. Box fermé et cave. Prix 700.000 F. Heure bureau 660-52-01 ou 631-08-84 soir.

LE PLESSIS-ROBINSON (92) Part. vend beau F 3 tt confort, loggia, park., soleil. 450.000 F. Tél. : 607-44-65.

Province

VAR
EXCEPTIONNEL
MARINES DE COGOLIN

A VENDRE :

2 P. TT CFT ... 600.000 F.

STUDIO TT CFT . 370.000 F

RENSEIGNEMENTS ET VISITES

STÉ DE ST-PRAY
Tél. : 267-69-27.

LE TOUQUET (62)

Proche tennis et forêt
Récent. Appartement 48 m². Entrée, séjour, chambre, cuis. équip., s. de bains, 2 loggias, cave. Belles prestations.
395 000 F
Tél. : (1) 604-53-94.

immobilier information

ANCIENS RÉCENTS

DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

appartements achats

URGENT pour grande famille BRÉSILIENNE recherche MONTAIGNE-GEORGE-V-IÉNA-MONCEAU-HENRI MARTIN 6 à 8 p., même prix élevé. Tél. : 624-93-33.

Sté D'INVESTISSEMENT DU MOYEN ORIENT rech. à l'achat appts et imm. stand. dans quartier résidentiel. Paiement comptant. Tél. : 720-26-29.

AGENCE LITTRÉ

Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paiement comptant chez notaire. TEL. : 544-44-45.

Recherche 2 à 4 p. PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

MICHEL BERNARD

42, av. Victor-Hugo, Paris-16e. 502-13-43.
Recherche, tous quartiers, appts, hôtels particuliers, burx.

ARAXON S.A. 336-82-82
82, rue Monge (5e) rech. à PARIS appts BON STAND.

ACHÈTE COMPTANT

Logement avec ou sans cft. Paris intra-Muros. 252-01-82.

locations non meublées offres

Paris

Informations sur 170 logements à louer, du studio au 6 pièces de 2.000 F. à 10.000 F., selon confort et quartier. Également échanges possibles. Nous ne sommes ni agence, ni marchand de listes, mais une association sans but lucratif. Ecrire : APPEL 75-B.P.114 75463 PARIS CEDEX 10. Réponse assurée à tout courrier sérieux.

locations non meublées demandes

Paris

Etudiante 22 ans ch. studio conf. ou chambre ind. évent. contre services. Rive gauche. Tél. : 326-00-77 (mat. ou soir).

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. (1) 889-89-66 – 283-57-02.

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

Rech. appts pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE et appts de STANDING pour DIPLOMATES et MULTINATIONALES. Tél. : 562-78-99.

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

PROPRIÉTAIRE
pour employés et dirigeants établissement bancaire, rech. appts ttes catégories villas Paris, banlieue, loyer élevé accepté. Tél. : 504-04-45.

immeubles

MICHEL BERNARD

42, av. Victor-Hugo, Paris-16e. 502-13-43.
Recherche imm. de burx ou commerciaux, bons locataires.

pavillons

91-PALAISEAU

(600 m. Métro) Pptaire vend **PAV** 1977 s/830 m² entrée, mezzanine, séj. 47 m² ouvrant s/terrasse sud. Cuis. équip. 5 chbres, 2 bns, bur. s/sol : 145 m². Prix : 1.500.000 F. 014-33-68.

viagers

Lamarck Caulaincourt, 2 p. cft, impecc., très bel imm. pierre. 48.000 + 1.200 occupé fme 71 ans. F. CRUZ, 266-19-00.

ÉTUDE LODEL
35, bd Voltaire, Paris-11e. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expér. Discrét. Conseils.

60 m², 5e ét., asc., bel imm. pierre, près rue Carpeaux Me Lamarck. 178.000 + 1.800 occ. fme 71 ans. 266-19-00.

hôtels particuliers

LA VARENNE près MARNE 10 P. haut standg. gd clt, état except., maison gardien, parc 1.800 m². Idéal profess. libér. 508-53-84 ou 060-54-94.

bureaux

Locations

CHAMPS-ÉLYSÉES

Loue directement 1 bureau ou + dans immeuble stand. Téléphone : 563-17-27.

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
loc. bureaux, secrét., télex
CONSTITUTION STÉS
ou création ttes entreprises.
ASPAC 293-60-50 +

DOMICILIATION 8e, 2e

Secrétariat, tél., télex. Location burx. Ttes démarches pour constitution de société.
ACTE - 359-77-55.

SIÈGE SOCIAL A PARIS
Bureau ou domiciliation + services. (1) 346-00-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
355-17-50

VOTRE SIÈGE SOCIAL

TÉLEX SECRÉTARIAT
DÉMARCHES CONSTITUTIONS
(sans frais honoraire)
Possibilité de stationnement
AGECO 294-95-28.

locaux commerciaux

Locations

AV. FOCH (16e)

TRÈS GRAND STANDING LOCAL PROFESS. A LOUER 280 m² dont 130 m² R.-de-ch. et 150 m² ss/sol, ENTRÉE PART. LOYER A DÉBATTRE en fonction des aménagem. SAFRU - 267-69-27.

BD ST-DENIS, 600 m² env. sur 2 niv. gde haut. ss plafond. Division poss. Cession + petit loyer. Tél. : 634-13-18.

fonds de commerce

Ventes

A VENDRE dans ville de 15 000 habitants, 40 km Ouest Lyon, librairie-papeterie-disques.
C.A. 1.600.000 F Prix à débattre. Agence s'abstenir.
Ecr. s/n° 7.357 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

boutiques

Ventes

VENDRE OU LOUER
BOUTIQUES, IMMEUBLES
MURINVEST 723-30-40

dossier

LE POINT SUR...

Le syndicalisme dans le monde

Faut-il cultiver le « *syndicalo-pessimisme* » à la lumière de la situation syndicale dans le monde ? On ne parle que de désyndicalisation et de crise du militantisme. Et pourtant, sur une longue période, le syndicalisme semble avoir maintenu une certaine expansion. Dans son rapport sur « Le travail dans le monde » en 1985, le Bureau international du travail (BIT) souligne que « *le syndicalisme, né en Europe et aux États-Unis, fait partie intégrante des sociétés industrielles et pluralistes occidentales ; au cours de notre siècle, il s'est répandu dans toutes les régions — industrialisées ou en développement — et dans tous les secteurs économiques* ». En 1919, à la Conférence internationale du travail, il n'y avait que 25 délégués pour représenter les travailleurs. En 1983, on en recensait 130, assistés de 337 conseillers techniques et représentants « *pratiquement tous les pays du monde* ».

De 1919 à 1983, le syndicalisme a donc fait un pas de géant. Entre ces deux dates, non seulement la convention n° 87 de l'Organisation internationale du travail (OIT) a posé des principes pour le syndicalisme qui demeurent valables, mais la croissance des syndicats dans les pays en développement s'est, avec beaucoup d'inégalités, affirmée. Lors d'un récent passage à Paris, M. Francis Blanchard, directeur général du BIT, a toutefois tempéré cet optimisme en déclarant que depuis 1982, « *la situation pour les syndicats s'est considérablement dégradée* ».

Il n'en demeure pas moins que, au début des années 80, seize pays en développement avaient des taux de syndicalisation supérieurs à celui de la France (20 %) ! Parmi eux, seuls deux États, le Mexique et le Venezuela, ont autorisé le système d'origine anglo-saxonne de « *sécurité syndicale* » subordonnant l'embauche à l'affiliation syndicale.

D'autres pays, comme le Ghana ou les Philippines ont également recours à ce système. Mais de nombreux obstacles demeurent au développement de la syndicalisation dans le tiers-monde, dont l'absence fréquente de réelle liberté syndicale, le faible nombre de grandes entreprises, le manque d'animateurs ou la « *difficulté de syndicaliser le secteur informel* » (indépendants, travailleurs familiaux, occasionnels et temporaires, salariés de petites entreprises), ce dernier problème se retrouvant avec une acuité particulière dans les pays industrialisés.

Dans ces pays, le BIT énumère toute une série de facteurs qui « *limitent la croissance des syndicats : la difficulté de recruter dans des régions ou secteurs hostiles ou indifférents, l'opposition latente de certains employeurs, la prépondérance dans certains pays de petites et moyennes entreprises où les syndicats ont peine à survivre, la difficulté de faire comprendre aux travailleurs l'avantage du syndicalisme dans les pays où d'autres institutions jouent le même rôle et enfin le nombre croissant de travailleurs difficiles à syndiquer* ». Des signes de désyndicalisation dont il résulte un impératif : celui d'adapter, rapidement et profondément, le syndicalisme.

D'un pays à l'autre

● **EN FRANCE**, la liberté de constituer des syndicats existe depuis la loi du 21 mars 1884. Depuis la loi du 28 octobre 1982, l'article L. 411-1 du code du travail sur les syndicats est ainsi conçu : « *Les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des droits ainsi que des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, des personnes visées par leurs statuts.* » Mais il a fallu attendre la loi du 27 décembre 1968 pour que les syndicats aient le droit de s'organiser librement dans les entreprises en créant des sections syndicales d'entreprises.

De la liberté syndicale, il découle que chaque citoyen a la liberté d'adhérer ou non à un syndicat ou de lui retirer son adhésion. Par ailleurs, la loi du 27 mars 1956 (qui visait les situations de monopole syndical à l'embauche dans l'imprimerie), a affirmé que l'appartenance ou la non-appartenance syndicale ne doit avoir « *aucune incidence sur le droit au travail* », les conventions collectives s'appliquant par ailleurs indistinctement à tous les salariés. L'usage n'a pas suivi partout, et là où il y a un syndicalisme de métier, il arrive que l'employeur s'adresse au syndicat pour obtenir une main-d'œuvre qualifiée (dockers).

En France, il existe cinq organisations représentatives au niveau national — qui disposent par exemple d'un « *monopole* » de présentation des candidats au premier tour des élections professionnelles (1) — remplissant les cinq critères définis par l'article L.133-2 du code du travail (effectifs, indépendance, cotisations, expérience et ancienneté, attitude patriotique pendant l'occupation) : la CGT, la CFDT, la CFTC, la CGC et FO. Dans l'éducation, la FEN est restée autonome. Il existe aussi plusieurs syndicats « indépendants » ou catégoriels.

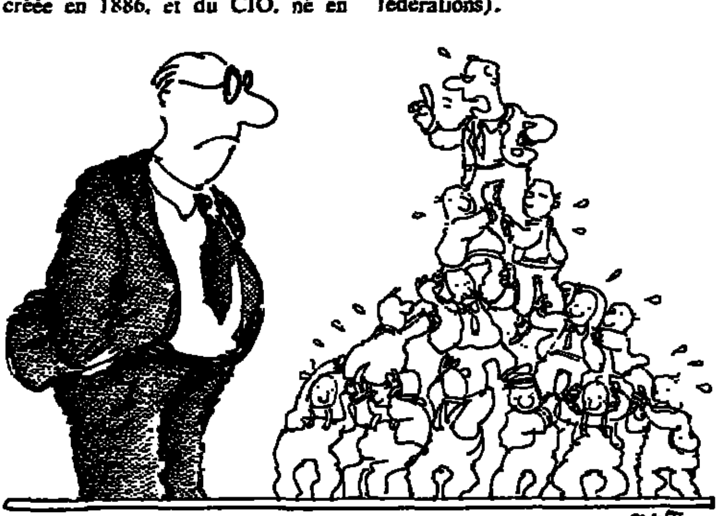
● **EN ITALIE**, l'adhésion des salariés aux syndicats est libre et les conventions collectives s'appliquent à tous les travailleurs, syndiqués ou non. Dans un pays où le taux de syndicalisation est élevé, il existe trois organisations : la Confederazione Generale Italiana del Lavaro (CGIL), la Confederazione Italiana Sindicati Lavoratori (CISL) et l'Unione Italiana del Lavoro (UIL). La structure de base du syndicalisme au sein des entreprises est le « *conseil d'usine* » ou « *conseil de délégués* ». Des délégués de section ou de groupe sont élus par des groupes de 20 à 30 travailleurs, affiliés ou non à un syndicat. Les délégués peuvent ne pas être membres d'un syndicat et il n'y a pas de liste politique ou syndicale. Le « *conseil des délégués* » est chargé de l'organisation, de la gestion et de la direction des négociations dans l'entreprise. En 1981, on comptait 32 021 conseils avec 206 336 délégués représentant plus de 5 millions de salariés.

● **EN GRANDE-BRETAGNE**, on trouve à la fois des syndicats généraux, des syndicats professionnels et des syndicats d'industrie. Ces différents types de syndicalisme se sont unifiés dans le Trade Union Congress (TUC) mais chaque organisation affiliée conserve une grande part d'autonomie. Dans une même industrie, des rivalités surgissent parfois entre plusieurs syndicats. Elles sont arbitrées par le TUC. A l'origine délégués d'atelier indépendants des syndicats, les *shop-stewards* peuvent aujourd'hui, dans l'entreprise, recruter des adhérents et collecter des cotisations. Les *shop-stewards* se rassemblent en comités de délégués pour négocier avec la direction.

Aboli par la loi de 1971, rétabli pour l'essentiel en 1974, restreint en 1982, le système du *closed-shop* concerne environ 5 millions de salariés britanniques. Dans la pratique, cela signifie qu'ils ne peuvent occuper un emploi s'ils ne sont pas membres d'un syndicat. La loi sur l'emploi de 1980 a donné aux salariés le droit de demander des indemnités au syndicat ou à l'employeur forcé de licencier un salarié n'appartenant pas au syndicat.

● **EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE**, les syndicats sont organisés au niveau de la branche (à l'exception de l'éducation et de l'art). Ainsi dans la chimie, le syndicat réunit aussi bien les chimistes que les employés de bureau ou les électriciens qui sont employés dans une entreprise de l'industrie chimique. Avec ses dix-sept syndicats affiliés, le Deutscher Gerwerkschaftsbund (DGB) est, de loin la plus puissante organisation syndicale allemande. Mais il existe aussi la Fédération allemande des fonctionnaires (DBB), le Syndicat des employés (DAG) et la Confédération des syndicats chrétiens (CGB).

● **AUX ÉTATS-UNIS**, les syndicats sont regroupés au sein d'une vaste fédération, l'AFL-CIO (à la suite de la fusion en 1955 de l'AFL, créée en 1886, et du CIO, né en



1938), qui rassemble 102 organisations membres et 48 000 unités syndicales à l'échelon local. Les *teamsters* (camionneurs) en ont été exclus.

Le système syndical est régi par la loi Wagner (National Labor Relations Act en 1935) et la loi Taft-Hartley de 1947. La loi Wagner a créé le National Labor Relations Board (NLRB) qui, à la demande de 30 % des salariés ou de l'employeur, a organisé des élections pour « *certifier* » un syndicat, c'est-à-dire lui permettre d'être le représentant attitré et exclusif des travailleurs dans l'entreprise.

Lors des élections, et pour être reconnu, le syndicat devra obtenir au minimum 51 % des voix. Si deux syndicats sont en compétition et que chacun a moins de 51 %, de nouvelles élections devront être organisées au bout de douze mois. Les salariés peuvent également demander, selon la même procédure, une « *décertification* » du syndicat. La loi Taft-Hartley a interdit le monopole syndical à l'embauche (*closed-shop*) et la syndicalisation de la maîtrise et des fonctionnaires fédéraux. Elle a permis dans sa section 14 b à des États d'adopter des lois sur le droit au travail (*right to work*).

Ainsi vingt Etats appliquent aujourd'hui le *right to work*, c'est-à-dire qu'ils interdisent l'obligation d'adhérer à un syndicat à la fin de la période d'essai (*union shop*). Dans trente Etats, la syndicalisation reste encouragée, et, dans de nombreuses entreprises, même ceux qui ne sont pas syndiqués versent des cotisations.

● **AU JAPON**, l'article 28 de la Constitution garantit « *le droit des travailleurs de se syndiquer, de négocier et d'agir collectivement* ». Aux termes de la loi de 1945 qui les réglemente, les syndicats, rassemblent dans les entreprises essentiellement des travailleurs « *réguliers* » (permanents) et se regroupant dans des fédérations industrielles, ont pour but « *de maintenir et d'améliorer les conditions de travail et d'élever le statut économique des travailleurs* ». Les salariés ont le droit d'adhérer à un syndicat ou de le quitter librement. Mais la loi prévoit que lorsque qu'une majorité de travailleurs dans une entreprise est affiliée à un syndicat, celui-ci peut conclure avec l'employeur un « *union-shop agreement* » selon lequel la société n'emploiera plus désormais que des membres du syndicat.

Selon une enquête du ministère du travail en 1978, 50 % des 1 700 syndicats interrogés avaient conclu ce type d'accord. Il existe 34000 syndicats de travailleurs à l'échelon des entreprises. Mais les fédérations et les syndicats de grandes entreprises nationales appartiennent à des centrales nationales : le Sohyo, la plus puissante, surtout implantée dans le secteur public, le Doméi, implantée dans l'industrie privée, et le Churitsuroren (comité de liaison de plusieurs fédérations).

● **EN URSS**, la syndicalisation (plus de 130 millions de syndiqués revendiqués en 1983, soit la quasi-totalité de la population active) n'est pas obligatoire, mais le bénéfice d'un grand nombre d'avantages sociaux est lié à l'appartenance à un syndicat. La cotisation syndicale est automatiquement prélevée sur les salaires. Dans un pays où le droit de grève n'est pas reconnu, la tâche des syndicats, d'après le préambule des statuts, est de « *mobiliser les masses pour la réalisation de l'objectif économique principal : la création de la base matérielle et technique du communisme, la lutte pour le renforcement de la puissance économique et de la puissance défensive de l'Etat soviétique, pour l'élévation continue du niveau de vie matériel et culturel des travailleurs* ».

Uniques pour chaque branche industrielle, les syndicats ont des attributions politiques et économiques importantes et concourent dans les entreprises à l'élaboration des « *plans de production* ». Ils sont consultés sur le licenciement d'un salarié comme sur la nomination d'un dirigeant d'entreprise.

● **AU BRÉSIL**, malgré le retour récent à la démocratie, la législation concernant les syndicats n'a pas encore été abolie. Or elle remonte aux structures d'inspiration fasciste de l'« *Estado novo* » du président Vargas. L'activité économique est divisée en huit secteurs, chacun pouvant avoir des organisations syndicales et patronales. Bien que cette législation ne prévoyait pas de confédération interprofessionnelle, deux centrales se sont constituées : la Centrale unique des travailleurs (CUT) en août 1982 et, un an avant, la Coordination nationale de la classe ouvrière (CONCLAT).

Le syndicat est d'abord un groupement industriel ou professionnel au niveau local. Tous les salariés acquittent une cotisation syndicale (équivalant à une journée de salaire) qui est retenue annuellement par l'employeur, mais elle n'entraîne pas leur appartenance à un syndicat (qui suppose une cotisation supplémentaire mensuelle).

● **EN ISRAËL**, le syndicalisme est incarné d'une manière fort originale par l'Histadrout qui, depuis 1920, est considérée comme « *l'organisation de base du travailleur israëlien* » en raison du rôle important qu'elle a joué dans l'accueil, le logement et la formation des nouveaux émigrants. Les adhésions sont enregistrées directement par la centrale sans intermédiaire et l'Histadrout est à la fois un syndicat, un système de sécurité sociale, une société coopérative, une banque, une compagnie d'assurance, etc.

Au congrès de l'Histadrout, les élections se font sur la base de « *listes politiques* ». Les dernières ont eu lieu au début de ce mois.

(1) Pour une entreprise, un syndicat qui n'est pas affilié à une des cinq confédérations doit *prouver* sa représentativité. S'il établit sa représentativité, il peut présenter des candidats *dès le premier tour* des élections...

Des liens parfois étroits avec les partis politiques

Les relations — surtout organiques — entre les syndicats et les partis politiques constituent, selon les cas, soit un sujet tabou, soit une évidence découlant de l'histoire ou du système politique. Ainsi, en Union soviétique, il suffit de lire le préambule des statuts des syndicats pour constater que le principe de « courroie de transmission » cher à Lénine est bien en application : « *Les syndicats mènent tout leur travail sous la direction du Parti communiste de l'Union soviétique, qui est la force organisatrice et directrice de la société soviétique.* » C'est généralement le comité central du parti qui choisit le président du conseil central des syndicats...

La Grande-Bretagne apparaît à certains égards comme un pays où la courroie de transmission fonctionne, mais à l'envers, du syndicat vers le parti. Le Parti travailliste est en effet né à l'initiative du TUC, qui, en 1899, décide de se doter d'un « groupe parlementaire distinct » pour représenter les travailleurs.

Cotisations jointes

De 1906 — date de sa création — à 1918, le Labour n'acceptera que des adhésions collectives venant des syndicats. A l'exception de ceux des services publics et de quelques syndicats professionnels, les syndicats sont affiliés au Labour, et ils prélèvent la cotisation politique en même temps que la cotisation syndicale, à moins que l'adhérent ne demande expressément — par la procédure du « *contracting out* » — *de ne pas cotiser au* parti.

Ainsi environ 6 millions de travailleurs syndiqués fournissent au Labour près de 90 % de ses revenus. Conformément au Trade Union Act voté à la fin de 1984 sous le gouvernement de Mme Thatcher, les syndicats devront, jusqu'en mars 1986, consulter — par un vote à bulletin secret — leurs adhérents sur le maintien ou non du versement de fonds au parti... La consultation a déjà commencé.

En Suède, c'est le Parti social-démocrate, lui-même créé par les syndicats, qui a été ensuite à l'origine de la constitution de LO (Lands Organisation), en 1898. Le congrès décida alors, par 175 voix contre 83, le principe de l'adhésion obligatoire des membres du syndicat au Parti social-démocrate. Depuis 1909 l'adhésion au parti est facultative *mais les liens entre les deux* organisations demeurent très étroits.

Incompatibilité de fonctions

En Italie, de par leur histoire et leur doctrine, la CGIL, la CISL et l'UIL *sont proches respectivement* des communistes, des démocrates-chrétiens, des socialistes et des républicains. Mais depuis 1975 certaines fonctions sont incompatibles avec la responsabilité de dirigeant syndical, comme celles de parlementaire ou de dirigeant d'un organe exécutif d'un parti. Une enquête en 1980 montrait que 56 % des dirigeants de la CGIL sont affiliés au PCI, et 25 % au Parti socialiste.

En France, les syndicats affichent tous leur autonomie vis-à-vis des partis politiques, et aucune relation organique n'existe effectivement. Les liens sont cependant étroits entre la CGT et le PC. Au bureau confédéral de la CGT, neuf membres sur dix-huit sont membres du PC, MM. Krasucki et Viannet siégeant au bureau politique.

La quasi-totalité des dirigeants de fédérations et d'unions départementales sont communistes. Mais au bureau confédéral siègent également deux socialistes, dont l'un, M. Gaumé, est au comité directeur du PS. M. Bergeron à FO et M. Maire à la CFDT sont membres du PS — comme plusieurs membres de leurs directions confédérales, — mais ils n'exercent aucune fonction dirigeante.

Aux Etats-Unis, la direction de l'AFL-CIO est traditionnellement démocrate. Lors de la dernière élection présidentielle, l'AFL-CIO a soutenu — surtout financièrement, — dès les primaires, la candidature de M. Walter Mondale.

Des effectifs très variables

Les effectifs des organisations syndicales sont bien difficiles à apprécier, tant il est vrai que les chiffres officiels ne sont pas toujours d'une parfaite fiabilité. Selon le Bureau international du travail (BIT), les variations du taux de syndicalisation vont de « *la presque totalité de la population active dans les pays socialistes industrialisés, à moins de 10 % dans certains pays du tiers-monde* ». Le tableau suivant indique l'effectif syndical moyen en pourcentage de la population active, pour vingt-deux pays de l'OCDE :

Pays	Taux de syndicalisation
Finlande, Suède	80 à 90 %
Belgique, Danemark	70 à 80
Autriche, Luxembourg, Norvège	60 à 70
Australie, Irlande, Italie, Royaume-Uni	50 à 60
RFA, Nouvelle-Zélande	40 à 50
Canada, Grèce, Japon, Pays-Bas, Suisse	30à 40
Espagne, Etats-Unis, France, Portugal	15 à 30

Dans la CEE, le degré de syndicalisation a diminué de 1,2 % de 1978 à 1981, les baisses les plus nettes étant enregistrées en Belgique, en Italie, en Irlande, en Grande-Bretagne et en France. En Belgique, où la CSC — la plus importante — et la FGTB ont chacune dépassé le million d'adhérents, les ouvriers sont syndiqués à près de 85 % et les employés à plus de 40 %. En Italie, la CGIL revendiquait en 1983 4 537 084 adhérents, la CISL 2 953 411 et l'UIL 1 351 514, mais, si l'on considère les seuls adhérents salariés actifs, elles ont diminué respectivement en un an de 4,3 %, de 2 % et de 1,8 %. En Grande-Bretagne, les adhésions au TUC, qui se compose de 107 syndicats comprenant plus de 10 millions de membres (soit près de 50 % de la population active travaillant à temps plein), ont diminué de 5,9 % en 1981.

En France, le taux de syndicalisation se situe autour de 20 % (et sans doute un peu moins). D'après les chiffres officiels qui apparaissent souvent au-dessus de la réalité, la CGT revendique « *entre 1 300 000 et 1 400 000 actifs* » et « *autour de 300 000 retraités* », soit 230 000 à 330 000 adhérents de moins qu'en 1982, la CFDT 885 671 adhérents (— 7,6 % sur 1982, plus 81 000 retraités) et 681 300 cotisants réguliers, FO 1 150 000 adhérents, la CFTC 260 000 et la CGC 299 068 adhérents en 1983 (— 2,70 % sur un an) mais 143 007 adhérents ayant cotisé quatre trimestres...

Le taux de syndicalisation est quasiment stable en Allemagne fédérale (où le DGB revendique 7 100 000 adhérents), malgré un début d'effritement ; il l'est également aux Pays-Bas et en Grèce. Il est en hausse au Danemark et en Norvège. En Suède, LO revendique 2 200 000 adhérents et TCO 1 200 000, soit une progression sur dix ans. Aux États-Unis, le nombre d'adhérents des syndicats est tombé de 20,1 millions à 17,4 millions entre 1980 et 1984 (ce qui fait passer la proportion de syndiqués de 23 % à 18,8 %).

Au Japon, selon une estimation du ministère du travail, le taux de syndicalisation est tombé de 38,1 % en 1955 à 35,4 % en 1970 et à 30,8 % en 1980.

Selon le Bureau international du travail, au début des années 80, les effectifs syndicaux en pourcentage de la population active étaient les suivants dans les pays en développement : de 40 % à 50 % en Algérie et en Tanzanie ; de 30 % à 40 % en Argentine, au Chili, en Éthiopie, à Singapour, à Sri-Lanka et au Venezuela ; de 20 % à 30 % en Colombie, en Égypte, au Gabon, au Mexique ; de 10 % à 20 % au Botswana, au Costa-Rica, en Équateur, au Kenya, en Malaisie, au Nigéria, à Panama, au Pérou, aux Philippines et en Zambie.

Le taux de syndicalisation était inférieur à 10 % en Inde, au Bangladesh, au Pakistan, au Népal, en Indonésie, au Sénégal, au Togo, en Sierra-Leone et en Thaïlande. Au Brésil, il y aurait dans l'industrie (surtout métallurgique) et dans les services environ 3 millions de travailleurs syndiqués, soit un taux moyen de 15 %...

Dossier établi par
MICHEL NOBLECOURT

économie

REPÈRES

Dollar : la baisse stoppée à 9,2840 F

Le repli du dollar, amorcé à la veille du week-end et nettement accentué lundi 3 juin, s'est interrompu mardi 4 juin. Le cours de la devise américaine, qui avait chuté, le 3 juin, de 9,41 F à 9,25 F et plus de 3,09 DM à 3,03 DM, s'est légèrement raffermi à 9,2840 F et plus de 3,04 DM, cela malgré une nouvelle baisse des taux d'intérêt aux États-Unis. La livre sterling, qui, en début de semaine, avait frôlé le cours de 1,30 dollar pour la première fois depuis septembre 1984, s'est repliée à 1,2830 dollar et a glissé au-dessous des 12 F à Paris. Sa fermeté est due au niveau élevé des taux d'intérêt britannique (12,50 %), les plus élevés d'Europe après l'Italie, en dépit de la faiblesse des cours du pétrole.

Nucléaire : accord-cadre entre la Chine et la Grande-Bretagne

La Chine et la Grande-Bretagne ont signé, le 2 juin à Londres, un accord sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Cet accord doit servir de cadre à la coopération entre les deux pays et permettre aux entreprises britanniques d'exporter vers la Chine de la technologie nucléaire. Pékin a déjà signé de tels accords avec la France, l'Italie, la République fédérale d'Allemagne et en négocie d'identiques avec les États-Unis et le Japon.

Pétrole : réunion avancée pour l'OPEP

La prochaine réunion ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), prévue initialement pour le 22 juillet, a été avancée au 30 juin, devant la faiblesse persistante du marché pétrolier. Entre-temps, des contacts bilatéraux seront pris entre les différents membres. Cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, a annoncé cette décision le 3 juin, après deux jours de réunion, à Taïf, de neuf des treize membres. Il a assuré que *« la production devrait rester à son niveau actuel »*. Mais le roi Fahd d'Arabie saoudite a mis en garde les membres de l'OPEP : s'ils ne respectent pas les quotas décidés par l'Organisation et s'ils continuent d'offrir des rabais, l'Arabie saoudite n'acceptera pas plus longtemps de voir réduire sa part du marché et n'hésitera pas à baisser ses prix.

Au Japon, la balance des services est pour la première fois excédentaire

De notre correspondant

Tokyo. – Les dernières prévisions de l'OCDE envisagent un léger ralentissement de la croissance au Japon : environ 5% pour l'exercice budgétaire 1985, contre 5,8% en 1984. Mais elles prévoient aussi une augmentation des surplus commerciaux. Aussi, ne suscitent-elles pas ici beaucoup d'inquiétude. Les prévisions partagent d'ailleurs la une ces jours-ci avec des statistiques indiquant que les balances extérieures (commerce et paiements courants), les avoirs nippons à l'étranger et les bénéfices des grandes entreprises se portent plutôt bien.

Le ministre des finances révèle dans un rapport préliminaire que la balance des comptes courants de la nation a enregistré, en avril, un surplus de 4,13 milliards de dollars, soit le chiffre mensuel le plus élevé jamais enregistré. Sur une base annuelle, une telle performance représenterait un excédent d'environ 50 milliards de dollars, soit un chiffre bien supérieur aux prévisions officielles qui sont de 34 milliards de dollars pour l'année budgétaire en cours.

Ce surplus est largement dû à celui du commerce extérieur qui a atteint 4,14 milliards de dollars en avril en termes réels (3,90 en avril 1984 et 4,18 en mars dernier). L'excédent commercial avec les Etats-Unis s'est encore accentué : estimé à environ 37 milliards de dollars pour l'ensemble de l'année dernière, il a déjà atteint 15 milliards pour les quatre premiers mois de 1985.

Doublement

Fait probablement sans précédent : Tokyo a enregistré en avril dernier un surplus (93 millions de dollars) de sa balance des « invisibles » (bénéfices sur les opérations à l'étranger, tourisme, assurances) traditionnellement déficitaire. Selon le ministère des finances, cela n'était jamais arrivé depuis l'entrée en vigueur des opérations comptables dans ce domaine, en 1965. Le renversement de la situation est dû essentiellement aux rapatriements des bénéfices des capitaux et investissements japonais à l'étranger.

Tout s'enchaîne, et dans ce domaine également la situation apparaît remarquable. Les avoirs nets des Japonais à l'étranger ont, en effet, doublé entre 1983 et 1984, passant de 37 milliards à 74 milliards de dollars. Seuls les Britanniques auraient fait mieux en la matière. Cette progression est surtout due à une poussée des investissements et des opérations de portefeuille des Japonais à l'étranger, tout particulièrement aux États-Unis, depuis deux ans (*le Monde* du 13 février).

On ne voit pas dans l'immédiat pourquoi une telle tendance se ralentirait. Ce n'est pas, en effet, l'argent qui manque – pas du moins dans le secteur privé. D'une part, quatre-vingts des quatre cents grandes entreprises cotées à la Bourse de Tokyo ont enregistré une augmentation de leurs profits au cours de l'exercice 1984, et pour un tiers d'entre elles il s'agit même de profits records. D'autre part la formidable capacité qu'ont les Japonais pour mobiliser l'argent (et les dirigeants pour en faire bénéficier l'industrie) ne tient pas uniquement aux excédents commerciaux, mais pour bonne part au niveau très élevé de l'épargne des ménages, politiquement encouragée et socialement indispensable. L'épargne du secteur privé s'élèverait, selon les statistiques, à quelque 200 milliards de dollars par an. Le déficit budgétaire (l'un des plus élevés qui soit) atteint 60 milliards. La différence, 140 milliards, s'écoule sur les marchés des capitaux. Par comparaison, 80 % de l'épargne du secteur privé aux Etats-Unis, estimée à 250 milliards de dollars, servent à éponger un déficit budgétaire s'élevant à 200 milliards.

La situation est encore plus grave en Europe de l'Ouest où les déficits cumulés surpassent l'épargne globale. Dans les deux derniers cas, et dans bien d'autres, le banquier, le créancier, l'investisseur qui s'impose de plus en plus à ceux qui vivent au dessus de leurs moyens, a le même nom : le Japon.

R.-P. P.

Mentalités et modernité

(Suite de la première page.)

La soif de sécurité ne date pas de la fin des « trente glorieuses », mais d'un long conditionnement historique des Français, qui, en dehors des poussées de fièvre révolutionnaire, n'aiment rien tant que de retrouver, à l'instar de du Bellay, la tranquillité de leur petit village. *« Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras »*, *« Pierre qui roule n'amasse pas mousse »*,... on enfilerait bien d'autres adages qui s'inscrivent dans le patrimoine du savoir-vivre de nos concitoyens, craignant le risque pour la plupart. Ce n'est pas un hasard si, en Europe, les plus gros possesseurs d'or et de biens immobiliers se comptent dans notre pays. Voilà qui n'entraîne pas très naturellement vers les richesses vives de l'industrie. *« La vulgarité de l'argent fait qu'on le met de côté plutôt qu'on ne le brasse ou qu'on ne le laisse circuler et fructifier librement* (2). »

Et que dire de certains aspects de la figure de Cyrano, héros national ? Pourquoi M. François Mitterrand n'a-t-il pas réagi, lors de la fameuse émission d'Yves Mourousi, à cette idiotie du *« ne pas monter bien haut peut-être, mais tout seul »* ? On ennoblit toujours le « système D », l'art de se tirer d'affaire plutôt que d'en faire. Est-ce en chérissant de tels mythes que l'on sortira le pays de sa médiocrité économique ?

Le plus cocasse est que ce frondeur est en pâmoison devant l'Etat, qu'il est atteint de la maladie du national-colbertisme, que ce n'est pas le « grand patronat » qui impose sa logique, mais que, au contraire, *« les entrepreneurs doivent en passer par les règles d'un jeu souverainement fixé par l'Etat. On s'indigne souvent de ce qu'ils manquent de vigueur et d'ambition pour conquérir les marchés étrangers, mais ils sont élevés par des coloniaux méprisants* (3) ».

De cette révérence pour le pouvoir découle tout naturellement l'acceptation dans de nombreuses entreprises d'une lourde hiérarchie. Celle-ci est au reste souvent renforcée par le fait que la formation professionnelle de la base est beaucoup plus faible que dans d'autres pays. Navrante situation, à l'heure où paradoxalement la complexité commande une plus grande simplicité dans l'organisation des systèmes de production.

Autre aspect plus connu du tempérament français, nuisible à la diffusion de la modernité : son peu d'attrait pour le commerce. Avec quel mépris, Napoléon lançait-il de Sainte-Hélène à la face de l'Angleterre : *« Une nation de boutiquiers »*.

On sait moins que cette expression est déjà dans le célèbre livre d'Adam Smith sur *la Nature et les Causes de la richesse des nations*, mais prise alors en fort bonne part. Vérité en deçà de la Manche, erreur au-delà... Les Français sont créatifs mais qui leur apprendra dès l'adolescence qu'il est important, pour faire bien vivre une nation, de transformer les innovations en produits demandés par le marché ? L'ennemi est en nous. Nous ne le savons pas. Il faudrait répéter comme Ronald Reagan : *« Peut-être devons-nous moins souhaiter d'être aimés et chercher à nous faire respecter. »*

De nouveaux réflexes

Pour la fine fleur des chefs d'entreprise français, tout cela est bien connu. Lors du colloque célébrant le dixième anniversaire de l'Institut de l'entreprise (4), il était réconfortant de sentir – notamment à travers les études de Jacques Lesourne et de Michel Crozier – combien avait évolué la mentalité des dirigeants interrogés. Mais encore une fois, il s'agissait là d'une élite. Entraînera-t-elle les autres ?

Oui, l'opinion a compris l'importance de l'entreprise ; oui, plus de personnes souhaitent d'être associées en permanence à sa vie (65 % selon un sondage de l'*Usine nouvelle)* ; oui, des exemples d'innovation sociale se multiplient (5) ; oui, les stages de formation alternée vont dans la bonne direction ; oui, la part des investissements en actions et obligations croît régulièrement : 9 % de placements financiers en 1970, 28,5 % en 1983 ; oui, Bernard Tapie fait un tabac auprès de jeunes et de moins jeunes ; oui, le gouvernement vient de donner des chances nouvelles à l'enseignement technique. Bons signes. Les choses bougent. Durablement ?

Ce sont en tout cas de nouveaux réflexes positifs des Français qu'il faut s'acharner à déclencher avant même l'entrée dans la vie active, à propos des deux grandes ouvertures vers la modernité : l'internationalisation de l'économie et les technologies de pointe.

PIERRE DROUIN.

(2) Guy Nevers, *les Français vus par les Français*, éditions Barrault 1985.

(3) Alain Duhamel, *le Complexe d'Astérix*, Gallimard 1985.

(4) *Le Monde* du 30 mars 1985.

(5) « L'observatoire de la COFREMCA », *Communication* nº 15, 14, rue Milton, Paris (9e).

SELON LES EXPERTS DE L'OCDE

La Suède est malade de son inflation

L'inflation persistante en Suède fait peser *« une grave menace à court et moyen terme sur la réalisation des principaux objectifs de la politique économique »*, affirme l'OCDE (l'Organisation de coopération et de développement économiques) dans sa dernière étude. Le gouvernement devra durablement contrôler les salaires, responsables de la forte dérive inflationniste. Sinon, la perte de compétitivité de l'économie entraînera la Suède dans l'engrenage de la dévaluation, comme à l'automne 1982.

En 1984, les prix ont encore augmenté de 8 %, soit deux fois plus que les objectifs du gouvernement. Au contraire, les pays concurrents sont parvenus à réduire nettement leurs coûts.

C'est le secteur privé qui devra créer des postes si l'on veut atteindre le plein emploi. Les autorités doivent donc ouvrir la voie à un allégement de la pression fiscale, la plus forte de tous les pays de l'OCDE, qui a *« des répercussions défavorables sur l'efficience globale de l'économie en affectant l'incitation au travail, à l'épargne et à l'investissement »*.

Plus généralement, l'OCDE reste sceptique sur la réalité des progrès de la Suède depuis 1982, sous le nouveau gouvernement social-démocrate, qui a pourtant rétabli la compétitivité extérieure, la rentabilité des entreprises et l'équilibre de la balance courante : *« Ni les dévaluations répétées ni une politique industrielle de style classique qui s'emploierait tout aussi vainement à miser sur les secteurs d'avenir qu'à soutenir les canards boiteux, ne créent des conditions propices à une expérience industrielle reposant sur des bases solides. »*

[Le rapport publié le 3 juin a été préparé avant que les autorités suédoises aient réagi à la dégradation de la situation économique et sociale – détérioration de la balance courante et grève des fonctionnaires du 2 au 20 mai – en adoptant un train de mesures monétaires et fiscales qui ont fait monter les taux d'intérêt à des niveaux records (*le Monde* du 15 mai).]

La Finlande doit réduire la pression fiscale

Pour maintenir son niveau d'activité, la Finlande va devoir se tourner à nouveau vers l'Union soviétique. En effet, sa croissance en 1984 a été tirée par les exportations à destination des pays occidentaux dont la croissance pourrait faiblir, prévoient les experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) dans leur dernière étude sur la Finlande.

Toutefois, la Finlande, qui ne peut se contenter de dépendre des exportations, doit relancer la demande intérieure. Il lui faut assouplir la politique budgétaire restrictive mise en place en 1977 qui a permis de réduire l'inflation à 6 %, tout en conservant une taux de croissance de 2,9 %.

Cette rigueur est aujourd'hui d'autant plus superflue qu'elle aggrave certaines rigidités de l'économie finlandaise. Elle a notamment entraîné un alourdissement bientôt intolérable des impôts, alors qu'il faut désormais *« dégager durablement des ressources au profit des secteurs compétitifs »*.

La Finlande ne s'est pas en outre suffisamment attaquée aux causes profondes de l'inflation, notamment en favorisant la concurrence : il lui faut combattre la résistance des oligopoles ou des monopoles – courants sur un si petit marché – en s'ouvrant à la concurrence internationale. Enfin, le pays doit compléter la réforme financière en cours et laisser librement monter les taux d'intérêt, ce qui augmenterait l'épargne et pénaliserait les investissements les moins rentables.

LA RENÉGOCIATION DE LA DETTE EXTÉRIEURE DU TIERS-MONDE SAUVERA LE CAPITALISME

déclare M. Fidel Castro

Sao-Paulo. – La renégociation globale de la dette extérieure des pays du tiers-monde évitera au système capitaliste de s'effondrer dans un délai de trois ans, a affirmé le président cubain Fidel Castro dans un entretien publié dimanche par le journal *Folha* de Sao-Paulo.

M. Fidel Castro a ajouté que les gouvernements devraient distinguer la *« dette légitime »* de la *« dette illégitime »*. Selon lui, la première doit être remboursée et la seconde annulée.

Le président cubain a qualifié d'illégitime la dette accumulée au cours des dernières années due à la hausse des taux d'intérêt et à la chute des cours des exportations de pays endettés.

Cette *« dette illégitime »* devra être intégralement payée par les gouvernements des pays créanciers au moyen de ponctions sur leurs budgets militaires, a précisé M. Fidel Castro. – *(AFP.)*

CEE

POLÉMIQUE ENTRE M. DELORS ET BONN

L'entretien accordé par M. Delors, président de la Commission européenne au magazine allemand *Stern*, a entraîné une réponse rapide de Bonn. Alors que M. Delors affirme que l'Allemagne a porté *« un rude coup à l'Europe »* en menaçant d'opposer son veto lors de la discussion sur les céréales, le gouvernement ouest-allemand a qualifié les propos du président de la Commission européenne de *« partiaux et absurdes »*. Le porte-parole du gouvernement de Bonn, M. Boenisch, a ajouté : *« Le gouvernement fédéral défend ses intérêts et ceux de ses agriculteurs comme d'autres partenaires européens l'ont fait et le font. »* M. Boenisch a exprimé l'espoir que le président Mitterrand jugerait *« exagérés »* les propos de M. Delors.

De son côté, le porte-parole de la Commission a qualifié d'*« extrapolation hasardeuse »* le fait d'affirmer que M. Delors *« menaçait de démissionner »*. Ce dernier a pourtant affirmé : *« Si les chefs d'Etat veulent continuer comme ça, ils seront responsables du déclin de l'Europe. Mais alors je n'ai plus rien à faire au poste que j'occupe actuellement. »*

Mme Thatcher reprend son offensive contre l'Etat-providence

(Suite de la première page.)

La mesure la plus remarquable – et la plus délicate – porte sur la suppression progressive du régime des pensions de retraite de l'Etat (indexées sur le coût de la vie) qui constitue une charge grandissante en raison du vieillissement de la population. Il s'agit, en quelque sorte, d'une nouvelle dénationalisation, car, à partir de 1990, les salariés devront cotiser auprès d'organismes privés. Par ailleurs, une formule de *« crédit familial »* a été imaginée pour remplacer le seul élément des allocations familiales qui soit réformé.

Selon M. Fowler, l'ensemble des dispositions annoncées ont surtout pour but de *« moderniser »* et de *« simplifier »* un système qui était devenu très compliqué et mal utilisé. M. Fowler a beaucoup insisté sur le fait que cette réforme n'avait pas été élaborée pour aboutir à des *« coupes »*. Mais il aura du mal à se faire entendre de l'opposition et d'une partie de l'opinion publique : d'après les calculs de divers organismes économiques, le projet devrait se traduire par une réduction de 1 milliard de livres (près de 12 milliards de francs) du budget annuel de la Sécurité sociale (40 milliards de livres).

Le leader de l'opposition travailliste, M. Neil Kinnock, a déclaré : *« Voilà une façon brutale et cruelle de rendre les pauvres encore plus pauvres »*, et il a fait savoir qu'un gouvernement travailliste s'empresserait d'annuler la plupart des mesures, notamment celle qui bouleverse le régime de retraite. De toute façon, le processus législatif prendra beaucoup de temps. Le premier projet de loi ne devrait pas être déposé avant l'automne prochain et, selon le gouvernement, la réforme ne pourra pas entrer réellement en vigueur avant le mois d'avril 1987.

FRANCIS CORNU.

Un régime à la fois plus et moins « libéral » que le système français

Curieusement, le régime britannique de protection sociale est à la fois plus et moins « libéral » que le système français.

En Grande-Bretagne, le système de santé est pour l'essentiel nationalisé, c'est-à-dire que c'est le budget de l'Etat qui prend en charge à la fois les dépenses des hôpitaux et celles de la médecine « ambulatoire », les praticiens étant dans leur grande majorité salariés du National Health Service. En revanche, le régime des pensions de retraite est en partie privé : le système mis en place depuis 1978 (mais créé par une loi de 1975) permet aux employeurs de gérer directement les retraites complémentaires de leurs salariés ou de confier cette gestion à une compagnie d'assurances (privée) aussi bien qu'à l'Etat. Dès à présent, douze millions de salariés britanniques appartiennent à un régime non étatique.

En France, en revanche, la protection sociale associe un système de remboursement public et, en partie, une médecine libérale : si la plus grande partie des hôpitaux – et les plus importants – sont publics, la médecine ambulatoire est pratiquée pour l'essentiel par des « libéraux ». Pour la retraite, les salariés reçoivent à la fois une pension de base, versée par la Sécurité sociale – publique mais non d'Etat – et une retraite complémentaire versée par des organismes paritaires (employeurs-salariés). L'une et l'autre sont alimentées par des cotisations obligatoires des salariés et des employeurs. Mais pour les retraites complémentaires, les partenaires (chefs d'entreprise et syndicats) peuvent s'entendre pour y ajouter une part facultative.

Le Parti républicain – M. François Léotard l'a confirmé au cours du « Grand Jury RTL-*le Monde* – souhaite que les assurés sociaux puissent choisir de cotiser soit à la Sécurité sociale, soit auprès d'une caisse privée.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,2900	9,2930	+ 195	+ 210	+ 380	+ 410	+1 050	+ 1150
$ can.	6,7810	6,7906	+ 19	+ 39	+ 50	+ 86	+ 191	+ 287
Yen (100)	3,7287	3,7314	+ 119	+ 129	+ 229	+ 248	+ 697	+ 746
DM	3,0484	3,0509	+ 111	+ 122	+ 227	+ 243	+ 682	+ 726
Florin	2,7037	2,7054	+ 72	+ 79	+ 144	+ 157	+ 454	+ 491
F.B. (100)	15,1352	15,1450	+ 157	+ 206	+ 298	+ 396	+ 818	+1 079
F.S.	3,6232	3,6272	+ 154	+ 169	+ 302	+ 323	+ 887	+ 950
L (1 000)	4,7690	4,7754	– 163	– 144	– 292	– 256	– 774	– 691
£	11,9098	11,9229	– 271	– 234	– 474	– 398	–1 087	– 905

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 5/8	7 7/8	7 1/2	7 5/8	7 9/16	7 11/16	7 3/4	7 7/8
DM	5 1/2	5 3/4	5 7/16	5 9/16	5 7/16	5 9/16	5 7/16	5 9/16
Florin	7	7 1/4	6 11/16	6 13/16	6 11/16	6 13/16	6 5/8	6 3/4
F.B. (100)	8 1/2	9	8 11/16	8 15/16	8 13/16	9 1/16	8 15/16	9 3/16
F.S.	3 1/4	3 3/4	5 7/16	5 9/16	5 7/16	5 9/16	5 7/16	5 9/16
L (1 000)	13 1/2	14 1/2	13 5/8	14 1/8	13 1/2	14	13 3/8	13 3/4
£	12 3/4	13	12 1/2	12 5/8	12 1/4	12 3/8	11 15/16	12 1/16
F. franç.	10	10 1/4	10	10 1/4	10 1/8	10 3/8	10 1/4	10 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

LES NÉGOCIATIONS SUR LES CONGÉS DE CONVERSION

Patronat et syndicats entrent dans le vif du sujet

A en croire tous les participants à la réunion du 3 juin, consacrée par les partenaires sociaux à la négociation sur les contrats de formation reclassement, la discussion a été positive. Les interrogations de la séance précédente (*le Monde* du 16 mai) ne sont plus de mise, même pour la CGT, puisque le responsable *de sa délégation*, M. Louis Viannet, s'est borné à déclarer qu'il se montrerait « *attentif* » face à une opération « *semant des illusions* ».

A la prochaine rencontre, prévue pour le 24 juin, le CNPF présentera un projet en sept points et, contrairement à ce qui avait été annoncé, un ultime rendez-vous est fixé pour le 1er juillet, qui pourrait bien permettre d'aboutir à un accord.

Cette perspective s'explique par l'environnement immédiat de la négociation. Le déficit de l'UNEDIC, la revalorisation des « fins de droits » dont le gouvernement prend l'initiative (*le Monde* daté 2-3 juin), vont obliger les partenaires sociaux à s'engager rapidement dans une *négociation sur l'avenir de* l'assurance-chômage, qu'ils avaient programmée pour l'automne prochain. D'ores et déjà, M. Jean-Louis Mandinaud (CGC) a fait explicitement référence à cette éventualité et, un peu plus méfiant, M. Alain Deleu (CFTC) y a fait allusion.

Une deuxième explication est liée au thème lui-même – la mise en place des CFR proposés par le gouvernement, – qui intéresse les salariés menacés de licenciement économique et les grandes entreprises, soucieuses de réussir leurs restructurations sans heurts, alors que les petites et moyennes entreprises, elles, redoutent le coût social du nouveau dispositif.

Après avoir joué l'attentisme, M. Yvon Chotard, qui mène la délégation patronale au nom du CNPF, a préféré sortir de cette contradiction. Il a donc habilement proposé aux organisations syndicales de prévoir une formule s'apparentant aux CFR. Il s'agirait d'une « *mesure ultime* », incorporée parmi les divers moyens du plan social d'accompagnement de licenciements. Elle conserverait ainsi son caractère facultatif et volontaire, à la discrétion des salariés concernés.

S'appuyant pour ce faire sur le chapitre III du protocole d'accord sur la flexibilité, abandonné après l'échec du 16 décembre 1984, le premier vice-président du CNPF tente ainsi de donner satisfaction à tous, le *plan intervenant dans le seul* cas de dix licenciements dans les trente jours. Il y trouve aussi la « contre-*partie* » recherchée, à savoir la modification, relativement limitée, des délais de licenciement.

Les délégations FO et CFDT, qui depuis le début des tractations paraissaient camper sur des positions divergentes, ont semblé se satisfaire de ce qui ressemble à un compromis. La discussion, selon M. Pierre Héritier (CFDT), a été « *positive, utile et éclairante* », tandis que M. Faesch (FO) voyait dans la proposition patronale l'ébauche d'un « *dispositif ouvert à l'ensemble des salariés* ». Les uns et les autres, manifestement, imagi*nent que, sur de telles bases, la négo*ciation, attendue depuis janvier, peut enfin entrer dans le vif du sujet.

A. Le.

TRANSPORTS

Les transitaires s'opposent à une libéralisation incontrôlée des transports terrestres dans la CEE

Les transitaires français sont hostiles à une dérégulation totale des autorisations et des tarifs des trans*ports terrestres vers les ports de* la Communauté européenne. M. Jean-Marie Delquignies, président de la FFCAT (Fédération française des commissionnaires et auxiliaires de transport, commissionnaires en douane, transitaires, agents maritimes et aériens), devait exprimer, le 5 juin au cours de l'assemblée générale de cette fédération réunie à Avignon, les inquiétudes de ses 1 200 adhérents devant les projets « libéraux » du Conseil des Commu*nautés européennes*.

Celui-ci prépare plusieurs textes pour supprimer tout régime de *contingentement, d'autorisation et* de tarification obligatoire pour les transports routiers, ferroviaires et fluviaux de marchandises importées et exportées par mer. Le Conseil souhaite mettre fin aux inégalités entre les ports, puisque les tarifs des transports terrestres sont libres dans les relations internationales et très réglementés pour les trafics intérieurs. Ces dispositions signifieraient notamment la disparition dans des « corridors de liberté » de la tarifi*cation routière obligatoire (TRO)*, qui fixe les prix minima.

Selon M. Delquignies, les transitaires redoutent que, à la faveur de cette dérégulation, les transporteurs français ne soient défavorisés par leurs coûts sociaux et leurs règlements, par rapport à la concurrence étrangère.

Les transitaires demandent donc que les mêmes règles administratives et tarifaires s'appliquent à tous les tranporteurs exerçant en France.

● **Un million de voyageurs pour le TGV Paris-Lausanne.** – En cinq cents jours d'exploitation, le TGV Paris-Lausanne, mis en service le 22 janvier 1984, a dépassé le chiffre d'un million de voyageurs. Grâce à une vitesse moyenne de 132 kilomètres à l'heure, le train à grande vitesse a écourté la durée du voyage de 55 minutes à 1 h 41 par rapport aux trains antérieurs. 60 % d'usagers supplémentaires se sont laissé *convaincre d'emprunter l'une* des quatre rames TGV circulant chaque jour entre Paris et Lausanne.

FAITS ET CHIFFRES

Énergie

● **Prorogation du contrat pétrolier passé par Elf et Total avec l'Irak.** – Le contrat passé par les groupes français Elf et Total pour l'enlèvement de 80 000 barils par jour de brut, qui expirait le 30 juin, vient d'être prorogé jusqu'à fin décembre. Conclu il y a deux ans dans le cadre d'accord d'Etat à Etat, le contrat avait été renouvelé au printemps 1984 dans des termes assouplis et devenus très proches de *ceux des conditions du marché* pétrolier.

Étranger

JAPON

● **Prix : + 1,9 % en un an.** – les prix de détail au Japon ont augmenté de 0,5 % en avril par rapport à mars. En un an (avril 1985 comparé à avril 1984), la hausse des prix atteint 1,9 %.

Social

● **Pas d'accord sur la revalorisation des « garanties de ressources ».** – *Le* bureau de l'ASF (Association pour la structure financière), organisme chargé du « surcoût » de la retraite à soixante ans, n'a pu se mettre d'accord, le lundi 3 juin, sur le montant de la revalorisation des préretraites « garanties de ressources », qui concernent quelque 390000 personnes. La CGT a demandé 5% (proposition qu'elle a faite aussi pour les retraites), la CFDT et FO 2,8% (chiffre prévu effectivement pour les retraites), la *CFTC et la CGC 2,5%, le CNPF* 2%. Une nouvelle réunion est prévue le 21 juin. L'emprunt de 2 milliards *de francs lancé par l'ASF le 3 mai* auprès des investisseurs institutionnels a été couvert à la mi-mai; 1,9 milliard a été reversé aux régimes de retraite complémentaire.

Transports

● **Un nouveau car-ferry pour Britanny Ferries.** – La compagnie maritime française Britanny Ferries a *annoncé*, le *3 juin*, qu'elle avait acheté le car-ferry *Prinses Beatrix*, qui sera mis en service en juin 1986 sur la nouvelle ligne Caen-Portsmouth. Ce navire, qui, sous les couleurs de la compagnie Sealink, effectuait jusqu'à présent une liaison entre les Pays-Bas et la Grande-Bretagne, a été construit en 1978. Il peut transporter mille cinq cents passagers. Le prix d'achat est d'environ 100 millions de francs. L'entrée en flotte de ce bateau portera à cinq le nombre de navires à passagers de Britanny Ferries.

AFFAIRES

FACE A L'ÉROSION DE SES MARGES

Le Crédit agricole veut financer davantage les particuliers

Soumis à des « perturbations » et affecté par des « vents contraires », *le Crédit agricole va devoir diversi*fier de plus en plus ses activités et mettre davantage l'accent sur le *financement des particuliers*, a déclaré, le 3 juin, M. Jean-Paul Huchon, nouveau directeur général de la Caisse nationale, qui a succédé à M. Jacques Bonnot en février dernier.

La mauvaise conjoncture économique de 1984 a pesé sur le développement des opérations de crédit : la progression des en-cours de prêts s'est ralentie pour la troisième année consécutive (+ 9,5 %), la réalisation de prêts à moyen et long terme n'augmentant que de 3,7 %. En raison des difficultés éprouvées par l'agriculture, le volume global des crédits accordés à ce secteur en 1984 a diminué par rapport à l'exercice précédent.

Par ailleurs, en dépit d'une baisse des taux d'intérêt de 1 à 1,5 point, le coût moyen des ressources de la « banque verte » a continué de s'élever, comme en 1983. En outre, cette baisse des taux a diminué les marges obtenues traditionnellement par le Crédit agricole sur ses importants excédents de trésorerie placés sur le marché monétaire (105 milliards de francs).

Enfin, une part croissante des dépôts collectés ne peut plus être utilisée par le réseau : sur 90 milliards de francs de fonds nouveaux collectés en 1984, plus du tiers sont allés aux produits hors bilan (SICAV, obligations pour des tiers) et 10 milliards à la Caisse des dépôts (CODEVI et livrets d'épargne populaire).

Le résultat de cette évolution est que le bénéfice du Crédit agricole a fléchi de 34,2 %, revenant de 1,619 milliard de francs à 1,066 milliard de francs (– 25 % en réalité, *car les résultats de 1983 avaient été* surestimés par une reprise sur provisions).

Il est un secteur, toutefois, qui présente une évolution satisfaisante, celui du financement des ménages, notamment pour le logement (35,6 milliards de francs de prêts en 1984 et 38,5 %, contre 35,5 %, des crédits bancaires domestiques dans ce domaine). Une année record a même été enregistrée pour les prêts conventionnés (+ 30 % à 15,8 milliards de francs), la progression étant plus modeste (+ 4,1 %) pour les prêts d'épargne logement (15.6 milliards de francs et 38 % du marché).

Evoquant le crédit à la consommation, M. Huchon a déclaré que la part de marché du Crédit agricole n'était « *pas satisfaisante* » (moins de 7 %) et a laissé entendre que des accords pourraient être passés avec des établissements spécialisés : on parle, notamment, de SOFINCO, *du groupe Suez*.

Enfin, au chapitre de la diversification, M. Huchon a énuméré les mesures suivantes : ce sont, outre l'extension du réseau international et un effort sur les moyens de paiement électronique, le renforcement des fonds propres des industries agro-alimentaires, avec l'accroissement des moyens mis à la disposition des filiales – Union d'études et d'investissement (+ 400 millions de francs) et Sofipar (+ 200 millions de francs) – et la création d'une société de capital-risque au Japon, à l'image d'Agritech, lancé avec ELF aux Etats-Unis. Il a confirmé que les caisses régionales de Crédit agricole pourraient prochainement recourir aux titres participatifs.

En ville

Les dirigeants de la « Banque Verte » ont reçu, lundi 3 juin, la presse avant de rencontrer le ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Pierre Bérégovoy. Le sujet de l'entrevue était dans toutes les têtes : l'extension du champ de compétences du Crédit agricole aux artisans, commerçants, hôteliers et pharmaciens en milieu urbain (*les villes de plus de* 65 000 habitants, car au-dessous c'est déjà fait).

Si la décision n'a pas été annoncée officiellement, cette extension est inéluctable. Elle est la contrepartie logique de ce que l'on nomme l'« unification » des réseaux de cartes de paiement, le Crédit agricole ayant accepté de fondre sa Carte verte avec la Carte bleue, dont les membres fondateurs ne souffrent pas, eux, d'une restriction géographique dans leur capacité d'intervention. Aussi était-il normal que cette restriction disparaisse pour le Crédit agricole. Comme l'unification des réseaux doit être complète au 1er janvier 1986, l'extension du champ de compé*tences du Crédit agricole* ne pourrait être obtenue qu'à cette date. Mais au Crédit agricole on *n'exclut pas de bénéficier plus* tôt de cette mesure. On compte à peu près 620 000 commerçants en France, dont 45 % en milieu urbain, qui représentent donc la part de marché potentiel de la « Banque Verte ».

L'AMÉRICAIN DE LOREAN REPREND GOUT AUX VOITURES DE LUXE

M. John de Lorean, acquitté l'an dernier après avoir été soupçonné de trafic de cocaïne, pourrait revenir à sa passion, la production de voitures de luxe, après avoir échoué une première fois dans ce domaine. Dans une interview publiée le 2 juin par le *Los Angeles Herald-Examiner*, M. de Lorean, soixante ans, a révélé que depuis six mois, il travaillait sur le *projet de lancer une voiture dont* la chaîne de montage pourrait être installée à Colombus (Ohio).

Mais, selon d'autres sources, il pense à fabriquer une voiture à peu près semblable à la DMC-12, produite par ses soins en 1979. Le coût de fabrication de cette voiture au dessin futuriste était si élevé qu'il avait provoqué en 1982 la faillite de la société de Lorean Motor, installée en Irlande du Nord.

Après un long procès, M. de Lorean avait été acquitté, les jurés ayant estimé qu'il avait été piégé par la police et qu'il était de ce fait plus victime que coupable.

REYNOLDS ET NABISCO VONT FORMER LE PREMIER GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE DES ETATS-UNIS

Les cigarettes Winston, Camel ou Salem vont épouser les crackers *Ritz, ou en France les biscuits Belin*. La Société R. J. Reynolds (13 milliards de dollars de chiffre d'affaires dont 59 % dans les tabacs) a annoncé qu'elle achetait pour 4,9 milliards de dollars la société Nabisco Brands (6,25 milliards de dollars de chiffre d'affaires dans les produits alimentaires, la pharmacie et les articles de toilette).

Cet « arrangement amical », selon l'expression de M. Tylee Wilson, cinquante-trois ans, président de Reynolds, approuvé par les conseils des deux compagnies, doit encore être soumis pour approbation aux actionnaires de Nabisco. Avec plus de 19 milliards de dollars de chiffre d'affaires, le nouveau groupe dont M. Tylee Wilson sera le président et M. Ross Johnson, cinquante-trois ans, vice-président de Nabisco, *le directeur sera le premier Améri*cain dans l'agro-alimentaire, détrônant Cargill et General Foods.

Le groupe Reynolds, très diversifié, a réalisé un bénéfice net de 1,6 milliard de dollars (+ 16 %) en 1984. Il s'est défait de ses activités énergétiques en septembre 1984, vendues à Phillips Petroleum, mais reste présent dans l'aluminium, notamment pour les emballages.

Nabisco (National Biscuit Company) a obtenu en 1984 un bénéfice net de 308,9 millions de dollars en baisse de 4,3 %. Il dispose en France de trois installations à Château-Thierry (centre de recherche pour les filiales internationales, gâteaux secs et biscuits), à Evry (biscuiterie également) et Pont-Audemer (articles de toilettes).

Coopération franco-indienne dans l'horlogerie

L'Inde va se mettre à l'heure française. Trois jours avant l'arrivée à Paris du premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, la firme bisontine France-Ebauches, premier fabricant de montres mécaniques et de montres à quartz analogiques (avec aiguilles) de la Communauté (7,5 millions de pièces), a signé, lundi 3 juin, un accord d'ingénierie avec les conglomérats Tata, premier ensemble industriel privé du sous-continent (29 milliards de francs de chiffre d'affaires) et Tidco (contrôlé par les autorités de l'Etat du Tamil-Nadu).

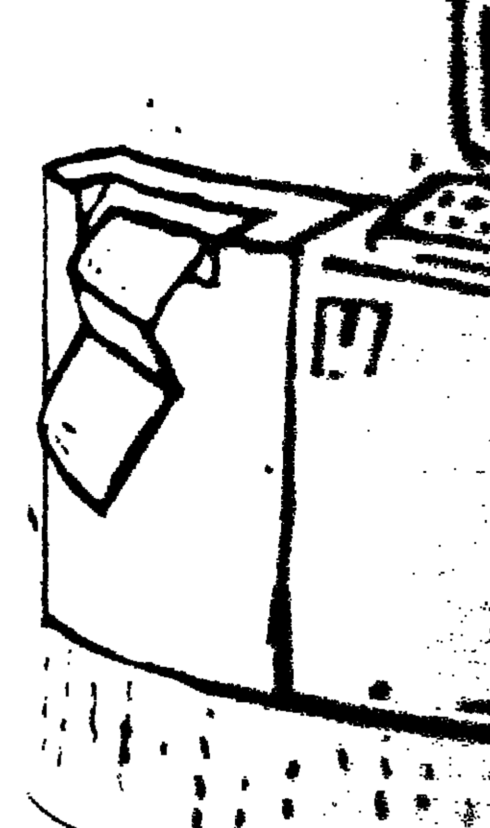
Cet accord porte sur la construction d'une unité d'assemblage horloger et de fabrication de composants, essentiellement mécaniques, d'une capacité annuelle de production de 2 millions de montres. L'usine sera installée à Hosur (Etat du Tamil-Nadu), distante de 40 kilomètres de Bengalore, et son exploitation sera confiée à une société à créer, la Titan Ltd, dont Tidco détiendra 26 % du capital, Tata 25 %, France-Ebauches 5 % et l'épargne publique locale les 44 % restants.

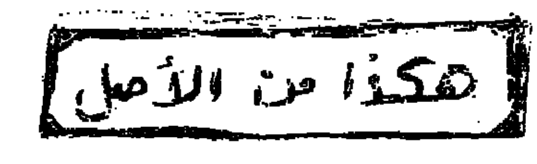
France-Ebauches s'est engagé à fournir la technologie, les machines et l'outillage nécessaires, à former, enfin, le personnel d'encadrement.

Avec ce contrat, France-Ebauches est assuré de réaliser 150 millions de chiffre d'affaires sur cinq ans (le montant global de ses propres ventes s'est élevé à 256,77 millions de francs en 1984, dont 29,76 % avec les montres mécaniques), et après, 20 millions de francs par an pour la fourniture des composants qui ne seront pas fabriqués à Hosur (essentiellement des modules électroniques). Doublé d'un accord de commercialisation de produits finis, ce contrat permettra à la PMI de Besançon de vendre, en plus, à partir de 1987, pour 30 millions de francs de montres par an en Inde. *Il présente l'avantage de main*tenir en Franche-Comté une activité dans l'horlogerie mécanique (*100 emplois* à Besançon) en voie de disparition, à l'Inde de compléter les besoins de son marché intérieur couverts en partie par les filiales locales des firmes japonaises Citizen et Seiko (4,5 millions de montres), mais surtout alimentés par la contrebande. – A. D.

● **Avis et la Société générale renforcent leur activité dans la location de véhicules de longue durée.** – *La société Sogen Avis, filiale à 50 %* de l'américaine Avis International, premier loueur automobile mondial, et de la Société générale, vient de racheter 80 % du capital de la CELT, entreprise spécialisée comme elle dans la location de véhicules de longue durée et affiliée au Crédit général industriel (CGI). Cette opération fait suite à l'entrée *de l'établissement bancaire dans le* capital de la CGI.

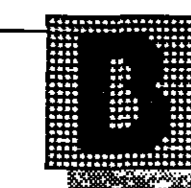
Déjà numéro un en France dans ce type de location, Sogen Avis va presque doubler de taille avec un *chiffre d'affaires qui passe de 150* à 275 millions de francs et un parc de 10 500 véhicules. Le nouveau groupe, qui est rattaché à Avis-France (7 500 véhicules), se développera sur un marché en expansion de 8 % l'an dernier.





هكذا من الأصل

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



BANQUE NATIONALE DE PARIS INTERCONTINENTALE

Bilan et résultats de l'exercice 1984 du Groupe B.N.P. «INTERCONTINENTALE» et de la B.N.P. «INTERCONTINENTALE».

L'Assemblée Générale Ordinaire de la B.N.P. «INTERCONTINENTALE» s'est tenue le 29 Mai 1985 à PARIS sous la présidence de M. René THOMAS. Elle a approuvé le bilan et le compte de résultats du Groupe arrêtés au 31 Décembre 1984.

Groupe B.N.P. «INTERCONTINENTALE»

Le bilan consolidé au 31 Décembre 1984 de la B.N.P. «INTERCONTINENTALE» et de ses filiales (BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE et BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE - MER ROUGE), totalise 16.797 millions de francs contre 16.216 millions à fin 1983.

Le résultat consolidé s'élève à 155,5 millions de francs au lieu de 126,5 millions, en augmentation de 23 %.

B.N.P. «INTERCONTINENTALE»

Au 31 Décembre 1984, le bilan de la B.N.P. «INTERCONTINENTALE» totalise 8.566 millions de francs contre 8.313 millions à fin 1983.

Le solde bénéficiaire de l'exercice 1984 ressort, après amortissements, provisions et impôts, à 82.918.167 francs contre 71.630.814 francs en 1983, en augmentation de 15,7%.

L'Assemblée Générale a décidé de verser à chacune des 2.500.000 actions de 50 francs, un dividende net de 8,20 francs, soit, avec l'avoir fiscal de 4,10 francs, une rémunération globale de 12,30 francs par titre.

Il est précisé que ce dividende, identique à celui de 1983, s'applique à un capital social augmenté en 1984 de 100 à 125 millions de francs, ce qui entraîne un accroissement de 25 % de la distribution (20,5 millions de francs contre 16,4 millions).

Ce dividende sera mis en paiement à dater du 10 Juin 1985 contre remise du coupon N° 18 pour les actions au porteur ou contre présentation et estampillage des certificats pour les actions nominatives.

L'Assemblée Générale a également décidé, après dotation à la réserve légale, de prélever sur le reliquat un montant de 63,5 millions de francs, de manière à porter l'ensemble des réserves à 377 millions de francs.

Le report à nouveau est de 10.432.000 francs.

Les fonds propres, après répartition du bénéfice, atteignent 623,2 millions de francs et representent 7,3 % du total du bilan de la B.N.P. «INTERCONTINENTALE».

COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL

(Groupe BNP)

Assemblées du 23 mai 1985

Les sociétés du groupe de la Compagnie du crédit universel, elle-même filiale de la Banque nationale de Paris, viennent de tenir leurs assemblées générales annuelles qui, après approbation du bilan et des comptes de l'exercice écoulé, ont arrêté comme suit leurs bénéfices nets après impôts de 1984 :

– Compagnie du crédit universel : 69 075 164,74 F (dont 42,1 millions de francs de revenus nets des titres des filiales) ; Crédit universel : 32 581 590,31 F ; Universel Factoring : 2 964 089,03 F ; Locunivers : 8 908 968,63 F ; Unifimo : 2 238 020,58 F ; Locationfor : 1 631 698,90 F ;

– Intérêts des tiers exclus, le bénéfice net consolidé de la Compagnie du crédit universel ressort à 75,2 millions de francs, ses capitaux propres consolidés s'élevant à 425,2 millions de francs après affectation du résultat de 1984 ;

– La Compagnie du crédit universel mettra en paiement, à compter du 10 juin 1985, un dividende global de 52,65 F par action (coupon de 35,10 F net, plus avoir fiscal de 17,55 F), contre 50,40 F pour l'exercice précédent ;

– Les dividendes de ses filiales seront également payables à partir du 10 juin prochain, à savoir : 46 F net pour Crédit universel, 5 F net pour Universal Factoring, 70 F net pour Locunivers, 20 F net pour Unifimo et 155 F pour Locationfor.

La fusion entre des deux sociétés de location mobilière du groupe, Locunivers et Locationfor, a été approuvée définitivement par leurs assemblées d'actionnaires. Pour rémunérer les apports reçus de Locationfor, Locunivers, société absorbante, a porté son capital de 10 000 000 de francs à 11 000 000 de francs, la « prime de fusion » ressortant à 925 047,97 F.

CODETEL

COMPAGNIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

SOCIÉTÉ AGRÉÉE POUR LE FINANCEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS. SA AU CAPITAL DE 800000000 F
19, RUE CAMBACÉRÈS • 75008 PARIS • TÉL. (1) 265 83 26 • RC PARIS 712 001 312 • LBF 529

Réunis en assemblée générale ordinaire le 29 mai 1985 sous la présidence de M. Jacques Caplain, les actionnaires de Codetel ont approuvé les comptes de l'exercice 1984.

Le résultat net s'élève à 119 928 285,01 francs, contre 117 107 996,58 francs en 1983. L'assemblée a décidé de distribuer une somme de 114 millions de francs, soit un dividende de 14,25 francs identique à celui de l'an dernier, à chacune des huit millions d'actions qui constituent le capital. Le report à nouveau s'élèvera à 24 741 662,36 francs.

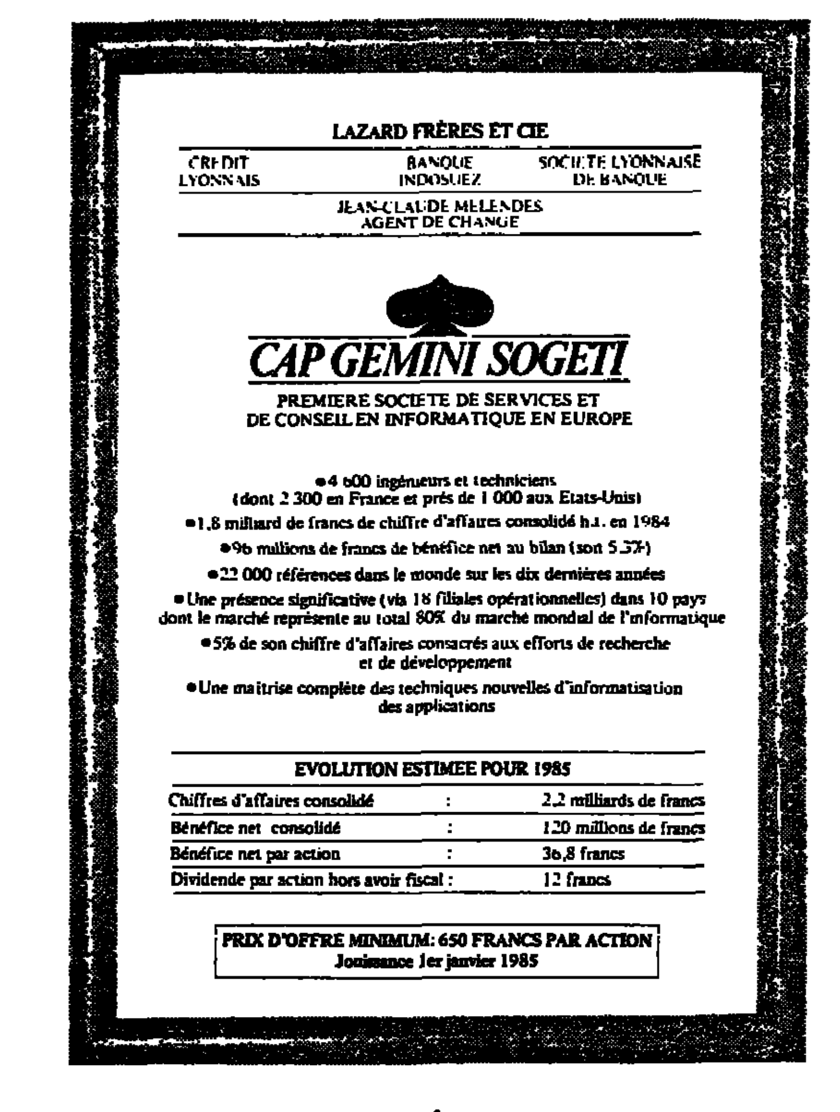
L'assemblée générale a autorisé le conseil d'administration à émettre un ou plusieurs emprunts obligataires à hauteur de 750 millions de francs et a nommé deux commissaires aux comptes suppléants.

L'assemblée générale a également ratifié la nomination en qualité d'administrateur du Crédit industriel et commercial de Paris et le transfert du siège social 19, rue Cambacérès à Paris-8e.

Le conseil d'administration réuni à l'issue de l'assemblée a fixé au 14 juin 1985 la date de mise en paiement du dividende en échange du coupon n° 15.

INSCRIPTION AU SECOND MARCHÉ DE LA BOURSE DE PARIS LE 7 JUIN 1985

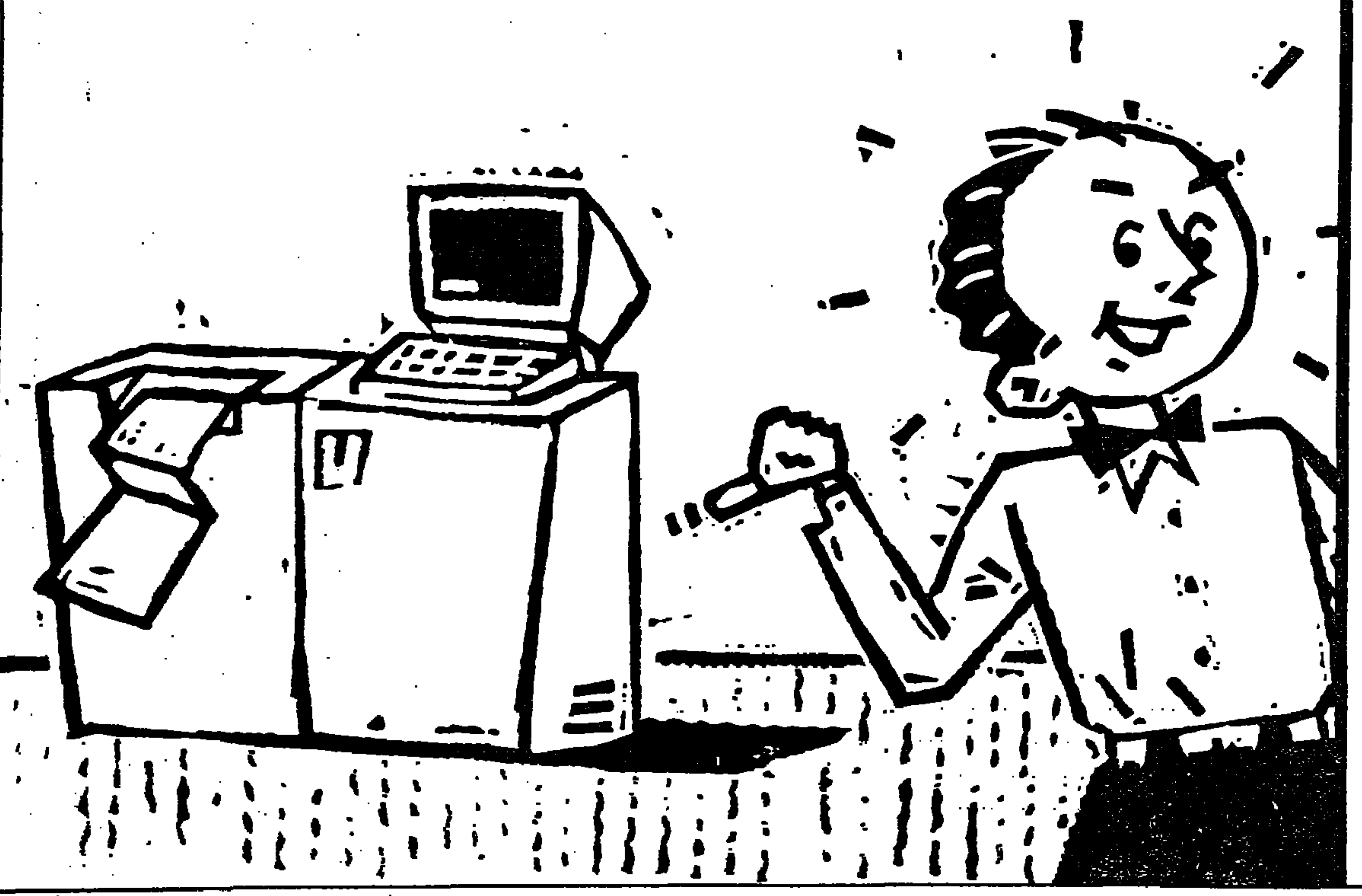
Mise à la dispostion du public de 325 250 actions de 20 francs, soit 10% du capital
Procédure ordinaire-BALO du 27/5/1985



CAP GEMINI SOGETI

Pour toute information écrire ou téléphoner à Monsieur Daniel SETBON Directeur financier
17 avenue George V 75008 Paris - Tél: 33 (1) 723 61 85

BLOQUER AUTANT D'ARGENT POUR CE TRUC LA, C'EST IDIOT.



Un ordinateur, ça coûte cher. Ce serait idiot de l'acheter sans réfléchir. Chez ECS, nous avons plusieurs formules de location, du gros au petit ordinateur, où tout a été prévu pour faciliter votre choix et vous laisser maître de votre investissement. C'est ça, la liberté informatique.

Liberté de changer, développer vos activités, disposer du matériel le plus avancé, sans bloquer une part importante de votre capital dans des machines trop vite dépassées par la technologie ou la quantité d'informations à traiter.

Et puis un ordinateur, en soi, c'est idiot. Ce sont les hommes qui lui confèrent toute sa valeur. Ceux qui conseillent sur le matériel et ses possibilités d'évolution, ceux qui l'installent, le dépannent ou le remplacent, ceux qui forment les utilisateurs. ECS a également ouvert, partout en France, des centres complets - vente, maintenance, formation - à vocation micro-informatique. ECS vous aide et vous suit dans votre évolution. C'est l'intelligence de la liberté.

ECS 16, rue Washington 75008 Paris. Tél.: 225.15.15.



NOUS RENDONS LES ORDINATEURS INTELLIGENTS.

AFFAIRES

Quarante-deux faillites bancaires depuis janvier aux Etats-Unis

Il ne se passe plus un mois, désormais, sans que soit annoncée aux Etats-Unis la fermeture d'une banque ou d'une caisse d'épargne et de crédit. La dernière en date remonte au 31 mai lorsque, en une seule journée, sept établissements bancaires situés au Nebraska, en Oregon, dans l'Arkansas et dans le Minnesota, ont dû déposer leur bilan en attendant que se manifestent des candidats à la reprise (le Monde du 4 juin). En 1984, les autorités fédérales et locales ont mis un terme aux activités de soixante-dix-neuf banques sur le sol américain. Cette année quarante-deux faillites ont déjà été enregistrées au cours des cinq premiers mois. Sur les 14 800 banques assurées au niveau fédéral, 947, c'est-à-dire une sur seize environ sont sur la liste des « problèmes » de la Federal Deposit Insurance Corporation qui garantit les dépôts des clients dans la limite de 100 000 dollars pour chacun d'eux.

Ce chiffre signifie aussi, à l'inverse, que la très grande majorité des établissements bancaires américains se portent bien. L'importance de leurs actifs est en général très supérieure à celle des petits établissements contraints de fermer leurs portes et les grandes banques annoncent même des profits nettement en hausse. Il n'en reste pas moins que ces faillites en série d'établissements financiers finissent par inquiéter les épargnants et les étrangers qui connaissent mal les Etats-Unis.

La conséquence d'une concurrence accrue

Correspondance

Washington. — La fermeture, en mars dernier, de soixante et onze caisses d'épargne de l'Ohio à la suite d'une faillite retentissante dans la région a entraîné, bien que tous les épargnants fussent dédommagés sur place, une baisse momentanée du dollar. Il est certain que, venant s'ajouter à la dette massive de pays latino-américains ne pouvant rembourser dans les conditions prévues, les difficultés actuelles des paysans américains, qui entraînent aussi des problèmes de remboursement dans les établissements finançant l'agriculture, représentent un facteur de vulnérabilité supplémentaire. Vingt et une banques rurales ont déposé leur bilan depuis le début de 1985. Mais c'est en réalité une évolution plus profonde, interne au système bancaire américain, qui explique l'apparente instabilité actuelle. Elle constitue l'un des épisodes de la lutte que se sont livrés depuis George Washington l'État fédéral et les différents États américains pour assurer leur propre pouvoir l'un par rapport à l'autre.

Aux États-Unis les banques d'État ne sont pas les banques nationales. Toutes sont privées, mais toutes ne sont pas réglementées et assurées de la même manière. Il n'est pas permis en principe à une banque d'un État d'opérer dans un autre État. C'est l'une des raisons pour lesquelles les grandes banques de New-York et de Californie ont recherché leur expansion à l'étranger. Aujourd'hui, elles tournent indirectement la loi en attendant que la législation s'adapte aux faits nouveaux.

L'esprit du système remonte aux premiers jours de la nation américaine. Chacun craignait alors de voir le pouvoir échapper à son État. Le gouvernement fédéral n'en alla pas moins de l'avant, en attendant que le Congrès lui confère officiellement l'autorité de créer et de superviser des banques nationales. C'était en 1863. Ainsi s'établit un régime « *dualiste* » composé en réalité de deux systèmes financiers relevant d'autorités différentes.

« Dérégulation »

Aujourd'hui 4 867 banques nationales sont assurées par la Federal Deposit Insurance Corporation, un millier de banques d'État sont membres du système de Réserve fédérale, et plus de 8 500 banques d'État ne sont pas membres de ce système. Ces établissements peuvent recevoir des dépôts, faire des prêts commerciaux et immobiliers, et agir sur les marchés monétaires internationaux. Il existe en outre un réseau complexe de caisses d'épargne et de crédit, souvent de plus petite taille. Environ 1 700 d'entre elles sont reconnues par l'État fédéral, tandis que 1 460 sont reconnues seulement par leur État. Elles sont en général assurées par la Federal Savings and Loan Insurance Corporation. S'ajoutent quelque 400 banques et caisses d'épargne qui s'assurent auprès de sociétés privées diverses, ou pas du tout.

La politique de « *dérégulation* », entreprise par l'administration Reagan pour rétablir la concurrence sur le marché financier comme sur d'autres, a été l'une des causes de l'hécatombe que certains considèrent comme un assainissement. Jusqu'en 1980, les intérêts étaient limités à 3,25 % sur les comptes d'épargne bancaires et à 5,50 % sur les dépôts dans les caisses d'épargne, aucun intérêt n'étant versé sur les comptes courants. Lorsque ces restrictions furent levées, les banques se trouvèrent en concurrence. Elles créèrent les comptes de dépôt monétaires aujourd'hui très populaires parce qu'ils rapportent 9 % et plus, et des comptes de chèques à intérêts variés.

Dans le même temps, les caisses d'épargne et de crédit, préalablement spécialisées dans les prêts au logement, se virent autorisées à élargir leurs activités pour leur permettre de survivre à la concurrence. Elles se lancèrent dans des prêts à des promoteurs immobiliers, à des entreprises de haute technologie, ou dans l'investissement en valeurs à fort rendement mais à haut risque, dans l'espoir d'attirer par des taux d'intérêts exceptionnellement élevés de nouveaux clients. Certains connurent ainsi des taux d'expansion ahurissants. Mais la concurrence à outrance n'assura pas la prudence la plus élémentaire. Les déposants furent abandonnés à leur propre jugement.

Dans l'ensemble, les assurances ont toujours joué jusqu'à présent pour rembourser les déposants d'établissements en difficulté. Et le président de la Banque de réserve fédérale, M. Paul Volker, a toujours laissé entendre clairement que l'Etat fédéral agirait comme une super-garantie en cas de besoin.

Il semble généralement admis néanmoins que la surveillance des opérations bancaires laisse beaucoup à désirer.

Trois autorités fédérales différentes contrôlent et réglementent le système bancaire, non sans que cela entraîne une certaine confusion. Le président de la Réserve fédérale, M. Volker, se considère comme *supérieur parmi ses égaux* en vertu de sa responsabilité ultime, et il n'est pas aussi chaud partisan de la *dérégulation* que le contrôleur de la monnaie et le président de la Caisse d'assurances fédérale. Ce dernier a proposé des textes qui autoriseraient des banques jouissant de la garantie fédérale à s'engager dans la promotion immobilière, les agences de voyages, et même les assurances. Il a approuvé la demande de quelque cent soixante banques de créer des établissements financiers à vocation limitée, mais s'étendant au-delà de la frontière des Etats.

Réformes à venir

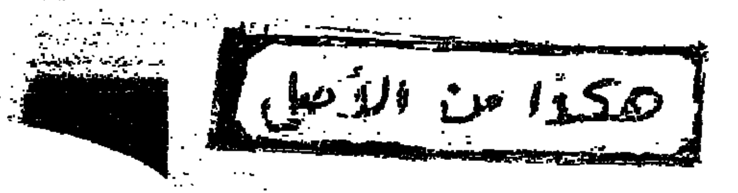
Il est désormais admis que les huit mille deux cents contrôleurs de la Fédération et des Etats qui sont chargés de surveiller les établissements bancaires n'accomplissent pas suffisamment bien leur travail. Ils finissent trop souvent par se faire embaucher dans les banques qu'ils sont censés contrôler. Plutôt que de renforcer ces services, il est envisagé de réformer le système d'assurances en différenciant le taux des primes en fonction des risques courus. Les établissements financiers seraient ainsi incités à limiter leurs risques eux-mêmes afin de réduire leurs primes.

La grande question est de savoir quel rôle tiendront, à terme, les plus grandes banques du pays. Malgré la législation qui l'interdit, la Citibank, la Mellon, la Chase et vingt-huit autres holdings financières du même genre ont demandé à établir plus de deux cents succursales en dehors des frontières de leur Etat l'année dernière. La Manufacturers Hanover Corporation de New-York a acheté *Cit Financial* pour contrôler une compagnie financière couvrant l'ensemble du pays. Une fusion envisagée entre deux banques de deux Etats différents a été arrêtée par la Réserve fédérale, alors qu'elle avait été autorisée par le contrôleur de la monnaie. C'est à qui exploitera le mieux les failles de la législation.

Après bien des résistances, M. Volker a fini par admettre publiquement l'idée que les grandes banques puissent agir dans plusieurs Etats, à la condition qu'il soit précisé que les vingt-cinq plus grandes ne seraient jamais autorisées à fusionner entre elles, et que nul ne saurait représenter plus de 5 % de l'ensemble du marché américain. D'ores et déjà, elles ont obtenu, avant qu'un tel bouleversement législatif n'intervienne, qu'une place particulière leur soit reconnue. La FDIC désirant revendre la participation qu'elle a prise dans la Continental of Illinois lorsqu'il fallut indemniser ses déposants, il faut bien que ce soit un grand établissement financier qui la reprenne. La Chase Manhattan s'est portée acheteuse de deux des caisses d'épargne en difficulté dans l'Ohio. La Citibank et la Chemical Bank annoncent qu'elles sont prêtes « *avec enthousiasme* » à établir des succursales dans le Maryland, la semaine même où des files de déposants s'allongent devant les portes fermées de caisses d'épargne locales ruinées.

A l'Association américaine des banques, qui traditionnellement s'opposait au passage d'une législation autorisant les activités bancaires dans plusieurs Etats parce que ses membres craignaient l'arrivée des plus gros, l'unanimité n'est plus. Le jour approche où l'Etat fédéral aura réellement gagné par rapport aux cinquante Etats de la Fédération. Il aura mis plus longtemps pour y parvenir dans le domaine financier que dans d'autres. Le paradoxe est que c'est la « *dérégulation* » qui lui aura permis de renforcer le pouvoir central. Les mammouths de la banque américaine ne peuvent que s'en réjouir. Pour le reste, les petits déposants de la banlieue de Washington qui ont vu leurs retraits limités à 1 000 dollars par personne la semaine dernière... seront remboursés ultérieurement.

JACQUELINE GRAPIN.



faillites bancaires aux Etats-Unis

une concurrence accrue

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 juin

Très résistant

Des ventes bénéficiaires se sont encore produites mardi à la Bourse de Paris. Mais elles n'ont pas vraiment entamé les forces vives du marché, qui les a encore mieux absorbées que la veille. En recul de 0,11 % à l'ouverture, l'indicateur instantané s'établissait en clôture au voisinage immédiat de son niveau précédent (– 0,03 %).

Les baisses, ou ce qu'il en restait après le passage des investisseurs à l'affût de toutes les bonnes occasions d'achat, ont, d'une façon générale, revêtu une assez faible ampleur. Moins d'une dizaine ont dépassé 2 % (Poliet, Primagaz, Nord-Est, Chargeurs).

D'autre part, d'assez nombreux points de fermeté ont émaillé la cote comme Bic (+ 3,7 %), Schneider (+ 2,7 %), CSF (+ 1,8 %), L'Oréal (+ 1,4 %), Pernod (+ 1 %).

Des professionnels étaient catégoriques : « Les ajustements de positions observés sont les derniers de cette série. » *D'autres ajoutaient :* « Demain, on remonte. »

Les liquidités sont en effet toujours très abondantes. Selon des évaluations bancaires, en juin, 20 milliards de francs en coupons et dividendes vont se trouver disponibles et tout cet argent va bien devoir se replacer quelque part.

Les actions Virbac étaient introduites ce jour sur le second marché au prix d'offre de 250 F.

Plus de 10 millions de titres ont été demandés quand 70 000 étaient présentés. Il a fallu arbitrer. 6 % des demandes entre 375 F et 399 F ont été servies et un cours de 375 F a été inscrit.

La devise-titre est restée ferme et s'est échangée entre 9,93 F et 9,96 F (contre 9,82 F/9,96 F).

L'or à Londres s'est un peu tassé : 316,25 dollars l'once (– 1,85 dollar).

A Paris, le lingot a regagné 450 F à 94 500 F, mais le napoléon a perdu 1 F à 550 F.

NEW-YORK

Repli des « Blue Chips »

Après la hausse survenue la semaine passée, une réaction technique a eu lieu lundi à Wall Street. Des ventes bénéficiaires se sont produites, mais qui ont surtout concerné les « Blue Chips », et, en clôture, l'indice des industrielles accusait un recul de 4,49 points, à 1 310,92.

En revanche, le bilan de la journée est resté positif. Sur 2 029 valeurs traitées, 916 ont monté, 697 ont baissé et 416 n'ont pas varié.

Les professionnels se félicitaient de la très forte résistance du marché à fléchir. Ils faisaient valoir que la nouvelle détente, survenue sur le front des taux d'intérêt, avec le rendement des bons du Trésor au plus bas depuis cinq ans, mais aussi la baisse des prix du pétrole, qui éloigne la menace d'une reprise inflationniste, constituaient de très bons éléments d'encouragement.

De l'avis général, le Fed pourrait être ainsi amené plus facilement à desserrer encore ses conditions de crédit. Des analystes assuraient que la relative fermeté des cours était fondée sur cet espoir.

Une assez forte activité a continué de régner, et 125 millions de titres ont changé de mains, contre 134,14 millions précédemment.

VALEURS	Cours du 31 mai	Cours du 3 juin
Alcoa	32 1/4	31 3/4
A.T.T.	23 3/8	23 1/4
Boeing	66 1/2	68 3/8
Chase Manhattan Bank	58 3/4	59 1/2
Du Pont de Nemours	60 3/8	60 1/4
Eastman Kodak	44 3/4	44 1/2
Exxon	54 1/8	52 3/4
Ford	43 1/2	43 3/8
General Electric	60 5/8	61
General Foods	69 1/2	69 5/8
General Motors	71 5/8	71
Goodyear	29 5/8	29 1/2
I.B.M.	128 7/8	129 1/8
I.T.T.	32 1/8	31
Mobil Oil	31 1/8	30 7/8
Pfizer	50	49 5/8
Schlumberger	38	37 1/2
Texaco	36 3/4	37 1/8
U.A.L. Inc.	53 5/8	55 1/8
Union Carbide	40 1/4	40 1/4
U.S. Steel	28 3/4	28 1/8
Westinghouse	34 1/2	34
Xerox Corp.	50	50

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ALLIED CORPORATION. – Cet important conglomérat (il figure au vingt-sixième rang parmi les entreprises américaines, avec un chiffre d'affaires de 10,7 milliards de dollars) fera son entrée, le 12 juin prochain, à la cote officielle de la Bourse de Paris, à l'initiative de la BNP. Allied Corp., qui va bientôt fusionner (*le Monde* du 18 mai 1985) avec la société Signal (autre conglomérat américain réalisant un chiffre d'affaires de 6 milliards de dollars), est déjà cotée aux Etats-Unis et au Canada (Toronto), mais également sur plusieurs places européennes : Amsterdam, Bâle, Zurich, Genève, Francfort et Londres.

SOCIÉTÉ DES VINS DE FRANCE (SVF). – Numéro un français du vin de table, la société s'est déclarée favorable à l'offre publique d'achat (OPA), lancée à son endroit par le groupe Pernod-Ricard, pour la reprise de 320 615 actions SVF. Cette opération est réalisée conjointement par Pernod-Ricard, déjà principal actionnaire de la Société des vins de France, et par l'Union d'études et d'investissements (UEI), filiale du Crédit agricole.

GRAND METROPOLITAN. – Cette société, opérant dans divers secteurs (hôtels, brasseries...) et dont la filiale Intercontinental a récemment annoncé un important programme d'investissements en France (*le Monde* du 4 juin), estime que son bénéfice, pour l'exercice en cours à fin septembre prochain, devrait être sensiblement du même ordre qu'au précédent, grâce à un redressement intervenu au second semestre. En publiant le bilan d'activité des six premiers mois, Grand Metropolitan faisait état d'une diminution de ce bénéfice (131,9 millions de livres, contre 147 millions l'année précédente) en raison, essentiellement, de la guerre des prix sur les cigarettes, intervenue aux Etats-Unis entre sa filiale Liggett et le groupe BAT Industries.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	31 mai	3 juin
Valeurs françaises	125,9	125,5
Valeurs étrangères	107,6	107,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	31 mai	3 juin
Indice général	233,1	232,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 4 juin .... 10 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3 juin	4 juin
1 dollar (en yens)	250,40	249,10

BOURSE DE PARIS Comptant 4 JUIN

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	2 030
5 %	47 05	1 699
3 % amort. 45-54	71	2 532
Emp. 7 % 1973	8340	..
Emp. 8,80 % 77	119 40	0 313
8,80 % 78/93	97 15	8 807
8,80 % 78/86	97 95	4 219
10,80 % 79/94	99 95	8 107
13,25 % 80/90	106 28	0 073
13,80 % 80/87	106 60	6 772
13,80 % 81/89	109 47	5 331
16,75 % 81/87	112 35	12 298
16,20 % 82/90	118 25	6 347
16 % juin 82	118 90	15 825
E.D.F. 7,8 % 61	145 50	5 583
E.D.F. 14,5 % 80-92	107 50	0 250
Ch. France 3 %	142 10	..
CNB Bques janv. 82	102 90	5 092
CNB Paribas	103 70	5 092
CNB Suez	103 70	5 092
CNI janv. 82	102 90	5 092

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	145 60	151 40
A.G.F. (St Cent.)	1842	1878
Amrep	53	53
André Roudière	390	405 60 d
Applic. Hydraul.	365 50	365 50
Arbel	86	85
Artois	1289	1320 d
Avenir Publicité	1080	1080
Ban C. Monaco	408	419 50
Banania	481	481
Banque Hypoth. Eur.	320	335
B.G.I.	269	259
Blanzy-Ouest	486	475
B.N.P. Intercontin.	178 80	180
Bénédictine	2823	2900
Bon-Marché	265 20	270 10
Calil	554	550
Cambodge	343	....
C.A.M.E.	155 10	149
Campenon Bern.	178	178
Caout. Padang	602	....
Carbone-Lorraine	300	312 d
Caves Roquefort	1430	1465
C.E.G.Frig.	445	455
C.E.M.	54 95	....
Cenen. Blanzy	1041	1046
Centrest (Ny)	121	123 d
Cerabati	47 50	45 60 o
C.F.C.	285	280
C.F.F. Ferrailles	370 50	365
C.F.S.	540	559
C.G.V.	322	325
Chambon (M.)	485	....
Chambourcy (M.)	1220	....
Champex (Ny)	143 90	144
C.I. Maritime	635	609
Citram (B)	180	181 d
Clause	765	735
Cofradel (Ly)	585	....
Cogifi	370	383
Comiphos	241 90	237
Comp. Lyon-Alem.	350	350
Concorde (La)	541	535
C.M.P.	14 80	15
Crédit (C.F.B.)	318	320
Créd. Gén. Ind.	550	675
Cr. Universel (Cie)	680	700
Créditel	153	155
Darblay S.A.	414	....
Darty Act. d. p.	1185	1200
De Dietrich	580	600
Degremont	140	136
Delalande S.A.	900	936
Delmas-Vieilj. (Fin.)	865	845
Didot-Bottin	800	600
Dist. Indochine	1611	1590
Drag. Trav. Pub.	149 40	155 40
Duc-Lamothe	195	....
Eaux Bass. Vichy	1565	1571
Eaux Vittel	1178	1262
Economats Centre	645	....
Electro-Banque	328	341
Electro-Financ.	594	575
Elf-Antargaz	320	316
E.L.M. Leblanc	347	356
Eneifi-Bretagne	158 90	156
Entrepôts Paris	459	458
Epargne (B)	1228	1228
Escaut-Meuse	686	713
Europ. Accumul.	57	55
Eternit	1440	1480
Exor	1872	1875
Ferm. Vichy (Ly)	196	....
Finalens	204 50	206
FIPP	110 40	112

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Fnac	450	450
Focep (Chât. eau)	900	....
Foncière (Cie)	321	320
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2014	2095
Foncina	305 20	295
Forges Strasbourg	273	274
Forinter	1090	1030
Fougerolle	85	82
France I.A.R.D.	170	176 80 d
France (La)	1780	2003
From. Paul Renard	800	788
GAN	2702	2750
Gaumont	560	538
Gaz et Eaux	1659	1636
Genty S.A.	455	....
Gér. Arm. Hold.	73 20	76
Gévelot	271	260 20 o
Gr. Fin. Constr.	278 60	....
Gds Moul. Corbeil	173	179 90
Gds Moul. Paris	548	....
Groupe Victoire	1562	1624
G. Transp. Ind.	201	193
H.G.P.	9070	9700 d
Hydro-Energie	320 80	....
Hydroc. St-Denis	148 30	....
Immindo S.A.	323 40	320
Imminvest	243 40	241
Immobail	411	403 50
Immobanque	700	650
Immob. Marseille	4250	4350
Immofice	415	431 60
Industrielle Cie	1800	1799
Invest. (Sté Cent.)	1079	1078
Jaeger	220	220
Lafitte-Bail	416	425
Lambert Frères	68 30	68 30
La Brosse-Dupont	288 10	299 60
Lille-Bonnières	400 20	428 70
Locabail Immob	684	670
Loca-Expansion	310	320
Locafinancière	405 10	405 10
Locatel	310	310
Lordex (Ny)	165	160
Louvre	1200	1180
Machines Bull	50 20	50 20
Magasins Uniprix	190	189
Magnant S.A.	68 30	72 50 d
Maritimes Part.	185	186
Métal Déployé	398	398
M. H.	79	82 10
Mors	183 30	197
Naval Worms	200	200
Navig. (Nat. de)	119 60	124 40
Nicolas	445	445
Nobel Bozel	9 80	9 80
OPB Paribas	189 80	191
Optorg	175	175
Origny-Desvroise	180	185 50
Palais Nouveauté	486	490
Paris France	220	235 70 d
Paris-Orléans	167	167
Part. Fin. Gest. Im.	680	700
Pathé-Cinéma	....	....
Piles Wonder	855	840
Piper-Heidsieck	635	....
P.L.M.	227	227
Porcher	201 10	203
Providence S.A.	650	624
Publicis	1970	1970
Raff. Souf. R.	174 10	181 d
Révillon	567	580
Ricqlès-Zan	280	220 70
Rochefortaise S.A.	163 20	195 d
Rochette-Cenpa	50 20	50
Rosario (Fin.)	230	236
Rougier et Fils	88	86
Rousselot S.A.	1440	1373
Sacer	54	54
Saciler	15 75	21 50 d
SAFAA	300	322 d
Safic-Alcan	416	....
SAFT	547	654 d
Saunier-Duval	27 30	28
Saint-Raphaël	87 10	86
Salins du Midi	386	389
Santa-Fé	164 80	164 50
Satam	158 50	159
Savoisienne (M)	81	....
SCAC	234	243 40
Senelle Maubeuge	483	483
S.E.P. (M)	207	....
Serv. Equip. Véh.	39	37 40
Sicli	73	72 10
Sicotel	345	341
Sintra-Alcatel	575	555
Sinvim	165	165
Siph (Plant. Hévéas)	272 50	275 50
SMAC Aciéroïd	129 50	124 30
Sté Générale (c. inv.)	606	606
Sofal financière	540	545
Soffo	244	243
Soficomi	651	645
S.O.F.I.P. (M)	92	90
Sofragi	899	899
Soudure Autog.	152 10	163
Sovabail	646	663

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Speichim	135 10	129 70
S.P.I.	584	570
Spie Batignolles	260	255
Stern	458 50	460
Taittinger	1400	1400
Testut-Aequitas	590	570
Tour Eiffel	400 40	408 80
Ufiner S.M.D.	97 50	....
Ugimo	311	318
Ugine Gueugnon	54	....
Unibail	770	739 o
Unidel	130	130
U.A.P.	3538	3650
Union Brasseries	150	156
Un. Imm. France	420	418
Un. Ind. Crédit	513	534
Usinor	5 70	6 90 d
U.T.A.	680	679
Vicat	360	350
Virax	119	121 50
Waterman S.A.	416	....
Brass. du Maroc	163	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	394	390
Akzo	302	288
Alcan Alum.	250	235
Algemeine Bank	1300	1302
American Brands	665	695
Am. Petrofina	560	....
Arbed	250	....
Asturienne Mines	120 10	....
Bco Pop Espanol	109	105
Banque Ottomane	976	1051
B. Régl. Internat.	31500	31500
Barlow Rand	57	57
Blyvoor	75	72
Bowater	32 50	....
Br. Lambert	310	310 c
Caland Holdings	92	....
Canadian-Pacific	448	453 10
Commerzbank	570	....
Dart. and Kraft	1025	1048

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Beers (port.)	51 20	....
Dow Chemical	330	335
Dresdner Bank	782	789
Finestremer	245	240
Gén. Belgique	315	319
Gevaert	590	....
Glaxo	154	160 10
Goodyear	286	....
Grace and Co	405	423
Gulf Oil Canada	133	....
Hartebeest	52	....
Honeywell Inc.	600	619
Hoogoven	165	178 20
I. C. Industries	330	330
Int. Min. Chem	410	400
Johannesburg	970	970
Kubota	12 45	12 60
Latonia	258	259
Mannesmann	510	....
Marks-Spencer	17	....
Midland Bank Plc	46	46
Mineral-Resourc.	82	81
Noranda	118 30	111 30
Olivetti	34 30	....
Pakhoed Holding	176	175 10
Pfizer Inc.	494 50	506
Pirelli	13 80	....
Procter Gamble	530	526
Ricoh Cy Ltd	35 60	....
Rolinco	194 20	195 50
Robeco	211 60	212 50
Rodamco	393	395 50
Shell tr. (port.)	88 50	....
S.K.F. Aktiebolag	218	218
Sperry Rand	506	510
Steel Cy of Can.	145	145
Stilfontein	81	....
Sud. Allumettes	220	240
Tenneco	410	....
Thorn EMI	58	56
Thyssen c. 1 000	280	....
Toray indust. inc	18 05	18 50
Vieille Montagne	862	862
Wagons-Lits	604	606
West Rand	45 10	45 10

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1880	1804
Calberson	341	341
C.D.M.E.	700	701
C. Equip. Elect.	303	304
C. Occid. Forestière	164	165
Dafsa	266	269
Dauphin O.T.A.	2000	2019
Elect. S. Dassault	855	860
Filipacchi	613	622
Guy Degrenne	725	715
Marlin Immobilier	338	338
Métallurg. Minière	272 50	264 70
M.M.B	429	438
Navale-Delmas	432 80	438
Om. Gest. Fin.	302	308 50
Petit Bateau	340 80	327
Petrofigaz	670	690
Pochet	1730	1730
Poron	332	340
S.C.G.P.M.	314	312
S.E.P.	462	640 d
Sofibus	229	230
Sovac	988	988

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	257	....
Borie	295	....
Cellulose du Pin	117 70	116 50
C.G.M.	....	....
Cochery	20	53 40 d
C. Sabl. Seine	110	....
Coparex	493	500
La Mure	61 10	....
Mic	201	....
Pronuptia	130 70	131 50
Ripolin	36 10	....
Rorento N.V.	131	132 10
S.P.R.	125	130
Thann et Mulhouse	97	97
Ufimex	380	....

SICAV 3/6

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	296 07	282 64
Actions-Investiss.	283 96	271 08
Actions sélectives	421 34	402 23
Aedificandi	436 81	417
A.G.F. 5000	309 60	295 56 ◆
Agfimo	457 08	436 35 ◆
A.G.F. Interfonds	363 81	347 31 ◆
Altefi	213 01	203 35
A.L.T.O.	182 67	174 39
Amérique Gestion	468 24	447 01
A.M.I.	246 46	235 28
Assoc. St-Honoré	12573 40	12510 85
Associc	23069 01	23069 01
Bourse-Investiss.	341 06	325 59 ◆
Bred Associations	2360 25	2343 22
Capital Plus	1437 91	1437 91
Columbia (ex W.I.)	741 98	708 33
Convertimmo	312 70	300 67
Cortal court terme	10659 59	10659 59
Cortexa	966 23	912 87 ◆
Credinter	386 15	368 64
Croiss. Immobil.	443 77	423 65
Déméter	12221 09	12221 09 ◆
Drouot-France	421 65	402 53
Drouot-Investiss.	807 10	770 50
Drouot-Sécurité	195 51	188 64
Drouot-Sélection	129 52	123 65
Energie	241 86	230 89
Eparcic	58008 60	57890 82
Epercourt Sicav	6981 54	6964 13 ◆
Epargne Associations	23093 65	23024 58
Epargne-Capital	6527 36	6462 73
Epargne-Croiss.	1397 07	1333 72
Epargne-Industr.	506 93	483 94
Epargne-Inter	624 31	596
Epargne-Long-Terme	1226 21	1170 61
Epargne-Oblig.	181 98	173 73
Epargne-Unie	961 70	918 09
Epargne-Valeur	358 99	342 71
Eparoblig	1185 94	1183 57
Eurocic	8626 27	8235 10
Euro-Croissance	433 65	413 99
Europe Investiss.	1262 51	1205 26
Financière Plus	21392 45	21349 75
Foncier Investiss.	782 02	746 56 ◆
Foncival	191 67	182 98
France-Garantie	283 70	278 14
France-Investiss.	464 90	443 82 ◆
France-Net	112 58	110 05
France-Obligations	392 68	386 88 ◆
Francic	290 24	277 08
Fructidor	238 23	227 43
Fructifrance	514 33	491 01

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Fructivar	68787 89	68616 35
Fruct-Associations	1153 33	1151 03
Fructi-Première	11760 39	11586 59
Gestilion	61997 86	61843 25 ◆
Gestion Associations	123 21	120 20
Gestion Mobilière	586 77	580 16 ◆
Gest. Rendement	466 42	445 27
Gest. Sél. France	478 53	456 83
Haussmann-Epargne	1114 21	1114 21
Haussmann Oblig.	1317 42	1257 69
Horizon	875 63	850 13 ◆
I.M.S.I.	452 78	432 25
Indo-Suez Valeurs	642 40	613 27
Ind. française	12591 02	12344 14
Interoblig.	10706 21	10294 43
Intersélect France	335 46	320 25
Intervaleurs Indust.	456 77	436 06
Invest. net	12410 93	12386 16
Invest. Obligataire	14674 70	14645 41
Invest. Placements	841 49	803 33 ◆
Japacic	120 43	114 97
Laffitte-crt-terme	115189 69	115189 69
Laffitte-Expansion	685 59	654 50
Laffitte-France	240 01	229 10 ◆
Laffitte-Japon	225 59	215 36
Laffitte-Oblig.	137 92	131 67
Laffitte-Placements	114836 44	114721 72
Laffitte-Rend.	191 54	182 85
Laffitte-Tokyo	918 92	877 25
Lion-Associations	11353 81	11353 81 ◆
Lion-Institutionnels	22585 11	22528 79 ◆
Lionplus	60221 18	59624 93 ◆
Livret portefeuille	498 65	484 13 ◆
Mondiale Investissem.	350 88	350 88
Monecic	58550 98	58550 98
Multi-Obligations	436 76	416 95
Mutuelle Unie Sél.	115 63	110 39
Natio.-Assoc.	6326 02	6313 39
Natio.-Epargne	12714 75	12588 86
Natio.-Inter.	936 88	894 19
Natio.-Obligations	470 39	449 06
Natio.-Patrimoine	1055 38	1027 13
Natio.-Placements	61889 83	61889 83
Natio.-Valeurs	552 32	527 27
Nord-Sud Dévelop.	1048 08	1045 99
Oblicoop Sicav	1181 68	1158 51
Oblifion	1147 49	1095 45 ◆
Oblisem	155 81	153 51
Orient-Gestion	115 70	110 45
Pareuropa	637 08	608 19
Paribas Epargne	13322 67	13269 59
Paribas Gestion	554 60	529 46 ◆

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Parnasse-Valor	1011 35	1010 34
Patrimoine-Retraite	1363 19	1336 46
Phénix Placements	239 14	237 95 ◆
Pierre Investiss.	519 79	496 22
Placement crt-terme	59864 62	59864 62
P.M.E. St-Honoré	311 63	297 50
Priv'Association	20323 86	20323 86
Province Investiss.	336 66	336 66
Revenus Trimestriels	5491 56	5410 40 ◆
Revenu Vert	1041 01	1041 01
St-Honoré Pacifique	404 59	386 24
St-Honoré Rendement	11446 10	11389 15
St-Honoré Technol.	666 86	636 62
Sécur. Mobilière	403 20	384 92
Sél. court terme	11473 56	11388 15
Sélec. Mobil. Div.	346 38	337 93
Sélection-Rendem.	175 20	170 93
Sélect. Val. Franç.	237 37	226 61
Séquanaise Associat.	57037 44	57037 44
Séquan. court terme	57249 21	57249 21
Séquan. Oblicroiss.	53979 42	53979 42
Siscaden (Casden BP)	683 07	672 98
Sicav-Associations	1218 28	1215 85
S.F.I. fr. et étr.	479 82	458 06 ◆
Sicavimmo	609 81	582 16
Sicav 5000	249 70	238 38 ◆
Silvefrance	406 21	387 79 ◆
Sivam	335 81	320 58 ◆
Sivarente	216 46	206 64 ◆
Sivinter	346 93	331 20 ◆
S.I.-Est	1124 69	1073 69
S.I.G.	812 62	775 42
S.N.I.	1083 22	1034 10
Sohinvest	464 23	443 18 ◆
Sogepargne	359 02	346 04
Sogevar	885 14	845
Soginter	1115 74	1065 15
Soleil Investiss.	426 18	406 85
Technocic	1124 02	1073 06
U.A.P. Investiss.	359 12	342 84
Uni-Associations	110 63	110 63
Unifrance	313 91	299 68
Unifoncier	883 90	843 82
Uni-Garantie	1265 87	1239 83
Unigestion	701 19	669 39
Uni-Japon	1083 44	1034 31
Uni-Régions	1917 62	1830 66
Unirente	1854 96	1793 97
Univer	154 04	154 04
Univers-Obligations	1163 12	1124 87
Valorem	406 19	387 77
Valorg	1286 24	1284 96
Valréal	68883 98	68815 16

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1630	4,5 % 1973	1630	1610	1633	+ 0 18
....	B.N.P.	1038	1038	1038	....
....	C.C.F.	1061	970	971 c	+ 0 23
4383	C.N.E. 3 %	4255	4255	4255	....
1500	Electricité T.P.	1525	1525	1525	....
1069	Renault T.P.	1082	1083	1082	....
1691	Rhône-Poul. T.P.	1680	1675	1675	– 0 29
1248	St-Gobain T.P.	1252	1250	1250	– 0 15
1271	Thomson T.P.	1275	1273	1273	– 0 15
280	Accor	300	297	298 80	– 0 40
600	Agence Havas	659	655	655	– 0 60
640	Air Liquide	670	662	662	– 1 19
845	Als. Superm.	854	850	850	– 0 46
143	A.L.S.P.I.	188 90	189	188 90	....
305	Alsthom-Atl.	332	332	332	....
195	Applic. gaz	205	204	204	– 0 48
1120	Arjom. Prioux	1155	1155	1155	....
....	Aussedat-Rey	106	107	107	+ 0 94
990	Av. Entrepr.	959	970	969	+ 1 04
1410	Av. Dass.-Br.	1518	1510	1510	– 0 52
370	Bail-Equipem.	395	398	398	+ 0 75
775	Bail-Investiss.	810	822	820	+ 1 23
615	Cie Bancaire	645	649	649	+ 0 62
275	Bazar H.-V.	305	308	308	+ 0 98
285	Béghin-Say	274	272 50	272 50	– 0 54
550	Bic	580	574	583	– 4 10
430	B.I.S.	504	510	515	+ 2 18
1150	Biscuit (Géné.)	1276	1290	1290	+ 1 17
1910	Bongrain S.A.	1980	2010	2020	+ 2 02
830	Bouygues	860	860	860	....
2460	B.S.N.	2540	2575	2595	+ 2 16
2190	Carrefour	2240	2250	2250	+ 0 44
985	Casino	1028	1030	1038	+ 0 97
805	Cedis	800	800	800	....
715	Cetelem	738	739	739	– 0 13
940	C.F.A.O.	1023	1001	1001	– 2 15
153	C.F.D.E.	198	198	198	....
825	C.G.I.P.	912	902	903	– 0 98
....	Carnaud	795	798	798	+ 0 37
580	Chargeurs S.A.	629	610	613	– 2 54
56	Chiers-Châtill.	55 10	55 60	55 70	+ 1 08
365	Ciments franç.	369	377	376	+ 1 89
1350	C.I.T. Alcatel	1349	1325	1325	– 1 77
555	Club Méditerr.	525	518	518	– 1 33
155	Codetel	155	153 50	153 90	– 0 70
295	Cofimeg	292 50	293 40	293 40	+ 0 30
275	Coles	303	303	300	– 0 99
185	Compt. Entrepr.	200	205	204 80	+ 2 40
465	Compt. Mod.	465	460	460	– 1 07
890	Créd. Foncier	911	915	912	+ 0 10
320	Crédit F. Imm.	340	328	330	– 2 94
770	Crédit Nat.	784	794	794	+ 1 27
295	Crouzet	300	300	302	+ 0 66
2300	Damart-Servip	2300	2250	2250	– 2 17
1350	Darty	1435	1425	1430	– 0 34
....	Dév. Rég. P.d.C	214 50	219	219	+ 2 09
1140	Docks France	1192	1188	1188	– 0 33
255	D.M.C.	310 40	309 50	312	+ 0 51
705	Dumez	709	710	709	....
650	Eaux (Gén.)	705	705	705	....
....	Ecco	5180	5180	5130	– 0 96

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
225	Elf-Aquitaine	223	220	220	– 1 34
225	– (certific.)	223	217 20	217 20	– 2 60
1400	Epeda-B-Faure	1577	1570	1555	– 1 39
2610	Essilor	2600	2604	2604	+ 0 15
545	Esso S.A.F.	568	569	570	+ 0 35
1560	Eurafrance	1635	1628	1625	– 0 61
....	Eurocom	1050	1070	1070	+ 1 90
990	Euromarché	1020	1051	1060	+ 3 92
870	Europe n° 1	826	820	821	– 0 60
1250	Facom	1320	1270	1270	– 3 78
750	Fichet-Bauche	765	763	763	– 0 26
210	Finextel	210	211	212 50	+ 1 19
395	Fives-Lille	409	410	410	+ 0 24
65	Fonderie (Gén.)	71 10	70 20	70 20	– 1 26
82	Fraissinet	83	84	84	+ 1 20
310	Francarep	330	327	327	– 0 90
....	Fromageries Bel	1196	1198	1198	+ 0 16
395	Gal. Lafayette	425	455	455	+ 7 05
760	Gén. Géophys.	800	790	790	– 1 25
....	Gerland	816	810	810	– 0 73
300	GTM-Entrepose	303	301	303	....
300	Guyenne-Gasc.	328	325	325	– 0 91
1900	Hachette	2000	1980	1980	– 1
480	Hénin (La)	518	514	514	– 0 77
128	Imétal	130 80	129 50	128 90	– 1 45
445	Imm. Plaine-M.	480	479	477	– 0 62
1720	Inst. Mérieux	1789	1789	1789	....
510	Interbail	509	505	505	– 0 78
2100	Intertechnique	2360	2340	2340	– 0 84
235	J. Lefebvre	271	322	322	+ 18 81
1060	Lab. Bellon	1190	1165	1165	– 2 10
540	Lafarge-Coppée	578	577	577	– 0 17
1150	Lebon	1149	1170	1170	+ 1 82
2250	Legrand	2360	2394	2394	+ 1 44
675	Leseur	680	680	680	....
425	Locafrance	480	474	469 50	– 2 18
805	Locindus	828	835	835	+ 0 84
....	L. Vuitton S.A.	892	860	870	– 2 46
....	Luchaire	520	515	515	– 0 96
805	Lyonn. Eaux	844	845	845	+ 0 11
255	Mais. Phénix	262	255	258	– 1 52
800	Majorette (Ly)	761	760	760	– 0 13
144	Manurhin	149 40	149	149	– 0 26
260	Mar. Wendel	295	295	294	– 0 33
1750	Martell	1817	1765	1765	– 2 86
2020	Merlin-Gerin	2181	2193	2193	+ 0 55
1830	Matra	1930	1940	1940	+ 0 51
995	Michelin	1070	1041	1060	– 1 86
2680	Midi (Cie)	2665	2676	2680	+ 0 56
240	Midland Bk S.A.	251	258 80	258 70	+ 3 06
93	M.M. Penarroya	109 50	108	107 50	– 1 82
1940	Moët-Hennessy	1999	2018	2018	+ 0 95
590	Mot. Leroy-S.	620	630	630	+ 1 61
98	Moulinex	98	98 20	97	– 1 02
750	Mumm	758	753	753	– 0 65
425	Navig. Mixtes	429	435	435	+ 1 39
89	Nord-Est	92 50	91	91	– 1 62
550	Nordon (Ny)	546	546	546	....
168	Nouvelles Gal.	181	175	175	– 3 31
720	Occident. (Gén.)	746	746	746	....
220	Ofida-Caby	244	239	239	– 2 04
1170	Omn. F. Paris	1195	1185	1185	– 0 83

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
245	Opfi-Paribas	264	259	259	– 1 89
2550	Oréal (L')	2700	2730	2735	+ 1 29
150	Papet. Gascogne	158	160	160	+ 1 26
1210	Paris-Réescomp	1160	1185	1185	+ 2 15
435	Pechelbronn	469	465	465	– 0 85
840	Penhoet	951	951	951	....
780	Pernod-Ricard	757	765	767	+ 1 32
270	Pétroles (Fse)	273	269	269	– 1 46
67	– (certific.)	69 10	69 30	69 50	+ 0 57
125	Pétroles B.P.	120	117 50	117 50	– 2 08
335	Peugeot S.A.	365	363	364	– 0 27
72	Poclain	71	70 30	70	– 1 40
650	Poliet	644	621	625	– 2 95
200	Pompey	210	210	210	....
550	P.M. Labinal	577	570	575	– 0 34
2190	Presses Cité	2240	2235	2235	– 0 22
1220	Prétabail Sic.	1210	1211	1212	+ 0 16
360	Primagaz	372	360	364	– 2 15
255	Printemps	285 10	285	288	+ 1 01
1420	Promodès	1520	1510	1510	– 0 65
....	Prouvost S.A.	285 20	290 80	290 70	+ 1 92
285	Radiotechn.	286 50	285	285	– 0 52
93	Raffin. (Fse)	87	87	88 10	+ 1 26
1410	Redoute (La)	1400	1375	1380	– 1 42
1710	Roussel-Uclaf	1685	1660	1670	– 0 89
1330	Roussel-C.N.I.	1316	1310	1310	– 0 38
2350	Rue Impériale	2495	2440	2440	– 2 20
190	Sade	192 50	193	193	+ 0 25
1780	Sagem	1680	1700	1700	+ 1 19
675	Salvepar	700	700	700	....
335	St-Louis B.	341	348	345	+ 1 17
2330	Salomon	2400	2380	2380	– 0 83
730	Sanofi	751	745	745	– 0 79
300	S.A.T.	297	296 80	296 80	– 0 06
510	Saupiquet Cie	526	529	529	+ 0 57
180	Schneider	222	228	228	+ 2 70
110	S.C.O.A.	102 60	100 50	102	– 0 58
138	S.C.R.E.G.	131	131 10	131 10	+ 0 07
420	Seb	418	415	415	– 0 71
355	Sefimeg	359	358 20	358 20	– 0 22
1460	S.F.I.M.	1660	1650	1649	– 0 66
65	S.G.E.-S.B.	66 10	66 80	67	+ 1 36
650	Sign. Ent. El.	615	615	610	– 0 81
675	Silic	670	675	675	+ 0 74
450	Simco-U.P.H.	448	449	449	+ 0 22
230	Simnor	236 50	236 50	236 50	....
1570	Skis Rossignol	1622	1606	1605	– 1 04
665	Siminco	676	677	677	+ 0 14
....	Sodero	207	208 50	208 50	+ 0 72
2760	Sodexho	2380	2322	2330	– 2 10
455	Sogerap	468	461	461	– 1 49
560	Sommer-Allib.	565	560	560	– 0 88
535	Source Perrier	557	558	555	– 0 35
310	Synthélabo	317	319 90	319 90	+ 0 91
590	Talcs Luzenac	600	596	593	– 1 16
2370	Tél. Elect.	2655	2615	2615	– 1 50
560	Thomson-C.S.F.	547	556	557	+ 1 82
2270	T.R.T.	2350	2355	2355	+ 0 21
530	U.F.B.	529	516	516	– 2 45
755	U.I.S.	789	785	785	– 0 50
350	U.C.B.	344	340	342	– 0 58
215	Valéo	223	225	225	+ 0 89

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
112	Vallourec	122	120	120	– 1 63
2550	V. Clicquot-P.	2560	2520	2520	– 1 56
....	Via Banque	449 50	441	440	– 2 11
950	Viniprix	940	960	960	+ 2 12
1050	Elf-Gabon	1062	1070	1070	+ 0 75
164	Amax Inc.	166	162	162 10	– 2 34
450	Amer. Express	459 50	462 50	462 50	+ 0 65
235	Amer. Teleph.	237	234	234	– 1 26
143	Anglo Amer. C.	140 60	141 50	142	+ 0 99
890	Amgold	885	891	891	+ 0 67
675	BASF (Akt)	713	714	710	– 0 42
715	Bayer	747	744	744	– 0 40
420	Buffelsfont.	398 50	389	389	– 2 38
23	Charter	24 40	....	....	....
585	Chase Manh.	580	588	588	+ 1 37
376	Cie Pétr. Imp.	386	383 60	383 60	– 0 62
53	De Beers	53	53	53	....
1620	Deutsche Bank	1800	1760	1760	– 2 22
88	Dome Mines	82 20	81 10	82	– 0 24
256	Driefontein Cld	250	246 70	246 70	– 1 32
585	Du Pont-Nem.	615	601	601	– 2 27
650	Eastman Kodak	688	679	679	+ 1 64
76	East Rand	76	74 10	74 10	– 2 50
325	Electrolux	319	312	312	– 2 19
325	Ericsson	348	344	344	– 1 14
525	Exxon Corp.	543	526	526	– 3 13
430	Ford Motors	437 50	435	435	– 0 57
285	Free State	273	271 50	271	– 0 73
154	Gencor	162 50	160	160 90	– 0 98
290	Gén. Belgique	316	319	319	+ 1 28
610	Gén. Electr.	614	616	616	+ 0 32
705	Gen. Motors	729	715	715	– 1 92
66	Goldfields	71 10	69 90	69 90	– 1 68
37	GdMetropolitain	38 35	38 55	38 55	+ 0 52
147	Harmony	138 30	138	138	– 0 21
31	Hitachi	28 35	29	29	+ 2 29
720	Hoechst Akt.	770	769	769	– 0 12

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
94	Imp. Chemical	97 60	97 10	97 10	– 0 51
140	Inco. Limited	139 60	140	140	+ 0 28
1320	IBM	1290	1288	1288	– 0 15
105	Ito-Yokado	102	102 10	102 10	+ 0 09
335	ITT	318 50	308	310	– 2 66
59	Matsushita	55 85	56 50	56 50	+ 1 16
1060	Merck	1088	1082	1082	– 0 55
785	Minnesota M.	760	762	762	+ 0 26
305	Mobil Corp.	311 50	308 70	308 70	– 0 89
25440	Nestlé	24900	....	....	....
123	Norsk Hydro	124	120 50	120 50	– 2 82
1020	Petrofina	1000	971	971	– 2 90
885	Philip Morris	868	873	870	+ 0 23
154	Philips	162 50	163	163	+ 0 30
275	Pres. Brand	266	262 50	262 50	– 1 31
295	Président Steyn	282	285	282	....
375	Quilmès	379	367	367	– 3 16
1060	Randfontein	996	977	977	– 1 90
585	Royal Dutch	569	565	565	– 0 70
76	Rio Tinto Zinc	76 10	74 50	74 70	– 1 83
184	St Helena Co	182 50	180 10	180 10	– 1 31
395	Schlumberger	375 10	370	372	– 0 82
91	Shell transp.	90 50	88 70	88 70	– 1 98
1770	Siemens A.G.	1870	1870	1870	....
161	Sony	158 50	161 20	161	+ 1 57
210	T.D.K.	173	181	181	+ 4 62
14 50	Toshiba Corp.	14 20	14 40	14 40	+ 1 40
980	Unilever	1003	1005	1005	+ 0 19
410	Unit. Techn.	432	428	428	– 0 92
926	Vaal Reefs	920	913	914	– 0 65
....	Volvo	272 50	263	262 90 c	– 3 52
460	West Deep	459	455 50	455 50	– 0 76
360	West Hold.	330	325 50	330	....
490	Xerox Corp.	498	505	505	+ 1 81
1 92	Zambia Corp.	1 91	1 90	1 91	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/6	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 272	9 284	8 900	9 550
ECU	6 853	6 844	....	....
Allemagne (100 DM)	306 100	305	296	310
Belgique (100 F)	15 154	15 148	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	270 470	270 300	260	280
Danemark (100 krd)	84 920	84 840	80	88
Norvège (100 k)	106	105 770	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	12 021	11 942	11 650	12 400
Grèce (100 drachmes)	6 945	6 900	6 400	7 900
Italie (1 000 lires)	4 775	4 778	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	362	362 400	3 500	3 710
Suède (100 krs)	105 250	105 110	101	108
Autriche (100 sch)	43 420	43 420	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 377	5 367	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 340	5 360	5 200	5 850
Canada ($ can 1)	6 770	6 785	6 450	6 850
Japon (100 yens)	3 714	3 729	3 550	3 790

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/6
Or fin (kilo en barre)	94400	94500
Or fin (en lingot)	94050	94500
Pièce française (20 fr)	551	550
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	552	550
Pièce latine (20 fr)	543	545
Souverain	681	686
Pièce de 20 dollars	3965	3915
Pièce de 10 dollars	2190	2110
Pièce de 5 dollars	1380	.....
Pièce de 50 pesos	3500	3480
Pièce de 10 florins	567	583

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

Trois attentats à l'explosif à Guingamp

Un poseur de bombes tué par son engin

De notre correspondant

Guingamp. — Dans la nuit du lundi 3 au mardi 4 juin, à Guingamp (Côtes-du-Nord), trois engins ont fait explosion entre 21 heures et 2 heures. L'une d'elles a déchiqueté l'un des poseurs de bombes alors qu'il approchait de l'objectif visé.

La première explosion, à 21 heures, a dévasté la permanence du député et maire (PS) Maurice Briand. La deuxième, à 1 h 15, a tué le jeune homme qui portait la bombe, à quelques dizaines de mètres du Palais de justice, son objectif vraisemblable. Il s'agit d'un jeune homme de vingt à vingt-cinq ans qui n'a pas encore été identifié. *La troisième explosion,* à 1 h 50, a détruit l'intérieur des bureaux de l'ANPE.

Des attentats à la bombe similaires *avaient détruit, dans la nuit* du 10 au 11 décembre dernier, les bureaux de l'ANPE de Lannion et ceux de Brest. Ils avaient été revendiqués par l'ARB (Armée révolutionnaire bretonne), branche armée et plus ou moins autonome de l'ex-Front de libération de la Bretagne (FLB), deux organisations dissoutes. *Son communiqué dénonçait « les bonnes consciences du patronat et de l'Etat licencieurs, complices objectifs du démantèlement de notre économie ».*

Les attentats de Guingamp n'avaient *pas été revendiqués* mardi en fin de matinée. D'ores et déjà, ils sont condamnés par l'union départementale CGT, qui avait réprouvé celui de Lannion, en exprimant la même crainte : que la violence amène les salariés à prendre peur, à abandonner la lutte et à se replier sur eux-mêmes.

Depuis plusieurs mois, la situation est très tendue dans le « triangle » Guingamp-Lannion-Tréguier, où l'industrie téléphonique subit une *grave crise de restructuration* accompagnée de nombreux licenciements. Entre la rentrée d'octobre et le mois de mai dernier, il ne s'est guère passé de jours sans manifestations, bagarres, occupations de locaux à Guingamp et à Lannion, où étaient concentrées la plupart des suppressions d'emplois : 610 suppressions d'ici à juin 1985, avaient annoncé les trois établissements de CIT-Alcatel et Thomson-CSF, *dépendant* du groupe nationalisé CGE. Les premières luttes, où la CGT s'illustra notamment par des actions spectaculaires (occupation des bureaux ou des permanences des députés PS de Lannion et Guingamp, des deux mairies de ces villes — l'une RPR, l'autre PS — de l'ANPE, etc.), avaient amené une *intervention du gouvernement* pour « geler » cette restructuration.

Malgré de nouveaux barrages de pneus enflammés sur les routes et de *nouvelles occupations,* près de *trois* cents licenciements ont cependant été effectifs dès le mois dernier.

Ils étaient accompagnés de mesures de reclassement sur lesquelles le conseil général des Côtes-du-Nord (à majorité socialiste et communiste) s'est lui-même interrogé le 3 mai, en même temps qu'il dénonçait l'imprévision des responsables industriels de la téléphonie.

Ce même jour, le tribunal de grandes instances de Guingamp ordonnait l'expulsion des grévistes qui occupaient l'usine de CIT-Alcatel. Certaines des actions avaient, en effet, trouvé un prolongement devant *les tribunaux. Un* militant CGT de CIT-Alcatel a ainsi *été licencié pour participation* à une occupation de locaux de l'entreprise qui avait entraîné des dégradations.

JEAN VIDEAU.

● *Attentat à Bastia.* — Une charge explosive a fortement endommagé, dans la nuit du 3 au 4 juin, la porte d'entrée d'un cabinet d'assurance automobile à Bastia. Un *autre engin, qui n'a pas explosé,* a été découvert peu après devant la direction départementale de l'équipement.

A Paris

INCIDENTS AUX OBSÈQUES DE DEUX POLICIERS

Alors que s'achevaient mardi *4 juin,* peu après dix heures, les obsèques solennelles du gardien de la paix Philippe Sivet et de l'officier de paix François Klein, tués jeudi 30 mai lors de l'attaque d'un fourgon de transport de fonds à Paris, dans le dix-huitième arrondissement, un *incident a troublé la fin* de la cérémonie.

A l'entrée de la *préfecture* de police, donnant face à l'église Notre-Dame, alors que se dispersait l'assistance et que les corbillards étaient déjà partis, deux policiers révoqués après les manifestations de juin 1983 ont jeté en direction de la foule des tracts de l'*Union* des *syndicats* catégoriels de la police (USC-*police) :* M. Didier Gandossi, ancien président de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP-extrême droite) — qui avait été réintégré par le Conseil d'Etat — et aujourd'hui responsable de la police municipale de Levallois (Hauts-de-Seine), et Mlle Eliane Rouxel, également révoquée, membre *du Syndicat indépendant* de la police nationale (SIPN, membre de l'UFC), ont lancé plusieurs dizaines de tracts.

Ces tracts s'en prenaient à ces « obsèques à huis clos », à « cette cérémonie à petit comité, la plus belle des preuves de la défiance vis-à-vis des policiers parisiens ».

M. Gandossi et Mlle Rouxel furent très rapidement ceinturés par des gardiens de la paix en uniforme. D'autre part, MM. Rémy Halbwax, secrétaire *général* de l'Union des syndicats catégoriels de la police (proche de l'opposition), et Jacques Gaussens ont été également interpellés. Les quatre syndicalistes ont tous été relâchés. A l'exception de quelques « bravos », la foule, composée essentiellement de policiers, est restée passive.

Aucun incident n'avait marqué les obsèques proprement dites dans *la cour de la préfecture de police,* auxquelles assistaient notamment M. Jacques Chirac, maire de Paris, et M. Lionel Jospin, député de Paris, premier secrétaire du Parti socialiste.

Sur le vif

Obstination

— Allô ! C'est toi ? Ecoute, tu peux pas savoir dans quel état je suis. J'étais toute contente, ça faisait huit jours que j'avais rien vu, j'étais sûre que ce coup-là, ça y était. Et puis ce matin, catastrophe, *les Anglais* ont *débarqué !* C'est à désespérer. Jamais *je l'aurai, ce bébé.*

— C'est plus possible, tu te gâches la vie avec ça, mon pauvre chat. Arrête d'y penser, arrête d'essayer... Tiens, au *fait,* tu essayes combien de fois par *semaine ?*

— Le plus souvent possible. Je sais pas, moi, le plus souvent possible, pratiquement tous les jours.

— Très mauvais, ça. Ils ont fait des statistiques — j'ai vu ça dans *le Parisien.* Il faut avoir exactement quatre rapports par semaine. Là, t'as 39 % de chances que ça marche. A cinq, ça retombe à 33 %. Alors, tu vois, *c'est pas la peine de te fatiguer* inutilement.

— Moi, ça va, je rechigne pas. Ce serait plutôt Pierre-François. Il en a par-dessus la tête, il est irritable, il est mal à l'aise. Chaque fois qu'il doit aller au labo lâcher son truc dans une éprouvette *pour qu'on voie où ils en sont,* ses spermatos, il fait la gueule, il m'en veut. Et là, pour le mettre en état...

— Il en a toujours aussi peu ?

— Il en faut de soixante-dix à quatre-vingts millions, tu te rends compte ! On en est encore loin. En plus, ils sont feignasses, les siens, ils manquent de vitalité.

— Ses bains de siège à l'eau glacée, il les prend ?

— Oh ! C'est la croix et la bannière. *Ça le rend fou furieux.*

— Question alcool, tabac, tout ça... ?

— Supprimés. Ça le met d'une *humeur !*

— Il ne porte plus de slips, naturellement. Ça comprime, c'est pas bon.

— *Je les ai tous balancés* et je lui ai acheté des caleçons à fleurs très mignons, *mais il les a en* horreur.

— *Ah ! tiens, j'y pense, sur* quoi vous dormez ? Il est en quoi *le matelas ?*

— Ben, en mousse.

— *Alors, cherche pas,* c'est ça. Ils ont découvert un truc pas possible aux États-Unis. *Pour pas* qu'elle prenne feu, la mousse, on l'imprègne d'un produit *ad hoc.* Résultat : le mec qui est couché dessus, ça l'éteint.

CLAUDE SARRAUTE.

NOUVELLES BRÈVES

● *Élection présidentielle en Italie le 24 juin.* — La date du 24 juin a été annoncée officiellement mardi 4 juin à Rome pour l'élection présidentielle en Italie.

Une rencontre, dans la matinée, entre le président de la Chambre des députés, Mme Nilde Iotti, et le président du Sénat, M. Francesco Cossiga, a permis de fixer la date de *convocation du Parlement en séance* commune afin de désigner le successeur du président Sandro Pertini, chef de l'Etat depuis le 8 juillet 1978.

Mille onze « grands électeurs » participeront à cette élection : 630 sont des députés, 323 des sénateurs, et 58 des représentants régionaux. — *(AFP.)*

● *La résistance afghane contrainte d'évacuer la vallée de Kunar.* — Les résistants afghans ont pratiquement abandonné toute la vallée de Kunar devant l'offensive de grande envergure lancée par les forces soviétiques, indiquait-on lundi 3 juin, de source proche de la résistance à Islamabad. La plupart des groupes de résistants ont retiré leurs éléments de la vallée, après avoir subi depuis plus d'une semaine des raids aériens intensifs et des assauts incessants des chars et des troupes de choc soviétiques. — *(AP.)*

Le plan de sauvetage de Technip

Apurement du passif et reconstitution du capital

Le ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur est parvenu, le 4 juin, après des mois *de difficiles négociations (le Monde* du 17 mai), à trouver l'argent nécessaire *pour sauver Technip,* principale entreprise française d'ingénierie en difficulté depuis de nombreux mois. Or aucun des actionnaires (1) ne voulait prendre en charge son redressement.

Pour les services de Mme Cresson, qui se souviennent des faillites d'Amrep et de Creusot-Loire qui ternissent l'image de marque de cette industrie à l'étranger, il fallait sauver Technip. « *Sa réputation est bonne et l'entreprise gagnant encore des contrats à l'étranger comme celui d'une usine de retraitement du gaz soviétique, entraîne dans son sillage de très importantes exportations pour beaucoup d'autres firmes du pays.* » On ne se cache pas, rue de Grenelle, qu'il s'agit d'un raisonnement de ministre du commerce extérieur, car le coût *« à l'emploi sauvé »* (*1,5 milliard* de francs pour deux mille trois cent cinquante personnes) est *particulièrement élevé.* L'Etat étant lui-même désargenté il fallait donc *« forcer la main »* des banquiers et actionnaires.

Le sauvetage porte globalement sur 1 555 millions de francs dont 428 millions en abandon de créances par les banques, et 1 127 millions d'apurement du passif et de reconstitution du capital. Ce dernier subira un coup d'accordéon (réduit à zéro et reconstitué à *300 millions*). *Les* nouveaux actionnaires seront ELF *pour 33,1 %, l'IFP pour 27 %, la* Compagnie française des pétroles (Total) et Gaz de France chacun pour 13,3 %. Les 13,3 % restants seront « portés » par Elf puis par un établissement financier avant de trouver un nouveau partenaire. Par ailleurs les banques vont contribuer pour 400 millions au financement *nécessaire de contrats à l'étranger,* et l'IFP, qui n'a aucun moyen pro*pre, lancera un emprunt garanti par* l'Etat pour apporter sa quote-part.

Cette restructuration financière a été présentée en comité d'entreprise le 4 juin.

Par ailleurs, le gouvernement prépare des mesures d'ordre général en concertation avec la profession. Ce secteur compte en France encore *quelque 50 000* emplois, représente 6 milliards de francs d'étude à l'*étranger et engendre 9 milliards* de francs pour les autres entreprises d'exportation. En 1983 puis encore en 1984 l'activité du secteur a chuté d'environ 5 % en volume.

(1) Institut français du pétrole (IFP) 34,4 % ; Elf 33,2 ; Compagnie française des pétroles 13,3 % ; Gaz de France 13,3 % ; CEA 5,6 %.

● *Nouvel essai nucléaire français à Mururoa.* — La France a fait exploser, le mardi 4 juin, un engin nucléaire d'une puissance de 10 kilotonnes sur l'atoll de Mururoa, dans le Pacifique sud, ont déclaré des sismologues néo-zélandais. Il s'agit de *la soixante-dixième explosion atomique* depuis le début des essais souterrains français, voici dix ans, à Mururoa. — *(Reuter.)*

Le numéro du « Monde » daté 4 juin 1985 a été tiré à 465 834 exemplaires